REGION OCCITANIE
Pyrénées - Méditerranée

Assemblée Plénière du vendredi 3 novembre 2017
Parc des Expositions de Pérols

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée,** régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le vendredi 3 novembre 2017 à 9 heures 30, sous la Présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

Présent(e)s :

Madame ADDA, Monsieur ALARY, Madame ANAHORY, Monsieur ARCANGELI, Monsieur ARDINAT, Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Madame AZEMAR, Monsieur BADENAS, Madame BAGUR, Madame BAKIRI, Madame BARDOU, Monsieur BARTHÈS, Madame BARTHET, Monsieur BAUDRY, Monsieur BERARD, Monsieur BERGEON, Madame BLANC, Monsieur BOLZAN, Madame BONS, Madame BOURGADE, Monsieur BOURGI, Madame BOURGUET, Monsieur BOUSSATON, Monsieur BRIANÇON, Monsieur BRIAND, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Monsieur CARETTE, Madame CARMONA, Monsieur CASES, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIOU, Monsieur COSSANGE, Madame COSTA- FESENBECK, Monsieur COTELLE, Monsieur CRENNE, Monsieur CRESTA, Monsieur CROS, Madame DAHINE, Monsieur DAUBET, Monsieur DELAHAYE, Monsieur DENAT, Madame D'ETTORE, Monsieur DEVILLE, Madame DOMBES, Monsieur DONADA Madame DOUNOT-SOBRAQUES, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPÉ, Madame EYSSERIC, Madame FITA Madame FLOUTTARD, Monsieur FONS, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARONZI, Madame ARRIGUES, Monsieur GARRIGUES, Monsieur GAUBERT, Monsieur GAUTIER, Madame GAZEL, Madame GENOLHER, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILABERT, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Madame GUINLE, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur JAOUL, Madame JARYCKI, Monsieur KELLER, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Madame LASFARGUES, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Monsieur LUBRANO, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MADER. Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Monsieur MAURIN, Monsieur MEIZONNET, Madame MERCIER, Madame MEUNIER-POLGE, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIÉ, Monsieur MONTEIL, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur MORENO, Monsieur MORIO, Madame NEGRIER, Madame NOVARETTI, Monsieur ONESTA, Monsieur ORCIBAL, Monsieur PAGNOUX, Monsieur PALACIN, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PERALDI, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PINEL, Madame PIQUÉ, Monsieur PLA, Madame PLANE, Monsieur PLANO, Madame POUCHELON, Monsieur PRADIÉ, Monsieur PRATO, Madame PUJOL.C, Madame PUJOL.L, Monsieur REGOURD, Monsieur REMISE, Monsieur RIVENQ, Madame ROQUÉ, Madame ROQUES, Monsieur ROSSIGNOL, Monsieur ROUX, Monsieur SAINT-PIERRE, Madame SALOMON, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Madame TEMPESTA, Monsieur TERRAIL-NOVES, Madame TEZENAS DU MONTCEL, Monsieur TOUZELLIER, Monsieur VERDIER, Madame VESENTINI, Monsieur VIALLON, Madame VINET, Madame WERSINGER, Monsieur YELMA

Absent(e)s, ont donné délégation de vote :

Monsieur CARAYON a donné délégation à Monsieur TOUZELLIER
Madame CARSALADE a donné délégation à Monsieur SANCHEZ
Madame COLLARD a donné délégation à Monsieur MEIZONNET
Madame COURTOIS-PÉRISSÉ a donné délégation à Madame L. PUJOL
Madame PINOL a donné délégation à Monsieur GILABERT
Monsieur PRADIÉ a donné délégation à Monsieur RIVENQ
Monsieur PY a donné délégation à Monsieur BOLZAN
Madame ROZIÈRE a donné délégation à Madame LASFARGUES
Monsieur SUAUD a donné délégation à Monsieur PLANO

LISTE DES RAPPORTS

Adoption de l'ordre du jour.....11
2017/AP-NOV/01 - Rapport pour information : Rapport d'activité et de développement durable de la Région Occitanie - Année 2016 ……. ...13
2017/AP-NOV/03 - Débat sur les Orientations budgétaires 2018 13
2017/AP-NOV/04 - Décision reconduisant pour 2018 le montant de la majoration du taux de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques en application de l'article 265 A bis du Code des Douanes..13
2017/AP-NOV/05 - Décision modificative n°2 du Budget 2017 13
2017/AP-NOV/02 - Rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité (…)…… ...17
Amendement n°3 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par MM. CASES et SELLIN - Vote 74
Amendement n°4 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par le groupe NMeC - Vote 75
Amendement n°5 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par MM. CASES et SELLIN - Vote 75
Amendement n°6 modifié -au rapport 2017/AP-NOV/03- de Mme la Présidente - Vote.....76
Amendement n°7 -au rapport 2017/AP-NOV/03- (…) - Vote.....77
Point d'actualité n°1 - Groupe NMEC - Sur la situation en Catalogne 78
Point d'actualité n°2 - Groupe NMEC - Sur la situation de Monsieur Salah HAMOURI (…).....81
Point d'actualité n°3 - Groupe FN-RBM - Sur les aides au maintien de l'agriculture biologique.....82
Point d'actualité n°4 - Groupe FN-RBM - Sur la situation des sapeurs-pompiers du Gard 84
2017/AP-NOV/07 - Plan de valorisation des produits de proximité et de qualité dans les restaurants scolaires des lycées de la Région Occitanie …….....85
2017/AP-NOV/06 - Agriculture biologique - Plan Bi'O : Produire, consommer et vivre bio en Occitanie …. 85
2017/AP-NOV/08 - Nouvelle politique d'accompagnement installation-transmission en agriculture ……. 85
2017/AP-NOV/09 - Développement économique et de l'emploi - Compétitivité des entreprises des agro-filières - Dispositifs d'intervention économique secteur agro-viticole …….. 85
Amendement n°8 -au rapport 2017/AP-NOV/07- déposé par le groupe FN-RBM 110
Amendement n°9 -au rapport 2017/AP-NOV/07- déposé par le groupe FN-RBM 110
Amendement n°13 -au rapport 2017/AP-NOV/09- déposé par le groupe FN-RBM 111
2017/AP-NOV/10 - Convention de Partenariat CCIR / Région.....120
Amendement n°14 -au rapport 2017/AP-NOV/10- déposé par le groupe FN-RBM 124
Amendement n°15 -au rapport 2017/AP-NOV/10- déposé par le groupe FN-RBM 125
2017/AP-NOV/11 - Ingénierie de développement territorial - Dispositif régional (…) …….....128
2017/AP-NOV/12 - Politiques territoriales - Assistance technique - Assistance 2017 128
2017/AP-NOV/13 - Rapport pour information : Rapport de la Mission Information, Évaluation Suivi et évaluation des modalités et conséquences de la fusion ……. 143
2017/AP-NOV/14 - Commission permanente du Conseil régional - Composition - Modification.....165
2017/AP-NOV/15 - Composition des Commissions sectorielles - Modification.....166
2017/AP-NOV/16 - Renouvellement de la Commission d'Appel d'offres n°1.....170
2017/AP-NOV/17 - Avancement de grade - Détermination des taux de promotion (ratios) des agents de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.....170
2017/AP-NOV/18 - Tableau des Emplois 172
2017/AP-NOV/19 - Modification de la délibération du 2 février 2017 (…) Plan pluriannuel d'intégration.....172
2017/AP-NOV/20 - Compte rendu de la délégation consentie à la Présidente du Conseil régional (…) 172
2017/AP-NOV/21 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur la gestion du Syndicat mixte du "Grand Site de Rocamadour" ……173
2017/AP-NOV/22 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur la gestion du Comité Régional du Tourisme de Languedoc-Roussillon (CRT-L-R) ……...173
2017/AP-NOV/23 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région Occitanie portant sur les "politiques en faveur du tourisme" ……173
2017/AP-NOV/24 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion du Centre Régional d'Information Jeunesse "Toulouse Midi-Pyrénées" ……180

2017/AP-NOV/25 - Procès-verbal de l'Assemblée plénière du 30 juin 2017.....183
1er vœu déposé par le Groupe UEDC : Pour une gestion de l'aéroport Toulouse Blagnac au service de ses habitants et de notre Région.....184
8ème vœu déposé par le Groupe SRC : Pour une gestion de l'aéroport de Toulouse Blagnac au service de notre territoire 186
2ème vœu déposé par le Groupe NMeC : Pour le maintien des budgets des Agences de l'Eau 192
3ème vœu déposé par le Groupe NMeC : Sur les emplois aidés.....195
4ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour le transport gratuit des forces de l'ordre.....198
5ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour un soutien aux viticulteurs d'Occitanie 202
6ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour une politique ambitieuse à l'égard des Communes (…) .205
7ème vœu déposé par le Groupe RG : Révision de la loi des finances - Budget Logement.....207
9ème vœu déposé par le Groupe SRC : Baisse des dotations aux Régions (…) loi de finances 2018 211
10ème vœu déposé par le Groupe SRC : Fermeture temporaire de l'usine SAIPOL (…).....215
Question orale n°1 déposée par le groupe NMeC sur les gaz de schiste 219
Question orale n°2 déposée par le groupe FN-RBM sur l'Écoparc du Pays de Lunel.....220
Question orale n°3 déposée par le groupe FN-RBM, relative aux logements de fonction 222
Question orale n°4 déposée par le groupe FN-RBM, relative au Canal du Midi.....223

(La séance est ouverte à 9h35 sous la Présidence de Madame Carole DELGA)

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et messieurs les Conseillères régionales et Conseillers régionaux, merci de bien vouloir prendre place. Bonjour à toutes et à tous.

Le Secrétaire de séance est Gérard ONESTA, avec deux assesseurs : Christophe DELAHAYE et Dolorès ROQUÉ.

Je demande à Monsieur le Secrétaire de séance de bien vouloir faire l'appel.

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente.

Bonjour chers collègues. (*Appel des membres du Conseil régional*)

→ *<u>Séquence 1 (le 3 novembre matin)</u> : 8 absents ont donné délégation de vote :*

- *Maïthé CARSALADE : délégation à Julien SANCHEZ*
- *Anne-Marie COLLARD : délégation à Jean-Louis MEIZONNET*
- *Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : délégation à Laurence PUJOL*
- *Catherine PINOL : délégation à Bernard GILABERT*
- *Aurélien PRADIÉ : délégation à Christophe RIVENQ*
- *Michel PY : délégation à Jean-Jacques BOLZAN*
- *Virginie ROZIERE : délégation à Geneviève LASFARGUES*
- *Thierry SUAUD : délégation à Bernard PLANO.*

Nous en avons terminé, Madame la Présidente. Visiblement, le quorum est atteint.

LA PRÉSIDENTE

Merci, le quorum est en effet largement atteint.

Mesdames et messieurs les Vice-présidents,

Monsieur le Président et membres du Bureau de l'Assemblée,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Mesdames et messieurs, chers collègues,

Les orientations dont nous allons débattre aujourd'hui vont compter pour l'avenir de l'Occitanie Pyrénées-Méditerranée singulièrement, dans le temps politique que nous traversons, avec les différentes annonces gouvernementales.

Voilà près de deux ans que notre Région existe. Notre Collectivité a su relever le défi de l'union.

L'élan que nous lui avons donné va être aujourd'hui maintenu par les orientations budgétaires et par les actions que nous allons décider.

Grâce au travail d'une majorité régionale plurielle, ancrée dans les territoires, innovante et ouverte, qui fait passer l'intérêt général avant tout intérêt partisan, nous avons su rapidement nous

transformer en profondeur, pour nous adapter à de nouvelles réalités politiques et sociales, penser une nouvelle organisation, harmoniser nos dispositifs, tout en élaborant de nouvelles politiques.
Nous avons surtout investi vite, fort et sur tous les territoires.
Et le tout, avec une méthode : la concertation la plus large, en étant au plus près des citoyens et des territoires.
Nous le devons à une vision claire de ce que doit être l'action de la Région : la croissance et l'emploi pour tous, avec les aides aux entreprises, la priorité à l'éducation et la formation pour le progrès social et économique, l'équité territoriale, la transition énergétique et écologique, l'ouverture sur le monde, sur la Méditerranée et sur l'Europe.
Le temps du bilan n'est pas venu, mais en jetant rapidement un coup d'œil en arrière, le constat est évident : la Région avance, se déploie et devient un acteur majeur du développement local et national. Quelques exemples pour cette année 2017 :
- Bien sûr, à la rentrée scolaire, la mise en place de la nouvelle Carte Jeune Occitanie et surtout la possibilité, pour les familles, d'avoir un réel gain de pouvoir d'achat, et surtout pouvoir placer lycéens et apprentis sur un même pied d'égalité, la Région décidant de fournir le matériel pédagogique. (*Applaudissements*)
- Le lancement du Plan apprentissage avec, en plus des aides pour les apprentis, l'expérimentation de la possibilité d'élaborer un parcours d'apprenti jusqu'à 30 ans, mais également des aides aux entreprises.
- Pour les entreprises également, la refonte et l'harmonisation des aides pour qu'elles puissent se développer sur le territoire en investissant, mais également en innovant, sur le développement à l'international ; et puis, un dispositif tout particulier consacré aux très petites entreprises et aux PME avec le système du "Pass", un dispositif également ouvert aux commerçants et aux artisans, mais aussi des outils financiers pour favoriser la croissance de nos entreprises.
- Le Plan d'investissement dans le Bâtiment et les Travaux publics qui ne faiblit pas.
- La concertation et un accord cadre d'1 milliard d'euros pour le Plan littoral 21. La "croissance bleue" est lancée.
- Le lancement de la concertation pour le futur Parlement de la Montagne.
- Le lancement de la démarche pour une "Région à énergie positive", qui se concrétise déjà par le dispositif par exemple des éco-chèques, mais qui va également s'amplifier au fil des prochaines semaines.
- L'adoption du Schéma régional du Tourisme et des Loisirs pour entrer dans le Top 10 des destinations européennes.
- Le lancement de la concertation "Occitanie 2040", le nom de notre SRADDET.
- La concertation sur l'eau, avec une démarche prospective et concertée pour préserver les ressources.
Aujourd'hui, je vous propose d'aller plus loin encore.

Les fondations posées, notre grande Région doit maintenant confirmer tout son potentiel parce que les enjeux sont importants. :

- Améliorer le quotidien des habitants d'Occitanie, garantir leur qualité de vie avec des transports durables, des bâtiments mieux isolés, être utile.
- Préparer l'avenir, accompagner les territoires, les filières économiques dans les transitions nécessaires au monde de demain.

Notre motivation est simple : anticiper pour toujours avoir un temps d'avance, parce que le futur se pense dès à présent.

Préparer la Cité des start-up à Toulouse, investir dans la future Cité de l'économie de demain à Montpellier, mettre en œuvre la transition écologique, miser sur l'innovation, c'est penser le futur.

Aider nos agriculteurs et nos viticulteurs, déployer des outils financiers innovants pour nos artisans, nos TPE et PME, innover avec la politique des bourgs-centre, c'est agir dès aujourd'hui.

Cette cohérence, c'est notre force et celle-ci est collective.

Moi, je préfère la force du pack au "premier de cordée" qui est plus dans un positionnement individuel. Rassembler, c'est ma méthode, je n'en changerai pas car elle fait ses preuves chaque jour.

Dans nos orientations budgétaires pour 2018, quatre priorités :

- L'emploi et l'égalité tout d'abord, au cœur des territoires : un service public de l'emploi agile, dynamique, au plus près de nos concitoyens, des entreprises, au cœur des Maisons de la Région, dans chacun des 13 départements. Parce qu'en économie les grands discours ne fonctionnent pas, je préfère le sur-mesure, à partir des bassins de vie et d'emploi. La formation doit également être réfléchie et déployée à partir des besoins des territoires et non venir d'en haut.

Nous connaissons aussi la force émancipatrice de l'éducation, qui est un des leviers de notre développement raisonné.

- Une transition écologique, là aussi qui ne se résume pas à un slogan, mais bien concrète, à vivre au quotidien, avec la poursuite de l'éco-chèque, les appels à projets "énergies renouvelables, coopératives et citoyennes" par exemple, la création de l'Agence régionale de l'énergie et du climat qui sera un outil qui démultipliera les initiatives et les projets. L'Agence régionale de la biodiversité sera elle aussi créée.
- La priorité à toutes les mobilités, qui seront bien sûr réaffirmées, avec la création du Service public régional des transports en 2018, avec des tarifs compétitifs dès le mois de juin, une défense résolue du rail, des trains du quotidien et des grandes vitesses.
- Le lancement également du "Produit en Occitanie", une politique transversale, volontariste qui va consacrer et mettre en avant les richesses régionales, et qui va aussi mettre en avant le travail de celles et de ceux qui participent à leur création. Ce mouvement que nous initions s'appuie sur notre vision d'une Région positive, sûre de ses forces, qui veut donner confiance à tous les acteurs de la société pour continuer à penser, produire, agir et consommer régional.

La défense et la promotion du "Produit en Occitanie" vise à conforter l'activité et l'attractivité de nos entreprises et donc de l'emploi sur tous les territoires, en mettant en exergue l'origine et la qualité des produits, qu'ils soient alimentaires, artisanaux, industriels ou culturels.

Oui, l'Occitanie est en action et je veux la développer en partant de ses racines, de ses atouts.

Dès aujourd'hui, nous poserons un acte concret avec la délibération sur le Plan de valorisation de nos produits de proximité et de qualité dans nos lycées, le Plan Bio, la nouvelle politique d'accompagnement de nos agriculteurs et des agro-filières.

Nous allons lancer une démarche "alimentation Occitanie" de manière large, de manière concertée, de la production à la consommation, en passant par la transformation, la question de l'identité et de la qualité de nos produits, les modes de consommation.

Notre assiette, c'est le reflet du monde. Dans notre assiette, il y a une part de nos emplois d'aujourd'hui et les défis de demain auxquels il faut répondre. Mais aussi le rapport à la terre, la santé, la transmission de valeurs, la justice sociale, le pouvoir d'achat et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'alimentation, parce que nos vies et notre économie sont liées à elle, nous allons en faire une grande cause régionale avec le lancement, en 2018, d'une concertation citoyenne sans précédent en France.

Les habitants de la région doivent être les premiers consommateurs des produits en Occitanie.

Si je suis sûre de nos forces, de notre force, je suis néanmoins inquiète de la volonté de l'État de briser notre élan.

Vous le savez, les signes envoyés par l'État sont négatifs.

Le fameux "pacte de confiance" promis par le Président de la République en juillet, lors de la Conférence nationale des territoires, n'est ni un pacte, ni un contrat et altère gravement la confiance.

D'abord financièrement, avec un premier coup de canif : la coupe des 450 M€ correspondant à une partie de la compensation de la reprise par les Régions des interventions économiques départementales est une vraie difficulté. Pour l'Occitanie, c'est 41,3 M€ de perte.

En 2018, le total des pertes financières pour la Région Occitanie, en incluant la baisse de la DCRTP, s'élève donc à près de 50 M€.

50 M€, c'est plus qu'un lycée, c'est le soutien à des centaines de TPE et de PME, à des milliers d'agriculteurs, des investissements en moins sur les territoires.

Le troisième coup de boutoir aux Régions est porté par les futurs contrats financiers entre l'État et les Collectivités :

- la menace de sanction ou de prélèvement des Collectivités qui n'auraient pas respecté le plafonnement des dépenses de fonctionnement à 1,2%,
- et l'instauration d'un plafond en matière de capacité de désendettement.

À quoi assiste-t-on derrière ces mesures financières prises sans aucune concertation ?

À une recentralisation des pouvoirs et à la mise sous tutelle des Collectivités.

Ce Gouvernement veut visiblement mettre fin à la libre administration des Collectivités inscrite dans la Constitution de notre pays, alors que les Collectivités portent 70% de l'investissement public de notre pays.

Derrière cette politique se cache une véritable idéologie : celle du laisser-faire, de cette croyance que le marché fait tout et organise tout, y compris le développement des territoires.

C'est la fumeuse théorie du ruissellement, à laquelle nous sommes tous priés de croire.

Une publication du FMI montre qu'une hausse du revenu des 20% les plus riches est associée à un déclin de la croissance du PIB à moyen terme. Une récente étude de Natixis démontre de la même manière que la prospérité des plus riches dans les pays de l'OCDE est associée uniquement à une pauvreté accrue et à des inégalités plus fortes de revenus, sans aucune amélioration de la situation générale de l'économie.

Il y a une volonté clairement affichée, un cynisme à nous transformer en sous-traitants de l'État, 35 ans après les grandes lois de décentralisation.

Ce recul en arrière est dangereux. Cette recentralisation va non seulement à contre-courant de l'Histoire, mais encore à contre-courant de l'attente de nos concitoyens et de nos territoires, de leur besoin de protection, de proximité qu'ils expriment chaque jour par le biais de services publics, en proximité et en qualité.

Ce "nouveau monde" n'est malheureusement qu'un mirage.

C'est l'aménagement du territoire vu depuis le 7ème arrondissement de Paris.

C'est l'État confisqué par quelques experts de Bercy qui n'ont jamais franchi le périphérique.

Ce sont des investissements tels le bio, le logement ou les lignes LGV dans notre région, remis en cause car vus par le bout de la lorgnette de petits comptables étriqués.

C'est surtout le choix des puissants, des plus forts, comme on l'a vu pour la réforme de l'ISF, contre celui de la justice sociale avec la baisse de l'APL, la réforme des contrats aidés ou la saignée sur le logement social.

Ajoutons à la suppression de l'ISF, financée par la hausse de la CSG, la mise en place du prélèvement forfaitaire unique sur les revenus du capital, et c'est la progressivité du système français d'imposition qui est mise à mal, alors qu'avec ces mesures, un ménage gagnant moins de 27 000 euros par an paiera proportionnellement plus d'impôt sur le revenu qu'un milliardaire vendant ses actions.

Voilà tous les ingrédients réunis d'un jacobinisme étriqué d'un autre siècle, pensé par des gens qui n'ont pas connu le terrain.

Quand on fait de la politique, on doit penser aux gens, à tous les gens et particulièrement aux "petites gens" qui font la noblesse et la force d'un pays.

(*Applaudissements*)

La France -et nos territoires- ne peut être résumée à un club de puissants qui oublient celles et ceux qui ont besoin de la puissance publique. Celles et ceux dont le seul bien est la République,

c'est-à-dire la puissance publique au service de la liberté de choisir son destin, de l'égalité des droits, de la fraternité avec son prochain ou avec celui qui diffère.

J'ai pu entendre, au plus haut sommet de l'État, qu'il suffisait de vouloir pour trouver un travail, pour vivre dignement … Cela n'est pas vrai !

Et lundi, à l'installation de l'École régionale de la 2ème chance à Onet-le-Château, j'ai pu encore une fois percevoir l'inégalité des chances que peuvent connaître certains d'entre nous, avec un manque de cadre familial, avec une misère affective doublée d'une misère sociale qui interdit d'accéder aux soins de santé les plus élémentaires et qui interdit même à un enfant de rêver.

Un jeune homme a résumé cette deuxième chance : "Je me suis autorisé à me donner une nouvelle chance" … Oui, car dans la vie, parfois, la solitude est telle, l'isolement est si fort que l'on n'ose plus rien, que l'on ne croit plus en rien et surtout plus en soi.

Alors résolument, absolument, je crois que la puissance publique doit être présente, en proximité et non en capillarité, pour permettre à chaque citoyen d'être digne, d'avoir son libre-arbitre, de croire en soi et de croire en l'autre.

Je veux le dire ici, notre projet régional va à l'encontre de cette politique. Il n'est pas bâti au service de quelques-uns, mais du plus grand nombre. Il constitue une réponse immédiate et concrète à une population qui demande que les politiques publiques soient plus justes socialement et efficaces économiquement.

À l'inverse d'une vision comptable et parisienne du territoire français, la Région demande que son rôle soit confirmé au quotidien.

Les moyens de l'autonomie financière doivent être amplifiés ; nous avons fait des propositions en ce sens.

La Région n'a pas besoin d'un État censeur ou d'un État tuteur, mais d'un État partenaire.

C'est cette conviction que portent nombre d'élus locaux : oui, ce qui renforce nos territoires renforce la France et réciproquement. Je crois en la République des territoires, qui renforcera la République française une et indivisible.

Ne comptez pas sur moi pour faire de l'opposition stérile, la posture politicienne ne m'intéresse pas et ne nous grandira pas.

Si j'engage un dialogue constructif et déterminé sur l'ensemble des ressources des Régions, sur l'ensemble des mobilités, c'est parce que je suis convaincue que ces combats sont justes, pour notre région, pour nos concitoyens.

Dans un rapport de négociation, il faut proposer des solutions, c'est ce que nous avons fait afin de parvenir à une collaboration gagnant/gagnant avec l'État.

Alors oui, l'État doit se recentrer sur ses missions régaliennes et la Région se voir pleinement reconnue comme moteur du développement économique, harmonieux et partagé des territoires, et durable ; comme les autres Collectivités doivent être aussi reconnues dans leurs compétences propres.

La Région est la bonne échelle pour investir dans les grandes infrastructures, pour les nouvelles mobilités, pour accompagner des filières économiques qui embauchent et imaginer également les secteurs clés de l'économie de demain, durable et partagée.

La Région est la bonne échelle pour lutter contre le décrochage scolaire, pour une orientation plus performante.

Je suis en particulier convaincue que la Région est la meilleure échelle pour les politiques de l'emploi et de formation, et qu'elle pourrait apporter encore plus d'efficacité dans la lutte contre le chômage.

Cette vision se reflète dans notre vision de la contractualisation avec les territoires.

Je refuse cette idée comme quoi tout viendrait d'en haut. Alors, soyons clairs, au moment où nous subissons un jacobinisme étriqué, je ne veux pas d'un centralisme régional ; c'est le sens de la délibération proposée lors de cette session sur l'accompagnement des territoires ruraux.

Voilà une politique contractuelle digne du XXIème siècle, travaillée avec les acteurs concernés, avec des diagnostics partagés et qui entend, là aussi, faire du sur-mesure, parce qu'aucun territoire ne ressemble à un autre.

La marque de fabrique de cette Région, c'est l'écoute, le dialogue et l'adaptation aux potentiels.

Mesdames et messieurs, chers collègues, vous l'avez compris, l'Occitanie prend sa destinée en main.

Ce que nous réalisons ici a un impact sur nos territoires et la vie quotidienne de nos concitoyens.

Je le mesure à chaque rencontre sur le terrain avec les habitants, les Maires, les porteurs de projets, les associations, les chefs d'entreprises.

L'action de la Région est primordiale et elle ne peut se résumer simplement à un pôle de résistance par rapport à ce qui se décide à Paris ou pire, se substituer aux manquements du Gouvernement. Elle doit construire une voie de développement spécifique à bien des égards.

C'est le sens, entre autres, de notre combat pour les deux lignes LGV et les trains du quotidien ; ces trains du quotidien qui sont absolument nécessaires et qu'il ne faut pas opposer à la grande vitesse.

Après le 4 octobre, nous aurons une nouvelle étape le 29 novembre prochain à Perpignan.

Bien sûr, avec les mobilités, il s'agit de l'égalité entre les territoires, il s'agit également de l'engagement de l'État.

Mais la mobilisation forte sur ce sujet de l'ensemble de la société, du monde économique, culturel, sportif, témoigne d'une volonté collective de prendre notre destin en main.

De dire haut et fort que notre région, par sa place, par son histoire, par sa géographie, compte et va encore plus compter demain.

D'affirmer sereinement, comme je le dis dans une récente tribune dans le "Journal du Dimanche" : Oui, l'État c'est nous. Oui, ce pays c'est aussi nous ! Au "je" politique actuel, je choisis le "nous", durablement et passionnément !

C'est pourquoi le débat qui s'engage aujourd'hui est crucial. Il prépare notre budget d'intervention pour 2018 qui confirme nos ambitions, que nous voterons fin décembre.

Je remercie l'ensemble de nos collaborateurs. Je suis pleinement consciente de la qualité de leur travail et je sais que sans eux, notre Région serait moins forte.

Merci également à l'ensemble des conseillers régionaux pour participer avec responsabilité au travail collectif et pour débattre dans le respect des avis de chacun.

Je vous remercie et vous souhaite une bonne Assemblée plénière.

(*Applaudissements*)

Tout d'abord, je souhaite une bienvenue toute particulière à Jean-Noël BADENAS qui nous rejoint … (*Applaudissements*) suite à la démission de Muriel RESSIGUIER qui n'a pas souhaité cumuler les mandats de Conseillère régionale et de Députée.

Quelques mots de présentation de Jean-Noël BADENAS qui rentre donc officiellement aujourd'hui dans notre Assemblée.

Professionnellement, il a occupé différentes fonctions, que ce soit au sein d'une entreprise de télécom, en tant que conducteur de travaux ou, par la suite, comme viticulteur, perpétuant ainsi une tradition familiale.

Il est aussi un homme d'engagements. D'abord dans le monde associatif, puis dans la vie publique. Elu Adjoint au Maire de Puisserguier en 1995, il devient Président de la Communauté de communes "Entre Lirou et Canal du Midi" en 1998. Réélu Conseiller municipal en 2001, il devient Conseiller général en 2004, jusqu'en 2015, et Maire de Puisserguier en 2008. Depuis mars 2014, il est toujours Maire de Puisserguier et Président de la Communauté de communes "Sud Hérault".

Donc bienvenue parmi nous, Jean-Noël et bon travail collectif !

Composition des groupes

Je vous informe que :

- le groupe FN-RBM est désormais présidé par Julien SANCHEZ, depuis le 16 septembre dernier … (*Applaudissements*) suite à la prise de fonction de Madame JAMET comme Députée européenne,
- et le groupe PRG est dorénavant co-présidé par Sylvia PINEL et Didier CODORNIOU … (*Applaudissements*)

Adoption de l'ordre du jour

La Conférence des Présidents de groupes, réunie jeudi dernier, a évoqué l'ordre de passage des rapports, les modules, les temps de parole et il vous est donc proposé d'examiner le rapport 7 avant le rapport 6.

Nous avons, en Conférence des Présidents, défini 4 modules :

- un 1er module "Information - Finances", qui sera suivi de la pause déjeuner,
- au retour de la pause déjeuner, l'examen des points d'actualité,
- un 2ème module "Santé - Alimentation", avec 4 rapports,

- la Convention de partenariat avec la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie,
- un 3ème module "Ingénierie des territoires ruraux",
- un 4ème module "Mission d'Information et d'Evaluation sur l'union de nos Régions",
- puis le déroulé de l'ensemble des rapports restants.

Soit un total de temps d'expression des groupes et des non-inscrits de 5 heures, auquel s'ajoutent les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, aux vœux et aux questions orales, estimés à 2 heures supplémentaires, donc un total de 7 heures.

Ont été déposés :

→ 4 points d'actualités,

→ 10 vœux,

→ 4 questions orales,

→ et 13 amendements.

Je précise pour la bonne compréhension de chacun que les amendements sont numérotés dans l'ordre de dépôt au Service des Assemblées, quel que soit le rapport sur lequel ils portent, donc ne vous étonnez pas que dans les numéros des amendements, il n'y ait parfois pas de continuité.

D'autre part, l'avis du CESER sur le rapport 3 a également été déposé sur table.

Y a-t-il des questions sur l'ordre du jour arrêté en Conférence des Présidents ?... Non.

Je vous remercie et vous propose donc de l'adopter.

Nous allons ouvrir le vote. Je vous rappelle que vous devez, sur la "calculette", appuyer sur : 1A "Pour", 2B "Contre", 3C "Abstention", 4D "Ne prend pas part au vote", puis valider avec le bouton vert et si vous avez fait une erreur, corriger avec le bouton rouge.

Le scrutin est ouvert pour l'adoption de l'ordre du jour … (*Vote électronique*)

Tout le monde a-t-il voté ?... Le vote est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 113 (SRC : 48, PRG : 16, NMeC : 25, FN : 1 -COLLARD-, UEDC : 21, NI : 2)
- Contre : 1 (FN : 1 -TEZENAS DU MONTCEL-)
- Abstention : 37 (FN : 37).

L'ordre du jour est **adopté**, je vous remercie.

Nous allons débuter l'examen des rapports du **1er Module "Information / Finances"** et je demande à Madame Claire FITA, Présidente de la Commission des Finances, de me rejoindre à la tribune pour nous présenter les rapports 1, 3, 4 et 5. Ensuite, Madame LANGEVINE présentera la partie "Développement durable" du rapport 1 et Madame BAKIRI, Présidente de la Commission sectorielle concernée, présentera le rapport 2.

Je vous précise que sur ce module, nous avons cinq amendements puisque sept avaient été déposés, mais deux ont été retirés.

Madame FITA, je vous laisse la parole ...

2017/AP-NOV/01 - Rapport pour information : Rapport d'activité et de développement durable de la Région Occitanie - Année 2016

2017/AP-NOV/03 - Débat sur les Orientations budgétaires 2018

2017/AP-NOV/04 - Décision reconduisant pour 2018 le montant de la majoration du taux de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques en application de l'article 265 A bis du Code des Douanes

2017/AP-NOV/05 - Décision modificative n°2 du Budget 2017

Mme FITA

Je vous remercie.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Me revient la tâche de vous présenter quatre rapports. Je vais essayer d'être synthétique et efficace, en sachant que pour ce qui est du 1er rapport, le Rapport d'activité et de développement durable de la Région sur l'exercice 2016, je passerai ensuite la parole à Madame LANGEVINE qui complètera mes propos.

Sur ce 1er rapport, vous rappeler que nous avons l'obligation réglementaire de proposer deux rapports : un rapport d'activité et un rapport de développement durable ; cela a été un choix politique de notre Présidente de n'en faire qu'un seul qui affirme le fait que le développement durable est bien entendu au cœur de l'ensemble de nos politiques régionales, mais Madame LANGEVINE y reviendra.

Je me permettrai d'insister sur deux points quant à ce rapport, tout d'abord qu'il est la démonstration que cette année 2016 n'a pas été une "année blanche", sont bien sûr présentes l'ensemble des politiques qui ont été développées sur cette année 2016 ; et je voudrais insister aussi sur le fait que l'organisation de la Collectivité, qui a été un chantier important sur cette première année à la suite de la fusion, a véritablement été au service de nos objectifs politiques, je ne prendrai qu'un seul exemple : nous avons voulu faire de l'investissement une priorité et notamment dans nos lycées, qui est une compétence importante, d'où la création d'une Direction de la Maîtrise d'ouvrage éducative. Ce n'est qu'un exemple, mais qui démontre que l'organisation de la Collectivité est essentielle pour la mise en œuvre de nos objectifs politiques.

Je passerai tout de suite au 3ème rapport relatif au Débat d'orientations budgétaires.

Madame la Présidente ayant développé, dans son discours introductifs, les quatre grands chantiers, je me permettrai de rester sur quelques éléments financiers, quelques données.

D'abord, faire un petit retour en arrière sur notre situation financière actuelle, donc celle issue du Compte administratif 2016, vous rappeler que nous sommes la Région qui investit le plus en France et que c'est un objectif que nous continuons bien entendu de poursuivre.

Une stratégie financière résolument orientée vers l'investissement dès 2016, nous l'avons réaffirmé en 2017 et nous souhaitons absolument le poursuivre sur 2018 avec, vous l'avez lu dans le document qui vous a été transmis, des objectifs concrets que nous nous donnons, notamment une capacité d'autofinancement avoisinant les 400 M€ et une capacité de désendettement -qui est un indicateur que nous évoquons souvent- inférieure à 7 ans d'ici la fin du mandat.

Mais le contexte 2018 est marqué par des évolutions fortes, que Madame la Présidente a aussi évoquées, dans le cadre de ce projet de loi de finances, avec des contrats financiers qui vont nous être proposés à nous, Région Occitanie, mais aussi à l'ensemble des 300 plus grandes Collectivités et deux éléments importants seront contenus dans ces contrats financiers, bien qu'encore nous n'ayons pas tous les détails :

- une limitation des dépenses de fonctionnement à 1,2%, donc un chiffre très bas,
- et une réduction régulière du besoin de financement,

en sachant que de nouvelles règles prudentielles seront aussi énoncées, notamment sur la capacité de désendettement.

Les conséquences du non-respect éventuel de ces indicateurs seraient une baisse de nos recettes sur l'exercice suivant, donc sur 2019 par rapport à ces contrats financiers.

Mais dès 2018, cette loi de finances a des conséquences sur nos recettes régionales, notamment deux conséquences importantes :

- d'abord la disparition du fonds de développement économique qui nous avait été octroyé dès 2017 ; sur notre budget 2017, cela représente une recette de 41 M€, que nous allons donc perdre en 2018, alors que c'était un engagement sur la durée totale de l'exercice de cette compétence,
- et, autre conséquence négative sur nos recettes, une baisse de notre DCRTP, sigle barbare qui signifie "Dotation de compensation de la réforme de la Taxe professionnelle", dont la Région Occitanie est particulièrement bénéficiaire. Vous savez qu'à l'occasion de cette réforme de la Taxe professionnelle, suite à des pertes de recettes différenciées selon les Collectivités, ces dotations de compensation ont été créées par l'État et deux Régions en France étaient bénéficiaires et particulièrement bénéficiaires de cette DCRTP : les Hauts-de-France et la Région Occitanie.

Pour la Région Occitanie cela va signifier en 2018 une baisse de presque 8 M€.

Donc sur les recettes 2018, une baisse de près de 50 M€.

Mais vous l'avez noté, la DGF est quand même bien transformée en part de TVA, comme cela avait été évoqué par le précédent Gouvernement.

Donc bien entendu que sur nos prospectives financières, cela a eu des conséquences fortes.

Nous avions déjà parlé de la situation, en fait de la trajectoire fragile des Régions et bien entendu, nos marges de manœuvre et notamment nos marges d'épargne sont dégradées, cette dégradation étant amplifiée par les décisions du Gouvernement.

Donc conscients de cette forte évolution du contexte pour l'exercice 2018, dans ce débat d'orientations budgétaires il vous est proposé de conserver notre stratégie résolument orientée vers l'investissement, au service des quatre grands chantiers énoncés par la Présidente :

→ une action territoriale déterminée, au service de l'emploi et de l'égalité des citoyens,

→ la transition écologique concrète au quotidien,

→ le service public régional de transport pour favoriser toutes les mobilités,

→ et enfin le "Produit en Occitanie" pour préserver, soutenir et promouvoir nos cultures, nos savoir-faire et nos innovations.

Le 4ème rapport concerne le tarif régional de la TICPE : je n'irai pas beaucoup plus dans le détail de ce rapport dans lequel nous vous proposons, par rapport à l'année 2017, une stabilité de ces tarifs pour l'exercice 2018.

Enfin, le 5ème rapport vous présente la 2ème Décision budgétaire modificative pour l'exercice 2017 : 42 M€ en crédits de paiement. Au-delà des ajustements classiques nécessaires en cours d'exercice, je voudrais revenir sur quatre types de mesures qui sont contenus dans cette Décision budgétaire modificative et qui traduisent véritablement nos politiques régionales :

→ d'abord la formation, avec les aides aux étudiants pour les formations sanitaires et sociales,

→ deuxième grand type de mesures autour du développement économique, avec des crédits supplémentaires pour l'élevage, pour les entreprises agro-alimentaires et plusieurs gros projets structurés du développement économique sont aussi financés dans cette DM,

→ troisième type de mesures autour des transports, avec les EGRIM qui sont budgétisés dans cette Décision budgétaire modificative,

→ et enfin, sur la transition énergétique, près de 6 M€ de crédits supplémentaires pour l'éco-chèque, proposition qui fonctionne extrêmement bien sur l'ensemble de notre territoire régional.

Voilà quelques éléments de cette 2ème Décision budgétaire modificative.

Bien entendu, je répondrai ensuite à l'ensemble de vos questions.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame FITA.

Madame LANGEVINE, Madame la Vice-présidente, si vous voulez bien présenter la partie "Développement durable" du 1er rapport ...

Mme LANGEVINE

Merci Madame la Présidente.

Bonjour à toutes et tous.

Dans trois jours s'ouvrira la COP 23 à Bonn, dans un contexte très préoccupant puisqu'il est désormais établi que nous ne pourrons pas contenir la hausse de la température à 2° en 2100 et donc limiter le réchauffement climatique.

L'année 2016 a malheureusement battu tous les records de chaleur, la concentration du CO2 dans l'atmosphère n'a jamais atteint ce seuil depuis 800 000 ans. Une étude scientifique très récente, parue la semaine dernière, vient d'établir que 75% des insectes ont disparu en 27 ans, avec des conséquences très inquiétantes sur l'écosystème et la chaîne alimentaire.

Ici, en Occitanie, l'eau manque cruellement et nous n'avions jamais observé une sécheresse d'une telle durée depuis les années 50, en particulier dans le Gard.

Il me faudrait donc plus de 2 minutes pour lister les vulnérabilités de nos territoires, de la population et aussi de nombreux secteurs d'activité qui vont être impactés par ce réchauffement climatique.

Vous l'appréhendez, c'est un défi angoissant si l'on ne fait rien, mais cela devient un défi passionnant si l'on agit. C'est pourquoi la question de la soutenabilité des politiques publiques est aujourd'hui cruciale, comme en témoigne la nouvelle formule du rapport annuel de développement durable et le rapport d'activité ainsi fusionnés.

Vous avez pu identifier les actions emblématiques dans les encadrés verts, comme :

- → la structuration de l'offre de tourisme de nature des Parcs naturels,
- → les 73 actions d'éducation à l'environnement soutenues en 2016,
- → l'appel à projets Economie circulaire,
- → l'appel à projets Lutter contre la discrimination handicap,
- → la livraison des deux premiers lycées à énergie positive à Lézignan et Villefranche-de-Lauragais,
- → ou encore le développement de la filière hydrogène.

Mais au-delà de la nécessaire exemplarité, qui est très importante, nous avons enclenché en seulement une année une dynamique irréversible, en marquant du sceau de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique nos politiques sectorielles.

La trajectoire "Région à énergie positive", la trajectoire "Zéro déchet, zéro gaspillage" articulée au Plan régional déchets, la transition de notre modèle industriel vers une économie plus circulaire, sobre en ressources, la mutation de notre modèle agricole, l'éco-conditionnalité des aides aux entreprises, la concertation "H2O 2030" sont des choix responsables et courageux qui doivent mobiliser notre intelligence collective.

Le temps de l'incantation est derrière nous.

Avancer dans l'action est la marque de notre Majorité régionale, comme en témoignent les grands chantiers tracés par Madame la Présidente dans son discours introductif.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame la Vice-présidente.

La parole est à Madame BAKIRI, Présidente de la Commission Égalité femmes-hommes.

2017/AP-NOV/02 - Rapport annuel de la Région Occitanie sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes

Mme BAKIRI

Merci Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Je vais vous présenter le premier rapport sur la situation de la Collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Cet exercice s'impose désormais à toutes les Collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants, conformément à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Ce rapport a été transmis via les KBox il y a deux semaines et vous a été remis ce matin sur table dans sa version illustrée.

Il présente la situation en matière d'égalité, aussi bien dans le fonctionnement de la Collectivité régionale qu'au travers des politiques qu'elle a menées sur son territoire en 2016.

En Occitanie, nous sommes en avance sur ces sujets, car les deux anciennes Régions n'ont pas attendu ces obligations pour mettre en place une politique volontariste en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, et en matière de droits des femmes.

Je souhaite remercier mes collègues Nadia PELLEFIGUE et Nelly FRONTANAU pour le travail qu'elles ont su mener sous les mandatures précédentes en Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, car c'est en partie grâce à ce travail que nous avons bâti notre stratégie et notre feuille de route.

Dès le début de cette mandature, la Présidente Carole DELGA a fait le choix de renforcer la dimension "Égalité" dans toutes ses politiques, tout d'abord en créant une Commission "Égalité femmes-hommes", c'est une première en France ; nous sommes en effet la seule Région à bénéficier d'une telle Commission dédiée, que j'ai l'honneur de présider.

Que peut-on dire de la situation en Occitanie ? Au dernier recensement, 52% des femmes et 48% des hommes y vivent. Le taux d'activité parmi les 25-54 ans est inférieur chez les femmes de 7,3 points à celui des hommes. Les femmes salariées perçoivent 81% du salaire des hommes, à compétences et fonctions équivalentes. Les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à créer leur entreprise. Autant de constats qui ne peuvent que nous interpeller au regard des compétences régionales. Dans le rapport, vous trouverez d'autres éléments de constat.

Alors, que faire ? La Commission Égalité femmes-hommes s'est donnée comme objectif d'agir pour passer d'une égalité de papier à une égalité des faits, en participant activement à favoriser, à

promouvoir, à sensibiliser, à informer sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes sur l'ensemble de notre territoire d'Occitanie.

Dans ce combat, les Institutions et les élu·e·s se doivent de montrer l'exemple.

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a décidé d'intégrer la dimension "Égalité" dans l'ensemble de ses politiques et nous progressons chaque jour pour devenir une Institution exemplaire. Ce rapport qui vous est soumis en témoigne.

Quelques éléments concernant l'année 2016, comme par exemple :

→ Le lancement du nouveau dispositif "Génération Égalité" le 8 mars 2017, qui vise notre public prioritaire, la jeunesse : les lycées, les élèves des CFA et des Écoles régionales de la 2ème chance. Ce sont plus de 700 séances qui se sont tenues pour sensibiliser ces jeunes sur les enjeux, les stéréotypes, le respect mutuel, le droit à toutes et à tous à une égale orientation professionnelle.

→ Le soutien à des projets innovants, au travers d'un appel à projets dédié pour notamment favoriser l'égalité professionnelle et lutter contre les violences sexistes. 35 projets ont été subventionnés en 2016.

→ Les actions en faveur de la mixité des filières et des métiers, ou bien la promotion de l'égalité professionnelle au cœur des entreprises, en travaillant notamment avec les branches du numérique, de la logistique et de la rénovation de l'habitat.

→ Enfin, la participation à la mobilisation pour la Journée internationale des droits des femmes. En 2016, l'événement "*Elles sont le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées*" a permis de mettre en lumière 15 femmes aux parcours professionnels remarquables, des "performeuses", des combattantes et des créatives.

Être capable d'accorder nos discours et nos valeurs avec nos actes, c'est aussi aller vers toujours plus d'exemplarité régionale en interne, par exemple :

→ par l'élaboration, puis la diffusion à l'ensemble des agents d'un guide de bonnes pratiques pour éviter dans la communication, écrite et orale, de véhiculer involontairement des stéréotypes qui contribuent à maintenir ces inégalités,

→ par la féminisation des termes dans le Règlement intérieur et ce afin de ne pas rendre invisible la moitié des personnes concernées

→ par l'intégration aussi de la dimension "Égalité" dans le Schéma régional de développement économique et plus particulièrement dans l'éco-conditionnalité des aides.

La Délégation à l'Égalité femmes-hommes de la Région joue un rôle essentiel en la matière ; je tiens à le souligner ici et à remercier, d'une part les élu·e·s de la Commission 16, et d'autre part tous les agents de la Direction des Solidarités et de l'Égalité.

Hasard de l'actualité, la présentation de ce rapport intervient au moment où plusieurs affaires scandaleuses alimentent le débat public depuis quelques semaines ; je veux bien sûr parler des affaires Weinstein, Rozon et Ramadan. Des scandales aux conséquences et répercussions

planétaires nombreuses, tant leur évocation sont comme un écho au silence contraint de nombreuses femmes pendant des décennies face aux humiliations, au harcèlement et aux violences de tous ordres.

Exclusions, violences, ce rapport Égalité femmes-hommes de la Région Occitanie est aussi l'occasion pour moi de rappeler malheureusement un fait : aujourd'hui encore, en France, 1 femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son conjoint et près d'1,5 million de femmes sont victimes de violences conjugales chaque année ; un phénomène qui touche toutes les catégories sociales. Les hommes sont également touchés, bien sûr, mais 10 fois moins.

On estime aussi que 230 femmes sont victimes de viol chaque jour et 20% des femmes sont harcelées sur leur lieu de travail. Ces agressions physiques engendrent des plaies tenaces, des incapacités de travail et la parole reste emprisonnée par la violence des coups. À la violence physique se joint la violence psychologique.

Bien évidemment, la Présidente Carole DELGA et la Région Occitanie s'associeront à la Journée internationale de lutte contre toutes formes de violences faites aux femmes le 25 novembre prochain.

Révéler les actes subis est une première étape essentielle dans la reconstruction des victimes. Rappeler les limites dans lesquelles la parole et tout acte humain doivent rester, c'est-à-dire le respect de l'autre et donc de la loi censée protéger les personnes, c'est aussi un des axes des séances de sensibilisation dans les lycées au travers du dispositif "Génération Égalité".

Madame la Présidente, chères et chers collègues, voilà ce que je souhaitais évoquer aujourd'hui au sujet de notre premier rapport de situation en matière d'égalité.

Et comme nous sommes aujourd'hui le 3 novembre, sachez que les femmes, en raison des inégalités salariales -en moyenne 25%- travailleront gratuitement à partir de tout à l'heure, 11h44 … L'année dernière, c'était 4 jours plus tard !

Pour aller encore plus loin, vous avez proposé, Madame la Présidente, de faire de l'élaboration du 1er Plan d'actions régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2017-2021 en faveur de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, une priorité régionale de votre mandat et j'aurai le plaisir de vous le présenter lors de la prochaine Assemblée plénière du 21 décembre.

Ce Plan, qui déclinera des actions concrètes pour répondre aux enjeux et objectifs, illustrera pleinement cette poursuite de la preuve par les actes.

Notre action est essentielle, pour les femmes bien évidemment, mais aussi pour la légitimité, la crédibilité de l'action publique.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Nous allons à présent ouvrir la discussion et le premier intervenant est Didier CODORNIOU pour le groupe Radical de Gauche.

Monsieur CODORNIOU, s'il vous plaît ... (*Applaudissements*)

M. CODORNIOU

Madame la Présidente,

Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée,

Mesdames et messieurs les Conseillers régionaux,

Chères et chers collègues,

Georges FRÊCHE disait que son seul maître était le suffrage universel et il avait raison, n'en déplaise à certains. Nous avons été choisis, élus démocratiquement par la voie des urnes en fin d'année 2015, nous avons été désignés par rapport à un programme, une idéologie.

Ce programme, mes chers collègues, que j'ai ici avec moi, trace avec précision la route que nous avons choisi de prendre ensemble, nous élus de la Majorité, à vos côtés Madame la Présidente.

Il développe ce que l'on appelle des engagements de campagne, que l'on retrouve bien sûr dans le DOB, qui seront tenus et respectés.

Dans ce document, il est écrit que la Région se donne pour objectif de soutenir l'éducation et la jeunesse à travers la construction de 10 nouveaux lycées d'ici 2020, de fournir un ordinateur, une tablette à tous les lycéens et apprentis, de proposer une Carte Jeune, de construire ou de rénover les logements étudiants partout sur le territoire. Les orientations budgétaires confirment cet engagement.

Il est écrit aussi que la Région luttera contre la désertification médicale en soutenant la création de Maisons de santé et de Centres de santé, grâce aux fonds européens notamment. Les orientations budgétaires confirment cette promesse.

On peut lire encore que la Région permettra à chacun d'accéder à l'information, à l'orientation professionnelle sur tout le territoire, de bénéficier d'une garantie formation, qualifiante ou diplômante et que la Région soutiendra la création de 8 000 places supplémentaires en apprentissage.

Là encore, les orientations budgétaires confirment ces engagements.

Il est stipulé, toujours dans le programme, que la Région soutiendra les petites et moyennes entreprises, la coopération entre les laboratoires de recherche et les entreprises dans les secteurs de pointe, soutiendra le tourisme quatre saisons, favorisera la reprise du bâtiment en développant notamment l'éco-chèque et les prêts pour les travaux d'économie d'énergie, accompagnera la modernisation des entreprises, créera des fonds d'investissements régionaux, continuera de créer

des parcs d'activités et plateformes logistiques. Tout cela est confirmé par nos orientations budgétaires et par nos actions.

Les Maisons de Région, le soutien aux transports pour les usagers et les acteurs logistiques, l'accompagnement des agriculteurs sont bien sûr aussi dans ce programme.

La Région à énergie positive en 2050, orientation très forte, c'est également dans le programme, grâce au développement -entre autres- de la production des énergies renouvelables, mais nous en reparlerons tout à l'heure.

Le Plan Littoral 21, qui a été signé par le Premier Ministre et vous, Madame la Présidente, par lequel nous investissons dans les infrastructures portuaires, maritimes et touristiques, c'est lancé !

Le soutien aux filières nautiques, la plaisance, la pêche, la conchyliculture, la croissance bleue, c'est opérationnel !

Nous nous sommes également engagés à consacrer près de 3% du budget annuel pour la Culture, soutenir nos langues régionales et les actions culturelles pour tous. Les orientations budgétaires en attestent.

Nous avons dit aussi que nous soutiendrions le sport dans son ensemble ; que ce soit un loisir, un sport adapté, pour le handisport, que l'on soit amateur, professionnel, le sport doit être accessible pour tous et perfectionné pour nos grands clubs sportifs, ambassadeurs de la Région.

Notre Région, terre d'accueil historique, est attachée à des valeurs humanistes, de solidarité, de justice et d'ouverture qui se retrouvent dans ces projets de territoire à vocation économique et sociale.

Le message que nous souhaitons faire passer par ces orientations budgétaires est concret : préparer l'avenir à court, moyen et long termes, proposer un engouement digne de notre Histoire et de notre territoire, concerter les acteurs majeurs de chaque compétence pour réaliser le maximum de nos possibilités, générer une dynamique économique afin de créer une synergie positive.

Malgré la baisse des dotations, nous assurons notre rôle de chef de file sur le développement économique. Ainsi, près de 6 milliards d'euros seront investis dans la région durant la mandature, tout en préservant l'autofinancement brut et notre capacité de désendettement.

Quelques exemples viennent nourrir notre réflexion et nos engagements : 320 M€ d'investissement en faveur de la jeunesse, 175 M€ pour les transports.

L'Occitanie est la Région qui investit le plus en euros par habitant, largement au-dessus de la moyenne. C'est une volonté politique affirmée de notre Présidente.

Nous sommes conscients qu'il faudra préserver l'autofinancement brut à un niveau supérieur à 400 M€, ainsi que le maintien d'une capacité de désendettement inférieure à 7 ans.

Dans ce rapport, nous constatons clairement qu'aucun territoire n'est oublié ou délaissé, cela prouve que l'égalité des territoires et des citoyens est garantie ; le groupe des Radicaux de Gauche y est très attaché.

Je pense objectivement que nous avons pris la mesure des compétences qui composent la Région Occitanie, en étant à la fois ambitieux et raisonnables. Nous attendons sereinement le Compte administratif 2017 et le Budget 2018.

Les prévisions et conclusions de ce rapport nous montrent que les finances régionales sont maîtrisées, il n'y a pas d'aléa, nous reposons sur un conditionnement des dépenses publiques et sur des investissements pensés et réfléchis, dans le cadre de PPI.

La perspective sur l'évolution de la dette doit nous permettre de prendre conscience de nos possibilités effectives. Il va falloir innover, travailler, expérimenter et bien sûr proposer.

Comme je le disais précédemment, nous assumons notre rôle, nous sommes là pour cela.

Être aux responsabilités, c'est anticiper et trouver des solutions.

L'annonce du Chef du Gouvernement de ne pas renouveler l'enveloppe du fonds de soutien exceptionnel qui nous était destinée, additionnée à la baisse des dotations nous heurtent.

Nous attendrons donc de voir comment les promesses du Premier Ministre pour 2018 viendront compenser les pertes ... (*Apartés sonores*)

D'autant plus que l'économie française retrouve une forte croissance, enregistrant un 4ème trimestre en hausse, phénomène inédit depuis 2011, où la politique menée par l'ancien Président François HOLLANDE eut un effet incontestable, dans un contexte international porteur.

Je peux vous garantir que l'Exécutif auquel j'appartiens donne pleinement de sa personne et de son collectif, chacun dans son domaine évolue au service de l'intérêt général et donc, bien sûr, de l'intérêt de nos concitoyens.

Notre Région est citée en exemple du point de vue social et sociétal, soyons-en les dignes représentants.

En conclusion, les Radicaux sont en phase avec ce rapport car il est sincère en tous points : sincère au regard de ce que nous avions promis, sincère en faveur de l'égalité des territoires, loyal envers nos concitoyens, juste pour nos générations futures, efficace en rapport des baisses de dotations et souligne notre détermination … (*Marteau*), nos ambitions et plus que jamais notre optimisme !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur CODORNIOU.

Je rappelle que lors des interventions, il n'y a pas à avoir de commentaires, donc merci Monsieur CRENNE de respecter les intervenants.

M. CRENNE

Quand vous arrêterez d'arracher des micros, je les respecterai … (*Exclamations*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur CRENNE, vous n'avez pas la parole ! Je vous rappelle juste le Règlement que tout le monde respecte, à part vous. La parole est à Madame Sophie BLANC pour 5 minutes ...

Mme BLANC

Madame la Présidente, je vous remercie.

Voici donc un rapport sur la situation en matière d'égalité hommes-femmes de la Région Occitanie pour l'année 2016. Nous ne vous cacherons pas que nous sommes déçus à la lecture de celui-ci. Pourquoi ? Parce que ce rapport fait un énième état des lieux des actions qu'il faut mener.

La Région fait de l'égalité une de ses priorités, c'est bien, mais que s'est-il donc passé depuis la signature de la Charte européenne pour l'égalité dans la vie locale signée en 2007 ?

Vous dites renouveler ici vos engagements pour amplifier vos actions, passer d'une égalité de droit à une égalité réelle, mais c'est utopique et d'ailleurs, depuis 2007, vous n'y êtes pas arrivés.

Ce rapport illustre l'action menée en 2016, c'est bien, mais ce que nous voudrions c'est le bilan de l'année 2016 aujourd'hui, en 2017. C'est le résultat que nous attendons et que nous voulons.

Quand on investit 550 000 €, on est en droit d'attendre un résultat à la hauteur de cet investissement.

Alors, vous nous parlez de plusieurs choses : le dispositif "Génération Égalité", le soutien de projets innovants, la lutte contre les stéréotypes, faire des jeux de rôle, des vidéos, la création d'un observatoire, etc. C'est bien, mais à quoi ça sert tout cela ? Cela donne quoi au final ?

N'a-t-on pas déjà des statistiques, des rapports, des analyses, des commentaires de femmes, des articles, des avis de chefs d'entreprises, de salariées, de maires, et surtout n'a-t-on pas déjà des rapports de l'INSEE qui nous disent tout cela ? Depuis des lustres on a ces rapports et qui constatent quoi ? Finalement, toujours la même chose : l'inégalité toujours présente, toujours criante et toujours réelle.

Alors, ne croyez-vous pas qu'il nous faudrait arrêter de prendre ces engagements, qui sont très beaux sur le papier, qui font de l'effet, ou qu'il faudrait s'y prendre différemment, qu'il faudrait agir autrement puisque nous sommes toujours sur un échec total de ces politiques menées jusqu'à présent ? Et pour preuve, une étude menée par l'INSEE il y a moins d'un mois -relatée dans le journal l'Indépendant du mois dernier- constate même que les inégalités s'amplifient dans la région Occitanie.

Sortons de ces analyses mille fois relayées, de ces constats, de ces évidences : les postes d'ingénieurs sont occupés par les hommes, les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes, etc. … On le sait par cœur tout cela ! Attaquons-nous aux vrais problèmes parce que les femmes de notre génération n'attendent que cela.

Pourquoi sommes-nous payées 20% de moins que les hommes ? Et l'écart va même en s'accentuant avec l'âge. En Occitanie, selon l'INSEE, les femmes sont payées 8,5% de moins de

l'heure que les hommes. Tous les 5 novembre en Occitanie -cela a été rappelé tout à l'heure-, les femmes sont appelées effectivement à se mettre en grève. Pourquoi ? Eh bien parce qu'elles travaillent pour rien jusqu'à la fin de l'année … Alors, quand allons-nous bousculer plus que les consciences ? Assez de ces constats stériles, de ces états des lieux !

Et ce rapport ne fera pas davantage avancer la cause des femmes ; ce ne sont que des actions de communication, ce n'est que de la propagande régionale et ce n'est que du papier.

Si le droit des femmes recule dans notre pays, c'est parce que nous devons régler d'autres problèmes que sont le communautarisme … (*Apartés - Rires*) Je pensais qu'il ne fallait pas parler pendant les interventions !

Nous devons rappeler que les politiques menées jusqu'ici ont contraint les femmes à adapter leurs tenues vestimentaires.

Rappeler que l'islamisme radical ne considère pas que la femme soit l'égal de l'homme … (*Applaudissements*)

Rappeler que le respect de la femme doit être appris, que la femme est libre de se vêtir comme elle le souhaite, partout où elle va et qu'elle ne doit pas se faire siffler, et que nous ne devons jamais transiger là-dessus. C'est cela qui devrait tous nous indigner et de tous bords politiques !

Alors, nous devons agir contre la précarisation des femmes et arrêter d'en faire des statistiques. Nous devons lutter contre les comportements sexistes, lutter pour l'égalité salariale : à travail égal, salaire égal, c'est quand même la moindre des choses ! La prostitution des jeunes, les femmes pauvres, les violences faites aux femmes, revaloriser le travail à temps partiel et refuser les programmes qui visent à faire travailler ou étudier les femmes dans des secteurs particuliers, parce que chaque féminisation d'un secteur s'accompagne d'une diminution du salaire moyen ; c'est comme ça, c'est constaté.

Le Front National est donc à l'opposé de ce que vous préconisez.

L'intérêt de ce rapport ne se mesurera qu'à long terme, Madame la Présidente, lorsque l'on pourra évaluer l'impact de l'action régionale et croyez bien que je reprendrai la parole l'an prochain pour vérifier l'avancée des droits des femmes dans le rapport annuel 2017 qui, j'en émets le doute, ressemblera à mon avis en tous points à celui de 2016.

J'espère que nous cesserons de mettre des pansements sur cette inégalité qui reste une plaie pour nous, les femmes de notre génération. Vous devez vous attaquer aux véritables causes des discriminations faites aux femmes. Vous avez le pouvoir, alors faites-le !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur Hussein BOURGI pour le groupe SRC, pour 8 minutes.

M. BOURGI

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Je viens d'entendre un véritable réquisitoire sur l'action entreprise par la Région et les bras m'en tombent, parce qu'il suffit d'aller sur le terrain, dans les lycées de la région en particulier, pour se rendre compte combien les actions que nous accompagnons, que nous soutenons, portent leurs effets et naturellement, dans quelques années, lorsque les études seront faites et que nous aurons le recul nécessaire, nous pourrons mesurer avec pertinence les avancées obtenues.

L'oratrice précédente nous dit que l'objectif d'égalité réelle serait utopique. Alors Madame, chère collègue, pour ma part et pour la Majorité régionale, ici nous avons toujours préféré l'utopie au renoncement et à la résignation ! (*Applaudissements*)

Madame la Présidente, comme chaque année il nous appartient de remplir une obligation légale en examinant le rapport de notre Collectivité en matière de développement durable.

Souvent l'examen d'un rapport d'activités, étudié avec un an de décalage, peut paraître daté.

Pour celui-là il n'en est rien car il en ressort de nombreux schémas et dispositifs qui constituent la base de l'action régionale d'aujourd'hui et de demain.

Ce rapport me donne l'occasion de mettre en exergue le travail accompli depuis la fusion entre les deux Régions préexistantes. Ces schémas pluriels sont d'une certaine façon le fil conducteur, la feuille de route et la boussole qui sont désormais les nôtres en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

L'année 2016 correspondait à un double défi : l'union de deux anciennes Régions au sein d'une nouvelle Collectivité et l'installation d'une nouvelle équipe élue fin 2015.

Ce challenge a été relevé avec la redéfinition de la quasi-totalité des politiques ; redéfinition et harmonisation qui s'achèvent en 2017 et dont nous voyons déjà des actions et des résultats.

L'objectif poursuivi par la Région est aujourd'hui connu et reconnu : être une terre accueillante, une terre innovante, une terre soucieuse de préparer l'avenir. Cela s'inscrit dans une démarche volontariste de participer à la construction d'une société toujours plus responsable, plus solidaire et plus durable.

Ce rapport que nous examinons ce matin est la traduction, l'incarnation et la concrétisation des valeurs qui nous animent et des orientations politiques que nous nous sommes fixées.

Faire de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée la 1ère région à énergie positive d'Europe d'ici 2050, c'est l'orientation que vous nous avez proposée dès notre élection. C'est l'objectif audacieux que nous partageons, c'est le pari ambitieux que nous allons relever à vos côtés.

La méthode qui a été mise en œuvre est une méthode prospective et participative.

Il s'agit d'abord de construire des schémas dans lesquels nous inscrivons nos interventions pour que les citoyens, les partenaires institutionnels, les associations et les acteurs privés aient connaissance des politiques régionales et puissent s'y inscrire pleinement.

Il s'agit aussi de construire des schémas dans la concertation et la participation citoyenne ; la parole des acteurs locaux, des habitants de notre région est écoutée et entendue.

Il s'agit enfin de s'inscrire dans des partenariats avec les Collectivités locales, l'État et l'Europe.
A travers quelques exemples, je veux illustrer le travail qui a été réalisé en 2016.
Tout d'abord en matière de transition écologique :
- l'Agence régionale de la biodiversité : sa préfiguration est aujourd'hui terminée,
- l'extension de l'éco-chèque à toute la région Languedoc-Roussillon est en route et c'est un véritable succès ; ce dispositif, qui existait en Midi-Pyrénées, a été étendu à toute la région Occitanie,
- 4 appels à projets ont été lancés, Agnès LANGEVINE le rappelait tout à l'heure : développement de projets d'énergies renouvelables, coopératifs et citoyens, bâtiments exemplaires, économie circulaire, développement du photovoltaïque en autoconsommation,
- nous avons également lancé l'élaboration d'un Plan régional des déchets depuis le transfert des compétences des Départements à la Région,
- les 1ères Assises régionales de l'eau ont été organisées à Montpellier,
- la sécurisation des digues du Rhône est entamée,
- enfin, 900 000 € ont été versés aux Collectivités locales suite aux intempéries qui ont frappé notre région en septembre et octobre 2015.
Dans le domaine de l'aménagement durable, de l'égalité et de l'équité entre les territoires nous avons en particulier agi, sous la houlette de Didier CODORNIOU, dans le domaine de la mer et du littoral. Avec son cordon littoral et ses nombreux ports, la Région Occitanie revendique son statut de grande Région maritime et sa volonté de soutenir la croissance bleue.
Cela passe par le lancement du Plan Littoral 21, auquel sont associées les stations balnéaires, les professionnels de la mer et les acteurs socio-économiques.
Cela s'est traduit aussi par l'inauguration du quai H sur le port de Sète-Frontignan et la création d'une plateforme logistique sur le port de Port-La-Nouvelle.
Cela s'est incarné enfin avec l'ouverture de la Maison régionale de la Mer et un nouvel élan donné au Parlement de la Mer.
Et dernier exemple, le plus emblématique, celui qui consiste à expérimenter des fermes éoliennes flottantes au large de Gruissan et de Leucate.
Dans le domaine des infrastructures, des transports et des mobilités, une initiative inédite a été réalisée ici, dans notre Région : les États généraux du rail et de l'intermodalité, qui ont suscité un réel engouement populaire. Sous la houlette de Christian DUPRAZ, de Stéphane BÉRARD et de Monique BULTEL, ils nous ont permis de nous adosser à un socle d'expertise citoyenne dans la négociation avec la SNCF et avec l'État, que ce soit pour les trains du quotidien ou la grande vitesse. Cette concertation citoyenne sur les modes de transports durables, les transports du quotidien, l'arrimage de la région à la grande vitesse, l'intermodalité, le fret ferroviaire, ce sont tous ces sujets sur lesquels nous avons travaillé pendant l'année 2016, qui nous ont aussi permis de négocier la convention TER pour la prise en compte des besoins exprimés.
L'investissement dans le matériel roulant s'est traduit par le soutien à la ligne du Train Jaune.

La préparation de la prise de compétence du transport interurbain et scolaire, transférée là aussi des Départements à la Région, a été accomplie.

Dans le domaine de la solidarité et de l'égalité, je veux en particulier souligner les efforts faits par la Région dans le domaine du logement aidé, le logement social. En 2016 :

- ce sont près de 5 000 logements sociaux qui ont été construits dans notre région par les Communes et qui ont été financés et soutenus par la Région,
- il y a également eu 6 projets de création de logements étudiants et de logements jeunes soutenus et 840 restructurations de logements étudiants et de logements jeunes soutenues par la Région. Ces logements étudiants et ces logements jeunes ont souvent été bâtis dans les années 60 et 70 ; lorsque les propriétaires et le CROUS, en particulier les CROUS de Montpellier et de Toulouse, décident de les rénover, la Région vient en appui pour veiller à ce que cette rénovation ne se limite pas uniquement à la mise aux normes de sécurité, à des travaux de peinture, mais aussi à ce que cette rénovation englobe une dimension thermique.

C'est comme cela que nous faisons diminuer les factures d'électricité et de chauffage pour les familles, les étudiants et les apprentis qui habitent dans ces logements.

Je voulais enfin dire, en conclusion, que dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage éducative, ces efforts en matière de rénovation énergétique ont été accomplis dans tous les bâtiments de la Région et en particulier dans les lycées.

Tous les lycées qui sont aujourd'hui rénovés, restructurés ou construits prennent en compte cette dimension et cette volonté de veiller à ce que la rénovation thermique soit au rendez-vous et que cet objectif soit rempli.

Je terminerai en vous disant, Madame la Présidente, mes chers collègues, que ce travail a été réalisé grâce à tous les agents de la Collectivité et je veux saluer leur engagement décisif dans le succès de la fusion et la mise en œuvre des chantiers que nous avons ouverts avec eux.

Je veux louer leur sens de l'innovation et leur capacité d'adaptation aux nouvelles politiques qui naissent.

Je veux enfin saluer la volonté réaffirmée de recourir aux nouvelles technologies pour faciliter le travail des Services et des élus, la relation avec les usagers et les citoyens ; c'est un choix écologique et économique, avec un souci d'efficacité.

Tous les élus ici présents s'accordent à reconnaître que les visio-conférences, que les échanges numériques sont générateurs de confort, de fonctionnalité et de sobriété budgétaire … (*Marteau*)

Tout ce travail, nous l'avons réalisé avec la volonté d'accroître toujours plus la proximité de la Région, de ses élus avec les Services, avec les territoires et les citoyens.

Chacun des élus ici présents, quelle que soit sa place dans l'hémicycle, peut objectivement se reconnaître dans le travail qui a été accompli en matière de développement durable … (*Marteau*)

S'il existe des nuances, elles sont respectables et même souhaitables, elles nous permettent de nous améliorer collectivement, l'honnêteté intellectuelle nous oblige néanmoins à tirer quelques

motifs de fierté sur le chemin parcouru ensemble, en 2016, pour bâtir une Région écoresponsable, équitable, performante, innovante, solidaire et inclusive.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur BOURGI.
La parole est à Madame VINET pour le groupe Nouveau Monde en Commun, pour 3 minutes 30 …

Mme VINET

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Parce qu'elles ne votent réellement qu'environ 15% de leurs recettes, les Régions n'ont pas d'autonomie fiscale et l'essentiel de leurs ressources dépend du bon vouloir de l'État.
C'est la conséquence concrète de la perte d'autonomie qu'elles ont subi au cours de la dernière décennie, en complète contradiction avec les nombreux transferts de compétences dont elles ont fait l'objet.
Contradiction également entre le discours du chef du Gouvernement sur la décentralisation et la responsabilité des Collectivités locales, et les actes privant les Régions des moyens indispensables à l'exercice de ces mêmes compétences.
Le Gouvernement d'Édouard PHILIPPE s'inscrit dans cette continuité des décisions de l'État, nous plaçant dans l'impossibilité de définir des stratégies financières à moyen et long termes.
Dans l'attente d'un retour à la raison -et nous ne devons pas nous résigner-, nous aurons à faire face à un défi : faire mieux, avec moins. Un défi que les élus écologistes connaissent bien, car il est au cœur de l'écologie politique : sobriété, résilience et, si j'ose dire, décroissance.
Il faut donc faire des choix et accepter de rompre avec des politiques publiques menées depuis des années, trop souvent au détriment de l'environnement et de la préservation des ressources.
Je ne développerai pas plus avant notre position -connue de tous- sur les grands projets pas toujours utiles, consommateurs d'espaces naturels, ni sur l'alternative que nous privilégions pour arrimer Toulouse à la grande vitesse ferroviaire.
Il faut réorienter nos choix et placer à chaque étape la transition écologique au cœur de nos orientations stratégiques. Cette transition est chaque jour plus urgente et les Régions en sont les actrices majeures. La loi NOTRe leur a confié le pilotage et la coordination de la transition énergétique, les actions en faveur de la biodiversité, ainsi que la planification sur l'aménagement durable des territoires, l'économie circulaire et les déchets.
Pour mener à bien ces changements, nous devons changer de paradigme, car nous ne pouvons pas œuvrer efficacement sur les décombres d'un système à bout de souffle.

Les priorités définies dans le projet "Région à énergie positive" nécessiteront d'opérer des ruptures.
Nous devons réorienter nos politiques en matière agricole pour soutenir une agriculture paysanne et obtenir des produits locaux de qualité.
Nous devons préserver l'eau, ce bien précieux, tant en quantité qu'en qualité pour sécuriser tous les usages.
Nous devons assurer la préservation des sols et refuser tous projets d'urbanisation effrénée.
Nous devrons également :
- accompagner la transformation de notre économie,
- soutenir l'ensemble des activités et des reconversions,
- créer des emplois durables locaux, non-délocalisables, sans détruire l'environnement.
En résumé, créer les conditions optimales, modernes, innovantes, pour accueillir les nouveaux habitants de cette région et permettre à celles et ceux qui sont déjà installés de continuer à vivre bien dans la grande diversité de nos territoires, que nous devons maintenir vivants et attractifs.
Nous devons exiger des moyens pour agir et ces moyens devront permettre d'orienter définitivement nos actions en direction d'une transition écologique assumée, dont chaque habitant d'Occitanie pourra bénéficier des bienfaits.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame VINET. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 12 minutes.

M. RIVENQ

Je vous remercie.
Madame la Présidente,
Mes chers collègues,
Depuis 25 ans le débat d'orientations budgétaires rythme la vie des Collectivités locales, il est presque aussi ancien que les Régions elles-mêmes !
La longévité de cette obligation démontre l'utilité d'un débat où se confrontent les idées et les sensibilités. En un mot, le DOB est un acte de transparence politique et nous avons le devoir d'enrichir ce moment fort de la démocratie locale.
Mais dans le même temps, cette longévité comporte deux risques :
- Le premier est de transformer ce débat introductif en un exposé magistral, purement technique, sur les méandres et les arcanes des finances publiques, en reléguant les choix budgétaires, donc politiques au second plan. Ceux qui, parmi nous, étaient déjà conseillers régionaux lors des deux

précédentes mandatures ont bien connu cette pratique détestable, qui a duré 12 longues années, de 2004 à 2015.

- Le second risque est de ne pas tirer tous les enseignements des profondes mutations de l'environnement économique et institutionnel des Collectivités territoriales -principalement ces dernières années- et d'ignorer ainsi les contraintes et les tendances lourdes qui affectent la structure de leur budget. C'est le risque d'un DOB hors sol, déconnecté des réalités socio-économiques d'un territoire.

Alors, si nous vous savons gré, Madame la Présidente, d'avoir surmonté le premier risque et d'avoir ainsi rendu sa vocation à ce débat, vous n'avez pas su vous affranchir du second.

Dans le temps qui m'est imparti, je souhaite m'en expliquer brièvement, avant de vous exposer le sens de la démarche que nous défendons pour la construction d'un budget responsable.

Tout d'abord, sur l'analyse de votre rapport de 103 pages, celui-ci nous a convaincus, vous avez formellement répondu à une obligation légale, mais votre document comporte une contradiction entre, d'une part un préambule et une conclusion consacrés à l'analyse d'un environnement politique, économique et financier, et d'autre part un développement en 63 pages sur ce que vous dénommez les "*Quatre chantiers à engager en 2018 dans la Région Occitanie*".

Mais là où le bât blesse, c'est que ces deux parties du rapport sont totalement déconnectées l'une de l'autre, réduisant ainsi à néant la cohérence de votre argumentaire.

Si vous le voulez bien, examinons-les tour à tour.

Tout d'abord, dans votre préambule et votre conclusion, le décor est planté dès la page 2 de votre rapport, renouant ainsi avec une tradition bien établie vous revêtez, Madame la Présidente, vos habits préférés : ceux d'une victime expiatoire de la politique conduite au plan national.

Et pourtant, je vous rappelle qu'il y a encore quelques mois, vous participiez au précédent Gouvernement qui a été celui qui a mis le plus les Collectivités territoriales à mal depuis des décennies.

Vous dénoncez en vrac la diminution des contrats aidés, la disparition du fonds de soutien économique institué en 2017 -dont a parlé Madame FITA tout à l'heure- et qui va amputer de 41 M€ nos ressources en 2018 -on le verra dans le BP 2018 que vous nous proposerez- et la baisse programmée -cela vient d'être dit aussi- de 7,7 M€ de la DCRTP, la Dotation de compensation, qui va effectivement mettre un peu plus nos Collectivités et notamment notre Région -puisque seules deux Régions sont impactées par cette baisse- dans la difficulté pour la préparation de l'avenir.

Vous dénoncez également de noires perspectives comme l'annonce de contrats financiers visant à encadrer l'évolution des dépenses de fonctionnement des Collectivités territoriales à 1,2%.

C'est une première et c'est vrai qu'aujourd'hui on entend peu d'élus locaux dénoncer ou faiblement cette remise sous tutelle des Collectivités quelles qu'elles soient, notamment les 319 plus grandes Collectivités de notre pays et particulièrement les Régions, puisque l'on va nous demander encore un effort de plusieurs milliards d'euros et surtout d'encadrer les dépenses, alors que la Constitution prévoit entre autres la libre administration des Collectivités territoriales.

Mais j'aimerais vous rappeler à cet égard, Madame la Présidente, que déjà dès 2014, sous l'ancien Gouvernement, il se trouve que certaines personnes, dont une que vous connaissez très bien, Monsieur Martin MALVY, commettaient des rapports et en particulier le rapport Malvy-Lambert, de mémoire, qui déjà initiaient l'encadrement de l'évolution des dotations des Collectivités locales en fonction d'un certain nombre de critères. Donc c'est vrai que l'on a le sentiment que les Gouvernement se succèdent, mais que les fonctionnaires restent en place et que les choses se compliquent de plus en plus, mais effectivement plus ça va, moins ça va pour les Collectivités … Je crois que l'on est, au moins dans cette Assemblée me semble-t-il, à peu près tous d'accord pour dire notre difficulté à préparer l'avenir de nos territoires.

Et pour faire bon poids, vous regrettez à la fois le non-respect par l'État de la parole donnée, une vision jacobine de l'organisation des territoires et une approche purement comptable -vous l'avez dit en introduction- des choix gouvernementaux mais, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ce n'est pas nouveau.

Et comme s'il fallait encore enfoncer le clou, pour que personne ne puisse douter que les Régions n'ont désormais plus les moyens de leur ambition, vous "remettez une couche" dans la partie finale de votre rapport consacrée à la prospective financière 2017-2021, en soulignant les menaces qui pèsent sur l'épargne des Régions, ainsi que la hausse prévisible des taux d'intérêt de nos emprunts.

Alors, si effectivement nous souscrivons à la plupart de ces constats, puisque voilà déjà plusieurs années que nous dénonçons un certain nombre de mesures gouvernementales -que vous avez soutenues, vous et votre Majorité-, chacun aura compris l'objectif de votre réquisitoire ou de votre discours ce matin : il s'agit bien sûr, pour vous, de marquer votre territoire politique même si, pour le Parti Socialiste que vous représentez désormais, ou ce qu'il en reste au plan national, ce territoire ressemble un peu désormais, reconnaissons-le, au désert de Gobi … (*Apartés*)

Vous évoquez d'autre part, dans ce rapport, les "*Quatre chantiers de 2018*" : le décor étant ainsi planté, les orientations budgétaires pour 2018 semblent vivre leur vie en toute autonomie, indépendamment des sombres perspectives évoquées dans le préambule et la conclusion, dont je viens de parler. En d'autres termes, rien ne change sous le soleil d'Occitanie, la "course à l'armement budgétaire" est toujours votre feuille de route.

Le choix d'ordonner les orientations budgétaires autour des quatre chantiers laissait espérer que la surenchère interventionniste allait enfin connaître une pause ... Il n'en est rien !

Une simple comparaison avec le rapport de présentation du BP 2017 montre une remarquable similitude dans vos orientations -on peut effectivement vous reconnaître que vous avez de la suite dans les idées-, sur la forme comme sur le fond, avec les quatre axes budgétaires que vous nous proposiez en février dernier.

En fait, vos quatre chantiers se résument à une litanie de discours maintes fois répétés.

Pour l'essentiel, les orientations budgétaires pour 2018 se limitent à la poursuite pure et simple des programmes antérieurs, sans même garantir la fin du processus de convergence des dispositifs

mis en œuvre par les deux ex-Régions et Dieu sait si nous en parlons souvent, notamment en Commission, car nous souhaitons que ces dispositifs de convergence accélèrent dans certains domaines, même si dans quelques-uns on sait que cela a pu se mettre en œuvre ; on le verra peut-être dans la Mission d'expertise tout à l'heure.

On apprend par exemple que les anciens Programmes régionaux de formation perdureront, eux, jusqu'en 2019, alors que leur harmonisation nous semble être une priorité, tant du point de vue du volume des crédits mobilisés que des enjeux en termes de création d'emplois, qui est quand même notre point n°1.

Au chapitre des nouveautés par contre, Madame la Présidente, on vous accordera le mérite d'une actualisation bienvenue de certains dispositifs d'intervention, avec le Pass'Occitanie, le Contrat Occitanie ou Agro-Viti.

En revanche, vous persistez à vouer un culte immodéré aux initiatives bureaucratiques et technocratiques, génératrices de nouvelles charges de gestion ; je n'en citerai que quelques-unes :

- l'élaboration d'un 3ème Schéma d'aménagement du territoire en 7 ans … (*Apartés*) C'est peut-être obligatoire, mais c'est le 3ème en 7 ans, donc il faudrait juste à un moment, Madame PINEL, essayer d'être un peu plus efficace et moins perdre de temps en rapports divers et variés,
- un Plan Montagne,
- la création d'une Agence régionale de l'énergie et du climat, d'une Agence régionale de la biodiversité, d'un 7ème Parc naturel, celui de l'Aubrac,
- sans oublier les dispositifs contractuels pour les territoires ruraux ou de montagne, qui font la part belle aux dépenses de fonctionnement, nous le verrons tout à l'heure dans notre journée.

Par ailleurs, l'exercice des compétences légales et obligatoires renforcées par la fameuse loi NOTRe du 7 août 2015, coexiste toujours avec les compétences dites choisies, c'est-à-dire étrangères au cœur des métiers de la Région ; celles-ci génèrent des charges de fonctionnement qui contribuent directement à l'érosion de l'épargne de gestion, dont nous reparlerons.

C'est là tout le paradoxe de votre rapport introductif, car à la page 102 vous soulignez à juste titre que "*l'objectif d'une capacité de désendettement limitée à 7 ans en 2021 exigerait de relever le niveau de l'épargne de gestion et d'être très attentif à l'évolution de nos dépenses de fonctionnement*".

J'espère donc que chacun des conseillers régionaux a pu bien sûr prendre connaissance de ces diagrammes -que vous avez eu la gentillesse de déposer sur nos bureaux-, où nous voyons en rouge l'évolution considérable prévisionnelle du recours à l'emprunt, en bleu la baisse considérable également de l'épargne nette qui conduira inéluctablement, en 2021, à une hausse assez considérable de notre capacité de désendettement.

Et si l'on suit cette tendance lourde sur le prochain mandat, effectivement nous allons dépasser les 10 ans, or nous savons que le seuil d'alerte est à 9 ans, même si aujourd'hui -nous avons déjà eu l'occasion de le dire- nous avons un coefficient de désendettement de l'ordre de 3 années, qui est tout à fait correct.

Mais effectivement, dans ce rapport, cette page est quand même très inquiétante et j'espère que l'ensemble des conseillers régionaux, dans la préparation budgétaire qui arrive, en prendront conscience.

Un tel constat aurait dû vous conduire, Madame la Présidente, à resserrer le périmètre d'intervention de la Région sur ses missions fondamentales afin d'impulser une dynamique nouvelle de son action, mais vous vous y refusez obstinément.

Le problème est que si votre rapport pose globalement le bon diagnostic, il convient de le dire, il prescrit un remède qui va aggraver la maladie et je vous renvoie à la conclusion du rapport du CESER mis sur table aujourd'hui, qui redit à peu près ces choses-là, mais vu le temps qui m'est imparti, il m'est difficile de vous la lire ici, je vous engage donc à lire cette conclusion, page 29.

La seule référence aux charges de personnel est à cet égard très révélatrice : votre rapport indique qu'au 31 décembre 2016, l'effectif global des agents de notre Collectivité, titulaires et non titulaires confondus, était de 6 655, y compris donc les 280 emplois supplémentaires générés par les transferts de compétences liés à la fameuse loi NOTRe. Selon un nouveau rapport, qui sera soumis à notre Assemblée tout à l'heure, cet effectif culminera à 6 902 agents, soit une augmentation -excusez du peu- de 247 agents en 10 mois.

Je souhaite maintenant, si vous le permettez, dire quelques mots sur la démarche que nous défendons.

Qu'il soit bien clair que notre vision des orientations budgétaires ne se réduit pas à une posture dogmatique ou à une opposition de principe aux propositions de l'Exécutif ; elle traduit au contraire une conception réfléchie et lucide de la gouvernance régionale et de ses moyens d'action.

Cette vision s'articule autour de trois engagements qui devraient constituer le fil rouge des orientations budgétaires :

- Notre premier engagement : la Région doit être une Collectivité responsable.

Cela impose que la logique de résultats guide les choix budgétaires ; c'est le pragmatisme au service de la Région et c'est une voie nouvelle vers la reconnaissance de l'action publique.

Une telle démarche implique de tourner le dos à l'éparpillement des actions, synonyme d'inefficacité et de gaspillage, en réorientant les crédits vers les compétences stratégiques.

- Deuxième engagement : la Région doit être une Collectivité structurante.

Cela impose de renforcer les fondamentaux de l'action régionale en portant l'effort sur trois grands blocs de compétences et uniquement sur ceux-ci :

- le développement économique dans toutes ses composantes, de l'appareil productif notamment,
- la formation initiale et professionnelle, depuis l'apprentissage jusqu'à l'enseignement supérieur et la recherche,

- l'aménagement du territoire dans ses dimensions les plus structurantes : transports ferroviaires, routiers, énergie, alimentation en eau, lutte contre les risques d'inondation, logement et bien sûr revitalisation des espaces ruraux et de la montagne … (*Marteau*)

- Troisième engagement : la Région doit être une Collectivité conquérante.

Cela impose que la Région soit reconnue comme le laboratoire d'une intelligence économique renouvelée, où la logique de l'innovation … (*Marteau*) devient un marqueur de l'action dans tous ses domaines de compétences : filières de formation d'avenir, pôles d'excellence universitaire et de recherche, politique du logement intégrant les infrastructures de service et de déplacement, opérations intégrées d'aménagement du littoral.

Bien entendu, le respect de ces trois engagements exige d'opérer des arbitrages pour maîtriser les charges de gestion. En 2015, les budgets cumulés des Régions françaises … (*Marteau*) -j'ai presque fini, merci !-, fonctionnement + investissement, ne représentaient que 30 milliards d'euros, soit à peine 12,7% du total des dépenses des Collectivités territoriales.

Malgré cette faiblesse relative, les Régions restent, par comparaison avec les autres Collectivités dont les dépenses sont de plus en plus contraintes, celles qui disposent des plus grandes marges de manœuvre pour renforcer l'impact de leur politique dans leurs domaines de compétences stratégiques … (*Marteau*) Je termine, s'il vous plaît, laissez-moi 10 secondes ! À condition de se recentrer sur leurs actions essentielles.

Pour la seule Région Occitanie, environ 15% de ses dépenses d'intervention recouvrent bon an mal an des compétences dites choisies, c'est-à-dire hors champ légal. Dans le Budget primitif 2017, nous avions estimé à 127 M€ …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur RIVENQ ! Vous avez déjà eu 12 minutes …

M. RIVENQ

Je finis, 10 secondes ! … les crédits de paiement ne relevant pas des compétences légales de la Région. Ce montant est largement suffisant pour orienter et donner au budget régional son plein effet levier sur l'économie et l'emploi, pour stopper la spirale d'érosion de l'épargne de gestion. Loin de manifester cette volonté … (*Marteau*), vous avez préféré, Madame la Présidente, jouer la carte du statu quo et nous n'en sommes pas d'accord.

Merci.

(*Applaudissements - Brouhaha*)

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, pour un rappel au Règlement s'il vous plaît …

LA PRÉSIDENTE

Oui, Monsieur SANCHEZ …

M. SANCHEZ

Rappel au Règlement sur l'article 12d) sur le temps de parole : "*Nul ne peut s'inscrire pour intervenir sur un module pour un temps de parole inférieur à 1 minute ou supérieur à 10 minutes*". Vous avez accepté une violation du Règlement.

LA PRÉSIDENTE

Tout à fait Monsieur SANCHEZ.

Madame SATGÉ pour 1 minute 30 s'il vous plaît ... Monsieur RIVENQ, vous pouvez rester assis !

M. RIVENQ

Je vais au coin ... (*Rires*)

LA PRÉSIDENTE

Non, le reproche est fait à la Présidente de Région ! Madame SATGÉ …

Mme SATGÉ

Merci Madame la Présidente.

Je profite du débat d'orientations budgétaires pour revenir sur le fait que la loi de finances 2015 a instauré au profit de la Région Île-de-France -à l'initiative d'ailleurs des élus communistes du Conseil régional d'Île-de-France- une taxe sur les surfaces de stationnement de plus de 500 m² annexées aux locaux commerciaux, locaux de stockage ou à usage de bureau.

Cette taxe est destinée à financer des dépenses d'investissement en faveur des transports collectifs et à l'heure où le désengagement de l'État en matière de financement des infrastructures ferroviaires est patent, cette taxe constitue un apport financier non-négligeable pour ces investissements en région Île-de-France.

De plus, elle est vertueuse à plus d'un titre. En effet, elle s'applique notamment aux grandes surfaces commerciales implantées en périphérie de nos villes, grandes surfaces qui génèrent de nombreux déplacements en voiture individuelle, source importante de pollution.

Elle participe également à la stérilisation des sols par le bétonnage de surfaces importantes pour la création de ces parkings.

Enfin, la multiplication de ces grandes surfaces en périphérie est aussi une des causes majeures de la fermeture des commerces de proximité de nos centres-bourgs, comme le souligne le journaliste du Monde spécialiste des transports et de l'urbanisme, Olivier RAZEMON, dans son livre "*Comment la France a tué ses villes*".

L'instauration de cette taxe s'inscrirait donc … (*Marteau*) dans la logique de nos actions en faveur de la revitalisation des centres-bourgs.
De plus, ces grandes surfaces profitent largement des investissements de la puissance publique ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Madame SATGÉ.

Mme SATGÉ

Ce serait donc un juste retour des choses.
Pour toutes ces raisons, il semblerait très opportun que notre Région porte la proposition auprès du Gouvernement d'élargir cette taxe, jusqu'ici limitée à la Région Île-de-France, à l'ensemble des Régions.
Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Raphaël DAUBET pour 4 minutes ...

M. DAUBET

Merci Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mon intervention porte sur le rapport d'activité et de développement durable.
Deux remarques à la lecture de ce rapport qui reprend et énumère un à un les objectifs, les outils, les moyens que le Conseil régional d'Occitanie a mis en œuvre en 2016.
Première observation : ce rapport est celui d'une Collectivité en construction, il dresse le bilan d'une année de transition. 2016 était notre première année d'existence après la fusion et cela se perçoit évidemment dans le rapport, d'abord à travers la persistance des politiques publiques héritées des deux ex-Régions, et puis à travers la large place qui aura été accordée à l'installation d'instances de concertation. Pour n'en citer que quelques-unes : les États généraux du rail et de l'intermodalité, le lancement du Plan Littoral 21, le lancement du SRADDET "Occitanie 2040", la 1ère Conférence régionale du handicap, les 1ères Rencontres régionales de la culture et du patrimoine, le lancement de la Stratégie régionale pour la croissance et l'emploi.
Bref, la concertation et la réflexion nous auront largement occupés, ce qui témoigne de notre volonté, je crois, d'adosser l'action publique régionale à une vision stratégique de long terme.
Ce rapport illustre bien la mise en mouvement de la Collectivité pour aller vers des démarches unifiées entre les deux ex-Régions et pour fixer l'ambition politique qui guidera les prochaines années de notre mandat.

Ma deuxième remarque concerne l'authenticité de la démarche de développement durable qui transparaît dans ce rapport et qui permet, au-delà des mots et des discours, de donner corps à ce concept. Une authenticité que l'on perçoit d'abord dans la réponse au défi climatique que vous proposez d'apporter à l'échelon régional, et plus largement dans la prise en compte de la question environnementale, qui s'impose comme une préoccupation transversale de toutes nos compétences.

Autre élément qui nous apparaît plaider en faveur d'une réelle volonté d'aménagement durable : la prise en compte des territoires dans leur diversité. Et je le dis avec d'autant plus de précaution que ce terme de "territoires" est aujourd'hui excessivement invoqué, parfois à tort et à travers, trop souvent brandi, pour que nous ne soyons pas conscients de la prudence que requiert son usage, compte tenu de ce qu'il contient en germe de revendications, de compétitions, voire d'inégalités potentielles.

Mais pour le coup, dans une Région si grande et si disparate, qui se veut le "bras armé" d'une République décentralisée, la reconnaissance des territoires nous semble une juste modernisation de l'action publique, dans le sens d'un développement durable respectueux des hommes et de leurs habitats.

La Région Occitanie ne s'affranchit pas du relief et de la géographie, bien au contraire, elle bâtit des politiques publiques en trois dimensions, capables de valoriser toutes les richesses et tous les particularismes, du littoral à la montagne.

Voilà, Madame la Présidente, ce qu'il nous semblait essentiel de relever dans ce rapport d'activité, que je qualifierai donc de transitoire et de prometteur à la fois, nous en assumons tous les contours à vos côtés.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DAUBET. La parole est à Monsieur ARDINAT pour 3 minutes.

M. ARDINAT

Madame la Présidente,

Je voudrais revenir sur le rapport "Égalité hommes-femmes" et aborder avec vous un sujet d'actualité très important qui est l'utilisation de l'écriture inclusive.

On en a pratiquement à toutes les pages de ce rapport, vos Services nous envoient régulièrement ce genre d'affichette … La propagande que vous envoyez à nos administrés comprend également de l'écriture inclusive, notamment sur tous les sujets qui me tiennent à cœur concernant les lycées, puisque vous appliquez probablement le principe de votre amie Najat VALLAUD-BELKACEM qui avait bien expliqué, lorsqu'elle était malheureusement ma Ministre, que pour toutes ces offensives

idéologiques, vous souhaitez cibler la jeunesse en priorité, ce qui représente une véritable dérive totalitaire selon nous.

Cette écriture inclusive fait de plus en plus polémique, les français n'en veulent pas, je fais partie des gens qui en ont assez de voir ces mascarades et je vous rappelle que le Front National n'est pas seul dans ce combat ; on a été les premiers à dénoncer cette dérive, on est soutenu par tout un système de mouvements associatifs comme la "Manif pour tous" qui fait du très bon boulot sur ce sujet … (*Exclamations*)

Mais également, ce n'est pas des moindres, vous savez que l'Académie française a condamné dans des termes extrêmement durs cette écriture inclusive. L'Académie française a dénoncé la nocivité de cette offensive idéologique, le fait que cela dénature notre langue.

Et Jean-Michel BLANQUER, qui est actuellement Ministre de l'Éducation nationale, en charge donc des lycées, a lui aussi condamné cette écriture comme quelque chose de totalement aberrant.

Je voudrais donc, au nom du groupe Front National, vous interpeller là-dessus, vous rappeler que les femmes méritent mieux que ce genre de mascarade, parce qu'on sait très bien que l'écriture inclusive est une escroquerie politique, qu'elle ne conduit aucunement à améliorer la condition des femmes.

Comme l'a dit mon amie Sophie BLANC, les femmes sont menacées par l'islamisme, qui d'ailleurs n'apparaît même pas dans ce rapport ; vous y mettez de l'écriture inclusive, mais le mot "islamisme" ou "islamisation" ne figure même pas, alors que vous êtes censée défendre les femmes. Les femmes sont aussi menacées, vous le savez, par l'ultra-libéralisme dont elles sont victimes et par toutes les dérives liées notamment aux mères porteuses ; de tous ces sujets, la Gauche et les gens comme vous, vous n'en parlez jamais.

Je vous demande donc solennellement d'être raisonnable, Madame DELGA, d'être à la hauteur de votre poste, parce qu'en tant que Présidente d'une Collectivité, vous devez défendre notre patrimoine culturel national, notre patrimoine linguistique. Donc soyez raisonnable en suivant les conseils de l'Académie française, en portant un combat pour les femmes qui soit crédible, et non pas ce genre de choses totalement ridicules.

Et je vous demande d'arrêter de placer dans ces documents-là quelque chose qui viole notre patrimoine linguistique national, qui n'est pas conforme à la langue française, qui n'apporte rien si ce n'est, on le sait … (*Marteau*), des gages à vos amis du Nouveau Monde en Commun, qui sont très à la pointe pour ce genre de revendications et qui demain, si on ne les arrête pas, demanderont la théorie du genre et toutes sortes de fantaisies comme celle-ci ... (*Marteau*)

Donc pour les femmes d'Occitanie, pour la langue française, pour la dignité de la vie politique …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ARDINAT

… On vous demande de prendre position là-dessus, et j'ai pris quelques secondes de plus puisque tous les groupes se permettent de le faire. Sur un sujet aussi important, on vous demande de vous positionner clairement et de prendre la décision qui s'impose.

On compte sur vous et vous pourrez compter sur le soutien du Front National sur une mesure comme celle-là. Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Que les choses soient bien claires, je ne sollicite aucunement, sur aucun sujet, le soutien de l'extrême-droite ! (*Applaudissements*)

M. REMISE

C'est la journée de la gentillesse aujourd'hui, Madame DELGA !

LA PRÉSIDENTE

Madame FRONTANAU pour 5 minutes s'il vous plaît ...

Mme FRONTANAU

Madame la Présidente,

Permettez-moi de revenir sur le rapport annuel en matière d'égalité femmes-hommes, en réponse aux propos du groupe FN-RBM. Nous avons la preuve, encore aujourd'hui, qu'heureusement que cette Commission dédiée aux droits des femmes existe, tant les propos qui viennent d'être tenus me font dire que le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ne fait pas l'unanimité. (*Applaudissements*)

Au 21ème siècle, parler de rapport "inutile" quand il s'agit de mettre en place les outils nécessaires pour lutter contre cette discrimination, qui malheureusement persiste encore dans notre société et dans notre région, c'est avoir un piètre respect pour les femmes et les hommes qui œuvrent jour après jour sur cette question.

Je voudrais tout d'abord féliciter l'engagement remarquable de la Commission et de sa Présidente, Nadia BAKIRI … (*Applaudissements*) qui travaillent d'arrache-pied depuis plus de deux ans pour que la situation en matière d'égalité femmes et hommes devienne une des priorités de l'action de notre Collectivité.

Cette politique affirmée ici, à travers ce rapport, nous vous la devons Madame la Présidente, car c'est grâce à votre impulsion, à votre volonté politique qu'aujourd'hui nous pouvons découvrir les différentes actions que vous souhaitez impulser au sein de notre Région pour lutter contre ces inégalités ; rien n'a été oublié. Et je vais les rappeler car, à les entendre, il me semble que les élus de l'Opposition n'ont pas bien lu ce rapport :

- Tout d'abord, la création singulière de cette Commission qui est la preuve de notre engagement fort. Cette Commission est au travail depuis le début.
- La jeunesse, notre priorité, avec la "Génération Égalité" lancée en 2017 dans les lycées, les CFA, les Écoles de la 2ème chance. Prévenir les violences sexistes, sensibiliser nos jeunes au respect mutuel, les informer sur la contraception, lutter contre les stéréotypes.
- Favoriser l'égalité professionnelle sur le territoire régional.
- Promouvoir l'égalité à l'emploi, la mixité des filières.
- Lutter contre les violences faites aux femmes.
- Participer activement à la Journée internationale des droits de la femme.

Autant d'actions, autant de projets qui vont dans le sens d'une véritable avancée politique pour notre Région. La transversalité et la richesse des missions listées dans ce rapport sont un exemple et nous ne nous pouvons que nous en réjouir.

Vous, qu'est-ce que vous nous proposez ? Rien ! Comme d'habitude, vous faites des amalgames et vous confondez tout. Au sein de la Commission, nous vous proposons de travailler ensemble et vous n'avez jamais souhaité participer.

Vous êtes contre, vous ne savez pas pourquoi ! Rien n'est proposé. De l'opposition stérile qui ne rend pas service à notre jeunesse.

Il s'agissait ici de prendre acte. Même ça, vous ne l'avez pas compris ...

En décembre, nous vous proposerons un Plan d'action régional 2017-2021 pour l'égalité réelle et là nous voterons. Ce Plan sera l'aboutissement de notre travail au sein de la Commission et bien évidemment … (*Marteau*), Mesdames les membres de la Commission 16, vous pouvez participer à ces travaux, mais vous ne le ferez pas.

Décidément, malgré vos discours, vous restez égales à vous-mêmes. Rien de surprenant, vos mots sont en accord avec vos actes au sein de la Commission : toujours contre, mais aucune proposition concrète.

Quant à l'écriture inclusive … (*Marteau*) bien évidemment nous sommes pour et nous ne confondons pas tout. L'écriture inclusive permet de lutter contre les stéréotypes de genre et contribue à éviter de reproduire les mêmes inégalités.

Oui, nous continuerons et oui, nous l'assumons !

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur CASES pour 3 minutes ...

M. CASES

Merci Madame la Présidente,

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Le débat sur les orientations budgétaires est un moment important de la vie démocratique de notre pays et de notre Institution. Cette fois-ci, le contexte politique a changé, le paysage a été complètement chamboulé.

Sans vouloir paraphraser le Président de la République, je ne jetterai pas des pierres sur le "premier de cordée", mais je m'intéresserai au dernier de la cordée qui a les pieds ballants dans le précipice, la langue sortie, proche de l'asphyxie … Le "dernier de cordée" représente les petites Communes de montagne et l'ensemble de nos Collectivités territoriales.

Nos différentes formations l'ont dénoncé, avec des nuances d'appréciation, lors de séminaires ou d'assemblées plénières. Nous avons même soutenu ensemble une délibération pour interpeller le Gouvernement de l'époque sur les difficultés de plus en plus grandissantes des Collectivités territoriales face aux besoins des populations.

Lors d'une précédente intervention, j'avais évoqué quelques pistes de réflexion pour trouver d'autres recettes financières afin de desserrer la corde.

Au moment où le Gouvernement fait de la réduction de la dette et des dépenses publiques sa priorité, nous pouvons nous interroger sur le gros nuage opaque du CICE qui prive le "dernier de cordée" de bouffées d'air frais salutaires. Ce sont 27 milliards "bouteilles d'oxygène" de manque à gagner pour l'État, dans un brouillard le plus total car on n'en connait ni l'usage, ni la destination, ni les objectifs. Cela équivaut quand même à deux fois le montant total de l'Aide personnalisée au logement, trois fois le budget de la Police nationale ou encore au recrutement de 300 000 enseignants chaque année.

On nous parle tous les jours de la dette publique, mais quid de la dette privée qui atteint 72% du PIB pour les sociétés non financières ? On ne nous en parle jamais, mais nous sommes en train de la payer. Si l'on doit mener l'exercice critique sur les dépenses publiques, il faut également le conduire sur les recettes dont se prive l'État. Il me semble que notre Majorité peut s'inscrire pleinement dans cette démarche.

La réforme des territoires, même si elle a amené toute une série de transferts de compétences, nous a donné a contrario une certaine force politique sur l'échiquier national que nous devons utiliser afin de peser le plus possible dans le débat sur la recherche de nouvelles recettes.

Si nous n'intervenons pas plus fortement, cette situation fragilisera de plus en plus les Services publics de proximité et ouvrira plus rapidement la porte de la financiarisation.

Si d'autres pistes de recherche de ressources ne sont pas explorées, nous ne pourrons plus faire face aux abandons financiers de l'État.

Dans ce paysage politique national, notre Région garde l'originalité de la composition de sa Majorité ... (*Marteau*) Il me semble important que nous continuions de débattre sur une nouvelle alternative économique pour nos Institutions. C'est pour cela …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CASES

… Que nous soutiendrons et contribuerons à toute initiative allant dans ce sens.

Nous devons dès à présent le montrer avec plus de force.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur DUBRAC pour 5 minutes ...

M. DUBRAC

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Cette Décision modificative n°2 augmente en fonctionnement de 28 M€, les investissements de plus de 19 M€ et représente 146 M€ d'autorisations de programme et d'engagement.

Cette Décision modificative, qui représente un peu plus d'1% du Budget, n'est finalement qu'un ajustement de fin d'exercice.

Au titre des recettes, on note des recettes qui proviennent de la taxe d'apprentissage, des cartes grises, mais aussi du versement de l'État dans le cadre du "Plan de formation 500 000".

Au titre des dépenses et des crédits de paiement, je note :

- plus de 5 M€ -5 200 000 €- pour un premier versement à Montpellier Events dans le cadre d'une réintégration d'Arena dans le patrimoine de la Région. C'est bien le début d'une longue, d'une coûteuse procédure … Je n'en dis pas plus !
- 6 M€ pour le dispositif Éco-chèque.

Dans les autorisations de programme, l'agriculture est dotée de 4 M€, 8,5 M€ pour le ferroviaire, 10 M€ pour le Programme des investissements d'avenir régional, mais seulement 700 000 € pour le tourisme, le thermalisme, 300 000 € pour l'aménagement et les équipements touristiques, c'est fort peu.

Je note aussi, dans ces autorisations de programme :

- plus de 52 M€ pour la reprise d'Arena dans le patrimoine régional ; j'en parlais dans le cadre des dépenses de fonctionnement,
- 15 M€ seulement pour le Parc des expositions de Toulouse,
- d'un point de vue ferroviaire, la ligne LGV Montpellier-Perpignan, pour les études et l'acquisition foncière, pour 7,5 M€.

Les autorisations d'engagement portent également sur la gratuité des formations sanitaires et sociales pour 1 280 000 €, l'enseignement supérieur, l'intermodalité.

En fait, cette DM.2, c'est moins de 10 M€ de provisions nouvelles et 3,5 M€ de reprises de provisions. Ces inscriptions confirment la continuation des engagements antérieurs, Madame la Présidente, et à aucun moment n'intègrent la moindre correction aux perspectives pessimistes évoquées il y a un an lors du débat d'orientations budgétaires du Budget 2017 et dont on a malheureusement la confirmation aujourd'hui dans le cadre du DOB 2018, à savoir :
- une forte dégradation de l'épargne nette,
- la fragilisation des ressources,
- l'augmentation vertigineuse de la dette et par conséquence de l'annuité de remboursement de cette dette sur l'épargne de gestion.

Je rappellerai que la dette va augmenter de plus de 12% cette année, atteindre 1,8 milliard, ce qui veut dire que les 2 milliards sont dans l'objectif de 2018. Permettez-moi d'être sceptique, Madame la Présidente, lorsque nous entendons que cette capacité de désendettement sera inférieure à 7 ans à la fin de ce mandat. En effet, alors qu'il est prévu un remboursement de 470 M€ de capital d'ici 2022, la seule année 2017 augmente la dette de 250 M€, c'est-à-dire plus de la moitié de l'amortissement précité pour les 5 ans à venir.

Dans cette Décision modificative, on voit bien qu'il n'y a aucune volonté affirmée de mobiliser les efforts de la Région sur les compétences essentielles.

Le Plan Littoral reste à l'état de déclaration d'intention, bonjour la croissance bleue !

Le tourisme et le thermalisme sont mal dotés, très mal dotés.

L'équilibre entre les territoires urbains et ruraux est purement et simplement oublié.

Aucune initiative forte n'est d'ailleurs prise pour développer l'apprentissage, au moment où s'ouvre au niveau national un grand débat sur l'avenir et la formation professionnelle.

Dans ces conditions, Madame la Présidente, vous comprendrez que notre groupe votera contre cette DM.

Je vous remercie et j'offre les 50 secondes restantes à mon collègue RIVENQ qui en avait abusé tout à l'heure !

Merci Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, merci Monsieur DUBRAC.

La parole est à Madame Dominique SALOMON pour 4 minutes ...

Mme SALOMON

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Premier du genre, le rapport sur la situation de la Région Occitanie en matière d'égalité femmes-hommes présenté aujourd'hui permet certes d'avoir une approche globale de la réalité du droit des femmes sur notre territoire, sur le plan légal et réglementaire, mais il nous rappelle également, par quelques données chiffrées, que les stéréotypes de genre ont la vie dure et que le passage d'une égalité de droit à une égalité réelle nécessite plus qu'une vigilance, mais suppose une offensive permanente et déterminée. Qu'on en juge :

- les femmes représentent 52% de la population régionale et pourtant nous constatons que chez les demandeurs d'emploi elles sont, plus que les hommes, exposées au chômage de longue durée, quel que soit leur niveau d'études,
- la précarité les concerne davantage, avec un moindre accès aux soins, une santé dégradée ; on note en effet une forte augmentation des maladies professionnelles chez les femmes,
- et surtout elles subissent une inégalité salariale insupportable, de l'ordre de 20 à 26% de moins, à compétences égales, qu'elles soient chefs d'entreprises, gérantes de sociétés, professions libérales ou salariées.

Alors, de ces constats, la Région a tiré des conséquences et dégagé un plan d'actions concrètes et efficaces -n'en déplaise à certain·e·s-, usant de tous ses leviers, s'appuyant à la fois et de façon transversale sur ses compétences économiques, de formation professionnelle, culturelles et naturellement en mobilisant ses capacités dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, ce rapport met aussi en exergue l'engagement de la Région qui doit être exemplaire dans son propre fonctionnement interne. Je tiens pour ma part à saluer le travail de notre collègue Nadia BAKIRI qui, en sa qualité de Présidente de la Commission Égalité femmes-hommes, œuvre sans relâche à la défense de cette cause, en accompagnant les nombreux projets que ses initiatives ont suscités.

Mais si nous ne pouvons que nous féliciter des avancées concrètes présentées dans ce rapport, nous savons combien le chemin sera long pour parvenir à cette égalité que nous appelons de nos vœux. "*N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis, vous devez rester vigilantes votre vie durant*", tel est le testament politique de Simone de BEAUVOIR et c'est encore tellement vrai aujourd'hui en 2017 … Je sais que ça plaît beaucoup à Monsieur CARETTE ! (*Rires*)

Des attaques encore aujourd'hui contre l'IVG, souvent portées par des femmes, à l'annonce d'un salaire pour les femmes au foyer afin qu'elles délaissent la sphère publique, plutôt que des incitations à prendre confiance en elles et à exercer leurs choix professionnels et familiaux, voilà mes chers collègues quelques-unes des menaces qui pèsent encore et toujours sur le droit des femmes.

Aussi, Madame la Présidente, en lançant le 8 mars dernier, lors de la Journée internationale des droits des femmes, le dispositif d'information et de sensibilisation "Génération Égalité" auprès des jeunes lycéen·ne·s et apprenti·e·s -écriture inclusive !-, vous ne vous êtes pas trompée. "*L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde*" disait MANDELA … Encore quelqu'un que vous aimez ! C'est bien auprès de ces publics que le travail de fond doit être effectué pour l'avenir de notre société : égalité des sexes, vie affective, prévention des violences sexistes, respect mutuel, accès à la contraception, etc.

Les derniers développements d'une actualité nauséabonde sur le harcèlement nous confortent dans l'idée que le progrès social passe par l'éducation, mais aussi par l'exemplarité de nos comportements. (*Apartés*)

En conclusion, en vous donnant bien volontiers acte de ce rapport, le groupe des Radicaux de Gauche renouvelle son engagement à soutenir avec volontarisme et détermination l'ensemble des actions qui auront pour objectif une égalité réelle entre les femmes et les hommes.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur SANCHEZ pour 8 minutes ...

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Si je suis Président de votre seul groupe d'Opposition au Conseil régional, Opposition qui est toujours constructive et regarde l'intérêt de nos habitants, je suis également en tant que Maire un Président d'exécutif. J'ai à ce titre l'habitude des rapports d'orientations budgétaires et en tant que Président d'exécutif, je vous le dis, vous prenez encore une fois tous les élus du Conseil régional et avec eux les habitants de notre région pour des imbéciles !

Emmanuel CRENNE vous parlera dans quelques instants de la structuration de la dette régionale, dont je vous avais parlé l'an dernier ; mes propos étant alors insupportables pour vos oreilles, vous m'aviez à l'époque coupé la parole à de multiples reprises pour désinformer -vous en avez le droit-, mais les faits sont têtus. Emmanuel CRENNE y reviendra juste après mon intervention, tandis que Frédéric CABROLIER évoquera la reprise en main des Régions par l'État.

Quand je dis que vous prenez les élus et les habitants pour des imbéciles, c'est d'abord parce que ce rapport d'orientations budgétaires ne remplit pas du tout les missions qui lui sont pourtant imposées par les textes.

Ainsi, vous consacrez l'essentiel du rapport à nous parler de votre philosophie, mais vous ne nous parlez pas de l'avenir.

Ainsi, aucun plan pluriannuel d'investissement n'est clairement et précisément exposé, ni chiffré.

Ce rapport n'est en effet qu'un document de propagande politique, du "bla-bla" du début à la fin.

Alors, en attendant le Compte administratif, sur lequel vous ne pourrez pas mentir car les chiffres ne trompent pas et c'est pour cela que vous les cachez et les oubliez ou, plus grave, les diluez dans votre rapport, votre bla-bla, on va en parler …

Vous voudriez donc nous faire croire, pour commencer, que vous agiriez comme jamais pour notre territoire. Pour ce faire, vous n'êtes que dans le verbiage et l'incantation. Hélas pour vous, si vous pouvez à longueur d'année être dans la "comm", dans un rapport budgétaire il faut du concret et des chiffres. Qu'à cela ne tienne, puisqu'aucun chiffre ne peut étayer votre propagande, vous n'en mettez presque pas et quand vous en mettez, ils sont dérisoires et ridicules.

Ainsi, sur les dépenses d'investissement par habitant hors emprunt, pour pouvoir apparaître en 1ère place du classement, vous nous présentez un cumul 2013-2016. Pourquoi ne pas remonter à la Préhistoire ? La réalité, c'est que les chiffres récents sont mauvais et que diffuser les chiffres de la seule année 2016, autrement dit de votre gestion calamiteuse, vous mettrait bien plus bas dans ce classement. On ne s'improvise pas gestionnaire.

Vous voudriez aussi nous faire croire que le Chef de l'État serait méchant avec vous et que ce serait de sa faute si vos finances vont baisser … Pauvre Présidente ! Pour être crédible, il faudrait encore arriver à nous faire oublier que vous avez appelé à voter pour ce Président de la République, en connaissance de cause … (*Applaudissements*)

Nous-mêmes, nous connaissions son programme et il avait clairement annoncé qu'il continuerait à oppresser les Collectivités sur ordre de l'Union Européenne. Mais l'amour et la proximité politique rendent aveugles. Rappelons qu'il était Ministre de l'Économie lorsque vous étiez vous-même Secrétaire d'État.

Votre sortie théâtrale et démagogique lors de la Conférence des Territoires est donc du cinéma, notamment lorsque l'on sait combien le Gouvernement auquel vous avez appartenu a lui aussi coupé drastiquement les dotations aux Communes et aux Collectivités. (*Applaudissements*)

Alors, l'Europe … L'Europe, on va en parler justement. Qu'est-ce que vous l'aimez là aussi !

Vous vantez sans arrêt, dans ce rapport, les fonds européens. Mais Madame, arrêtez votre propagande politique, les français savent très bien que les fonds européens sont en fait des fonds français puisque la France est contributrice nette au budget de l'Union Européenne à hauteur de 8,5 milliards d'euros par an ; nous versons à l'Europe beaucoup plus qu'elle ne nous rend ... (*Applaudissements*) C'est cela, la réalité que vous taisez, lui préférant votre propagande démagogique de bonne élève de la "Socialie" qui nous ruine depuis 35 ans.

Ce rapport d'orientations budgétaires nous alerte aussi sur les dépenses de personnel en forte hausse. La fusion des Régions devait nous faire faire des économies, on en est loin ! Nous en reparlerons tout à l'heure avec le rapport sur la MIE.

D'ores et déjà, vous nous annoncez 50 agents en plus pour les Maisons de la Région, très peu fréquentées et même, nous le disons depuis des années, inutiles.

Vous nous annoncez 440 845 € versés en heures supplémentaires, notamment à des agents des musées régionaux parce qu'ils travaillent le week-end. Devons-nous en déduire que leur cycle de travail ne va pas du lundi au dimanche, alors que ces lieux sont ouverts le week-end ? Là, c'est de l'amateurisme.

Toujours sur la gestion du personnel, nous notons que vous dites ne pas avoir encore mis en place le RIFSEEP, ce qui est particulièrement affligeant pour une Collectivité ; la plupart des autres Collectivités l'ont fait en 2016 ou le feront avant le 31 décembre 2017.

Ce rapport d'orientations budgétaires comporte de nombreuses erreurs, approximations ou mensonges. J'ai commencé à les relever, mais après avoir rempli dix pages, je me suis arrêté …

Dans le petit temps qui m'est imparti, je relève tout de même une des premières perles en page 6 : vous annoncez ainsi, dans votre DOB, dix nouveaux lycées sur le mandat, en évoquant l'ouverture d'un des dix lycées, celui de Cournonterral, en septembre 2022 … Vous pensez peut-être être élue à vie, mais en septembre 2022, votre mandat sera fini depuis longtemps ! (*Applaudissements*)

Idem pour le lycée gardois promis d'abord pour 2020 et déjà décalé de presque deux ans dans vos prévisions. Pas étonnant quand on sait la contorsion que vous avez dû faire pour discriminer une Ville dans le traitement des différents candidats.

Ce rapport tait aussi des sujets essentiels, comme votre retard lamentable en matière d'harmonisation des dispositifs. Comment pouvez-vous, en tant que Présidente de Conseil régional, vous satisfaire de vos actions et nous parler d'égalité des territoires, quand on sait le nombre de dispositifs toujours pas harmonisés et quand on connaît votre sectarisme vis-à-vis de tout ce qui n'est pas comme vous ? L'apartheid dont vous parlez dans ce rapport budgétaire, chez vous, il est politique.

Je le disais, ce rapport d'orientations budgétaires n'est pas un rapport d'orientations budgétaires, il est avant tout une œuvre philosophique, de mauvais niveau certes, mais une œuvre philosophique qui a le mérite d'exister.

Et quelle est cette philosophie ? Pour le comprendre, je voudrais m'arrêter sur la Politique de la Ville. Vous vous vantez d'être une Région modèle et précurseur, ayant adopté dès juin 2015 une délibération pour signer les Contrats de Ville et agir pour les quartiers dits prioritaires.

Mais concrètement, que faites-vous pour ces quartiers ? Pour en avoir parlé avec de nombreux Maires de Communes concernées, votre signature, c'est du vent, rien de concret, de l'affichage, de l'action zéro au service de ces quartiers et je suis bien placé pour le dire et le constater !

Que faites-vous à Pissevin où les personnels médicaux, les policiers et maintenant les pompiers, que nous soutenons, sont caillassés ? Vous nous parlez ici de renforcer votre partenariat avec les

associations d'éducation populaire pour "*la mise en œuvre d'actions sur des thèmes actuels comme la citoyenneté, la laïcité, etc., permettant d'afficher l'ambition de la Région de créer sur son territoire les conditions du mieux vivre ensemble*". Croyez-vous que c'est ça qui va sauver nos pompiers des cocktails Molotov qu'ils reçoivent ? Encore une fois, vous êtes déconnectée et dans l'angélisme, comme votre Gouvernement.

Plus grave que l'angélisme, vous êtes aussi dans le reniement total de notre identité.

Rappelons que le Président de la République, que vous avez soutenu, a indiqué qu'il n'existait pas de culture française et je voudrais, à cet instant, m'arrêter sur les mots employés et utilisés dans ce rapport.

Dans un rapport d'orientations budgétaires, vous arrivez tout de même à nous caser en page 65, je cite : "*Parmi les identités culturelles, notre Région est riche de celles issues des diverses migrations (Maghreb, Espagne, Portugal, etc.). Valoriser l'ensemble de ces identités permet de mettre fin à l'apartheid social (dans nos villes, cités, quartiers), lequel favorise le développement des intégrismes et les replis communautaires*".

Bientôt, vous allez peut-être nous dire que pour lutter contre l'islamisme, il faut valoriser les coutumes importées et puis, si les attentats continuent, vous ferez peut-être un festival de la burka à Martres-Tolosane ou un festival de l'excision, afin que le repli communautariste ne soit pas trop important et que chacun ait sa place … (*Applaudissements*)

Et après tout cela, vous nous ferez voter bien sûr un rapport égalité hommes/femmes 2017, vide de tout contenu, de toute avancée et vos Députés hommes mettront du rouge à lèvres pendant que tant de reculs barbares, d'importations pour les femmes nous sont imposés, car vous n'êtes pas à une contradiction près.

Vous allez plus loin en nous disant : "*La Région soutiendra la mise en place de dispositifs qui favorisent la mixité, le métissage, la connaissance de l'autre.*" … Ouvrons-nous donc sur le monde et régressons dans nos pratiques !

Madame la Présidente, et ce sera notre conclusion, vous n'êtes pas là pour cela, nous ne voulons pas de cela, les français ne veulent pas de cela. Valorisez l'identité française et réaffirmons-la ensemble. Valorisez nos cultures et nos traditions régionales. Vous qui êtes si attachée à la démocratie participative, organisez donc une consultation sur le sujet pour savoir ce que pensent les habitants de cette mixité et de ce métissage. Veulent-ils la mixité et le métissage, valoriser les identités étrangères, ou veulent-ils valoriser l'identité française ?

Et pour le reste, occupez-vous des compétences des Régions, agissez enfin sans sectarisme -cela vous évitera des procès-, harmonisez les dispositifs et travaillez enfin à l'égalité des territoires.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur ASSAF pour 8 minutes …

M. ASSAF

Les bras m'en tombent … (*Exclamations*) Tout ce qui est excessif est insignifiant et vous êtes insignifiant, Monsieur SANCHEZ ! (*Applaudissements*)

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Mesdames et messieurs,

J'aurais aimé vous parler des merveilles et splendeurs du désert de Gobi, mais mon propos s'inscrira dans le DOB.

Les documents financiers et prospectifs qui viennent de nous être présentés par Claire FITA reposent sur un mot : la confiance.

Alors, disons-le d'emblée, cette confiance n'existe pas dans nos relations avec l'État.

Peut-être viendra-t-elle, mais pour cela il ne faudra pas uniquement se contenter de déclarations d'amour, fussent-elles jupitériennes, il faudra des preuves se traduisant par des actes.

Les actes, ce n'est pas renier les engagements établis et attendus, comme cela est fait avec l'effacement, d'un trait de plume, du fonds de soutien transitoire en matière de développement économique. Ce reniement coûtera aux habitantes et aux habitants de notre Région plus de 41 M€ et ce, alors que les dépenses que l'État devait en partie compenser ne diminuent pas et que nous continuerons à les assumer, car nous savons leur importance pour la reprise économique et la création d'emplois.

Les actes, ce n'est pas non plus une cure d'austérité de 13 milliards d'euros sur 5 ans, la baisse des dotations, la suppression des contrats aidés ou l'attaque en règle sur les politiques de solidarité comme le logement social. Pas plus que la mise en place de contrats financiers, qui ressemblent de plus en plus à une volonté de recentralisation.

Et pourquoi ne pas l'affirmer ici ? Les Collectivités locales sont, pour leur grande partie, vertueuses ; elles représentent une part minime de l'endettement public et un volet plus qu'important de l'investissement public, moteur primordial pour notre économie tant nationale que régionale.

Notre République, celle du 21ème siècle, sera celle des territoires, dans la confiance et le respect, dans la proximité et la subsidiarité, dans la solidarité et la modernité.

Pour cela, il faudra plus qu'une vision jacobine et comptable, et nous sommes disponibles pour construire cette nouvelle étape de la décentralisation.

Il n'en va pas que de l'avenir de nos Collectivités, que de notre situation budgétaire, il en va du sentiment d'abandon que subissent de plein fouet nos territoires et nos citoyens ; il en va de

l'égalité territoriale, du regain attendu par les territoires ruraux, des changements espérés par les quartiers populaires et de l'essor de nos métropoles.

Il faut arrêter de jouer certains territoires contre d'autres, d'opposer les français entre eux, sinon notre République ne sera plus une et indivisible, peut-être même ne sera-t-elle plus républicaine. Mais tel n'est pas l'objet du débat d'aujourd'hui même si, vous le savez, cela contraint nos orientations budgétaires.

Ces orientations, les choix budgétaires que nous aurons à faire demain reposent donc sur la confiance.

La confiance dans la situation financière solide de notre Collectivité, celle dont nous avons hérité des deux anciennes Régions, où tant le faible niveau d'endettement que l'importance des investissements réalisés et des politiques menées permettaient de fusionner sur des bases saines et de poursuivre les plans d'actions existants, le temps que nos politiques nouvelles naissent et se mettent en œuvre -c'est désormais le cas-, celles désormais de la Région Occitanie, qui est la Région qui investit le plus par habitant dans notre pays, qui maîtrise l'encours de sa dette et son coût, qui suit son objectif de préserver un niveau d'autofinancement brut conséquent et une capacité de désendettement raisonnable, inférieure à 7 ans, qui pourra être modulée et conservée au service d'un investissement ambitieux.

D'autant que dans ce pacte de confiance, nous avons un avantage considérable : les agents de notre Région ! Car comment, après les deux années passées, ne pas saluer leur engagement pour que la fusion réussisse, leur énergie pour toujours mieux agir et servir, leur capacité à imaginer et à proposer ; ils donnent tout leur sens aux mots "service public" et en sont l'une des meilleures incarnations. En votre nom, je veux les remercier et saluer leur sens de l'engagement.

La confiance présente dans ces orientations budgétaires, c'est la confiance dans les atouts de notre territoire. Ces atouts qui permettent aujourd'hui à la reprise économique de s'y affirmer plus qu'ailleurs. Nous sommes ainsi la 1ère Région en taux de création d'entreprises, la 2ème Région la plus créatrice d'emplois en France et notre budget 2018 devra préserver et accroître cette confiance. Il nous faudra donc poursuivre les efforts faits en faveur de notre attractivité, du tourisme à l'économie, de la culture à la recherche, du local à l'international.

Nos politiques portent leurs fruits, nos schémas sont compris, nos aides sont utiles, nos accompagnements sont productifs et permettent aux investisseurs d'agir en toute sérénité.

En 2018, nous poursuivrons donc l'œuvre accomplie depuis 2016.

Nos atouts, ce sont nos singularités, celles qui font de notre région la 2ème région agricole de France, la 1ère en termes de bio et de viticulture, une destination touristique des plus importantes, un territoire où universités et recherches se mêlent et se stimulent, un patrimoine exceptionnel du littoral aux montagnes, une terre de cultures et d'identités au pluriel.

Et ces atouts, nous les retrouvons dans nos orientations budgétaires car ils sont partie intégrante de nos politiques et de nos valeurs, car nos choix parient sur ces atouts pour permettre notre réussite collective.

Ces orientations reposent sur la confiance car elles misent sur l'avenir, avec la priorité donnée à la jeunesse pour contribuer à son émancipation. La confiance naît donc :

- avec les propositions en termes d'éducation, à la fois par la qualité du bâti et le matériel que nous choisissons de mettre gratuitement à leur disposition,
- avec les filières de formation, d'apprentissage, d'université, de recherche,
- avec les mesures en faveur du pouvoir d'achat avec la Carte Jeune ou de la citoyenneté avec les budgets participatifs dans les lycées.

L'avenir et la confiance se retrouvent également dans la volonté affirmée de devenir la 1ère Région à énergie positive d'Europe et là encore, nous proposerons des mesures concrètes pour assurer une transition énergétique et écologique, avec des projets tant présents que futurs, avec des effets tant immédiats que durables.

Cette volonté irrigue chacun de nos choix, elle est mise en exergue dans certaines politiques comme sur la biodiversité, l'économie circulaire, le traitement des déchets, les transports, la protection face aux risques naturels ou encore la croissance bleue.

La confiance, telle qu'elle est présente dans nos orientations budgétaires, c'est aussi la fidélité à des valeurs Monsieur SANCHEZ … A nos valeurs ! Et l'une d'entre elles, qui me semble être l'un des fondements de notre Région, de nos cultures provençales, catalanes, occitanes, est celle du partage. Et le partage, je le retrouve dans nos orientations budgétaires : le partage du savoir, le partage des richesses, le partage des ressources.

Ces orientations budgétaires, en alliant l'expérience des résultats probants déjà obtenus et des outils pour construire l'avenir, en mêlant l'optimisme de la confiance et l'optimisme de la volonté, sont celles de la Majorité régionale de Gauche qui s'assume, agit comme telle, avec comme boussole l'intérêt de nos territoires et l'intérêt de nos concitoyens.

C'est ce cap, déterminé et assumé, que ces orientations budgétaires nous invitent à suivre, promesse de réussite et d'avenir.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur ASSAF. La parole est à Monsieur DUPRAZ pour 3 minutes …

M. DUPRAZ

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je souhaite intervenir sur le rapport "Développement durable" et notamment sur la partie qui concerne l'équilibre et l'avenir de nos territoires.

Aménager durablement nos territoires passe aujourd'hui par une action en faveur de la préservation des sols agricoles et des espaces naturels.

Il y a un chiffre étonnant que nous devons connaître et qui doit nous faire réfléchir : pour chaque nouvel habitant que nous accueillons en Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, cela induit une artificialisation de 600 m² de terrain naturel ou agricole.

Sur notre territoire, 3,7% de la surface régionale est aujourd'hui artificialisée, soit 270 000 hectares et depuis les années 90, nous avons assisté à l'artificialisation supplémentaire de 66 000 hectares, soit une augmentation de 33%, alors que la population n'a augmenté que de 24%.

On voit que ces données sont inquiétantes, d'autant que nous savons que la population de notre région va continuer à augmenter, tout comme la pression foncière.

Pour changer de dynamique, notre Région dispose d'outils :

- Tout d'abord, l'outil prospectif que constitue le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'équilibre des territoires, le SRADDET, que nous appelons "Occitanie 2040", qui sera prescriptif et qui mobilise actuellement fortement l'ensemble des Collectivités.
- Mais nous disposons aussi, au-delà de ce travail prospectif, d'un outil opérationnel qui peut agir et qui agit en lien avec les Services de la Région : l'Établissement public foncier régional.

Je veux souligner ici que nous sommes la 1ère Région de France agrandie à avoir réussi l'extension de cet outil à l'ensemble de son territoire et cela dans des délais très contenus puisque, moins d'un an et demi après le lancement de la procédure d'extension à l'ensemble de la Région, l'Établissement public foncier d'Occitanie est devenu opérationnel, avec déjà plusieurs conventions passées avec des Collectivités territoriales de l'ancienne Région Midi-Pyrénées.

Le rôle de notre Région est essentiel pour stopper l'artificialisation des sols, éviter et réduire les pollutions, préserver la biodiversité.

Notre groupe a porté cette ambition dans le cadre de ce débat d'orientations budgétaires en demandant, par exemple, que des critères d'économie d'espaces consommés soient introduits dans l'évaluation des projets que la Région finance ou contribue à financer.

Dans les actions foncières prioritaires, il nous faut désormais privilégier la rénovation et la requalification des villes et des centres-bourgs, la reconquête des friches industrielles, la reconquête des friches commerciales.

Mais il s'agit d'une politique plus difficile, plus coûteuse que celle qui a marqué les années passées, puisque jusqu'à présent on travaillait surtout en extensions nouvelles, en périphérie de nos agglomérations et c'est évidemment beaucoup plus simple.

L'Établissement public foncier est fortement engagé sur cette voie et réalise déjà plus de 40% de ses opérations en requalification urbaine. Nous devrons encore faire mieux et sur moins d'espaces, sans sacrifier la nature en ville. C'est un défi majeur, à la fois pour nos villes de demain et pour notre patrimoine de terres agricoles et d'espaces naturels.

Pour cela, je voulais souligner aujourd'hui devant tous les élus ici présents …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. DUPRAZ

... Que l'Établissement public foncier propose aux Collectivités qui le souhaitent une expertise technique, une ingénierie de projet gratuite, ce qui est suffisamment rare pour être souligné !

Pour conclure, je dirai que pour nous engager en faveur de l'équilibre des territoires, nous devons être capables de résister … (*Marteau*) à la compétition sauvage entre les territoires que provoquent certaines stratégies économiques ; nous devons savoir résister aux solutions d'un autre temps en matière de création d'emplois et privilégier à chaque instant la transition écologique.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur DUPRAZ. Monsieur KELLER pour 4 minutes ...

M. KELLER

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues, il me revient de conclure les prises de parole de notre groupe sur le volet financier de cette Assemblée.

Concernant la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques, la TICPE, je veux mettre en lien mon intervention avec celle, il y a quelques instants, de mon collègue Raphaël DAUBET concernant le rapport sur le développement durable.

Cette taxe, en effet, représente une recette significative pour notre Région, mais il s'agit surtout de souligner les investissements qui en découlent. Elle finance l'apprentissage, la formation professionnelle, mais aussi les investissements affectés aux infrastructures de transports durables, ferroviaires ou fluviaux. La TICPE "Grenelle de l'environnement" représente la première recette propre d'investissement.

C'est pourquoi notre groupe des Radicaux de Gauche souhaite que le Conseil régional Occitanie soit l'acteur pilote des discussions concernant notre territoire aux Assises nationales de la mobilité.

La Ministre de la Transition écologique et solidaire, chargée des Transports, Madame Élisabeth BORNE, a lancé ces Assises le 19 septembre dernier. Cette concertation est passée par Nîmes il y a quelques jours et trois autres ateliers sont prévus prochainement à Cahors, à Pibrac et à Prades ; ils portent sur la mobilité en région pour préparer la loi d'orientation des mobilités qui sera présentée au Parlement en début d'année 2018.

Ces ateliers sont ouverts au grand public et bien entendu aux acteurs économiques du territoire. Nous souhaitons que cette concertation affirme l'exigence d'un équilibre territorial en matière de transports. Le volet "transports" représente le plus gros fléchage de notre budget, notre Région doit donc être un interlocuteur privilégié de ces Assises.

Quant à la DM.2 qui nous est proposée, il s'agit principalement d'ajuster et de confirmer les recettes et les dépenses du budget que nous avons voté il y a presque un an.

Ces chiffres mettent simplement en évidence notre capacité d'anticipation et nos ambitions pour l'avenir. Nous souhaitons souligner les 4 M€ destinés à l'Agriculture, les 8,5 M€ en faveur des États généraux du rail et de l'intermodalité, les 10 M€ en faveur du Contrat Innovation Région, les 12,3 M€ pour les projets structurants de développement économique.

Et comment ne pas souligner l'inscription des crédits en faveur du Plan "500 000 pour l'emploi" qui va permettre plus de 24 000 formations supplémentaires dans notre Région.

Le groupe des Radicaux de Gauche votera bien sûr cette Décision modificative sans la moindre hésitation, en affichant pourtant son souhait d'une véritable autonomie fiscale.

Plus d'autonomie fiscale pour les Régions n'est pas forcément synonyme d'augmentation des impôts, mais d'impôts raisonnés, profitables à l'intérêt régional, en cohérence avec nos compétences régionales, car nous sommes le "bras armé" du développement économique et donc du soutien à la création d'emplois sur le territoire.

Pour l'heure, c'est dans cet esprit que nous assumons pleinement la politique et les orientations budgétaires qui nous sont proposées.

Madame la Présidente, mes chers collègues, je vous remercie de votre attention.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur KELLER. La parole est à Monsieur CABROLIER pour 5 minutes ...

M. CABROLIER

Au travers des contrats que va passer l'État avec les grandes Collectivités -vous l'avez rappelé ce matin, un peu plus de 300 grandes Collectivités-, le Préfet va donc pouvoir reprendre la main sur les évolutions des dépenses de fonctionnement, du besoin de financement des Régions et fixer le respect de ces objectifs.

L'État souhaite que les Régions limitent leur hausse de dépenses de fonctionnement à 1,2% par an pendant 5 ans, afin de participer à l'effort demandé aux Collectivités territoriales de 13 milliards d'euros sur les 5 prochaines années.

Or, notre Région -cela apparaît dans votre rapport- table sur une évolution moyenne des dépenses de fonctionnement de 1,5% par an ; premier problème.

Ceci aura pour conséquence, pour notre Région, une baisse supplémentaire de la Dotation globale de fonctionnement versée par l'État dans les années à venir, puisque pour inciter les Régions à réaliser des économies, le Gouvernement a imaginé un système de bonus/malus pour ces futures dotations.

D'autre part, vous l'avez rappelé, les Régions ont obtenu la transformation d'une part de la DGF en une fraction de TVA, ce qui garantit des ressources plus dynamiques puisque les recettes de TVA augmentent en moyenne de 3% par an et contribuent à un cercle vertueux : développement économique/rentrées fiscales plus importantes.

Le problème, c'est que le fonds de soutien au développement économique de 450 M€, qui avait été attribué aux Régions en 2017 pour compenser le renforcement des compétences économiques des Régions, n'est pas pris en compte dans l'assiette de la fraction de TVA transférée.

Cela aboutit, pour l'ensemble des Régions, à une perte sèche de 350 M€ et pour notre Région, vous l'avez rappelé, de 41 M€ pour 2018.

La réduction de 8% de la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle dans le projet de budget 2018 de l'État va également alourdir la facture pour notre Région, avec une baisse de 7,5 M€ de cette dotation.

Cela fait au total, vous l'avez dit, une perte sèche pour 2018 d'un peu plus de 50 M€.

Le ratio d'endettement devra lui aussi être raisonnable, puisque un ratio de capacité de désendettement est instauré. En cas de dérapage, le Préfet pourra saisir la Chambre Régionale des Comptes et si la Collectivité ne met pas en œuvre les recommandations de cette Chambre Régionale des Comptes, le Préfet pourra reprendre la main sur le budget de l'année suivante.

Alors là, on peut être inquiet avec le recours accru à l'emprunt que vous annoncez pour les 5 prochaines années qui va, comme vous le soulignez, s'accompagner d'une dégradation de notre capacité de désendettement, qui va atteindre la barre de 8 ans à l'horizon 2021, et non pas 7 ans comme vous le dites depuis ce matin. Je vous lis page 101 : "*La capacité de désendettement dépasserait à moyen terme le plafond fixé à 7 ans, avec plus de 8 ans en 2021*".

Alors, la solution, c'est de simplifier les niveaux d'administration publique et clarifier les compétences. Or, le rapport de la Cour des Comptes, publié le mercredi 11 octobre, indique que "*les réformes territoriales entreprises par Monsieur HOLLANDE*" -Gouvernement auquel vous avez appartenu- "*n'ont pas atteint leur objectif de simplification et de spécialisation des niveaux de Collectivités*" et que "*la clarification des compétences reste très timide, en particulier celles qui proviennent des Départements*".

Le transfert de la compétence "transports scolaires et interurbains" en est un exemple typique : après avoir délégué en 2017 cette compétence aux Départements, faute de moyens, 2018 marque la première année en gestion directe, avec déjà des travaux, rien que pour constituer un réseau régional unique, et on peut craindre une harmonisation par le haut de la tarification, comme on a pu le voir pour la tarification des cartes grises.

Les quelques économies dégagées par les mutualisations sont donc souvent obérées par des surcoûts de gestion liés, dans les Collectivités fusionnées comme notre Région, à l'harmonisation par le haut des politiques publiques, mais aussi des régimes indemnitaires.
Aussi, quand on voit que vous voulez valoriser -je reprends ce que Julien SANCHEZ disait tout à l'heure-, je vous cite : "*les identités culturelles de l'Occitanie*" que vous définissez comme multiples, "*issues du Maghreb, de l'Espagne, du Portugal*", on a la confirmation que vous créez une nouvelle féodalité qui est déconnectée de la culture française, que vous ne citez jamais.
Nous nous réjouissons donc, je l'avoue, de ce que vous appelez une "vision jacobine" ou de ce que vous appelez une "mise sous tutelle", c'est-à-dire une reprise en main par l'État de vos marges de manœuvre, afin que nous ne connaissions pas un jour le sort de la Catalogne espagnole.
L'ironie dans l'histoire … (*Marteau*) c'est que le culte que vous vouez à votre partenaire privilégié, l'Europe, qui vous amène à lui donner une meilleure lisibilité avec un "Joli mois de l'Europe", va vous conduire à votre perte, car la recentralisation à laquelle vous êtes confrontés de la part de l'État ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. CABROLIER

… S'inscrit dans la volonté de MACRON -que vous avez soutenu- de respecter le fameux critère des 3% de déficit public imposé par Bruxelles.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur SELLIN pour 4 minutes ...

M. SELLIN

Merci Madame la Présidente.
Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les élu·e·s,
Mesdames et messieurs,
Il me semble utile, à cet instant du débat, d'éclairer Monsieur SANCHEZ sur une question culturelle puisqu'il pense que l'excision est liée à l'islam ; je voudrais quand même l'informer que son inculture n'a d'égale que sa vision basée sur la négation des faits historiques ...

M. SANCHEZ

Ce n'est pas ce que j'ai dit !

M. SELLIN

Eh bien l'excision est malheureusement une pratique sahélienne millénaire qui n'a absolument rien à voir avec l'islam. (*Apartés*)

Revenons à cette discussion d'orientations budgétaires, puisque c'est le moment de discuter des marqueurs qui vont mettre en perspective nos orientations pour le budget.

Je remarque que Monsieur RIVENQ, pour la Droite, a consacré les objectifs dits de bonne gestion et de certaines réalités "austéritaires", et cela nous inquiète.

Je rappelle que nous avons été élus pour administrer, certes, mais aussi pour transformer sur la base de besoins sociaux, des attentes démocratiques et des urgences écologiques.

Discutons donc et éclaircissons les points qui posent problème.

D'autres références idéologiques dans ce texte nous interpellent.

Pourquoi systématiquement faire référence au jacobinisme, qui est une grande page de notre Histoire, sous un angle uniquement péjoratif ? Le jacobinisme serait "centralisateur" -dans l'ouverture du document page 5 et dans sa conclusion- ... D'abord, d'où cela sort historiquement ?

Je mets quiconque au défi de me produire un élément historique et un texte des Jacobins sur le centralisme parisien, à tel point que les Jacobins ont précisément mis en place la démocratie locale avec la libre administration des Communes et des Collectivités, dont nous nous réclamons tous, ainsi que la consolidation des Départements dans la période de 1793 à 1794.

Je rappelle aussi que nous sommes des élus de la République et sans le jacobinisme, il n'y aurait pas eu de victoire de la République face aux monarchies coalisées contre la Révolution.

Le jacobinisme, c'est la communauté légale, une et indivisible, question d'une grande actualité et pas autre chose.

Deuxième point : il me semble que sur la page 56, concernant les questions internationales, il manque une référence évidente au Moyen-Orient, ainsi qu'à la reconnaissance du Rojava démocratique que nous avions votée l'an dernier et que vous aviez rappelée très justement vous-même, Madame la Présidente, lors de la dernière Assemblée plénière.

Sur les questions budgétaires proprement dites, le chapitre budgétaire avait déjà fait apparaître des tendances, à partir des comptes de résultat et aujourd'hui des intentions pour le budget ; le potentiel d'emprunt avait été loin d'être mobilisé, avec 142,5 M€ sur 430 M€ votés en 2016.

Cette tendance va-t-elle se confirmer avec, comme pendant, les 560 M€ d'autofinancement brut, bien supérieurs à ceux votés de 403 M€ en 2016 ? Et parallèlement, une autre tendance est à l'œuvre avec une austérité accrue sur les budgets, entre ce qui avait été voté et ce qui a été affecté, de moins 10% sur le fonctionnement, et une sous-réalisation non-négligeable des investissements votés : 990 M€ réalisés, pour 1,100 milliard votés.

Ces éléments ont été soulignés par le CESER le 9 octobre dernier et dans la dernière note qui nous est remise aujourd'hui.
C'est donc malheureusement une politique du "*bas de laine, par peur du relèvement des taux d'intérêt*", dixit le document ... (*Marteau*) et pour réduire la capacité d'endettement à 7 ans.
Pourquoi 7 ans ? Est-ce la dictature des agences de notation, dont je rappelle que ce sont des agences privées servant des intérêts privés ? Au total, ce sont donc 500 M€ non mobilisés pour amplifier nos politiques publiques qui nous manquent, pour notre Région et nos habitants.
Enfin …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. SELLIN

Je conclus Madame la Présidente. Comme un certain nombre d'autres intervenants, je vous demande 20 secondes supplémentaires ….

LA PRÉSIDENTE

Vous les avez eues !

M. SELLIN

Il faudrait être plus draconien sur la conditionnalité des aides, notamment sociales et rééquilibrer et re-ventiler les budgets, notamment vers le petit tissu associatif, l'économie sociale et solidaire, et l'agriculture biologique.
Enfin, il faut desserrer l'étau, créer un rapport de force national de tous les élus …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. SELLIN

… Et je pense qu'il faut aussi désigner la cible : MACRON et JUNCKER, et certainement pas ROBESPIERRE ! (*Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CRENNE pour 3 minutes …

M. CRENNE

Merci.

Madame DELGA,

Mes chers collègues,

Nous voici donc deux ans après votre élection, Madame et force est de constater que vous n'avez en rien, mais absolument en rien changé les mauvaises habitudes de Monsieur ALARY, qui est d'ailleurs devenu votre Vice-président, et celles de Monsieur MALVY, que vous avez soutenu et dont vous vous êtes déclarée l'héritière politique.

Examinons en effet la situation réelle d'endettement de notre Collectivité régionale.

Un endettement total de près d'1,6 milliard, dont 47,6% à taux variable, d'une durée de vie moyenne d'environ 12 ans. Or, malgré le poids considérable de l'endettement à taux variable, la Région ne bénéficie d'aucune couverture qui permettrait de la protéger contre une hausse des taux d'intérêt. Une partie -certes faible- de la dette est même structurée avec un multiplicateur de taux d'intérêt dans le cas où certains niveaux de taux seraient atteints ; un emprunt toxique, donc, héritage des années Malvy/Alary.

Vous vous félicitez, dans vos rapports, de votre prudence, du caractère maitrisé de l'endettement que vous appelez, je cite page 89 du rapport : "*équilibré, avec une visibilité importante*" ...

Jargon technocratique qui ne veut d'ailleurs strictement rien dire, comme la plupart des choses que vous dites dans ces rapports !

Or, il n'en est rien. En effet, un calcul rapide permet de mesurer l'ordre de grandeur de la catastrophe potentielle qui se cache dans votre présentation biaisée faite dans ces rapports.

Une augmentation d'1 point des taux courts produirait, sur la durée de vie moyenne de la partie à taux variable de l'endettement régional, une augmentation de la charge d'intérêt d'environ 99,8 M€.

Si les taux courts revenaient à des niveaux observés historiques moyens de 4 à 5 points, la charge d'intérêt augmenterait alors d'environ 499 M€ sur la période, soit 31,3% de l'encours total de dette actuel. C'est parfaitement scandaleux !

Vous me répondrez peut-être que ces scénarios sont peu probables, mais qui peut le dire ?

La crise de 2008 a surpris tout le monde et n'était pas annoncée.

Il n'est pas normal, Madame, que la Région spécule ainsi sur les taux, car c'est ce que vous faites en ne couvrant pas, au moins partiellement, ce risque qui pourrait à terme obérer la marge de manœuvre de notre Région, qui est déjà suffisamment réduite.

Il est frappant, Madame, de constater l'absence totale de gestion du risque de taux dans les rapports que vous nous présentez. Comme je le disais en préambule, aucun produit de couverture n'a été souscrit par la Région (swap, cap ou swaption), alors qu'en période de taux bas, tout gestionnaire d'un bilan, qu'il soit en entreprise ou dans une collectivité, doit gérer "en bon père de famille". Ne vous assureriez-vous pas contre l'incendie dans votre maison sous le prétexte qu'il n'y en a pas eu depuis longtemps et qu'il n'y a aucun feu déclaré dans votre environnement immédiat ? Ce n'est pas raisonnable !

Nous vous avions d'ailleurs déjà alertée sur ce sujet au début de la mandature, mais force est de constater que nous n'avons pas été entendus, une fois de plus.
Votre absence d'action sur ce sujet est d'autant plus inacceptable que nous sommes actuellement dans un contexte de resserrement des politiques monétaires sur le plan mondial, après des années de politiques accommodantes. La Banque Centrale Européenne vient en effet d'annoncer un arrêt des programmes de rachat de dettes, ce qui laisse présager un resserrement monétaire progressif … (*Marteau*) au moins similaire à ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique depuis deux ans.
Ce silence, cette absence totale de gestion de ce risque est un nouvel exemple de l'incompétence et de la gabegie qui caractérisent votre gestion et votre administration … (*Marteau*)
Vous n'avez pris aucune mesure de gestion qui permette de limiter ce risque potentiellement élevé.
Permettez-moi donc, pour terminer, de paraphraser LA FONTAINE : la Région, ayant chanté tout l'été en période de taux faible, risque de se trouver fort dépourvue lorsque la bise de l'augmentation des taux viendra ... Il est donc temps, Madame, que vous écoutiez le Front National au moins sur ce point et que cesse votre gestion irresponsable avec l'argent des habitants de notre région et plus généralement des français !
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur VERDIER pour 3 minutes ...

M. VERDIER

J'avoue être un peu interloqué par l'intervention de Monsieur CRENNE … Il a acheté "l'apocalypse pour les nuls" et il essaie de nous le restituer en essayant, une fois de plus -mais c'est la marque de fabrique du Front National-, de faire peur ! Il faut faire croire aux habitants de l'Occitanie que tout va mal ou que, même quand ça va bien, ça pourrait aller mal …
Mais les chiffres sont têtus, ils parlent d'eux-mêmes, ils ne peuvent pas être attaqués, nous ne les inventons pas, ils ont été constatés et cette Région est bien gérée. Elle était bien gérée sous les Présidents ALARY, BOURQUIN et FRÊCHE, elle était bien gérée sous le Président MALVY, les chiffres étaient déjà têtus et elle continue à bien l'être. Et pourtant, ce n'était pas facile : il a fallu harmoniser, rapprocher les politiques et il n'y a pas eu d'à-coups.
Trouvez une structure, une Collectivité qui pourrait dire qu'à cause de l'harmonisation, elle n'aurait pas eu sa subvention, elle n'aurait pas été accompagnée, aucune ! Nous avons été efficaces et je tiens ici à saluer le travail de l'Administration, ce que vous auriez dû faire aussi pour reconnaître l'efficacité de son travail.

Et puis, les chiffres sont bons parce que l'on investit. J'étais la semaine dernière avec la Fédération des travaux publics et si vous participiez à ce type de rencontres, vous pourriez voir que justement, le plan d'investissement qui avait été proposé a été respecté quasiment à l'euro près, puisque je crois qu'il a été réalisé à 95 ou 96%. Mais cela, vous l'occultez.

On est capable de se désendetter, donc on a de bons fondamentaux, on agit ... Voilà, on agit !

Après, vous nous faites un discours monétaire un peu apocalyptique, mais très honnêtement vous êtes quand même mal placés parce que j'ai essayé d'écouter Marine LE PEN sur sa position sur l'euro qui est un peu fluctuante, alors venant du Front National, des leçons sur l'économie, j'avoue être un peu sceptique …

Franchement, révisez vos gammes, prenez avec votre Présidente quelques cours d'économie et après vous viendrez nous donner des leçons ! (*Applaudissements - Protestations*)

Parce que vis-à-vis de nos concitoyens, il est facile de faire peur et on a compris que c'était vraiment votre ligne directrice : il faut inquiéter, il faut angoisser, il faut inviter les gens à avoir peur du voisin, à avoir peur de la gestion, mais je crois que l'on a déjà des résultats et surtout on respecte nos engagements. Je vous invite à relire le projet que portait Carole DELGA, on le respecte et le respect de la parole donnée c'est très important, Madame JAMET, je vous vois sourire et je pense que c'est un sourire d'approbation ! (*Rires - Apartés*)

On respecte la priorité donnée à l'éducation, à la formation et si Monsieur SANCHEZ était un peu honnête intellectuellement, il pourrait constater que dans les lycées gardois, on voit la poursuite des investissements, que les lycées changent et qu'effectivement, il y aura un lycée neuf fait sur la base de choix rationnels, pragmatiques ; ce sera pareil dans l'ensemble de la région et l'heure des bilans viendra dans trois ans.

Il pourrait voir qu'on donne une priorité -et c'est important- à la formation et que sur l'ensemble des territoires -vous qui êtes attaché à l'égalité- de la plus petite Commune rurale jusqu'aux Métropoles, la Région est présente pour faire face aux défis importants d'une Région qui se veut aussi positive et ce sont des choix budgétaires importants.

Voilà, nous respectons nos engagements, vous n'avez pas grand-chose à dire, si ce n'est faire peur une fois de plus à nos concitoyens.

Le rendez-vous sera électoral dans trois ans et vous verrez que l'on aura accompagné le développement de cette Région Occitanie en laquelle on croit parce qu'elle a un véritable avenir. Nous n'avons pas peur, essayez d'être aussi confiants que nous !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Myriam MARTIN pour 3 minutes ...

Mme MARTIN

Merci Madame la Présidente.

Une petite incise pour commencer, les femmes ne méritent certainement pas une chose : les interventions lamentables de Monsieur SANCHEZ et de Monsieur ARDINAT !

(*Exclamations - Applaudissements*)

Je voudrais intervenir sur la question des orientations budgétaires, en deux parties, et je pense que les deux axes s'imposent.

La première, bien sûr, concerne la baisse de la dotation de l'État, articulée à une politique du Président de la République et de son Gouvernement qui est une politique dramatique, brutale, qui aujourd'hui impacte effectivement énormément les Collectivités, mais qui s'accompagne aussi de la casse du Code du travail, mais aussi de l'appauvrissement et de l'affaiblissement des Services publics. En fait, nous avons bien -et malheureusement, ça va lui coller longtemps à la peau- un Président des riches qui dirige en faveur d'une minorité : les plus puissants de ce pays et j'en veux pour preuve la question de l'APL versus la baisse de l'ISF pour les plus fortunés.

Un petit rappel quand même : un des plus fortunés de France, Monsieur Bernard ARNAULT, va profiter, grâce à la politique fiscale de Monsieur MACRON, d'1 fois et demie la baisse des APL, celle qui va impacter les plus démunis.

Donc faire face, c'est agir. Agir de manière collective et offensive pour que cette baisse de la dotation ne s'opère pas. Il faudra évidemment l'envisager dans les semaines qui viennent.

Mais aussi, il faut affirmer que l'on peut mener une autre politique et je reprendrai, pour ce qui concerne la Région Occitanie, quelques éléments mentionnés par Monsieur SELLIN, qui figurent dans le Compte administratif 2016 et qui sont très simples quand on lit la conclusion c'est-à-dire qu'aujourd'hui, si on cumule un ensemble d'éléments : de l'emprunt non réalisé, de l'augmentation de l'autofinancement, on a une marge de manœuvre de 451,6 M€.

Et je ne ferai pas comme Monsieur RIVENQ -parce que visiblement on ne tire pas les mêmes conclusions de ce que l'on peut lire-, c'est-à-dire que je vais aussi vous citer la page 54 du rapport du CESER, mais en vous lisant le paragraphe qui parle effectivement de ce que l'on n'a pas fait, de ce que l'on aurait pu faire et qui dit, je cite : "*Ne pas investir au maximum des possibilités de la Région chaque année représente un manque d'infrastructures important pour les populations et les territoires, et tout retard en la matière ne se rattrape pas. Ne pas assurer toutes les dépenses de fonctionnement votées nécessaires à l'institution et aux politiques d'intervention est préjudiciable à la Région dans ses diverses dimensions. La Région Occitanie doit faire preuve d'un volontarisme à la hauteur des enjeux auxquels elle est confrontée et des possibilités financières qui sont aujourd'hui les siennes*".

Et dernier élément, le redéploiement des dépenses à partir de marqueurs politiques de Gauche qui font que l'on doit absolument, à travers ces marges de manœuvre, à travers une politique volontariste, expliquer que l'argent public va d'abord au secteur public, qu'il faut développer davantage d'aides pour les associations, qu'il faut une agriculture de qualité et l'aider davantage,

surtout avec l'ambition que nous avons d'une restauration scolaire qui utilise de plus en plus de produits locaux et de produits bio, qu'il faut bien sûr développer le transport au quotidien pour toutes et tous, ainsi qu'un transport scolaire -le débat est à venir- pour tous nos élèves.
Il faut … (*Marteau*) développer une culture de masse et il faut, pour l'éducation, faire face aujourd'hui à ce qui est nécessaire : une rénovation et une restructuration des lycées, une fin de l'externalisation de la maintenance informatique et du chauffage qui coûte très, très cher à la Région, bien évidemment recruter des agents régionaux des lycées pour faire face …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MARTIN

… Et donc offrir aux familles et aux élèves un Service public d'éducation de qualité.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame JAMET pour 6 minutes ...

Mme JAMET

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

J'interviendrai sur la DM.2. Sur un budget de 3,5 milliards, entre DM.2 et DM.1, on arrive à 111,7 M€ ; le Budget primitif était déjà en hausse de 19% par rapport à 2016, il est maintenant à 23%. C'est, comme nous l'avions déjà dit en son temps, la "course à l'armement budgétaire" et une politique budgétivore que nous avons maintes fois dénoncée.
Nous parlions à l'époque d'un budget irresponsable. Eh bien, la DM.2 n'échappe pas à la règle : les dépenses de fonctionnement passent de 379,5 €/habitant à 403,5 €/habitant, ce qui fait de notre Région la plus dépensière de toutes, hors l'Île-de-France et la Corse, et alors même que la moyenne des Régions est de 315 €/habitant pour 2017.
Alors, c'est quoi les dépenses de fonctionnement ? Il n'y a pas que des services ou des interventions en plus, non, ou du personnel, il y a aussi des charges de structure.
Exemple : au chapitre 930 des Services généraux, 4,3 M€ sont inscrits en crédits de paiement ; "c'est l'Administration" me direz-vous, mais pas que : 2,8 M€ sont inscrits au titre de la publicité et des relations publiques, que l'on retrouve dans la présentation croisée du document budgétaire, page 83 à la ligne 623.

Je crois que l'on peut aussi ranger, dans les dépenses de fonctionnement, la politique d'affichage du Plan "500 000", subtil camouflage des chômeurs qui devait s'inscrire positivement dans la campagne de HOLLANDE, soit 11 M€.

En même temps, les français n'ont pas été dupes : vous êtes passés de 36 Députés à 6 Députés … 6% Monsieur VERDIER, qui n'est plus là pour entendre la vérité !

Publicité, relations publiques, campagnes de communication, la LGV, les Assemblées des Territoires, etc., dont vous excluez systématiquement les élus du Front National, ce qui en dit long sur la sincérité de votre démarche. Les charges de structure, c'est votre train de vie et rien que le vôtre !

Il y a donc ces dépenses de fonctionnement que vous ne maîtrisez pas et que regrette le CESER qui dit : "*il n'y a pas de marge de manœuvre*". Si, il y a des marges de manœuvre.

D'ailleurs, vous avez même jugé bon de supprimer, dans ce même chapitre, 1,2 M€ de crédits de paiement dédiés à l'agriculture et à la pêche, ils apprécieront !

Alors, si "plus de charges et moins de services" c'est le résultat de la fusion, je me demande ce que vous êtes allée donner comme leçon au Maroc concernant ce sujet prégnant ...

Au chapitre des recettes de fonctionnement on a relevé 7 M€ de plus en CVAE lors de la DM.1 et là il y a 2 M€ qui nous tombent du ciel avec les cartes grises qui tombent en plus, et 4,3 M€ supplémentaires que vous avez ponctionnés sur les entreprises au titre de la taxe d'apprentissage. Mais vous aimez tellement l'apprentissage que cela fait plus d'un an que la formation et l'apprentissage n'ont pas de Vice-président, parce que vous n'avez jamais remplacé Madame NEGRIER, ce qui en dit long aussi sur la sincérité de vos propos.

Sauf que l'élément essentiel et aggravant que je relève là-dessus, c'est que c'est l'automobiliste qui reste la vache à lait, dans un contexte macroniste particulièrement délétère, qui touche nos compatriotes les plus faibles avec l'augmentation du gaz, du prix du paquet de cigarettes, du forfait hospitalier, de la CSG, l'augmentation des amendes, le CICE qui est au profit des multinationales et certainement pas des TPE. Vous ajoutez à ça le prix du stationnement, des procès-verbaux, des autoroutes, de l'assurance, de l'essence, de la carte grise, etc., vous tuez les forces vives de ce pays et de cette région ! Dans un territoire comme le nôtre, où la ruralité et l'absence de maillage engagent et obligent nos compatriotes à prendre la voiture pour le travail, l'école ou les études, c'est particulièrement grave.

Ce sont les classes moyennes et surtout les ruraux que vous mettez ainsi à contribution, avec les grands oubliés que sont les PME, les TPE, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, etc.

C'est la France qui travaille et c'est celle qui en cherche que vous punissez.

Je voudrais aussi revenir sur la section d'investissement : - 7,5% de crédits de paiement pour l'aménagement du territoire … Ben voilà ! C'est à mettre en corrélation avec ce que je viens de dire, avec la problématique de la ruralité : les déserts médicaux, le télétravail par exemple … Enfin, toujours les mêmes victimes de votre politique et qui s'applique, convenons-en, depuis des décennies.

Quant aux actions économiques, c'est 5,2 M€ en crédits de paiement pour l'Arena, 52 M€ en autorisations de programme pour l'Arena, 15 M€ supplémentaires en autorisations de programme pour le Parc Expo de Toulouse, 17 M€ en crédits de paiement concernant les immobilisations, comme par exemple les Maisons de la Région ou les nouveaux locaux des Agences de développement économique à Montpellier.

Eh bien, ce n'est pas la double pleine pour la ruralité, c'est la triple, c'est la quadruple, c'est la quintuple peine ! Parce que ce n'est pas eux qui vont profiter de toutes ces structures et ce n'est pas eux non plus qui verront une part conséquente et efficiente de vos investissements et de leurs impôts leur revenir.

Alors, vous "déménagez" le territoire -ça c'est clair-, comme bon vous semble -ça vous l'avez toujours fait-, sans jamais qu'aucun effort réel soit fait en direction de cette population, de ces oubliés.

Mais je voulais revenir sur ce que vous disiez tout à l'heure : "Nous, c'est la Région" … "Nous", ce n'est pas la Région et ce n'est pas la peine de rejeter la faute sur l'État ! Ce n'est pas la peine de dire que c'est l'État et son cynisme ; vous en êtes les sous-traitants, nous sommes tous au service de l'État et de la Nation !

Mais cette amertume, cet esprit de revanche, je regrette que vous les rejetiez justement sur les Communes, sur les Intercommunalités, sur les Maires, sur tous ceux qui en ont besoin. (*Marteau*)

Le "nous", Madame, c'est la Nation. La Nation, c'est l'affirmation de nos libertés et qui se défend à travers la souveraineté que vous avez bradée en vous soumettant à l'Union Européenne.

Alors, fallait pas voter MACRON ! Fallait pas voter MACRON … (*Marteau*) Fallait pas voter DELGA non plus !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ROUX pour 3,5 minutes …

M. ROUX

Madame la Présidente,

Notre Collectivité fait de l'intervention en faveur de l'égalité femmes-hommes une priorité politique.

Notre collègue Nadia BAKIRI a parfaitement décrit ces actions et l'enjeu fondamental auquel nous nous devons de répondre.

Permettez-moi de me détacher de cette délibération néanmoins pour revenir plus globalement sur les comportements que subissent encore trop régulièrement les femmes.

N'avons-nous pas entendu, hors micro parfois, jusqu'au sein de cet hémicycle, des propos sexistes lorsque des collègues féminines interviennent ? L'agression sexiste ne serait au fond pas si grave

et encore aujourd'hui, il est normal de se taire et de détourner le regard … Pas vu, pas entendu, pas pris !

Certaines femmes ont le courage de dénoncer ces faits, de porter en public une parole encore trop enfouie. Je tiens à exprimer ici le fait que nous sommes nombreux et nombreuses à être à leur côté et à les soutenir dans ce combat ; combat qui, j'en ai la conviction, doit être porté jusqu'au sein de notre hémicycle où le refus, l'interdiction de tout sexisme, en toutes lettres doivent être gravés dans le marbre.

Enfin, Madame la Présidente, concernant plus particulièrement le débat d'orientations budgétaires, je voudrais dire quelques mots qui concernent la question des langues régionales et qui illustreront d'ailleurs l'esprit d'un amendement déposé sur cette question.

Je sais votre engagement favorable sur cette question des langues régionales, encadrée par la loi NOTRe et je sais qu'il nous appartient de nous saisir pleinement de cette compétence en l'inscrivant spécifiquement dans le champ de la politique culturelle mise en œuvre par notre Collectivité, car le législateur lui-même en a reconnu la dimension spécifique.

Ce sera un signal indispensable de reconnaissance adressé à celles et ceux qui agissent sur le terrain en relai de la politique que nous mettons en œuvre.

Il s'agit également ainsi de pouvoir valoriser, sur ce sujet, la qualité du travail engagé par notre Région que vous présidez. Ne serait-il pas dommage de le passer sous silence ?

Nous avons voulu faire apparaître l'engagement que vous aviez pris de porter à 1 € par habitant, d'ici la fin du mandat, le budget "langues régionales".

Le contexte de régime austère que la politique du Gouvernement Macron assigne dorénavant aux Collectivités n'est pas propice à ce débat ; bien au contraire je pense, à condition d'ambition, de dynamique et de discernement dans la méthode et les priorités.

La vraie question n'est pas l'augmentation en valeur de la ligne "langues régionales", la vraie question selon moi est de contribuer pleinement à assurer leur promotion, donc leur socialisation et donc leur visibilité. Cela passe, non par l'augmentation aveugle de leur ligne de crédits, mais par le développement de la transversalité de notre politique en la matière, particulièrement dans les secteurs du tourisme ou des transports.

Je ne ferai pas l'affront de commenter ce que vous savez déjà, le bienfait culturel, ainsi que la valeur ajoutée à l'économie d'un département, par exemple celui du Tarn, utilisant son occitanéité comme élément de différenciation stratégique dans les politiques Tourisme, ou encore la satisfaction aujourd'hui avérée de la présence de l'occitan dans le métro toulousain.

Une telle politique de transversalité dont vous donneriez, Madame la Présidente, les orientations, devrait bien évidemment être valorisée et mise au compte "profits" de la ligne "langues régionales" de notre Région.

Il n'y a là au fond rien de bien exceptionnel. Nous nous mettrions ainsi à niveau, dans la gestion de cette compétence, par exemple de la Région Bretagne et de ce que cherche à impulser ma collègue Léna LOUARN, Présidente de la Commission "Langues régionales" de l'ARF.

Les bénéfices en seraient sociaux, culturels, à l'évidence politiques, sans mobilisation de crédits supplémentaires.

Je crois utile d'avoir apporté ces quelques précisions sur l'esprit du texte.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur ROUX. La parole est à Monsieur PRATO pour 3 minutes ...

M. PRATO

Merci Madame la Présidente.

Je voudrais revenir sur l'Arena.

Pour rappel, le coût de construction de l'Arena, inaugurée le 3 septembre 2010, fut de 69 M€.

La maîtrise d'ouvrage avait été confiée à Enjoy Montpellier, devenu par la suite Montpellier Events, ainsi que l'exploitation de cette salle par délégation de service public.

La Chambre Régionale des Comptes avait cependant émis une réserve sur la double activité commerciale et administrative de cette société et sa position dominante dans la gestion d'équipements publics.

La Chambre Régionale avait également relevé une forte implication financière et accrue depuis 10 ans des principaux actionnaires publics, avec plus de 27 M€ alloués depuis 2005, sans compter les subventions qualifiées d'exploitation -plus de 1,3 M€ depuis 2004- qui avaient été versées à Enjoy Montpellier, puis à Montpellier Events.

La Chambre Régionale avait en outre constaté une forte augmentation de l'endettement de cette société et une forte diminution de son fonds de roulement -9,2 M€ en 2010-, ce qui soulignait déjà une sérieuse défaillance dans l'allocation des ressources longues à la croissance des immobilisations.

Depuis 2010, la société Montpellier Events n'a eu de cesse de traverser plusieurs tempêtes et sa situation financière s'est dégradée au fil des ans.

En 2016, Philippe SAUREL prit la présidence de cette société, suscitant beaucoup de tensions entre les prétendants. Dans cette course à la présidence, ces derniers semblaient avoir presque oublié le fond du problème : celui de sauver en réalité un navire en perdition.

Philippe SAUREL crut un court instant devenir le sauveur providentiel et pensait peut-être faire les œufs mieux que les poules … Alors que toujours en grandes difficultés financières, il indiquait en mars 2016 dans la presse locale : "*La situation financière de Montpellier Events s'améliore de jour en jour*". Malgré ces "effets de comm", la situation financière de cette société ne s'est guère améliorée et sa rentabilité a continué de se dégrader.

Ainsi, Madame la Présidente, vous avez décidé aujourd'hui de casser la délégation de service public avec Montpellier Events qui courrait jusqu'en 2035. En espérant toutefois que cette décision ne soit pas dictée par un choix politique, mais aviez-vous vraiment d'autres alternatives ?
Avec un résultat net d'exploitation négatif de - 2,2 M€ en 2016 et aucune perspective d'amélioration, cette situation ne permettait plus à Montpellier Events de faire face au remboursement des emprunts contractés. Il était donc grand temps d'arrêter l'hémorragie, la Métropole et la Région Languedoc-Roussillon ayant qui plus est porté leur garantie de ces emprunts à hauteur de 50%. La Région Occitanie va donc réintégrer dans son actif les biens non-amortis de l'Arena qui correspondent à la valeur nette comptable actuelle, évaluée à 52 117 786 €.
Le premier acompte de 5,2 M€, qui sera versé à Montpellier Events, sera inscrit quant à lui en crédits de paiement dès cet exercice. La Région Occitanie n'a malheureusement pas d'autre choix que d'assumer cette dépense supplémentaire et doit rapidement se mettre en quête d'un nouveau délégataire, de préférence européen souhaite-t-elle, c'est plus tendance ... (*Marteau*)
La Région Occitanie peut donc être fière d'assumer l'héritage de Georges FRÊCHE, dont Monsieur BARBANCE, ancien Directeur d'Enjoy Montpellier, disait : "*Si l'Arena a pu voir le jour, elle le doit d'abord à la volonté de Georges FRÊCHE, initiateur du projet*".
En effet, certes un beau projet, mais un héritage coûteux … (*Marteau*) grâce au tour de passe-passe de Georges FRÊCHE pour faire payer, grâce à sa double casquette, aux contribuables régionaux cette salle qui devrait être supportée par la Métropole montpelliéraine et non la Région.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. PRATO

Nous laisserons donc les contribuables d'Occitanie apprécier ce petit geste de 52 M€, mais qu'ils ne s'inquiètent pas, qu'ils fixent plutôt l'horizon 2040.
Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame VESENTINI pour 2,5 minutes ...

Mme VESENTINI

"*Personne n'a la baguette magique sur l'inégalité salariale entre les hommes et les femmes. Est-ce que la politique doit toujours intervenir ? Est-ce que ce n'est pas au dialogue syndical d'avancer sur ce sujet ?*" … Je tenais en préambule à rappeler les propos tenus par Marine LE PEN au mois d'octobre 2016. (*Exclamations*)

Alors oui, la Région donne des chiffres, avance des projets, mais que je sache, s'il suffisait de changer de couleur politique pour enrayer les inégalités, mais que fait le FN dans les Villes qu'il gère ? Les maux, les injustices, les crimes que subissent les femmes sont les mêmes dans tous les pays du monde, avec plus ou moins d'intensité selon le degré de développement des sociétés.
Partout des résistances s'organisent contre le patriarcat, des femmes américaines aux femmes espagnoles ou polonaises, ou plus près en France des femmes du boulevard de Strasbourg à Paris contre des patrons mafieux.
Et en même temps, au plus haut sommet de notre Institution, pas de Ministère des droits des femmes avec un budget dédié, mais un Secrétariat d'État à l'égalité entre les hommes et les femmes, et voilà le supplément d'âme de retour avec un budget amputé de 7,5 M€ !
MACRON et ses ordonnances vont surtout impacter les CDD ou celles qui travaillent dans des petites entreprises ; deux catégories où les femmes sont surreprésentées.
Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, les conventions collectives de branche pourront être demain remises en cause par des accords d'entreprise, quand on sait les pièges des négociations ; la disparition du CHSCT, lorsqu'on sait que 20% des femmes déclarent avoir déjà subi du harcèlement sexuel sur leur lieu de travail. Le Gouvernement affaiblit de fait les outils de l'égalité professionnelle en entreprise.
Alors, notre Région a décidé de mener des politiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'enjeu est de taille au regard de ces constats.
Notre travail doit donc s'articuler autour de toutes nos Commissions : Éducation bien sûr pour lutter contre tous les stéréotypes entre autres, Formation professionnelle pour promouvoir la mixité des filières et des emplois.
Pour tout ce qui concerne l'attribution des aides aux entreprises, celles-ci doivent être conditionnées à la mise en œuvre de politiques pour l'égalité femmes-hommes.
Et quoi qu'en pensent certains ici, nous avons besoin des CIDFF, du Planning familial, de tout ce tissu associatif et des mouvements qui œuvrent pour aider, écouter, comprendre, éduquer, agir auprès des femmes -en priorité- et des hommes victimes de violences.
Nous avons besoin de développer des partenariats avec ces associations qui travaillent dans le milieu de la culture et qui travaillent aux questions d'égalité avec parfois d'autres accroches.
Le droit à l'égalité dépasse largement les prérogatives d'une seule Commission.
Nous sommes ici certains à penser que ce n'est pas le patriotisme économique qui va amener plus d'égalité et que c'est bien en partie le système capitaliste qui creuse les inégalités.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme VESENTINI

Nous devons continuer toutes et tous à travailler en collaboration, nous devons toutes et tous être plus vigilant·e·s pour créer les conditions afin de rendre effective l'égalité entre les femmes et les hommes, ici et ailleurs, et cela nécessite un budget à la hauteur.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci.

Le temps de discussion est terminé, je vais donc répondre aux différentes interventions.

Sur la première intervention de Madame BLANC, je ne peux malheureusement pas vous répondre parce que vous n'avez fait que critiquer, sans apporter une seule proposition sur l'égalité femmes-hommes.

Par rapport à l'intervention de Monsieur RIVENQ, rappeler en effet que ce Contrat financier est, comme vous l'avez indiqué, une première, avec une tutelle sur la liberté d'engager des dépenses des Collectivités locales, qui va à l'encontre du principe de libre administration.

Je ne parle pas de l'autonomie financière pour les Régions puisque malheureusement, depuis 2010, nous avons une autonomie financière très limitée puisque moins de 8% de nos recettes sont déterminées par le vote de l'Assemblée régionale.

Avec le précédent Gouvernement et dans les discussions que nous avions menées avec l'ancien Ministre de l'Aménagement du territoire, la compétence "Économie" qui nous venait des Départements avait été estimée par la DGCL à 800 M€.

Il avait été accepté, dans le cadre d'un dialogue partenarial, d'amener cette dépense à 600 M€ et à partir du moment où une fraction de la TVA était consacrée à la compensation de ce transfert de compétences -puisque la TVA est un impôt dynamique-, de partir sur un montant de 450 M€.

Je tiens à rappeler que ce dispositif était financé de façon exceptionnelle en 2017 par le budget de l'État, mais qu'il était bien prévu dans le PLF 2017 qu'à partir de 2018, dans le demi-point de fraction de TVA, à TVA constante, il y avait les 3,9 milliards de DGF et les 450 M€ de transfert de la compétence "Économie".

Quand j'ai pu entendre Monsieur DARMANIN ou Monsieur LE MAIRE indiquer que cela n'était pas prévu, il suffit de lire l'article du Projet de loi de finances 2017 qui avait bien intégré, dans le cadre de l'année budgétaire 2018, l'ensemble de ce transfert de compétences.

Cela est grave parce que cela altère bien sûr la parole de l'État, mais avec ce Contrat financier c'est en effet une première et fixé à 1,2%, on entend parler de 1,4, c'est d'autant plus étonnant que les dépenses de fonctionnement de l'État, dans le PLF 2018, sont à 1,8% d'augmentation.

C'est un sujet que bien sûr nous combattons, nous sommes force de proposition au niveau de l'Association des Régions de France pour que les 450 M€ puissent être réintégrés parce que cela correspond à des aides qui sont nécessaires pour nos entreprises.

Je tiens aussi à repréciser, concernant le rapport Malvy-Lambert, que ce rapport-là préconisait qu'il y ait un contrat, mais un contrat avec des engagements des deux parties, c'est-à-dire avec un engagement pluriannuel des dotations de l'État et il n'y avait pas de limitation des dépenses, il n'y avait pas de plafond. Je reprends d'ailleurs la proposition 48 qui dit textuellement : "*Sans être prescriptif, le texte permettrait d'identifier des objectifs nationaux d'évolution des dépenses d'administration locale*". C'étaient donc bien des objectifs, mais non pas des limitations comme dans ce Contrat financier. Je tenais à rappeler la teneur de ce rapport Malvy-Lambert.

Je vous rappelle qu'il est également nécessaire d'augmenter l'emprunt parce que nous avons besoin d'équiper nos territoires et tout particulièrement avec une progression démographique constante.

Concernant les satellites régionaux, je vous rappelle que nous allons passer en début d'année 2018 de 13 satellites régionaux à 4, ce qui va permettre une mutualisation et une plus grande efficacité.

Madame SATGÉ, vous avez rappelé la question du développement des grandes surfaces.

Je tiens à rappeler la loi initiée et menée à l'époque par Madame PINEL, alors Ministre en charge entre autres du Commerce et de l'Artisanat où, en effet, il y a une limitation sur l'extension des grandes surfaces. Notre Région soutient le commerce de proximité à travers la politique des centres-bourgs, mais également à travers le dispositif "Pass Commerce de Proximité", que ces commerces de proximité soient sous maîtrise d'ouvrage publique ou sous maîtrise d'ouvrage privée, parce qu'en effet il est nécessaire, dans nos villages, de pouvoir soutenir les commerces de proximité.

C'est ce que nous faisons à travers la politique économique que nous menons, en particulier sur l'économie de proximité et je réponds là à Monsieur SELLIN qui demandait que la politique pour l'Économie Sociale et Solidaire soit augmentée. Je vous rappelle que sur le budget 2017, elle est en forte augmentation et que nous continuerons bien sûr cet effort sur le budget 2018.

Je rappelle aussi que dans le cadre de la consommation des surfaces et des terres, comme l'a rappelé Monsieur DUPRAZ, l'EPF est en effet le premier en France à être étendu à un nouveau périmètre, mais c'est là aussi parce que Madame PINEL avait souhaité engager dès 2015 la décision de l'étendre très rapidement. C'est ainsi que nous pouvons avoir un outil, comme vous l'avez souligné, qui est indispensable pour la réserve foncière, mais également pour la reconquête des terres qui sont, soit en déprise, soit en friche urbaine.

C'est une reconquête que nous devons mener dans les territoires ruraux, également une reconquête en matière environnementale sur tout le littoral -mais cela fait partie des nombreux projets que nous avons dans le Plan Littoral 21 dans sa dimension résilience écologique-, mais aussi sur les espaces urbains ou périurbains à travers les friches urbaines.

Je pense en effet qu'au 21ème siècle, nous ne devons pas être simplement dans une politique d'extension en termes de foncier et donc en termes urbains, mais au contraire de requalification, de réflexion et nous devons aussi avoir le courage, sur les centres, d'être dans une politique de densification et non pas d'extension. C'est absolument indispensable, tout particulièrement dans notre Région qui a une ressource première constituée par ses ressources environnementales et qui doit aussi mener le défi d'accueillir dans de bonnes conditions les nouvelles populations, en n'étant pas dans une consommation simpliste du foncier, mais au contraire dans une réflexion des réaménagements de centres. C'est pourquoi, y compris dans les territoires ruraux, à travers la politique des centres-bourgs, nous subventionnons les études et tout particulièrement les études de requalification du bâti, parce que nous connaissons trop souvent, dans nos centres-bourgs, du bâti vacant qui, lui aussi, demande à être requalifié.

S'agissant des questions sur l'écriture inclusive de Monsieur ARDINAT, oui, vous l'avez indiqué, l'Académie Française, dans son communiqué, a dit que c'était une "*aberration porteuse de péril mortel*" ... Je suis tout de même très étonnée que des sages puissent utiliser des propos aussi excessifs et je vous rappelle que ce sont aussi des règles de communication internationale.

Donc, je vous le confirme de nouveau, l'écriture inclusive continuera à être utilisée au niveau de la Région Occitanie.

Vous avez également parlé des menaces qui pèsent sur le droit des femmes, je ne rappellerai pas toute la litanie et tous les noms injurieux dont, dans cette Assemblée, vous m'avez qualifiée, mais seulement que vous avez quand même osé dire que la Présidente de Région était un "dictateur en jupon" … Alors concernant les propos sexistes, je pense que les élus de l'extrême-droite devraient quand même, en premier, se rappeler ce qu'ils ont pu eux-mêmes indiquer !

(*Applaudissements*)

La première des menaces pour le droit des femmes, mais je dirai tout simplement pour l'humanisme, c'est vraiment le populisme et je pense qu'après avoir entendu ce matin les propos très dangereux tenus dans vos interventions, il est nécessaire d'avoir de la dignité.

Il est aussi nécessaire de répondre à Monsieur SANCHEZ qui nous reproche un rapport d'orientations budgétaires "insuffisamment précis et chiffré", mais je pense qu'il ne l'a pas lu jusqu'au bout ou qu'il a pu être un peu distrait … Cela lui arrive parfois ! Ainsi :

- la planification pluriannuelle des investissements figure pages 100 et 101 du rapport et d'ailleurs, je le rappelle, la trajectoire budgétaire a été votée en début d'année, dans le cadre du Budget primitif 2017 et donc de sa trajectoire,
- le calendrier de négociation du RIFSEEP figure page 95 et il sera mis en œuvre d'ici la fin de l'année, contrairement à ce que Monsieur SANCHEZ a affirmé,
- enfin, le taux d'harmonisation de nos dispositifs figure dans le rapport de la Mission d'information et d'évaluation sur l'union des Régions et il est à plus de 90% ; c'est donc également contraire à ce que vous affirmez.

Preuve également de votre distraction, vous avez déclaré il y a de cela quelques semaines qu'il n'y avait pas d'harmonisation de la politique hôtelière ni de toutes les politiques menées en matière de tourisme. Si vous voulez, je peux vous renvoyer le rapport voté en Commission permanente au mois de juillet.

Je pense donc qu'il est préférable que vous soyez sérieux, que vous arrêtiez d'être dans l'invective, dans le mensonge, comme vous avez pu l'être sur la politique d'égalité hommes-femmes.

Enfin, en réponse à Monsieur SELLIN, je dirai que le jacobinisme -et l'on pourra en effet vous en apporter les preuves historiques- démontre bien qu'il y a un centralisme très fort, qu'avec le jacobinisme la décentralisation ne serait pas possible et que la décentralisation, au 21ème siècle, renforce la République une et indivisible. Bien entendu qu'au 18ème siècle il était nécessaire de faire Nation et d'avoir pour cela un pouvoir très centralisé, mais je vous rappelle que les Départements ou les Communes -que vous citiez- n'avaient pas d'autonomie et que c'étaient des Préfets qui géraient l'ensemble de ces Collectivités.

Donc aujourd'hui, comme je l'ai indiqué, je rappelle mon attachement à cette République des territoires, mais pour renforcer la République une et indivisible, parce qu'à travers la reconnaissance des différenciations territoriales, on démontre un État mature, on démontre un État en capacité de prendre en compte ces différenciations territoriales, d'en faire des atouts, qui reconnaît aussi l'initiative locale, qui permet en effet à un État de durer et qui répond également aux aspirations et à la maturité politique de ses citoyens.

Concernant l'agriculture biologique, je vous rappelle que sur le Budget 2017 nous avons augmenté de près de 30% les crédits consacrés à l'agriculture biologique.

Concernant le recours à l'emprunt nous consommons, au niveau de nos prévisions budgétaires, 96% en matière de fonctionnement et sur l'investissement, nous ne pouvons pas attribuer les subventions pour les maîtrises d'ouvrage qui ne sont pas celles de la Région, cela ne nous est pas demandé et c'est le cas de nombreux projets qui sont sous maîtrise d'ouvrage État.

Quand c'est de l'investissement sous maîtrise d'ouvrage Région, il est réalisé à plus de 88%, c'est-à-dire que nous sommes dans une volonté d'équipement de nos territoires et sur les prévisions que nous faisons sur les maîtrises d'ouvrage de l'État ou d'autres Collectivités, nous dépendons de leur décision de réalisation plus ou moins rapide.

Enfin, pour Madame JAMET, je tiens à rappeler plusieurs chiffres : sur le CA 2016, les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 1% et sur le BP 2017 elles sont contenues à 1,5%.

Quant à la taxe d'apprentissage, elle n'est pas fixée par les Régions ... Je tiens à vous l'indiquer parce que, dans les débats que vous pourrez mener au niveau européen, il sera bon que vous maîtrisiez pleinement l'ensemble de la fiscalité française.

(*Applaudissements*)

Et puis, oui, nous résistons, nous avons -toutes et tous- fait preuve d'une grande patience parce que, durant les interventions de l'extrême-droite, nous avons su résister, nous avons donc une très

bonne santé pour entendre de nombreuses inexactitudes, par moment des propos ignobles et aussi, souvent, de grandes âneries ! (*Apartés*)

Enfin, pour conclure, en réponse à ces propos ignobles et tout particulièrement au sujet des actions que je peux mener dans des territoires qui me sont chers, je reprendrai la citation de Henry de MONTHERLANT : "*Je ne souffre pas des hommes qui m'insultent, je souffre des hommes qui m'indignent*".

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. CRENNE

Moi, je souffre des Présidents qui arrachent les micros !

LA PRÉSIDENTE

Voilà ... (*Apartés*)

Il vous a été distribué l'Amendement n°6 qui a été re-rédigé parce que, dans le texte final des orientations budgétaires, j'ai souhaité que nous puissions évoquer les Contrats d'objectifs et de moyens (COM) sur les réseaux de télévision privée, mais également avec la télévision publique régionale, en rappelant notre attachement aux antennes locales avec la présence de journalistes, de moyens de production et de temps d'antenne dédiés.

De nombreux membres de la Majorité m'avaient saisie sur le sujet, nous avons donc souhaité, dans le cadre des COM en cours avec Vià Occitanie ou en phase de discussion avec France 3, rappeler cet attachement aux locales qui sont importantes pour relater les initiatives portées dans nos territoires.

Nous allons donc passer au **vote des amendements**.

Je vous rappelle que nous avons 5 amendements, puisque 2 ont été retirés.

Amendement n°3 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par MM. CASES et SELLIN - Vote

Nous commençons par le vote sur l'amendement n°3 déposé par Messieurs CASES et SELLIN, qui concerne la nécessaire préservation des dotations de l'État aux Régions.

Si tout le monde est prêt à voter, le vote est ouvert sur l'amendement n°3 … (*Vote électronique*)

Pardon, Monsieur RIVENQ, je vous donne la parole juste après le vote.

Le vote est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 123 (SRC : 50, PRG : 7, NMeC : 25, FN : 39, NI : 2)
- Contre : 28 (PRG : 3 -BRUTUS, PINEL, DAUBET-, UEDC : 25)
- Abstention : 4 (PRG : 3 -ESCLOPÉ, GAREL, DELAHAYE-, UEDC : 1 -DUPONT-).

L'amendement n°3 est ***adopté***.

Monsieur RIVENQ ...

M. RIVENQ

Madame la Présidente, juste une remarque générale : je pense que nous sommes la seule Collectivité de France à proposer des amendements sur un débat, qui plus est d'orientations budgétaires. Alors, je ne sais pas ce qui est prévu dans le Règlement intérieur -que je n'ai pas pris la peine de relire, Monsieur ONESTA-, mais je rappelle que s'agissant d'un débat, on donne acte à la fin du débat, ce n'est pas un document opposable ; le débat démarre de la position de l'Exécutif, en l'occurrence de la Présidente qui nous fait part de ses orientations et on en débat, or là on vient de clôturer le débat et on nous propose, après avoir débattu, des amendements pour changer le document initial que la Présidente nous a présenté pour débattre … Je trouve que c'est quelque chose de "croquignolet", franchement, d'autant plus que les amendements proposés proviennent de la Majorité régionale … Il aurait été bien, Mesdames et Messieurs, de vous entendre avant de nous proposer votre débat, puisque vous changez les règles du jeu sur un certain nombre d'éléments et c'est la raison pour laquelle nous voterons contre l'ensemble de ces amendements.
Mais je pense qu'il faudrait marquer d'une pierre blanche ce jour où l'on amende les débats après les débats. Si c'est ça la démocratie en Occitanie, je suis un peu déçu et nous sommes un peu déçus ! Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je vous précise, Monsieur RIVENQ, que du moment où il y a un rapport, le droit d'amendement est ouvert ; sur cela, le droit est très clair : du moment que vous avez un rapport, vous avez le droit d'y apporter des amendements. Ces amendements vous ont été transmis dans les délais réglementaires, c'est pourquoi nous allons continuer à les mettre aux voix.

Amendement n°4 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par le groupe Nouveau Monde en Commun - Vote

L'amendement n°4, déposé par le groupe Nouveau Monde en Commun, rappelle l'exigence en matière énergétique pour l'octroi de subventions régionales.
Le vote est ouvert sur l'amendement n°4 … (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 130 (SRC : 49, PRG : 16, NMeC : 25, FN : 38, NI : 2)
- Contre : 26 (UEDC : 26).

L'amendement n°4 est ***adopté***.

Amendement n°5 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par MM. CASES et SELLIN - Vote

Nous passons à l'amendement n°5 déposé par Messieurs CASES et SELLIN sur la solidarité avec le reste du monde et l'ajout du Moyen-Orient.
Le vote est ouvert sur l'amendement n°5 … (*Vote électronique*)

(*Apartés - Brouhaha*)

Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 86 (SRC : 50, PRG : 10, NMeC : 24, NI : 2)
- Contre : 68 (PRG : 3 -BRUTUS, DAUBET, DELAHAYE-, FN : 39, UEDC : 26)
- Abstention : 2 (PRG : 2 -GAREL, KELLER-).

L'amendement n°5 est ***adopté***.

Monsieur SANCHEZ …

(*Apartés bruyants*)

S'il vous plaît !

M. DEVILLE

Madame la Présidente, faites taire Monsieur CRENNE ! (*Protestations*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur DEVILLE, j'ai déjà repris Monsieur CRENNE en début de séance.

M. CRENNE

Mais vous n'avez pas repris Monsieur RIVENQ !

LA PRÉSIDENTE

Monsieur SANCHEZ s'il vous plaît …

M. SANCHEZ

Simplement, Madame la Présidente, pour expliquer notre vote sur cet amendement : nous considérons que la solidarité internationale n'est pas du ressort de la Collectivité régionale et nous aurions préféré, par exemple, que vous augmentiez l'aide aux sinistrés français, comme nous vous en avions parlé lors de la Commission permanente.

LA PRÉSIDENTE

Très bien. Eh bien notre Majorité considère que l'aide à l'international, quelle que soit la nationalité des personnes qui sont en souffrance, est une compétence majeure de la Région.

(*Applaudissements - Apartés*)

Amendement n°6 modifié -au rapport 2017/AP-NOV/03- de Mme la Présidente - Vote

Nous passons à l'amendement n°6 modifié que je vous ai présenté, pour un soutien au développement des télévisions régionales et de leurs antennes locales.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 131 (SRC : 50, PRG : 16, MNeC : 24, FN : 37, UEDC : 2 -TERRAIL-NOVES, SAINT-PIERRE-, NI : 2)
- Contre : 24 (UEDC : 24)
- Abstention : 3 (NMeC : 1 -SERIEYS-, FN : 2 -TEZENAS DU MONTCEL, COLLARD-).

L'amendement n°6 modifié est ***adopté***.

Amendement n°7 -au rapport 2017/AP-NOV/03- déposé par Mesdames ADDA, BARTHET, BOURGUET, CARMONA, GENOLHER, LANGEVINE, VINET, WERSINGER, GUINLE, PIQUE, VESENTINI, Messieurs ARCANGELI, CROS, DUPRAZ, ONESTA, PAGNOUX, ROUX, CASES, COSSANGE, GIBELIN, REGOURD - Vote

Nous passons à l'amendement n°7 "*Pour une politique volontariste et ambitieuse en faveur des langues et cultures régionales*".

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 48, PRG : 16, NMeC : 23, NI : 2)
- Contre : 65 (FN : 39, UEDC : 26)
- Abstention : 3 (SRC : 1 -COTELLE-, NMeC : 2 -SELLIN, HOANG NGOC-).

L'amendement n°7 est ***adopté***, je vous remercie.

Sur les trois premiers rapports (***2017/AP-NOV/01, 2017/AP-NOV/02, 2017/AP-NOV/03***) il n'y a pas de vote, l'Assemblée plénière ***prend acte***.

Nous passons au vote du rapport n°4 relatif au maintien du taux de la TICPE.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 91 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 23, NI : 2)
- Contre : 66 (NMeC : 1 -VESENTINI-, FN : 39, UEDC : 26)
- Abstention : 1 (NMeC : 1 -SERIEYS-).

Le rapport (***2017/AP-NOV/04***) est ***adopté***.

Nous passons au vote du rapport n°5 qui concerne la Décision modificative n°2.

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 89 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 21, NI : 2)
- Contre : 64 (FN : 39, UEDC : 25)
- Abstention : 4 (NMeC : 4 -SERIEYS, SELLIN, HOANG NGOC, MARTIN-).

La ***Décision modificative n°2*** (*2017/AP-NOV/05*) est ***adoptée***, je vous remercie.

Je vous propose de suspendre la séance le temps du déjeuner et nous reprenons à 14h15.

Je vous remercie. Bon appétit à toutes et à tous !

(*La séance est interrompue à 13h05)*

(La séance est reprise à 14h40)

→ *<u>Séquence 2 (le 3 novembre après-midi)</u> : 9 absents ont donné délégation de vote :*

- *Bernard CARAYON : délégation à Frédéric TOUZELLIER*
- *Maïthé CARSALADE : délégation à Julien SANCHEZ*
- *Anne-Marie COLLARD : délégation à Jean-Louis MEIZONNET*
- *Jennifer COURTOIS-PÉRISSÉ : délégation à Laurence PUJOL*
- *Catherine PINOL : délégation à Bernard GILABERT*
- *Aurélien PRADIÉ : délégation à Christophe RIVENQ*
- *Michel PY : délégation à Jean-Jacques BOLZAN*
- *Virginie ROZIERE : délégation à Geneviève LASFARGUES*
- *Thierry SUAUD : délégation à Bernard PLANO.*

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir vous asseoir. N'oubliez pas, au cours de l'après-midi, d'aller signer la feuille d'émargement auprès du Service des Assemblées pour attester du maintien, dans le calcul des indemnités, de votre présence tout au long de la journée.

Nous allons donc reprendre le cours de l'Assemblée plénière, avec l'examen des **Points d'actualité**.

Nous avons quatre points d'actualité : deux présentés par le groupe Nouveau Monde en Commun et deux présentés par le groupe Front National-Rassemblement Bleu Marine.

Monsieur ONESTA, je vous donne la parole pour 3 minutes. Merci.

<u>Point d'actualité n°1 - Groupe NMEC - Sur la situation en Catalogne</u>

M. ONESTA

Merci.

A travers la crise que traversent nos voisins catalans, nous sommes en train de vivre des événements d'une nature inédite.

Non pas quant à la question posée puisque l'envie d'indépendance est depuis toujours inhérente aux sociétés humaines.

Non pas à cause du moyen choisi -le référendum dit régional unilatéral illégal- qui a été utilisé ces deux dernières décennies par au moins une dizaine de territoires en Europe ; territoires qui entre temps ont été reconnus au niveau international.

Non, ce qui est inédit dans la démarche catalane, c'est qu'elle est non-ethnique, ouverte au monde, annoncée comme budgétairement solidaire des autres territoires européens et surtout, les catalans proposent un concept nouveau : l'indépendance dans l'interdépendance et le tout dans une non-violence qui, depuis 8 ans, force le respect.

Alors, la Catalogne bouge et la France regarde ailleurs, la Catalogne bouge et l'Europe regarde ailleurs, mais si une Région ne peut pas, ne doit pas regarder ailleurs, c'est bien notre Occitanie, d'abord parce qu'en nous la Catalogne "pousse un peu sa corne" dans les Pyrénées-Orientales ; alors, je concède que cette image, chère à Claude NOUGARO, n'est pas forcément adéquate quand on sait que la Catalogne avait décidé de renoncer à la corrida avant que la Constitution espagnole -vous savez, le document négocié par les franquistes en 1976- ait déclaré qu'il était anticonstitutionnel de vouloir arrêter la barbarie de la corrida.

Mais au-delà de notre propre territoire catalan, n'oublions pas qu'avec la Catalogne nous cogérons des fonds européens.

N'oublions pas non plus ce Groupement européen de coopération territoriale, ce GECT qui nous lie à la Catalogne Sud et c'est la Catalogne qui préside d'ailleurs actuellement ce GECT.

Eh bien depuis hier, tous les référents catalans ont été congédiés et même leur Ministre de tutelle, Raül ROMEVA, a été emprisonné. Ce qui veut dire que tous nos projets communs économiques, universitaires, culturels, environnementaux sont désormais dans le vide et les salaires de nos agents du GECT ne peuvent même plus être payés.

Alors oui nous sommes en Europe, cet espace qui se veut un oasis de démocratie dans un monde non-violent, oasis dont le projet se dessèche un petit peu plus chaque jour entre austérité et abandon cynique des migrants. Eh bien, dans cette Europe-là, un Parlement élu, notre Parlement cousin, celui de Barcelone, voit la plupart de ses membres menacés d'arrestation immédiate.

Comment en Europe, en 2017, cela est-il possible ?

Il y a forcément une solution qui passe entre indépendance et interdépendance, entre autonomie et association. Mais pour réaliser cela, il faut que tout le peuple catalan vienne le même jour autour de la même urne pour en finir avec le "poker menteur" de la majorité silencieuse dont tout le monde se réclame. Alors, on nous annonce ce rendez-vous démocratique pour le 21 décembre, parfait, fort bien ! Mais que vaut une démocratie qui frappe avec une brutalité effarante des personnes âgées sans défense ? J'étais sur place le 1er octobre, je peux en témoigner.

Que vaut une démocratie dont le parti au pouvoir convoque des élections et aussitôt emprisonne tous ses opposants ?... (*Protestations - Apartés*)

Et que vaudra le résultat du 21 décembre si l'un des deux camps -celui de la République- accepte par avance le verdict des urnes, tandis que l'autre -celui du Royaume de Felipe VI de Bourbon- indique déjà qu'il n'acceptera ce verdict que s'il est conforme à ses propres souhaits ?

Dans ce contexte, par notre proximité géographique, au regard de notre Histoire et surtout de nos valeurs, notre Région doit faire savoir sa disponibilité pour toute médiation, qu'elle soit directe ou indirecte ; on sait que la diplomatie choisit parfois des voies qui ne sont pas forcément publiques ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ONESTA

Nous devons tout faire pour contribuer à apaiser un conflit qui, s'il dure, aura un lourd impact sur nous. Que seront les événements dans les jours ou semaines qui viennent ?...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure Monsieur ONESTA.

M. ONESTA

Je conclus avec cette phrase, Madame la Présidente : Que seront les événements dans les jours ou semaines qui viennent ? En toute modestie je n'en sais rien, mais j'ai cependant une certitude : la différence entre Monsieur RAJOY et la Catalogne, c'est que la Catalogne, elle, est là pour longtemps !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Les points d'actualité n'appellent pas de débat ou de vote, je veux juste préciser la position officielle que j'ai indiquée à plusieurs reprises, à savoir que j'appelle au dialogue, tout simplement. On ne peut pas avoir des positions extrêmes sur ces sujets.

L'État espagnol doit être un grand État, c'est-à-dire en ayant la volonté de dialoguer et de travailler avec la Région de Catalogne, et également que la Région de Catalogne puisse être entendue par l'État espagnol.

Concernant le GECT, c'est un sujet que nous allons en effet devoir traiter ; nous allons le faire analyser juridiquement, en prenant également l'avis du Ministère des Affaires étrangères, parce que la présidence du GECT est en effet assurée normalement par Carles PUIGDEMONT et nous devons donc savoir quelle est désormais l'Autorité pour l'ensemble des actions qui sont menées et tout particulièrement pour les salariés du GECT.

Concernant la diplomatie, elle est bien sûr menée au niveau des États et en France au niveau du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération européenne.

C'est un sujet qui, en effet, demande à ce que nous soyons dans une position apaisante au niveau de l'État français et également en position d'enclencher un dialogue plus constructif, qui ne soit pas dans des mesures de rétorsion, comme cela pourrait être envisagé ou comme cela l'a déjà été.

Le point d'actualité n°2 est présenté par Monsieur COSSANGE pour 3 minutes ...

Point d'actualité n°2 - Groupe NMEC - Sur la situation de Monsieur Salah HAMOURI, citoyen franco-palestinien

M. COSSANGE

Merci.

Madame la Présidente,

Chères et chers collègues,

Je souhaiterais, à l'occasion de ce point d'actualité, alerter le Conseil régional sur la situation de notre concitoyen Salah HAMOURI.

Salah HAMOURI, avocat franco-palestinien, a été interpelé le 22 août dernier à son domicile de Jérusalem-Est et placé en détention administrative pour 6 mois. Si vous ne connaissez pas cette mesure de détention administrative, c'est une mesure qui permet d'incarcérer sans procès, sans dossier et de renouveler ad vitam aeternam cette incarcération, en toute illégalité au vu des accords internationaux et en particulier de la IVème Convention de Genève et de ses articles 78 et 72 assurant à chacun le droit à se défendre lorsqu'il est inculpé.

Notre Région, attachée au respect des droits de l'homme et du droit international, attachée à une paix juste et durable au Moyen-Orient, avec qui nous partageons la mer Méditerranée, ne peut rester indifférente.

Salah HAMOURI avait déjà été incarcéré de 2005 à 2011 sur la base d'accusations jamais prouvées, qu'il a toujours niées avec force et conviction. Il avait à l'époque reçu un soutien massif de personnalités, d'élus, d'ONG et de Collectivités territoriales. Ce soutien -sur lequel je reviendrai- avait amené la Diplomatie française d'alors, conduite par Alain JUPPÉ, Ministre des Affaires étrangères, à intervenir sous l'égide de l'ONU pour inclure sa libération dans le cadre d'un échange de prisonniers.

Son arrestation et sa récente condamnation -que l'on m'a apprise tout à l'heure- à purger la fin de sa peine initiale sont donc une violation grave et un acharnement politique envers quelqu'un qui est avant tout un militant, notamment des droits des prisonniers palestiniens.

Je vous rappelle qu'aujourd'hui, 40% de la population des zones occupées militairement de l'Autorité palestinienne sont ou ont été incarcérés dans ces prisons.

C'est une violation notamment d'un accord international, c'est une violation de l'action de la Diplomatie française qui avait conduit à sa libération en 2011.

Je vous parlais tout à l'heure de la mobilisation large qui avait abouti à sa libération, aujourd'hui elle est très clairement à reconstruire, avec la certitude que derrière la justice se trouve, dans cette partie du monde, avant tout la paix.

En 2011, les soutiens des candidats François HOLLANDE et Jean-Luc MÉLENCHON, de nombreuses Collectivités territoriales dont -pour ne citer qu'elle- le Conseil de Paris, d'ONG comme Amnesty International -qui maintient ce soutien aujourd'hui- ont été profondément

déterminants pour faire peser le rapport de force qui a abouti à l'intervention de la Diplomatie française sur sa libération.
Et comme je le disais, aujourd'hui tout est à reconstruire et c'est une urgence.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur COSSANGE. Comme vous l'indiquez, c'est au niveau du dialogue diplomatique entre les deux Gouvernements.
Le point d'actualité n°3, présenté par Monsieur SANCHEZ, porte sur les aides au maintien de l'agriculture biologique.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, si vous le voulez bien, c'est Monsieur YELMA qui le présente.

LA PRÉSIDENTE

D'accord. Monsieur YELMA ...

Point d'actualité n°3 - Groupe FN-RBM - Sur les aides au maintien de l'agriculture biologique

M. YELMA

Madame la Présidente,
La région Occitanie est aujourd'hui la 1ère région bio de France en nombre d'agriculteurs, d'hectares et en termes de productions.
Alors que vient d'être lancée la seconde phase des États généraux consacrés à une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous, le bio se place au centre du débat.
Tirée par la demande des consommateurs, l'agriculture biologique a le vent en poupe et semble, plus que jamais, s'imposer comme le modèle alternatif à une agriculture conventionnelle en pleine crise. Manger des aliments sains, ayant du goût et produits le plus naturellement possible est devenu l'une des préoccupations majeures des consommateurs.
Pour l'instant, les signes envoyés par le Gouvernement sont contradictoires.
Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a annoncé que l'État ne participerait plus aux aides au maintien. Ces aides, obtenues il y a quelques années de haute lutte, étaient une reconnaissance des effets positifs pour l'environnement et notamment pour l'eau, de ce mode de production sans pesticides chimiques, ni engrais de synthèse, car l'agriculture chimique pollue et coûte extrêmement cher à la société : traitement des pollutions, santé publique, dégradation de l'environnement, perte de biodiversité, réchauffement climatique.
De son côté, le Chef de l'État a confirmé l'objectif d'introduire 50% d'aliments estampillés biologiques ou affichant un label dans les restaurations collectives d'ici à 2022.

Une ambiguïté de plus dans le discours du Gouvernement.
Retirer les aides sans le moindre préavis va conforter les agriculteurs dans leur sentiment qu'ils ne peuvent faire confiance à l'État.

(*Applaudissements*)

N'aider que la conversion, c'est encourager l'effet d'aubaine recherché par certains, au détriment de ceux dont la démarche correspond à une volonté de changement de modèle agricole.
Cette décision annonce une baisse des surfaces en bio, à l'instar de ce qui s'est passé en Grande-Bretagne (- 29% depuis 2010), l'investissement pour passer au bio étant important.
Les producteurs intéressés ne sauteront pas le pas s'ils ne sont pas assurés d'un soutien financier pour leur maintien, ce qui aura pour conséquence une augmentation des importations, avec des produits bio, mais répondant à des normes différentes.
Pour compenser cette aide, le Gouvernement propose la création d'un fonds privé qui accompagnerait la filière bio et qui serait financé, par exemple, par les distributeurs qui rogneraient volontairement leurs marges ... Une usine à gaz qui ne fonctionnera certainement jamais ! D'ailleurs, le Ministre attend des États généraux de l'alimentation qu'ils élaborent des propositions en ce sens. Pour résumer, il laisse le soin aux Régions de prendre le relais.
Les agriculteurs bio de la région Occitanie subissent une véritable pression financière depuis 2015, où déjà les subventions avaient été rognées avec effet rétroactif, sans oublier que les aides de la PAC 2015 et 2015 n'ont toujours pas été soldées.
La Région doit compenser le manque de l'État, car le versement des fonds FEDER est conditionné à un engagement des politiques publiques à hauteur de 25%. Sinon, cela remettrait en cause le modèle économique de la filière et la parole des Pouvoirs publics, entraînant une chute considérable de la production en bio.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous rappelle que les points d'actualité, normalement, ne doivent pas reprendre des points qui sont à l'ordre du jour mais, dans un esprit d'ouverture, j'ai accepté ce point d'actualité sur l'agriculture biologique. Monsieur YELMA, votre intervention est destinée au Ministre de l'Agriculture parce que, comme vous le savez, bien que vous n'ayez pas voté le budget, la Région Occitanie a augmenté de 30% son budget consacré à la filière biologique et, de plus, nous allons tout à l'heure présenter au vote un rapport sur le Plan Bi'O parce que nous en faisons une de nos priorités et l'État, en effet, doit maintenir les aides au maintien et à la conversion.
Le point d'actualité n°4 est présenté par Monsieur SANCHEZ ...

Point d'actualité n°4 - Groupe FN-RBM - Sur la situation des sapeurs-pompiers du Gard

M. SANCHEZ

Madame la Présidente,

Depuis deux semaines maintenant, les sapeurs-pompiers du Gard attendent des réponses des Pouvoirs publics. Victimes de l'insécurité quotidienne que subissent notamment pompiers, policiers et personnels médicaux dans certains quartiers devenus des zones de non-droit du fait de l'inaction et du laxisme des Politiques, ils manifestent dans tout le département et campent depuis plusieurs jours devant la Préfecture du Gard pour que leur sécurité soit assurée dans le cadre de leurs missions.

Ils demandent aussi des moyens matériels et humains supplémentaires depuis des mois.

Rappelons que cette profession, cette vocation joue un rôle essentiel en matière de protection des vies humaines, d'autant plus dans ce département soumis fortement aux risques inondations que vous connaissez, mais aussi en matière d'aménagement du territoire et de protection de la biodiversité.

Rappelons que les quartiers dans lesquels ils ont été pris pour cibles récemment par des jets de cocktails Molotov -donc c'est quand même très sérieux- font partie des quartiers prioritaires pour lesquels le Conseil régional a contractualisé avec la Ville de Nîmes, l'État et le Département du Gard.

L'absence de dialogue avec le Conseil départemental sur ce dossier doit naturellement conduire la Région à intervenir, à tenter une médiation, notamment à l'horizon 2018 lors de la mise en place du nouveau Contrat territorial avec le Département du Gard.

Elle doit aussi demander à l'État de mettre des moyens de sécurité dans les quartiers dits prioritaires où nos compatriotes souffrent au quotidien de l'insécurité, y compris lorsqu'il s'agit de professionnels qui s'y déplacent pour sauver des vies.

Donc Madame la Présidente, je vous demande ce que vous comptez faire quant à la situation très grave des sapeurs-pompiers du Gard, mais qui se répète dans beaucoup de départements de notre région, où ils sont de plus en plus souvent pris pour cibles, agressés ; ils reçoivent des cocktails Molotov, ils sont insultés et cela vaut pour les pompiers, mais cela vaut aussi bien sûr pour nos policiers municipaux, nationaux, cela vaut également pour les personnels médicaux qui, maintenant, ne vont plus dans certains quartiers qui sont devenus des zones de non-droit.

Donc sur ce sujet, ils aimeraient -comme nous- vous entendre apporter votre témoignage pour ces sapeurs-pompiers du Gard.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La Région reconnaît l'engagement exemplaire de l'ensemble des forces de sécurité, que ce soient les pompiers, les gendarmes, les policiers ou les militaires.

Concernant les pompiers du Gard, je ne doute pas de l'engagement du Président BOUAD sur ce sujet, je pense en effet qu'il y aura une issue à ce conflit et le Président BOUAD est en train de mener le dialogue à ce sujet.

Nous passons au **2ème Module "Santé - Alimentation"**, avec l'examen des rapports 7, 6, 8 et 9.

Je demande tout d'abord à Jean-Louis CAZAUBON, Vice-président, de bien vouloir présenter le dispositif global qui sera le début d'un engagement à long terme.

2017/AP-NOV/07 - Plan de valorisation des produits de proximité et de qualité dans les restaurants scolaires des lycées de la Région Occitanie

2017/AP-NOV/06 - Agriculture biologique - Plan Bi'O : Produire, consommer et vivre bio en Occitanie

2017/AP-NOV/08 - Nouvelle politique d'accompagnement installation-transmission en agriculture

2017/AP-NOV/09 - Développement économique et de l'emploi - Compétitivité des entreprises des agro-filières - Dispositifs d'intervention économique secteur agro-viticole

M. CAZAUBON

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, cette démarche alimentaire régionale concerne les quatre rapports dont vient de parler la Présidente. Je vais en faire un chapeau global pour les traiter car ce sont des sujets qui se chevauchent et nous rentrerons ensuite plus dans le détail si vous le souhaitez.

Ce sujet très vaste est porteur de nombreux enjeux : des enjeux économiques, en termes d'emplois, de création de valeurs, en termes d'environnement, d'entretien de l'espace et tout ce qui en découle. Dans ce module, vous trouverez donc quatre rapports ayant trait aux enjeux de l'alimentation :

- un rapport sur l'installation en agriculture,
- un rapport sur le Plan Bi'O Occitanie,
- un rapport sur la valorisation des produits bio, des produits sous signe officiel de qualité et plus largement des produits locaux, partant du postulat que "nos emplettes sont nos emplois",
- enfin, un rapport sur les dispositifs d'aide aux entreprises que sont les Pass et les Contrats Agro-Viti ; nous reviendrons là-dessus si vous souhaitez plus d'explications.

Ces quatre rapports ne sont en aucun cas un travail abouti, ce sont les "premières briques" d'une démarche plus large, portée par la Région, concernant l'alimentation.

Nous considérons aujourd'hui que l'alimentation représente un véritable enjeu de politique publique, avec ce que cela sous-tend en matière de santé, d'éducation et bien entendu d'économie dans le sens le plus large du terme.

Cette question a aussi des résonances multiples dans le quotidien des habitants, mais aussi face aux grands enjeux de société. Lorsque l'on dit qu'il s'agit d'une question économique ou même de patriotisme économique régional, il faut le caractériser. Eh bien, caractérisons-le et répétons-le ... Ça, c'est comme la prière, il faut la faire souvent pour que ça fasse son effet !

Alors, on va le refaire, on va le redire : l'agriculture et l'agroalimentaire, c'est la 1ère filière régionale porteuse d'emplois, avec 165 000 emplois et un chiffre d'affaires annuel de 21 milliards d'euros, sans compter le volume et le chiffre d'affaires générés en amont et en aval de cette chaîne. Comme évoqué hier soir avec l'un d'entre nous qui m'expliquait que cela peut aller du fabricant de sécateurs électriques ou hydrauliques qui sont vendus aux quatre coins du monde, aux machines de remplissage ou d'emballage, à toute la chaîne du froid. Il y a un salon à Toulouse qui s'appelle "Sud Agro Industries", qui a commencé à prendre son envolée et on mesure là tous les tenants et les aboutissants de cette filière. Cela va également jusqu'aux entreprises de transport des matières premières en amont et bien entendu aussi des produits finis.

Cette valeur produite, ainsi que le nombre d'emplois peuvent être encore développés bien davantage ici en favorisant le "Produit Occitanie".

Si j'aborde le sujet de la restauration collective, vous allez pouvoir observer l'importance des enjeux de cette situation que nous vivons.

Songez que la Région "chapeaute" la restauration de 225 établissements scolaires, essentiellement les lycées, soit un volume de denrées achetées pour confectionner les repas de 56 M€ et il s'agit là uniquement des lycées publics.

Songez à l'intérêt qu'il peut y avoir à nouer des partenariats avec les Départements, c'est-à-dire les collèges, en termes de chiffres d'affaires et donc à l'enjeu qu'il peut y avoir à ce niveau-là.

Bien entendu, si vous y rajoutez les établissements d'enseignement privé, les EHPAD, tout ce qui est restauration collective, vous comprendrez bien que ceci est de première importance.

Les consommateurs de la région sont des gens avertis, ils sont aujourd'hui attentifs à l'origine des produits qu'ils consomment. Nous devons donc aider l'amont à mieux commercer et sûrement à essayer de réorganiser les circuits de distribution.

L'ancien Président de Chambre régionale d'Agriculture que je suis n'a jamais pu accepter le fait que 80% de la viande consommée à Toulouse ne soit pas issue de la région et je dirai qu'elle n'est souvent même pas issue de l'hexagone … Alors, comprenez que quand on peut voir des nuggets qui viennent de Thaïlande ou du Brésil, on peut se poser quelques questions et on voit bien qu'il y a quelque chose à faire à ce niveau-là.

S'agissant de Montpellier, je suis à peu près certain que la situation est similaire.

Donc là, il y a bien entendu quelque chose à faire et les projets alimentaires territoriaux qui se mettent en place aux quatre coins de notre pays, ainsi que les États généraux de l'alimentation qui

se déroulent au niveau national nous font dire que le moment est venu d'enclencher un mouvement d'envergure dans ce domaine.

Chaque fois que nous le pouvons, nous devons sortir de cette logique de production de "minerais" que l'on met sur les marchés mondiaux et qui subissent une fluctuation en dents de scie qui met à mal tout le secteur de la production et toute l'agriculture française.

Ces minerais vont se faire transformer ailleurs, bien souvent ils nous reviennent une fois transformés et prennent une valeur ajoutée qui nous échappe, et quand je dis "nous", ce sont bien entendu les producteurs, mais aussi toute l'économie régionale.

L'enjeu alimentaire est aussi un marqueur social très fort, ce sont des habitudes de consommation différentes, avec un fossé qui s'accroît entre ceux qui mangent bien ou qui croient bien manger en adoptant une certaine forme de snobisme : les sans gluten, les végans ou ceux qui mangent des insectes protéinés … Je ne suis pas encore tout à fait prêt dans ce domaine-là ! (*Rires - Apartés*)

Et ceux qui n'ont pas les moyens de mieux manger.

Par contre, ce que je peux vous dire, c'est que nous sommes capables de mettre à la disposition de tous nos concitoyens une gamme de produits sains et de qualité.

Alors, il y a là un enjeu de santé publique ; je veux parler de toutes les conséquences en termes d'obésité, de surpoids, de malbouffe, avec derrière le volet éducation des jeunes à une alimentation saine, préservant la santé.

Mais il y a aussi des enjeux de développement agricole : quels modèles -au pluriel- voulons-nous pour l'agriculture régionale ? Parce que des modèles, il n'y en aura pas qu'un seul dans notre région. Est-ce que l'on veut ce modèle de production de minerais dont je vous parlais à l'instant ou est-ce que l'on veut développer des filières territorialisées, créatrices de valeur ajoutée ? C'est ce à quoi nous allons essayer de nous atteler.

Il y a également un enjeu écologique en termes d'entretien de l'espace, et derrière cela se décline toute une vie pour les territoires.

Cette démarche va se traduire sur le moyen, mais aussi sur le long terme.

Nous présenterons, lors de l'Assemblée plénière de mars, un rapport de lancement de la concertation que nous voulons mener au sein de la Région sur la question alimentaire et nous aurons l'occasion, à cette occasion, de poser de nouvelles briques concernant de nouvelles politiques publiques régionales en la matière.

Cette démarche, nous pourrons la conclure avec la présentation d'un Plan régional de l'Alimentation d'ici un an, à peu près en novembre l'année prochaine, c'est-à-dire que nous avons un an de travail qui nous attend, et tous ensemble si vous le souhaitez.

L'alimentation est particulièrement constitutive de la question de l'identité occitane.

Notre région est une mosaïque de terroirs, cette culture de l'alimentation variée et de qualité est un bien précieux que nous entendons préserver ; c'est un des éléments qui a permis de voir émerger beaucoup de centenaires dans cette région -je dis bien un des éléments- et c'est tout ce que je nous souhaite !

À présent, je vais céder la parole à mes collègues Vincent LABARTHE et Kamel CHIBLI qui vont détailler davantage ces sujets.

Ce chantier est engagé pour l'année 2018 et je vous rappelle les quatre axes que nous devons travailler :

→ l'installation en agriculture : là, il nous faut vraiment ouvrir grand les portes au métier d'agriculteur si l'on veut maintenir des campagnes vivantes ; on remplace actuellement uniquement 60% des gens qui partent à la retraite et 39% des actifs ont plus de 55 ans, c'est dire s'il y a urgence ! Mais également, 60% des installations se font sans la dotation "jeunes agriculteurs",

→ la question de la restauration collective : je n'y reviens pas, j'en ai parlé assez longuement,

→ bien entendu -et certains d'entre vous l'ont exprimé- la filière bio qu'il convient de structurer et d'accompagner plus avant,

→ enfin, les dispositifs Agro-Viti qui sont une vraie force de notre économie : ces secteurs sont très souvent implantés dans nos territoires ruraux, mais nous aurons l'occasion de revenir sur ce que sont le Contrat Agri-Viti et le Pass Agro-Viti.

Pour l'instant, je vais m'arrêter là et je vous remercie de m'avoir écouté.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie Monsieur le Vice-président.

Monsieur CHIBLI, si vous voulez compléter sur le rapport n°7 et tout particulièrement sur l'appel à candidatures auprès des lycées de notre Région ...

M. CHIBLI

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, dans la continuité des propos de mon collègue Jean-Louis CAZAUBON qui a évoqué la restauration scolaire et le nombre de lycées, cela représente presque 25 millions de repas par an, 56 M€ de matières premières achetées dans la totalité de nos établissements, ce qui est quand même une manne financière importante, d'où notre volonté de valoriser les produits de proximité et de qualité dans les restaurations scolaires.

Je rappellerai également un chiffre qui n'est pas neutre dans notre Région : aujourd'hui, la quasi-totalité de nos établissements fonctionnent, en termes de restauration, en gestion directe, ce qui est un élément plutôt positif ; il nous reste à peu près deux établissements dans lesquels cette gestion est déléguée, ce qui veut dire que d'ici très peu de temps, la restauration de 100% de nos établissements sera en gestion directe. C'est un avantage pour plusieurs raisons et tout d'abord pour valoriser nos produits.

C'est pour cela que cet appel à candidatures, que Madame la Présidente a souhaité dans cette démarche globale, avait aussi pour objet de sensibiliser nos jeunes aux produits de qualité, au "manger bien, manger propre", pour leur santé mais aussi pour redécouvrir nos produits de terroir et il s'agit là d'un enjeu capital pour nos jeunes puisque, comme vous le savez, notre grande Région est riche de sa diversité, notamment sur le plan alimentaire et agroalimentaire.
Donc aujourd'hui, ce dispositif est favorable à plusieurs titres :
- Il y a tout d'abord un accompagnement des établissements, qu'ils soient gestionnaires, intendants ou proviseurs, puisque comme vous le savez, si cette compétence est du ressort de la Région, il y a autonomie de chaque établissement sur les marchés et pour la commande des repas.
C'est pour cela que dans cet appel à projets, nous voulons un accompagnement établissement par établissement pour les aider à consommer local.
- Il y a ensuite la formation de nos agents qui est primordiale, notamment nos chefs cuisiniers et nos ARL puisqu'effectivement, il faut les accompagner dans cette démarche-là et le travail qui est proposé aujourd'hui vient aussi d'une concertation aboutie avec les différents interlocuteurs, qu'ils soient éducatifs ou internes à nos lycées, pour effectivement les accompagner dans l'amélioration de la restauration scolaire de nos établissements avec comme objectif d'ici la fin du mandat -la Présidente l'a rappelé- que 40% de nos produits puissent être des produits locaux, dont la moitié de ces 40% en produits bio.
C'est un affichage ambitieux, mais à mon avis c'est une feuille de route totalement plausible sur notre territoire, au regard de l'organisation de nos filières.
L'engagement est celui d'un accompagnement de la Région qui sera dégressif au fur et à mesure puisque là-dessus, il y aura une aide et un accompagnement de la Région, tant sur la formation que sur le plan financier, pour permettre à chaque établissement d'être en liaison et cela corrobore ce que disait mon collègue Vice-président Jean-Louis CAZAUBON, notamment sur les filières, puisqu'il s'agit aussi de mettre en adéquation les filières et les restaurants scolaires de notre grande Région.
Je n'en dirai pas plus, sauf s'il y a des questions précises sur le détail, mais voilà à peu près le cadre général de cette délibération.

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.
Il était en effet important de passer ce rapport lors de cette Assemblée plénière là puisque nous allons contacter l'ensemble des lycées au cours du mois de novembre pour qu'ils puissent nous faire le retour de leur candidature afin que nous mettions en œuvre les dispositifs de formation au printemps, pour l'effectivité de cette politique à la rentrée scolaire 2018.
Monsieur LABARTHE, si vous voulez bien présenter les rapports 6 et 8 ...

M. LABARTHE

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, deux rapports effectivement, l'un qui traite de l'installation et l'autre de l'agriculture biologique. Je répondrai d'ailleurs, à cette occasion, aux questions posées par Monsieur YELMA, ou du moins à ses remarques.

Beaucoup de choses ont été dites sur l'agriculture, il faut surtout ne pas oublier que c'est aussi le premier employeur de cette région, avec près de 165 000 emplois dans l'agriculture et l'agroalimentaire. C'est également une agriculture de qualité et les enjeux sont forts pour les décennies à venir sur ce sujet, puisque nous sommes la 1ère Région européenne en productions sous signe de qualité, mais demain la qualité se définira probablement différemment de la manière dont elle se définit aujourd'hui et l'acceptation sociétale de la qualité alimentaire sera véritablement au centre du sujet. Il nous faut donc impérativement être plus rapides que les autres sur ces questions-là.

C'est la raison pour laquelle il faut que l'on puisse donner un maximum d'outils à ceux qui font le choix de rentrer dans le métier, jeunes ou moins jeunes -on va le voir-, mais en tous les cas qu'ils puissent appréhender l'avenir de la meilleure des manières et notamment en sachant effectivement quels sont les enjeux auxquels ils devront être en capacité de répondre demain.

C'est pour cela que dans la nouvelle mesure que nous allons proposer, qui accompagnera donc la période 2018-2020, avec des financements FEADER bien sûr, nous avons, après un large travail de concertation mené au sein du CRIT -Comité Régional Installation Transmission-, abouti à un schéma qui propose un accompagnement, à la fois des cédants, mais également des jeunes qui veulent rentrer dans le métier ; les cédants parce que l'on se rend compte que l'on est, encore actuellement, dans une période où le taux de restructuration des exploitations agricoles est important, beaucoup s'agrandissent et pour autant les cédants n'étudient pas systématiquement l'ensemble des pistes qui pourraient leur permettre de transmettre au mieux non seulement leur patrimoine, mais également leur outil de production.

C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de pouvoir les accompagner, les aider à cette réflexion et parfois aboutir évidemment à l'installation d'un jeune sur des structures de taille moyenne qui aujourd'hui peuvent le permettre.

Accompagner également l'ensemble des porteurs de projet, les accompagner avant, c'est-à-dire au cours de la construction de leur projet d'installation -c'était déjà le cas, mais peut-être les accompagner un peu mieux-, les accompagner pendant, mais également après, parce que l'on se rend compte qu'il y a une forme d'isolement qui se met en place et qui n'est pas salutaire à l'épanouissement de ces jeunes agriculteurs qui devront demain faire tourner la machine.

C'est donc l'idée que nous avons travaillée avec l'ensemble de nos partenaires, ainsi qu'un certain nombre de sujets comme le CEFI, dispositif qui permet à des jeunes de se tester, qui était auparavant uniquement ouvert sur l'ex-Région Midi-Pyrénées et qui aujourd'hui est étendu à l'ensemble de la Région Occitanie.

Ce travail a été mené au cours des mois précédents et nous sommes donc aujourd'hui assez heureux de pouvoir présenter ce projet, dont vous avez les détails dans le document qui vous a été remis.

Je répondrai aux questions s'il y en a, mais je crois que c'est véritablement un bon dispositif qui a été pensé sur la période à venir, de 2018 à 2020, par rapport aux fonds FEADER.

Sur la question du Plan Bi'O, nous avons effectivement la chance d'être aussi très en pointe sur ce secteur-là, puisque nous comptons aujourd'hui 400 000 hectares qui sont soit certifiés, soit en conversion bio. Nous avons aussi la chance d'avoir une agriculture biologique diversifiée, à l'image de la région, avec une production céréalière, mais aussi des productions animalières, légumières, arboricoles et viticoles bien sûr.

Nous avons donc tout le panel qui est représenté, d'où l'intérêt de pouvoir développer encore et garder le leadership sur ces questions-là, sachant que l'on représente 22% des exploitations nationales sur le sujet.

L'agriculture biologique, comme le reste de l'agriculture d'ailleurs, est avant tout -on l'oublie trop souvent- productrice de biens publics, elle sert d'une manière transversale l'ensemble des intérêts de la Région et c'est pourquoi nous devons y être très attentifs pour les périodes à venir.

Le bio, on le sert peut-être encore un peu mieux que les autres puisque l'on a tout ce sujet autour des économies d'intrants, encore une fois une acceptation sociétale qui est bien meilleure, mais par rapport à la question soulevée de plus en plus maintenant des perturbateurs endocriniens qui sont relevés d'une manière très régulière, nous avons souhaité développer un certain nombre de mesures permettant à nos agriculteurs bio de pouvoir s'épanouir dans ce métier, parce que sachez que ce n'est quand même pas aussi facile que cela et on ne décrète pas de passer d'une agriculture conventionnelle à une agriculture biologique.

Nous avons donc mis en place le Pass "Expertise bio" qui permettra à chacun de pouvoir être accompagné d'un point de vue technico-économique, nous allons lancer un appel à projets sur les actions de recherche et d'expérimentation de la Filière bio -c'est tout à fait nécessaire par rapport aux enjeux que je viens de citer- et également un certain nombre d'aides aux investissements spécifiques sur ces mêmes exploitations biologiques.

Nous sommes malgré tout très inquiets, Monsieur YELMA l'a soulevé tout à l'heure.

Cela étant, la Région n'en est absolument pas responsable, il faut que chacun assume ses responsabilités là-dessus et je crois que le Gouvernement en a une.

Nous aurions effectivement souhaité que le prélèvement sur le 1er pilier soit plus important, de manière à ce que l'on puisse financer à la fois la bio, mais également les ICHN qui sont très importants pour notre Région. Cela n'a pas été le cas. Nous sommes donc maintenant à la veille de difficultés majeures puisque la suppression du maintien a également été annoncée par ce même Ministre et qu'il faudra effectivement trouver les moyens avec le FEADER -et non pas le FEDER- de pouvoir accompagner au mieux le développement de cette agriculture qui, encore une fois, permet à certains de reprendre de la plus-value, de pouvoir conquérir des marchés et parfois

également, comme l'a souligné Jean-Louis CAZAUBON, de pouvoir occuper un marché qui jusqu'alors est tenu par des productions internationales.

Voilà, Madame la Présidente, ce qui pouvait être dit sur les rapports que j'avais à présenter.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

Six amendements ont été déposés. Nous ouvrons donc la discussion et le premier intervenant est Ronny GUARDIA-MAZZOLENI pour le groupe Radical de Gauche, pour 4 minutes …

M. GUARDIA-MAZZOLENI

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues,

25 millions, vous l'avez dit Monsieur le Vice-président, c'est le nombre de repas servis chaque année dans les établissements scolaires dépendant de notre Collectivité.

Ce service public, que nous gérons et qui fonctionne bien, doit passer à une étape supérieure.

Il convient de renforcer la qualité dans l'assiette, mais aussi dans tout l'environnement qui gravite autour : du producteur, en passant par les centrales, jusqu'au consommateur qui finit, hélas, par jeter trop de restes à la poubelle.

La prestation totale doit prendre en compte les paramètres de qualité, de sécurité et de développement durable. Des repas sains, variés, dans un cadre convivial et éducatif participent à l'équilibre citoyen et humain de nos lycéens.

Nous savons, Madame la Présidente, que ce rapport vous tient particulièrement à cœur.

Sachez que nous approuvons cette démarche ambitieuse et essentielle dans l'épanouissement des étudiants.

Favoriser les circuits courts, manger local, c'est faire la promotion quotidienne de notre terroir, oh combien envié en France et dans le monde.

Moi qui suis gersois, je puis vous dire combien de producteurs se battent au quotidien et sont générateurs d'excellence.

Ayons à l'esprit que 56 M€ sont consacrés à l'achat de denrées alimentaires dans nos lycées chaque année et les investir dans notre agriculture régionale est un fabuleux challenge que nous souhaitons relever tous ensemble. Cela permettrait assurément de lever quelques barrières quant au problème d'organisation des volumes.

Nous tenons aussi à mettre en avant le travail des 1 400 fonctionnaires territoriaux qui œuvrent chaque jour dans les enceintes scolaires. Grâce à la formation et à l'accompagnement que nous allons mettre en place, leur travail sera valorisé.

Le combat que nous allons mener incitera aussi à générer moins de gaspillage ; cela représente entre 6 et 10 M€ annuels.
Il est question de qualité certainement, mais aussi de qualité. Il faudra donc porter une attention particulière sur ce sujet.
L'Occitanie est la 1ère Région de France en agriculture biologique, avec 22% des exploitations nationales et plus de 25% des surfaces bio françaises. Cela me permet de faire le lien avec le rapport sur le Plan Bi'O proposé à notre Assemblée.
Par ailleurs, nous tenons à souligner l'initiative du "50% bio" dans la restauration scolaire.
Il est primordial de soutenir cette activité locale. Nous devons faire émerger une agriculture durable et responsable, de haute qualité, tout en restant viable économiquement.
L'agriculture doit être au cœur de notre stratégie en matière de transition énergétique.
Nous défendons l'idée de réduire l'usage de substances de synthèse, notamment grâce à un modèle agronomique autonome qui permet de mobiliser des ressources parfaitement gratuites et inépuisables telles que l'azote organique et la biodiversité.
Cela passe aussi par l'extension des zones d'herbage, d'un stockage et d'une épuration de l'eau naturelle et efficace, tout en restant de formidables zones de captation du carbone.
Nous devons restructurer notre filière agricole autour de la généralisation des circuits courts.
Cela passe par des critères de proximité, de saisonnalité et de qualité pour les cantines scolaires notamment. Cela renforcerait la cohésion territoriale de notre Région, en réconciliant les territoires urbains et ruraux.
A l'heure où les filières de production intensive connaissent des crises profondes, le modèle agricole humaniste, responsable et citoyen, que notre groupe politique défend, offre des perspectives encourageantes et positives en termes de croissance et d'emplois non-délocalisables.
Si nous devons tous être mobilisés pour construire une agriculture du 21ème siècle, la solution réside en grande partie dans les comportements alimentaires. Ils peuvent entre autres déterminer ainsi ce que sera l'agriculture de demain.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur ARDINAT pour 4 minutes ...

M. ARDINAT

Vous le savez, Madame DELGA, depuis 45 ans le Front National défend le localisme, c'est chez nous un véritable axe de notre pensée politique et tout ce qui va dans le sens du localisme, selon nous, est le bienvenu.

Vous le savez, nous sommes très attachés à la préférence nationale et à toutes les souverainetés qui vont avec, et cela peut se décliner également au plan local lorsqu'une Collectivité applique cette logique avec des approvisionnements de proximité.

Donc le rapport que vous nous présentez va dans le bon sens, dans le sens de quelque chose que le Front National réclame depuis très longtemps dans tous ses programmes nationaux et locaux. C'est donc avec un certain intérêt que l'on a étudié ce dossier et à titre personnel d'autant plus puisque, comme vous le savez, je fréquente les cantines des lycées et je suis donc très content de voir qu'il y a une préoccupation d'améliorer la qualité et de jouer sur le local.

Le localisme que nous défendons au Front National, c'est selon nous le meilleur bouclier contre le mondialisme. Le mondialisme, c'est un vrai danger, c'est le vrai danger qui nous menace et non pas des pseudo-populistes qui sont en réalité, dans le cadre du Front National, parfaitement respectueux des institutions et du pluralisme. Le mondialisme est une vraie menace et tout ce qui va dans le sens du local est un obstacle à ce mondialisme.

Alors, permettez-moi quand même une petite remarque : la préférence régionale que vous essayez d'introduire dans les cantines, nous sommes tout à fait pour, mais ce qui est assez cocasse, c'est que cela va à l'encontre de l'idéologie du libre-échange intégral, une idéologie qui est promue notamment par l'Union Européenne, que votre parti, le Parti Socialiste, a très largement contribué à construire. Et c'est amusant de constater que dans le rapport que vous présentez ici -et même vos Services en Commission l'ont reconnu-, il faut faire très attention de ne pas tomber dans le biais juridique et il faudra donc utiliser le guide que votre ami Stéphane LE FOLL a fait publier en 2014 pour pouvoir faire de la commande locale sans avoir de risque juridique, puisque cela va à l'encontre du principe de concurrence totale, libre et non-faussée de l'Union Européenne.

Néanmoins, vous passez par ces fourches caudines pour faire une préférence locale, pourquoi pas ?

Alors, ce rapport a quelques imperfections, des imperfections par exemple sur les objectifs qui sont fixés, puisque quand je l'ai demandé en Commission, vos Services ont reconnu qu'il n'y a pas aujourd'hui de mesure du taux d'approvisionnement local dans les cantines, que de la même manière il n'y a pas de mesure sur le bio. Donc on fixe des objectifs aux cantines aujourd'hui, sans savoir quelle est la situation. On peut donc considérer que c'est un peu étrange, mais pourquoi pas ?

Mes amis Olivier MONTEIL et Jean-Luc YELMA proposeront des amendements pour améliorer ce rapport mais dans l'état actuel, nous y sommes plutôt favorables et contrairement à ce que vous répétez à longueur de séances, nous ne sommes pas extrêmes ou extrémistes, nous sommes au contraire tout à fait pragmatiques, c'est-à-dire que ce qui va dans le bon sens, on va voter pour, comme ce matin des amendements qui venaient des LR, des Nouveau Monde en Commun et même de la Présidence, on a pu voter pour.

Et donc j'aimerais que vous soyez capable -vous qui prônez l'ouverture et la participation, puisqu'en tant qu'opposants on propose de très nombreux amendements, comme ici sur un sujet auquel nous sommes très favorables, ou plutôt favorables malgré les imperfections, mais on vous soutient et on aimerait donc bien que vous soyez capable de la même ouverture que nous.
C'est-à-dire que quand des amendements améliorent dans le bon sens et participent à un projet régional, vous ne soyez pas dans l'ostracisme, dans le refus systématique puisque nous, ce n'est pas du tout notre politique. Et donc, en ce sens, on est des élus d'opposition résolue, mais des élus d'opposition qui font la part des choses.
Donc pour ce rapport, ce sera pour le groupe Front National un "oui", avec des réserves et on espère que vous changerez votre attitude concernant tous les amendements que nous proposons, qui ne sont pas des "torchons", contrairement à ce que vous dites, mais qui sont la contribution …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ARDINAT

… Du premier parti d'opposition au débat démocratique et là aussi, je vous invite à être raisonnable et j'espère que vous allez pouvoir progresser.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame Dolorès ROQUÉ pour 8 minutes.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Madame LANGEVINE préside la séance*)

Mme ROQUÉ

Merci Madame la Présidente.
Monsieur le Président du CESER,
Chers collègues,
Mesdames et messieurs,
Je vais compléter, pour le rapport 7, ce que le Vice-président Kamel CHIBLI a déjà abordé.
On se rend compte une fois de plus que la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, sous la houlette volontariste de sa Présidente Carole DELGA, est aux avant-postes des sujets transversaux porteurs d'innovation, de justice sociale et de solidarité.

Pas plus tard qu'hier, 2 novembre, nous nous sommes réunis en séminaire généraliste sur la question générale de l'alimentation, dont les défis et enjeux sont multiples, transversaux : emploi, économie circulaire, agroalimentaire, agriculture, éducation, santé.

Nous voulons porter un projet d'envergure, en cohérence avec nos obligations légales, dont le cadre était fixé dès le 13 août 2004, faisant de la restauration scolaire des lycées un service public et ensuite par le Grenelle de l'Environnement du 3 août 2009 fixant des objectifs d'approvisionnement de produits biologiques à 20% en 2012 et de produits qualitatifs à la certification environnementale.

Les chiffres -certains ont été abordés- parlent d'eux-mêmes et disent l'importance des enjeux.

En Occitanie, ce sont en effet 25,3 millions de repas servis aux lycéens dans 193 restaurants scolaires, soit 157 000 repas quotidiens.

On mesure donc d'évidence le formidable levier économique, social, environnemental et éducatif que constitue la restauration scolaire.

- Un levier économique et environnemental a-t-on dit, parce que l'agriculture et l'agroalimentaire sont le 1er secteur économique de la Région -1ère Région bio de France, on le répète !-, avec une diversité et une qualité de produits dûment labélisés, 250 signes officiels de qualité et surtout une marque ombrelle "Sud de France", partagée et accessible à tous les producteurs et entreprises d'agroalimentaire.

De plus, le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation valorise l'agriculture et priorise le circuit court, du producteur au consommateur.

Ce sont donc de bonnes pratiques, innovantes, que la Région souhaite développer dans la restauration scolaire de ses lycées.

- Un levier social et éducatif :

- social parce qu'il n'y a pas de service public de restauration sans une dimension égalitaire et c'est le fonds régional d'aide à la restauration qui le porte ; notre leitmotiv pourrait être "à table, tous égaux",
- éducatif parce que des conduites vertueuses induites permettent la lutte contre le gaspillage alimentaire ; apprenons à nos lycéens à être de futurs citoyens "consom-acteurs", maîtres de leurs déchets, de leur consommation et acteurs de leur propre santé.

Nos objectifs ambitieux justifient donc largement le dispositif imaginé par des groupes de travail dès juillet 2017. Il s'agira ainsi d'aller encore plus loin, de porter à 40% la part des produits de proximité et de qualité. Il s'agira d'un plan d'actions fondé sur l'engagement des lycées et l'accompagnement de la Région pour qu'à terme, un label régional vienne récompenser les restaurants collectifs qui feront l'effort d'introduire des produits locaux de qualité, conformément aux objectifs régionaux, tout en respectant les trois axes suivants :

- la réduction du gaspillage alimentaire,
- la gestion des bio-déchets,

- le respect des règles sanitaires, en appliquant le Plan régional de maîtrise sanitaire.

C'est donc au renouvellement du concept de la restauration collective et scolaire que nous participons. C'est un choix politique, vertueux que nous portons avec fierté.

Il visera à l'amélioration de la production des cantines, à l'approvisionnement local, durable, il redonnera toute sa place à une cuisine vivante, saine, équilibrée et innovante, respectueuse de la préservation de l'environnement et soucieuse de la santé de nos lycéens.

Un service public de la restauration innovant et solidaire, selon les valeurs qui portent nos politiques régionales en Occitanie.

Pour ma part, j'en ai terminé sur ce rapport -j'avais au départ un temps de parole plus bref- mais j'ajouterai que si nous parlons valeurs, au nom de ces valeurs je veux saluer -parce que j'ai entendu des choses étranges- la richesse de nos identités, dont certains patronymes témoignent ici-même, à l'évidence !

Merci.

(*Applaudissements - Apartés*)

Mme LANGEVINE

Merci Madame ROQUÉ. La parole est à Monsieur TOUZELLIER …

M. ONESTA

Madame la Présidente, je précise que l'oratrice précédente, qui d'habitude tient le marteau, ne s'est pas coupée la parole parce qu'elle avait 8 minutes et non pas 4, il n'y avait donc aucun problème.

Mme ROQUÉ

Absolument.

M. TOUZELLIER

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je serai pour ma part un peu plus pragmatique et terre-à-terre puisque s'il est vrai que notre groupe est favorable à cette orientation, je crois qu'il ne faut pas oublier aussi que cette année 2017 est très compliquée pour le monde agricole et l'année 2018 risque d'être désastreuse.

Je m'en explique :

- une baisse des prix importante au niveau de l'arboriculture et de la viticulture : 25% de moins pratiquement,
- une baisse de production entre - 30 et - 50% dans certains secteurs et départements,

- une grande difficulté à assumer les trésoreries en raison du retard des primes PAC ; bien sûr cela, c'est l'État, on le sait.

Et à travers tout cela, nous avons un retour en arrière de 10 ans.

En 2005 a eu lieu une grande déprise, un climat ravageur et désastreux pour les exploitations et nombre d'exploitants ont délaissé finalement leur profession.

Je crois que l'avenir agricole -toutes filières confondues- est menacé, notre environnement aussi et si cela continue notre territoire rural va se désertifier.

La grande problématique que nous avons aujourd'hui, c'est la problématique de la gestion de l'eau, de sa ressource. La sécheresse aujourd'hui qui suit d'année en année est importante, les automnes et les hivers qui sont de moins en moins pluvieux ne permettent pas de retrouver un niveau des nappes acceptable, ce qui va amener de manière importante une dégradation de nos rendements, une mortalité importante de l'outil de production vigne et arboriculture, plus de possibilité pour les éleveurs de nourrir leur cheptel sans toucher à leurs réserves ou d'acheter à l'extérieur.

Si la Région Occitanie met en place une panoplie non négligeable d'actions, il faut -et c'est pour nous un postulat- donner une richesse au monde agricole ; l'eau en est le principal maillon.

Il faut, Madame la Présidente, accentuer, accélérer cette dynamique, tout en restant vigilant sur les projets annoncés.

Il faut amener l'eau aux parcelles en aménageant et en créant des réseaux ; il faut aussi mettre en place un véritable projet de stockage hivernal. Il faut mailler le territoire rapidement, mettre des budgets conséquents, avec une volonté forte affichée de l'Europe pour nous aider.

Sans cela, et j'en arrive finalement au cœur de mon intervention, il n'y aura plus de renouvellement pour nos exploitations. Comment un agriculteur peut-il accepter des baisses de rendement avec des baisses de revenus d'année en année ? Comment peut-il encore accepter de travailler sur son exploitation ? Toutes ces mesures proposées ne serviront plus à rien.

Je crois que la Commission Agricole est consciente que faire l'unité des élus pour trouver un équilibre dans nos territoires ruraux est important.

Sur les dispositifs que vous avez proposés, nous voterons favorablement -je l'ai toujours dit-, car la transmission/installation va dans le bon sens. Trouver demain des repreneurs pour que nos villages vivent et que l'environnement soit harmonieux est important. Organiser aussi les filières : on le voit aujourd'hui, la structuration de la filière bio demeure un élément incontournable d'une agriculture équilibrée et environnementale, mais elle n'est pas la seule ; je crois que tout agriculteur est important dans notre environnement.

Quant au projet ambitieux que vous soutenez, et je crois qu'il est important aussi de le dire, nous adhérons à 100% à cette démarche.

Malgré cela, je voudrais vous dire qu'on parle aujourd'hui d'alimenter, mais pour alimenter il faut avoir des agriculteurs derrière qui mettent en place un projet de contractualisation et cela, ce n'est pas évident. On le sait, aujourd'hui cette démarche existe dans les collèges, mais aussi dans les

écoles communales, certains agriculteurs contractualisent aussi, mais la difficulté est de trouver le bon équilibre du prix et du marché. Si on ne met pas aujourd'hui des moyens affectés à cet équilibre, si la puissance publique ne met pas une aide dans ce schéma-là, on n'arrivera pas à fournir autant de repas que ce que l'on veut.

Le deuxième point qui est important aussi, me semble-t-il, c'est d'organiser l'offre à travers le groupement d'acteurs régionaux sur des plates-formes de répartition. Sans cela, on n'arrivera pas à donner une volonté d'action suffisante à cette démarche.

Et le troisième point, c'est l'éducation. Je crois que l'éducation, c'est une pédagogie ; pour le "manger local", il faut que tous les acteurs soient formés à cette démarche. Sans cela, je vois mal comment atteindre les 40% en 2020 ou 2022, mais nous y croyons et notre groupe est prêt à vous aider dans ce sens.

Merci.

(*Applaudissements*)

Mme LANGEVINE

Merci. La parole est maintenant à Patrick CASES pour 2 minutes.

M. CASES

Merci Madame la Présidente.

Chères et chers collègues,

Hier, nous avons débattu sur la démarche régionale concernant l'alimentation. Nous mesurons bien que celle-ci s'inscrit dans une interrogation globale que les populations se posent sur le contenu de leurs assiettes.

Au niveau national, le gouvernement a lancé les États généraux de l'alimentation. Elle devient bien un enjeu national et par la même occasion un enjeu politique régional.

Parler d'alimentation, c'est parler d'agriculture, de foncier, de moyens de production, de choix de culture, de transformation. C'est aussi parler d'irrigation, de gestion de l'eau, d'environnement. C'est aussi parler d'éducation, de santé publique. Comment nourrir les populations ? Cette simple question détermine d'énormes enjeux politiques, économiques et sociaux.

Dans ce contexte, je voudrais simplement préciser notre positionnement sur les États généraux de l'alimentation initiés par le Présidente MACRON. En effet, derrière ses propos "*d'arrêter les productions qui ne marchent pas (…), ne s'inscrivant pas dans la concurrence internationale, de conditionner les aides à la taille des organisations de producteurs, de restructuration, de produire plus (…)*", le Président actualise les vieilles recettes libérales qui ont conduit un agriculteur sur trois à vivre avec moins de 350 euros par mois, à la disparition d'une ferme toutes les cinq minutes et à un suicide d'agriculteur tous les deux jours.

Pour promouvoir une agriculture durable, nous proposons un autre paradigme alimentaire construit avec les paysans et la société :

- l'instauration d'un moratoire immédiat financier, fiscal de l'agriculture française pour permettre aux exploitations de retrouver leurs équilibres économiques,
- la création d'un fonds de soutien à l'agriculture paysanne, à des filières relocalisées, courtes, de proximité et biologiques,
- la promotion d'une nouvelle politique agricole et alimentaire (PAC) en Europe, qui réponde en priorité aux besoins des citoyens, débarrassée des accords de libres échanges (CETA, Mercosur, …), avec pour objectif la souveraineté alimentaire des peuples et la transition écologique.

Notre groupe participera avec intérêt aux travaux des échanges sur l'alimentation.

Mme LANGEVINE

Merci de conclure.

M. CASES

Je conclus : Nous porterons avec force que le débat sur la rémunération du travail paysan n'est pas un débat de forme, mais bien un débat de fond.

Merci.

(*Applaudissements*)

Mme LANGEVINE

Merci. Madame GARRIGUES ...

Mme GARRIGUES

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

En Occitanie, cela a été dit par Jean-Louis CAZAUBON, le vieillissement de la population agricole est un fait avéré et le renouvellement ne s'opère pas pour garantir un avenir serein à la profession, ce qui est fort regrettable.

En début d'année, dans son rapport sur le SRDEII, le CESER regrettait que les différentes priorités concernant les entreprises ne prennent pas en compte les spécificités des exploitations agricoles en tant qu'entreprises. On peut ajouter aussi son regret quant à la non-évocation des circuits courts de proximité utilisés par un grand nombre d'exploitations. Cependant, il notait avec satisfaction le soutien aux filières et aux démarches de qualité qui confortent l'excellence de la production alimentaire régionale, ainsi que le recours à l'approvisionnement local d'une agriculture différenciée de qualité.

Concernant le foncier, l'attention était portée sur le périurbain et sur la nécessité d'installer des agriculteurs en périphérie des villes.

Les présents rapports démontrent à quel point notre volonté politique est volontaire et forte sur ces divers points. Il s'agit donc de bâtir une stratégie régionale adaptée aux enjeux des différentes filières, afin de créer une dynamique pérenne pour consolider la profession, inciter et faciliter la transmission et la reprise d'exploitations, renforcer l'attractivité et créer de l'activité.

Voilà tout l'enjeu de cette politique volontariste.

Nous voulions un message fort en direction de la profession. Nous l'avons et nous en proposons diverses actions aujourd'hui :

- Nous allons favoriser, à travers cette politique, l'implantation des jeunes agriculteurs, faciliter l'accès au foncier à travers une démarche globale d'accompagnement, en concertation avec la profession agricole, y compris d'ailleurs pour les personnes qui sont hors DJA.
- Nous allons mobiliser tous les dispositifs et moyens, comme la marque "Sud de France" et les signes officiels de qualité.
- Nous allons mettre en place une politique volontariste dans nos restaurants scolaires, notamment en lien avec l'agriculture biologique.

Notre groupe tient à souligner que nous devons mettre l'agriculture au service des citoyens et développer un modèle durable, respectueux de l'environnement.

Nous défendons l'idée d'attribuer les aides par unité de travail humain, plutôt que par hectare, afin de protéger l'emploi plutôt que d'encourager la seule mécanisation.

Nous souhaitons une plus grande progressivité des aides aux revenus comme à la production.

Nous soutenons bien entendu sans hésitation l'agriculture biologique et raisonnée, et le développement des circuits courts.

Bien sûr, nous n'oublions pas le bien-être animal qui doit être, non pas une caution, mais un gage moral et à ce propos, bien entendu, il faudra veiller aux conditions d'abattage.

Le groupe des Radicaux de Gauche votera pour ces rapports, car :

- d'une part toutes les étapes pour soutenir les installations sont encadrées, avec des appuis à l'émergence de projets potentiellement ouverts à tous les candidats, l'accompagnement étant réel et le suivi effectif, les financements concrets et abordables,
- d'autre part, les concertations ont débouché sur des stratégies co-construites, les orientations mettront en œuvre des actions opérationnelles à travers les nouveaux dispositifs, à savoir les "Pass Occitanie" et les Contrats en faveur des TPE, PME et ETI.

Les stratégies d'intervention, représentées par le Pass "Agro-Viti dynamique" et le Contrat "Agri-Viti stratégique", mobiliseront les fonds FEADER et les crédits FEDER avec une simplification et un allégement des procédures. Nous pensons qu'effectivement, ce dernier point est essentiel.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

Mme LANGEVINE

Merci Madame GARRIGUES. La parole est à Monsieur MONTEIL pour 3 minutes.

M. MONTEIL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Dans le rapport n°7 soumis au vote ce jour, la Région s'engage à contribuer à l'approvisionnement de la restauration des lycées en produits de proximité et de qualité. En termes de qualité, elle se réfère pour cela aux signes d'identification de la qualité : AOC, AOP, etc. et aux marques régionales : Sud de France, etc. … Fort bien !

Un intervenant

Zoom !!

M. MONTEIL

Mais pour autant, rien n'évoque dans ce rapport la moindre référence au respect du bien-être animal. Or, la recherche des critères de sélection de qualité pour la restauration scolaire dans nos lycées ne peut s'affranchir de tout aspect éthique, notamment pour ce qui concerne le respect du bien-être animal et les conditions d'abattage des animaux destinés à la consommation.

Cet aspect éthique est clairement rappelé dans la Directive européenne n°2014/24/UE relative à la passation des marchés publics qui confirme la faculté, pour les acheteurs publics …

Un intervenant

On zoome !!

M. MONTEIL

… De prendre en compte des considérations sociales ou environnementales au titre des critères d'attribution de leurs marchés publics, telles que le bien-être animal.

La Région ne peut l'ignorer et doit en tenir compte, tout particulièrement dans les conditions d'abattage des animaux voués à la consommation dans nos lycées.

C'est pourquoi l'exigence de qualité de nos produits implique d'appliquer ces normes éthiques et réglementaires, et de ne référencer que les conditions d'abattage strictement conventionnelles.

Il conviendra donc, pour notre Région, de ne pas cautionner l'approvisionnement venant des abattoirs qui pratiquent l'abattage rituel, particulièrement halal ; comme vous le savez, ce type d'abattage participe à la maltraitance des animaux, par l'égorgement vivant et conscient des animaux et dont l'agonie peut durer jusqu'à un quart d'heure.

L'abattage rituel provoque en outre des risques sanitaires graves en raison des problèmes d'hygiène et de pollution du sang de l'animal lorsque la gorge est tranchée. Ce type d'abattage favorise en outre la contamination de la viande par la très toxique bactérie E.coli que l'on pourra retrouver jusque dans les steaks hachés de nos lycéens, dans les cantines scolaires.

Enfin et ce n'est pas le moindre, je rappelle que l'abattage rituel halal, pour être certifié, doit être pratiqué par un musulman, selon des normes religieuses. La certification halal représente entre 10 et 15 centimes d'euro par kilo de viande, ce qui en est fait une véritable taxe religieuse, contrevenant au Code de la consommation, article L122-1, qui interdit la vente liée, c'est-à-dire de subordonner la vente d'un produit à un autre service.

La Région Occitanie n'a évidemment aucune raison, ni légitimité à payer une taxe islamique sur les denrées alimentaires de la restauration scolaire. Par respect de la laïcité, par respect des normes d'hygiène sanitaire et par respect de la souffrance animale, il conviendra donc pour notre Région de ne pas cautionner les approvisionnements en provenance des 22 abattoirs connus certifiés halal de notre région … (*Marteau*) Je termine ! Et de privilégier ceux qui ne le pratiquent pas, soit environ une quinzaine d'abattoirs.

C'est pourquoi il importe de préciser la notion de bien-être animal et de respect de l'abattage conventionnel, à l'exclusion de l'abattage rituel, dans la démarche qualitative engagée par notre Région pour la restauration scolaire.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

Mme LANGEVINE

Monsieur MORENO ...

M. MORENO

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs,

Chers collègues,

Comme vous le savez, l'agriculture joue un rôle central dans l'économie régionale, tant sur le plan économique, que social et environnemental.

Très diversifiée -mon collègue Vincent LABARTHE l'a rappelé- : viticulture, élevage, fruits et légumes, grandes culture, 250 produits sous signe de qualité, elle constitue le premier secteur économique de cette Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, devant le tourisme et l'aéronautique.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, vous avez décidé avec votre Majorité de mettre en place une politique agricole ambitieuse, ce qui s'est traduit dès 2017 par une augmentation de 25% des crédits en faveur de l'agriculture et une augmentation de 50% des crédits d'investissement.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, nous ne pouvons qu'approuver cette orientation en la soutenant très fortement.

Dans un contexte de crise agricole persistant, vous avez pris la décision de présenter un budget offensif et de renouveler les aides à l'installation et à l'investissement, poursuivant ainsi l'effort du Plan en faveur du BTP, notamment sur les entreprises agro-alimentaires, les bâtiments d'élevage, l'hydraulique et les investissements forestiers.

De plus, nous allons renforcer notre accompagnement sur le volet "Innovation Expérimentation" au profit des filières végétales et de l'agriculture biologique. Je prendrai comme exemple la participation active de la Région au Comité d'orientation viticole d'expérimentation, avec les partenaires que sont FranceAgriMer, la Chambre d'Agriculture régionale et les organismes de recherche sur les cépages résistants aux maladies. Sur ce sujet, la Région joue pleinement son rôle de partenaire en accompagnant la filière viticole dans le cadre d'un plan pluriannuel de déploiement des cépages résistants aux maladies. Les premières plantations se feront en 2018.

Comme vous le devinez, cette nouvelle adaptation de notre viticulture aura un impact non-négligeable sur le respect de l'environnement, avec une meilleure compétitivité.

Sur la filière fruits et légumes, un premier Comité de pilotage vient d'avoir lieu.

Nous avons également prévu de déployer une nouvelle politique d'aide à l'installation-transmission ambitieuse et harmonisée à l'échelle de l'Occitanie, en y consacrant un budget en augmentation par rapport aux années précédentes, ceci afin de répondre à l'enjeu majeur du renouvellement des générations en agriculture. Une réflexion est d'ailleurs en cours sur un partenariat public-privé afin de mettre en place, courant 2018, un fonds régional sur le foncier.

(*Retour en séance de Madame la Présidente*)

Concernant les entreprises agro-alimentaires, secteur économique majeur de la Région, comme je l'évoquais en introduction, nous avons mis en place ces nouveaux dispositifs d'aide Agro-Viti afin d'accompagner la forte dynamique d'investissement et de développement que connaît cette filière, pour une meilleure compétitivité, pour le développement de l'emploi, ainsi qu'une meilleure valorisation de la production agricole.

Intégrant de nouveaux outils d'accompagnement pour ce secteur d'activité, ces dispositifs constituent une rénovation importante et une harmonisation de l'intervention régionale en faveur des entreprises agro-alimentaires et viticoles.

Ces entreprises présentent des spécificités nécessitant des réponses adaptées.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'adjoindre au Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation, un volet agricole spécifique permettant de prendre en compte au mieux cette activité qui gère la moitié de la surface régionale.

Je me permets de rappeler qu'une nouvelle fois, Madame la Présidente, vous avez souhaité que ce document soit co-construit avec les acteurs de la région, que ce soient les Établissements publics de coopération intercommunale, les Départements, les Chambres consulaires, les Organisations professionnelles agricoles, les acteurs des filières, les associations, etc.

Ces dispositifs d'aide Agro-Viti sont un exemple supplémentaire de votre volonté, Madame la Présidente et de celle de votre Majorité, d'associer nos concitoyens à la mise en œuvre des actions futures.

Par ailleurs, la Région, Autorité de gestion du FEADER, assure la mise en œuvre des deux Programmes de développement rural qui pèsent plus de 1,8 milliard d'euros sur la période 2014-2020 et fait ainsi bénéficier les exploitations, les entreprises et les territoires de l'effet levier du FEADER.

Le Pass Agro-Viti et le Contrat Agri-Viti permettront ainsi de mobiliser les moyens nécessaires et autorisés par les Programmes de développement ruraux FEADER, ainsi que les crédits du FEDER des Programmes opérationnels Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées sur la programmation 2014-2020.

Un nouveau dispositif, déployé à partir de 2017 sur l'ensemble du territoire régional, le fonds de garantie Foster FEADER, permet désormais à l'ensemble des exploitations agricoles et des entreprises de la filière agro-alimentaire de bénéficier d'une garantie à taux zéro dans le cadre de leurs projets d'investissement et de développement.

Au regard de ce que je viens de vous exposer, il est à mon sens évident que ces deux dispositifs deviendront de véritables atouts de développement pour notre agriculture régionale.

Nous avons bien entendu le souci manifesté par notre collègue Frédéric TOUZELLIER, que nous pouvons partager concernant l'agriculture régionale, notamment liés aux aléas climatiques.

À l'heure où la filière avicole a subi deux crises sanitaires sans précédent, où la filière viticole a été durement touchée par le gel et la sécheresse, ainsi que par les prix bas des vins issus des pays de l'Union Européenne, notamment en provenance d'un pays voisin qu'est l'Espagne, où les filières viande et lait sont durement éprouvées depuis des années, il est de notre devoir de mettre en place des politiques de soutien et de développement en faveur de nos agriculteurs.

Ces agriculteurs font nos productions, ils sont notre région, notre savoir-faire, notre terroir.

Nous nous devons d'être à leur côté et c'est pourquoi nous nous félicitons de la mise en place de dispositifs tels que le Pass et le Contrat Agro-Viti que je citais tout à l'heure, qui seront, j'en suis certain, des leviers importants pour le secteur de l'agriculture et seront appréciés par nos agriculteurs.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Anne-Sophie MONESTIER pour 7 minutes.

Mme MONESTIER-CHARRIÉ

Madame le Président,

Je voudrais profiter de ce module sur l'agriculture pour évoquer un sujet qui fait l'actualité, celui du glyphosate. Depuis quelques semaines, le glyphosate fait polémique, nous entendons et lisons tout et son contraire et la question est de savoir si, effectivement, ce produit peut ou non être commercialisé. Alors, pour certains il est cancérigène, pour d'autres il ne l'est pas ; en tous cas aujourd'hui, on est sur une problématique qui n'est absolument pas affirmative.

Ce que je constate, Madame le Président, c'est que la question essentielle, la question fondamentale est de savoir si l'État doit faire ou non confiance aux Institutions dont il s'est doté. L'État confie, pour tous ces produits, l'étude à des scientifiques et notamment à une agence indépendante qui est l'ANSES, l'Agence nationale de la sécurité sanitaire.

Pour l'ANSES, le glyphosate n'est pas toxique. L'ANSES l'a écrit, sa réponse est affirmative et sans ambiguïté : le glyphosate n'est pas toxique.

Aussi, on pourrait attendre de l'État qu'il prenne acte de cette analyse et qu'il fasse confiance à ces institutions scientifiques sur lesquelles il s'appuie.

Or aujourd'hui, au regard de la polémique, l'État s'est appuyé sur un rapport qui a été fait par le CIRC, cette agence est non-mandatée par l'État et le CIRC a établi un rapport dans lequel il n'y a aucune affirmation par rapport au glyphosate ; par contre, le rapport dit uniquement : "il se pourrait". Le glyphosate a fait l'objet d'une étude dans tous les pays du monde -je dis bien dans tous les pays du monde- qui sont également dotés des mêmes agences dont le Gouvernement français est doté et il n'y a pas un seul pays, hormis le Sri Lanka, qui ait rendu une étude négative par rapport à ce produit. Seul le Sri Lanka émet un doute ; sinon, toutes les agences de l'ensemble des autres pays ont indiqué que le glyphosate n'était absolument pas toxique et qu'il n'y avait pas d'interdiction.

En réalité, Madame le Président, au-delà de la polémique que peut créer ce produit, je crois que la question essentielle est de savoir si l'État doit ou non se fier à ces institutions, aux scientifiques, ou s'il doit faire confiance à l'opinion publique qui, à mon sens, n'y connaît pas grand-chose -parce que je pense que nous sommes profanes en la matière- et qui, nonobstant le fait d'être profane, émet des avis sur tout.

Donc ce sujet pose en réalité la question de la confiance que l'État met dans ces institutions, de la confiance dans l'expertise et de la prédominance de la rue sur la science. C'est d'ailleurs ce que disait Andrew KEEN, un auteur anglais, dans son livre "*Le culte de l'amateur*" : "*Nous sommes dans un monde où la parole du sage ne compte pas davantage que les vociférations des excités*".

Je pense qu'il faut mettre un terme à ces agissements, il faut que l'État et nous-mêmes, politiques, nous ayons confiance dans les organismes que nous sollicitons de façon à permettre la réalisation des études et il faut, à un moment donné, que l'on assume, que l'on prenne nos responsabilités et que l'on fasse confiance en ces institutions.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Kathy WERSINGER pour 3 minutes.

Mme WERSINGER

Madame la Présidente,

Chers collègues,

La Région se veut exemplaire en lançant un Plan de valorisation des produits de proximité et des produits biologiques dans les cantines des lycées.

Nous accueillons avec satisfaction ce Plan, d'autant qu'il se fonde sur la loi défendue par les anciens et anciennes Député·e·s EELV et plus précisément par Brigitte ALLAIN.

Au-delà de l'objectif de 40% de produits locaux de qualité, dont la moitié en produits bio dans les lycées, nous défendons un accompagnement des lycées volontaires, ainsi qu'un travail sur le gaspillage alimentaire, la valorisation des bio-déchets, mais aussi un travail sur le soutien à l'organisation de la production agricole.

Ce Plan prend en compte ces attentes. La réussite de ce Plan dépend d'un travail de co-construction avec l'ensemble des équipes techniques, pédagogiques et éducatives, avec l'ensemble des élèves et elle dépend également de la formation qui sera donnée aux personnels. Nous allons ainsi dans le sens de l'Histoire.

Une grande partie de la population prend conscience des dégâts environnementaux causés à l'eau, au sol et à l'air par une consommation de produits qui ne proviennent ni de l'agriculture locale, ni de l'agriculture biologique, sans parler des problèmes de santé publique qui nous touchent toutes et tous, particulièrement de plus en plus de jeunes et de plus en plus tôt.

Une partie de la population, encore minoritaire, se tourne vers une autre alimentation plus saine, plus vivante et respectueuse de l'environnement. Il en va de la responsabilité de chacun et chacune de soutenir la production locale de qualité et bio. La Région en prend sa part.

Des territoires ont déjà initié de telles démarches. A titre d'exemple, il y a presque 20 ans en Ariège, j'ai fait partie des fondateurs d'une cantine scolaire bio et locale dans une Communauté de communes, à l'origine à l'initiative de parents d'élèves et très vite relayée par des élus.

Le projet démarra avec l'accompagnement du CIVAM Bio 09 et par la formation des cuisiniers, cuisinières, de représentant·e·s de parents, d'élu·e·s, d'animateurs, d'animatrices, d'enseignant·e·s, d'agriculteurs et d'agricultrices. Il y eût construction d'une nouvelle cantine et création d'emplois. Le projet n'a jamais été contrecarré et fonctionne toujours.

Actuellement, certains lycées se tournent d'ores et déjà vers la production locale.

Notre rôle est d'aider cette production à se structurer et à s'organiser pour répondre aux attentes des lycées.

Enfin, Madame la Présidente, j'insisterai pour conclure sur la nécessaire exemplarité de notre Collectivité qui pourrait recourir de plus en plus, elle aussi, à des produits locaux et bio dans l'ensemble de sa restauration collective et lors des événements qu'elle organise.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur YELMA pour 5 minutes.

M. YELMA

Madame la Présidente,
Mon intervention portera sur le rapport 6 "Plan Bi'O" et je présenterai ensuite les deux amendements sur le rapport 7 et un amendement sur le rapport 9.

Un intervenant

On zoome … Encore !!

M. YELMA

"*L'enfer est pavé de bonnes intentions*", voilà le dicton biblique qui me vient à l'esprit lorsque je lis votre Plan Bi'O, c'est-à-dire accompagner en douceur les milliers d'agriculteurs en bio vers une mort certaine, en leur promettant une politique palliative, histoire de disparaître sans trop faire de bruit ... Fermez le ban !
Vous rappelez, via de nombreux données relatées dans votre rapport, l'importance de l'agriculture biologique dans notre région, avec une certaine autosatisfaction trop peu modeste, comme si votre politique avait été à l'origine de l'engouement pour le bio.
Vous développez ensuite toute une série de mesures en soutien de ce nouveau mode de consommation, dont l'agriculture occitane pourrait être pleinement bénéficiaire.
Évidemment, ces projets sont tous louables et il n'existe pas de motif tangible pour s'y opposer.
Mais malheureusement, dès les premières lignes, il y a comme une odeur d'enfumage …
Tout d'abord, Madame la Présidente, comment allez-vous faire pour financer cette pléthore de mesures, tout aussi dispendieuses les unes que les autres ? Nous n'avons aucun chiffrage à notre disposition pour nous rendre compte de la rigueur et de la faisabilité de votre projet.
Aucun montant, même estimatif, n'apparaît en conclusion de chacun des six axes présentés.
Par ailleurs, dès le premier axe, vous vous lancez dans un égarement aussi faussement technique qu'éminemment politicien, qui consiste à créer une multitude d'organismes nébuleux : une Instance régionale, un Observatoire régional, un Plan stratégique … Et pourquoi pas un "Grenelle du bio occitan" tant que nous y sommes ?

Madame la Présidente, cessez de prendre les agriculteurs pour ce qu'ils ne sont pas, c'est-à-dire des pions servant votre communication.
Les 2 600 producteurs installés en Occitanie, concernés par la décision de l'État de se retirer de l'aide au maintien, auront déjà fait faillite avant que votre Plan ne soit exécuté.
Vous dénoncez la politique du Gouvernement, mais sachez qu'avec ce Plan, vous donnez l'impression d'être les exécutants des amis de Monsieur MACRON, afin de donner quelques miettes aux agriculteurs bio en colère. Sachez aussi, Madame la Présidente, que les agriculteurs n'oublieront pas votre rétropédalage sur les aides à la conversion et au maintien, et la baisse rétroactive que vous avez engagée l'an passé. A leurs yeux, vous ne tenez pas vos engagements, n'en déplaise à Monsieur VERDIER. Votre politique sur le bio n'a donc plus de crédit.
Par conséquent, Madame la Présidente, ne voulant pas être les benêts utiles de votre Plan de "comm" Bi'O, les élus du groupe FN-RBM s'abstiendront sur ce rapport.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame GUINLE pour 2 minutes. Merci.

Mme GUINLE

Mon intervention portera sur le rapport n°7 ... (*Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Pardon ?

Mme JAMET

(*Intervention hors micro - Inaudible*).

LA PRÉSIDENTE

Ecoutez, pour les élus du groupe Front National, plutôt que de pousser des grognements, des hurlements, quand il y a un problème … (*Intervention inaudible de Madame JAMET*)
Vous me laissez finir ? Vous vous taisez Madame JAMET et vous me laissez parler.
Quand il y a un problème de zoom ou de caméra et ainsi de suite, il suffit que le Président du groupe le signale … (*Apartés inaudibles*) Non, il ne l'a pas dit ! Il suffit qu'il le signale ... (*Intervention hors micro de Madame JAMET - Inaudible*) Madame JAMET, si vous voulez qu'on vous respecte, soyez respectueuse et soyez polie, cela nous changera à toutes et à tous !
Donc quand il y a un problème de caméra ou de zoom, il suffit que Monsieur SANCHEZ le signale, à ce moment-là on le dit à la technique et cela est modifié.
Et quand il ne s'agit pas de la fin d'une intervention, contrairement à ce que je croyais, il suffit également de le signaler et ce n'est pas la peine de couper la parole, de toujours attaquer les gens. Vous pouvez être calmes et par moment, il serait bon que vous vous maîtrisiez !
Donc Monsieur YELMA, vous continuez et Madame GUINLE, je vous redonnerai la parole.

M. REMISE

Madame la Présidente, juste pour préciser sur l'histoire des zooms, j'ai vu Monsieur BLONDIAU tout à l'heure et je lui ai rappelé ce qui avait été dit en Permanente. Voilà, donc on l'a fait, je vous le dis.

LA PRÉSIDENTE

Monsieur REMISE, cela ne justifie pas, quand on est à la tribune, d'entendre des hurlements, des onomatopées, des grognements !

Nous sommes dans une Assemblée plénière, donc avoir un peu plus de dignité, ce serait intéressant … (*Intervention hors micro de Madame JAMET - Inaudible*) Voilà, continuez !

Donc Monsieur YELMA, veuillez continuer, je croyais que vous aviez fini votre intervention ...

Amendement n°8 -au rapport 2017/AP-NOV/07- déposé par le groupe FN-RBM

Amendement n°9 -au rapport 2017/AP-NOV/07- déposé par le groupe FN-RBM

M. YELMA

Madame la Présidente, je vais donc vous présenter les deux amendements sur le rapport 7 "*Plan de valorisation des produits de proximité*".

→ Amendement n°8

Vous prévoyez dans ce Plan un objectif de 40% de produits locaux de qualité, nous proposons 50% : La Région souhaite promouvoir les produits locaux de qualité auprès des lycéens.

Cette démarche est censée soutenir l'agriculture locale dont l'état de santé s'avère préoccupant. Deuxième région agricole du pays, soit 16% des exploitations françaises, l'Occitanie est touchée par une pauvreté supérieure à la moyenne nationale, liée en partie à l'importance d'un secteur agricole à la peine. Ainsi, la MSA a révélé ces derniers jours de sombres statistiques : 30% des agriculteurs touchent moins de 350 euros par mois. La MSA de Midi-Pyrénées Sud, c'est-à-dire l'Ariège, le Gers, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne, enregistre les plus faibles revenus du pays. La dépendance aux aides publiques augmente, sans que la production ne soit relancée.

Considérant que 70% des viandes consommées dans la restauration collective sont importées,

Considérant que les pouvoirs publics doivent soutenir le modèle productif français,

Considérant que la production agricole doit augmenter afin de dégager les agriculteurs de la dépendance des aides et assurer leur survie,

Considérant que la concurrence déloyale et la multiplication des traités de libre-échange mettent en danger nos produits locaux,

Il convient de porter à 50% les achats en produits de proximité dans les lycées d'Occitanie.

→ Amendement n°9

Vous proposez la moitié en produits bio, nous proposons deux tiers de produits bio :

La Région souhaite introduire plus de produits issus de l'agriculture biologique dans les repas des lycéens, accompagnant ainsi une demande croissante des français.
Cette initiative, certes louable, n'est cependant pas à la hauteur des enjeux du bio en Occitanie et de la conjoncture à laquelle sont confrontés les producteurs.
En effet, 2 600 exploitations en bio d'Occitanie sont touchées par le désengagement de l'État dans le versement d'aides au maintien, avec le risque de ne pas pouvoir faire face à la concurrence du bio étranger, notamment venu d'Espagne et d'Europe de l'Est. Au lieu de pallier les importantes pertes que subissent les agriculteurs en bio, la Région est revenue sur ses engagements en plafonnant les subventions à la conversion de manière rétroactive sur l'année 2015.
À cela s'ajoutent les retards de paiement au titre des aides 2015 et 2016, comme je vous l'ai expliqué tout à l'heure. Contrevenant à ces objectifs initiaux, la Région doit rectifier ses orientations afin de mener des projets ambitieux de développement et de structuration de la filière biologique.
Considérant que l'Occitanie est la première région en surface agricole biologique,
Considérant l'augmentation de 20% de la consommation d'aliments bio en 2016,
Considérant qu'en moyenne 30% des produits biologiques sont importés,
Considérant que l'agriculture biologique pourvoit deux fois plus d'emplois non délocalisables par rapport au conventionnel,
Il convient de porter à deux tiers les achats en produits biologiques dans les lycées d'Occitanie.
Amendement n°13 -au rapport 2017/AP-NOV/09- déposé par le groupe FN-RBM
Et pour terminer en 10 secondes, Madame la Présidente, l'amendement sur le rapport n°9 :
Cet amendement complète les engagements du porteur, à la rubrique "Conditions de travail", en conditionnant l'octroi d'un soutien financier régional à l'absence de recours au travail détaché.
Considérant le travail détaché comme du dumping social,
Considérant la forte progression du travail détaché dans notre région ces dernières années,
Considérant que les subventions de la Région doivent servir à développer l'emploi local,
Il convient de conditionner le soutien régional financier à l'absence de recours au travail détaché.
Merci Madame la Présidente, j'en ai terminé.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame GUINLE pour 2 minutes.

Mme GUINLE

Merci. Mon intervention portera sur le rapport n°7.
L'approvisionnement en circuits courts et le développement de l'agriculture biologique sont des thèmes qui nous sont chers et que notre groupe porte régulièrement.

Le rapport présenté aujourd'hui concerne le développement de l'introduction dans la restauration des lycées de produits locaux de qualité, frais ou surgelés, à hauteur de 40%, dont la moitié issue de l'agriculture biologique.

Il répond en fait à une réalité reconnue par tous aujourd'hui :

- les consommateurs qui, au gré des crises et des scandales agro-alimentaires successifs, sont en train de modifier leurs habitudes de consommation et leurs exigences,
- les agriculteurs biologiques, souvent réunis en groupement, qui proposent un mode de production agricole autre, respectueux de l'environnement et des cycles des saisons, diversifiée et à taille humaine, dont les perspectives de développement peinent à décoller faute d'ouverture des marchés, notamment publics, dont la restauration scolaire,
- enfin, une réalité de santé publique qui révèle tous les jours les effets sur la population de la "malbouffe" et de l'alimentation industrielle.

Malgré cela, le retour à une alimentation plus saine, notamment au sein des lycées, ne peut s'effectuer sans un accompagnement, tant auprès des chefs d'établissement, des agents gestionnaires, des personnels de restauration que des lycéens et des parents d'élèves, et ce en restant acceptable en termes de prix.

Outre les aspects sanitaires et de sensibilisation nécessaires, c'est aussi une opportunité pour la revitalisation de nos territoires, en permettant la structuration de la filière, la création d'emplois locaux et la pérennisation des agriculteurs bio, voire aussi à faire naître des vocations en démontrant que l'agriculture est une filière d'avenir viable.

Tout ceci nous permet donc, grâce à l'orientation volontariste de ce rapport, d'ouvrir des perspectives optimistes et de donner un second souffle à la branche agricole.

Pour autant … (*Marteau*), la Région devra rester vigilante quant à l'effet d'aubaine que pourrait générer cette nouvelle orientation concernant notamment la production biologique.

En effet, elle devra s'assurer que l'accès au marché généré et donc l'approvisionnement des établissements se feront auprès de structures à taille humaine, créatrices d'emplois locaux pérennes, sans retomber dans un mode de production intensif.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SERIEYS pour 2 minutes.

M. SERIEYS

Je veux souligner à mon tour l'importance de cette discussion et des objectifs du Plan Bi'O, du Plan de valorisation des produits de proximité dans les restaurants scolaires, des dispositifs d'intervention pour l'installation et d'investissement pour les entreprises des agro-filières.

Notre région est la 1ère région en agriculture bio, avec plus de 7 000 exploitations et le Plan Bi'O, notamment, doit contribuer à se projeter davantage encore vers la nécessaire transition de notre agriculture, pour une agriculture écologique, paysanne, pour une alimentation de qualité, pour agir pour la santé, l'emploi et le droit des agriculteurs à vivre dignement de leur travail.

Il s'agit donc de changer de modèle agricole dominant. Cela ne peut reposer sur les mécanismes du marché et l'engagement de la puissance publique est nécessaire comme initiateur, planificateur, impulseur ; à l'inverse de la décision gouvernementale de se retirer des aides au maintien pour l'agriculture biologique.

Je veux ici, après avoir salué la majorité des axes de ces rapports, proposer certaines exigences qui sont, soit absentes, soit insuffisantes dans les rapports et pour lesquelles il me semble opportun de préparer l'avenir.

Premièrement, l'absence d'objectifs budgétaires clairs relatifs à chaque mesure et pour bon nombre d'entre elles, en particulier les objectifs de conversion, je pense que l'on peut aller plus loin, mettre plus de moyens et au moins se donner des objectifs précis en termes de surfaces de conversions nouvelles en bio pour les mois et les années qui viennent.

Deuxièmement, la question de la transition vers l'agro-écologie : le développement de l'agriculture bio doit aller de pair avec une transition agro-écologique et des pratiques conventionnelles en termes de réduction des intrants, d'économie de la ressource en eau, de diversification ou encore d'interdiction des OGM. Ces aspects sont trop absents des critères, en particulier des Pass et Contrats Agro-Viti, alors qu'ils devraient en être les leviers.

Troisièmement, la question du foncier qui est le premier élément pour le développement d'une agriculture de qualité pour les années à venir : je note les objectifs de l'Établissement public foncier, je pense qu'il faut aussi étudier l'ensemble des projets régionaux à l'aune de l'objectif d'augmentation des surfaces agricoles. Ainsi, certains projets soutenus par l'Exécutif régional sont en conflit d'usage … (*Marteau*) avec des agriculteurs et je pense qu'il faudrait voir ces projets à cette aune-là ; je pense en particulier au projet d'autoroute Castres-Toulouse et au projet de LGV Toulouse-Bordeaux.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Aurélie GENOLHER pour 3,5 minutes.

Mme GENOLHER

Madame la Présidente,

Le vote du Plan Bi'O en Occitanie intervient dans un contexte difficile pour les agricultrices et agriculteurs bio. En effet, outre le fait de ne pas toujours avoir soldé les aides PAC 2015 et 2016, le Gouvernement d'Édouard PHILIPPE a décidé de se désengager de l'aide au maintien en agriculture biologique. Cette décision passe clairement à côté des enjeux d'une filière.

Non, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, ce n'est pas d'un claquement de doigts que certaines filières trouvent leur place sur le marché à la fin des aides à la conversion.

Bien que de plus en plus plébiscitée par la population, la filière de l'agriculture biologique a encore besoin d'un soutien public fort pour s'organiser, se structurer et se développer.

Soutenir l'agriculture biologique, c'est répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, c'est permettre aux agricultrices et agriculteurs de se rémunérer au bon prix et c'est enfin agir pour la qualité alimentaire.

Avec des décisions prises à la va vite, sans réelle concertation avec le monde paysan, avec des annonces faites en amont des États généraux de l'alimentation, qui vont sans aucun doute conclure différemment de ces prises de position politique, le Gouvernement passe totalement à côté de ces enjeux et je tenais à le dire en préambule.

J'en reviens donc au Plan Bi'O présenté aujourd'hui.

Afin d'accompagner la dynamique de l'agriculture biologique dans notre région et relever les défis de demain, vous nous soumettez ce Plan Bi'O 2018-2020 "Produire, consommer et vivre bio en Occitanie".

Parallèlement à ce document, une nouvelle gouvernance régionale de l'agriculture biologique se met en place et d'ailleurs, je tiens à remercier vivement ses acteurs qui ont su mettre de côté leurs diversités et unir leurs complémentarités pour animer cette agriculture bio régionale.

Ce Plan ne se limite pas juste au volet agricole et c'est une bonne chose.

Ainsi, le soutien à la filière passe par des actions en matière de formation et d'apprentissage, d'expérimentation en lien avec la recherche publique pour répondre aux attentes nombreuses exprimées par les paysannes et les paysans.

Notre Collectivité, comme l'ont souligné mes collègues, doit aussi être exemplaire dans sa restauration collective ; exemplaire, mais cohérente dans ce qui peut se faire aujourd'hui, sans poser de difficulté ni aux fournisseurs, ni aux lycées et la réussite se situe dans ce point d'équilibre.

Ceci me permet de répondre aux amendements déposés par le Front National.

Vous rédigez des amendements pour vous teindre de couleur verte : produits biologiques, bien-être animal, mais des paroles aux actes, il y a plus qu'un gouffre vous concernant en matière de soutien à l'agriculture biologique et paysanne ... (*Applaudissements*) Vous ne trompez personne !

Mais rassurez-vous, de notre côté nous agissons au quotidien, à chaque instant, avec la Majorité régionale pour promouvoir et développer ces thématiques-là et défendre les intérêts de nos agriculteurs.

Pour conclure, nous le savons, l'agriculture biologique contribue à préserver l'environnement et la qualité des sols, elle est créatrice d'emplois non-délocalisables et garante d'une alimentation de qualité. Ce Plan est donc fondamental pour poursuivre un projet de transition écologique de l'agriculture régionale. Nous serons attentifs aux programmes et aux enveloppes financières qui devront aller de pair avec ces ambitieux projets.

Les acteurs de la bio en Occitanie attendent beaucoup de nous, élus régionaux, nous ne devons surtout pas les décevoir et grâce à ce Plan Bi'O, nous leur envoyons un signal positif ; ce signal positif qu'ils attendent désespérément de la part de l'État.

Ce Plan Bi'O est enfin -et nous y serons vigilants- une réponse pour faire face à des projets d'agriculture biologique industriels qui ne correspondent pas, mais pas du tout à l'agriculture paysanne biologique que nous défendons.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame VESENTINI pour 2 minutes.

Mme VESENTINI

Dans les différents rapports, il est mentionné d'une part que l'agroalimentaire et la forêt représentent le 1er secteur économique de notre région et d'autre part que celle-ci est la 2ème région agricole par la surface agricole utile.

Dans sa volonté de développement économique, notre Région s'est fixée des objectifs concernant le secteur agricole dans son ensemble. Il s'agit donc, pour la Région, de proposer notamment une politique d'aide à l'installation et à la transmission ambitieuse pour la période 2018-2020.

Pour relever ces objectifs, nous devons entendre les inquiétudes de la profession, à savoir par exemple pour le vin la concurrence espagnole et italienne, la demande des agriculteurs d'interdire de vendre à perte -même si nous ne pourrons pas tout régler dans cet hémicycle-, la refonte de l'assurance récolte, l'accélération du paiement des aides ou bien encore des prêts à taux zéro.

Nous devons aussi entendre leurs inquiétudes face au changement climatique -cela a été abordé-, car après le gel, ils ont dû affronter une année de sècheresse et des restrictions d'eau à un niveau très élevé sont intervenues sur une partie du territoire. Toutes les cultures ont souffert : fruits, légumes, tournesol, blé, vigne. Voilà donc deux années consécutives en berne.

Cela ne va pas manquer d'impacter les trésoreries des vignerons locaux qui sont de plus en plus inquiets pour leur avenir.

Alors, si notre Région a l'ambition de développer le bio, de structurer des filières afin de répondre aux besoins du consommateur et des marchés, nous devrons mener des études pour anticiper les changements climatiques de demain. Le SMEAG, où la Région siège, y travaille déjà.

Avec une élévation de la température, bien des cultures vont être impactées, à commencer par la production de vin ; les précipitations baisseront probablement en été. Nous devrons donc mener une réflexion sur l'irrigation, le partage et l'économie de l'eau. La recherche a certainement un rôle important pour favoriser des économies d'eau, tout en assurant les cultures.

Tout comme nous avons su impulser des politiques d'économies en termes d'énergies, nous devrons certainement faire de même pour ce qui concerne l'eau.
Alors, si notre Région veut développer les circuits courts, renforcer la consommation locale, il va falloir permettre aux producteurs de produire dans de bonnes conditions -comme l'a dit Guilhem-, en leur assurant des revenus dignes, tout en prenant en compte les changements climatiques qui ont déjà commencé à impacter notre paysage.
Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame CARMONA pour 3,5 minutes.

Mme CARMONA

Madame la Présidente,
J'interviendrai sur la nouvelle Politique d'accompagnement Installation-Transmission et sur les Dispositifs d'intervention économique secteur Agro-viticole.
Les concertations nombreuses des partenaires agricoles au travers du SRDEII et du Comité Régional Installation Transmission ont permis de mettre en œuvre la politique de la Région : dotations "Jeune agriculteur" harmonisées, accompagnement de l'émergence des projets au suivi post-installation, dispositif "Contrat emploi, formation, installation" en faveur de la transmission des fermes, soutien aux investissements. Tout cela va dans le bon sens des priorités exprimées largement.
Il n'en reste pas moins qu'il est indispensable pour les candidats à l'installation d'avoir de la visibilité sur les engagements de la Région, certes, mais surtout sur ceux de l'État et de l'Europe.
S'installer en agriculture, reprendre une ferme n'est pas une mince affaire, surtout lorsque l'on sait que 30% des candidats le font hors cadre familial.
Comme vous le savez, notre région est à ce jour composée à 50% de montagnes, l'Indemnité compensatoire de handicap naturel est un soutien nécessaire au maintien de l'élevage dans ces territoires. Alors que les effets du changement climatique -sècheresse notamment- se font plus gravement sentir, les dernières informations qui nous arrivent, par le syndicalisme agricole aussi, laissent présager un non-respect des engagements de l'État sur les montants de l'Indemnité compensatoire notamment.
De plus, en préférant abonder les assurances avec les fonds du développement rural, l'agriculture biologique, les mesures agro-environnementales et le soutien aux territoires les plus difficiles seraient déshabillés. Notre région pourrait être très impactée par ces choix ; les agriculteurs et agricultrices sont très inquiets de ces prévisions et sont en attente des décisions de l'État.

En ce qui concerne le Pass Agro-Viti et le Contrat Agri-Viti, nous sommes satisfaits de ce soutien à la transformation des produits agricoles de la Région, majoré pour les produits bio.
De plus, ce soutien s'accompagne de critères d'éco-conditionnalité, critères que nous avons soutenus lors d'un rapport précédent sur les Schémas économiques.
Pour finir, rappelons à certains qu'en matière d'aides, cela se traduira par une interrogation de l'Inspection du travail systématique et étendue à l'ensemble du territoire, pour s'assurer de la conformité de l'entreprise au Droit du travail et vérifier qu'elle est à jour de ses obligations.
Enfin, j'aimerais rappeler que sur le glyphosate, contrairement à ce qu'a affirmé Madame MONESTIER-CHARRIÉ, l'ANSES n'a jamais conclu à la non-dangerosité du glyphosate, l'ANSES n'a pas classé le glyphosate cancérogène, mais bien "*substance suspectée d'être cancérogène pour l'homme*" et estime nécessaire que le classement du glyphosate soit rapidement revu par l'Agence européenne des produits chimiques.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.
Pour répondre à différentes interventions, comme l'a également indiqué Jean-Louis CAZAUBON, ce sont de premiers rapports qui vont constituer une politique régionale plus large en faveur d'une alimentation de qualité, en faveur des circuits courts et en faveur aussi d'une éducation à l'alimentation en termes d'enjeux de santé publique.
Nous avons la volonté d'envoyer un signal fort et exemplaire à travers nos lycées, mais j'ai pu discuter avec certains Présidents d'Universités qui sont également intéressés, c'est donc un travail que nous allons mener de façon partenariale.
Nous allons aussi le mener de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs à l'échelle départementale, de nombreux Conseils départementaux ont déjà mené des initiatives, ainsi que des Chambres d'agriculture, c'est-à-dire que nous allons venir en complémentarité pour avoir une plus grande efficacité et une plus grande diversité sur l'accès à tous les produits agricoles.
Nous avons également la nécessité de pouvoir financer des équipements en matière de conditionnement : il est nécessaire d'avoir des normes de conditionnement pour pouvoir en particulier répondre à la restauration collective ; également des équipements de transformation : les légumeries par exemple, mais pas uniquement.
Et puis, nous avons un travail à mener, qui est assez complexe, sur la question des livraisons parce que nous devons là aussi pouvoir mener, en concertation avec l'ensemble des acteurs intéressés sur ce sujet, une réflexion pour étudier la question des transports et tout particulièrement des derniers kilomètres pour permettre une livraison dans de bonnes conditions et à des coûts qui ne soient pas trop élevés.

C'est donc une démarche qui va être amplifiée au fil des mois et c'est une démarche qui va surtout être ouverte à la société civile, auprès de laquelle nous allons mener une grande consultation, mais nous en reparlerons lors de la prochaine Assemblée plénière où il vous sera présenté cette consultation, pour que chaque habitant de notre région soit acteur de son alimentation, acteur également de façon plus globale de la consommation.

Concernant le glyphosate, en regardant rapidement des notes que je pouvais avoir, l'ANSES a en effet indiqué que le niveau de preuve était limité, mais n'a pas conclu à une non-nocivité du glyphosate. C'est pourquoi je trouvais que la proposition élaborée par le groupe Socialiste et Radical au Parlement Européen était très intéressante, d'avoir en fait une extension de l'autorisation de 5 ans, ce qui permet justement à la recherche d'élaborer une nouvelle molécule et de proposer aux agriculteurs une nouvelle substance qui concilie la santé publique et l'efficacité.

Je pense donc qu'au niveau de l'Agence européenne des produits chimiques, il est nécessaire qu'il y ait des études complémentaires, ainsi qu'au niveau de l'Agence européenne de sécurité alimentaire, parce que l'ANSES conclut en effet à la nécessité d'avoir de nouvelles études, de nouvelles recherches sur ce sujet.

Il n'est donc pas question de remettre en cause la qualité scientifique, mais dans les conclusions de l'ANSES, il n'y a pas de position ferme, d'un côté comme de l'autre, mais la nécessité d'un principe de précaution qui, je vous le rappelle également, fait partie du corpus législatif français.

Je vous propose maintenant de passer au **vote sur les amendements.**

Amendement n°8 déposé par le groupe Front National sur le rapport n°7 :

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 40 (FN : 39, UEDC : 1 -SAINT-PIERRE-)
- Contre : 114 (SRC : 49, PRG : 16, NMeC : 25, UEDC : 22, NI : 2)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -PUJOL L., COURTOIS-PÉRISSÉ-).

L'amendement n°8 est ***rejeté***.

Amendement n°9 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°7 :

Le vote est ouvert … (Vote électronique) Le vote est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 39 (FN : 39)
- Contre : 113 (SRC : 49, PRG : 15, NMeC : 24, UEDC : 23, NI : 2)
- Abstention : 3 (UEDC : 3 -BRIAND, ROSSIGNOL, GARONZI-).

L'amendement n°9 est ***rejeté***.

Amendement n°10 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°7 :

Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 40 (FN : 39, UEDC : 1 -SAINT-PIERRE-)
- Contre : 111 (SRC : 49, PRG : 15, NMeC : 25, UEDC : 20, NI : 2)
- Abstention : 5 (UEDC : 5 -TERRAIL-NOVES, BRIAND, PUJOL L., POUCHELON, COURTOIS-PÉRISSÉ).

L'amendement n°10 est ***rejeté***.

Amendement n°11 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°7 :

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 42 (FN : 39, UEDC : 3 -COURTOIS-PÉRISSÉ, PUJOL L., SAINT-PIERRE)
- Contre : 115 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 25, UEDC : 23, NI : 2)

L'amendement n°11 est ***rejeté***.

Amendement n°12 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°7 :

Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 39 (FN : 39)
- Contre : 111 (SRC : 48, PRG : 13, NMeC : 25, UEDC : 23, NI : 2)
- Abstention : 3 (UEDC : 3 -ROSSIGNOL, BRIAND, COURTOIS-PÉRISSÉ).

L'amendement n°12 est ***rejeté***.

Amendement n°13 déposé par le groupe FN-RBM sur le rapport n°9 :

Le vote est ouvert … (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 39 (FN : 39)
- Contre : 113 (SRC : 49, PRG : 15, NMeC : 23, UEDC : 24, NI : 2)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -PUJOL L., COURTOIS-PÉRISSÉ).

L'amendement n°13 est ***rejeté***.

Nous passons donc maintenant au **vote sur les rapports**.

Sur le rapport n°7 qui concerne la restauration scolaire dans les lycées, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le vote est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 157 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, FN : 39, UEDC : 25, NI : 2)
- Contre : 1 (UEDC : 1 -AUDRIN-).

Le rapport (***2017/AP-NOV/07***) est ***adopté***.

Sur le rapport n°6 relatif au Plan Bi'O, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 118 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, UEDC : 26, NI : 1)
- Abstention : 39 (FN : 39).

Le Plan Bi'O (***2017/AP-NOV/06***) est ***adopté***.

Sur le rapport n°8 sur la transmission, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 157 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 24, FN : 39, UEDC : 26, NI : 2)
- Abstention : 1 (NMeC : 1 -SERIEYS-).

Le rapport (***2017/AP-NOV/08***) est ***adopté***.

Sur le rapport n°9 qui concerne la compétitivité des entreprises des agro-filières et tout particulièrement les dispositifs d'intervention économique du secteur Agro-viticole, le scrutin est ouvert … (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*158 votants*) :

- Pour : 154 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 21, FN : 39, UEDC : 26, NI : 2)
- Abstention : 4 (NMeC : 4 -SERIEYS, HOANG NGOC, MARTIN, SELLIN-).

Le rapport (***2017/AP-NOV/09***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons à l'examen du rapport n°10 relatif à la Convention de partenariat avec la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie, que je vous demande, Madame PELLEFIGUE, de bien vouloir présenter en 5 minutes. Merci Madame la Vice-présidente ...

2017/AP-NOV/10 - <u>Convention de Partenariat CCIR / Région</u>

Mme PELLEFIGUE

Merci Madame la Présidente.

Chers collègues,

Ce rapport s'inscrit finalement dans l'objectif que nous nous sommes fixés en commun depuis le début de ce mandat et qui s'est illustré dans la rédaction de notre Stratégie régionale pour l'emploi et la croissance, et notamment dans son volet dédié au développement économique, à l'innovation et à l'internationalisation.

Ce rapport prolonge tout simplement la manière dont, bien qu'assumant pleinement et entièrement notre compétence exclusive en matière d'aides financière aux entreprises, nous avons la conviction que nous ne pourrons pas parvenir seuls à soutenir l'emploi et la croissance, et dans ce partenariat-là il y a évidemment, au premier plan, les Chambres consulaires et tout particulièrement la Chambre de Commerce et d'Industrie Occitanie.

Nous avons donc rédigé avec la Chambre d'Occitanie une convention de partenariat qui précise -et c'est l'objet du texte qui vous est présenté- les modalités de ce fonctionnement.

Pour que vous ayez une vision peut-être plus précise de l'importance de ce partenariat, je préciserai que les CCI en Occitanie, ce sont 72 sites d'accueil des entreprises (CCI et écoles) répartis sur l'ensemble du territoire et ce sont 180 M€ de budget consacrés au développement des entreprises et à la formation.

Quand on est à l'échelle d'une grande Région, quand on sait la complexité pour les milieux entrepreneuriaux à pouvoir solliciter des aides publiques -et notre rôle est bien précisément d'être en capacité de pouvoir aider le plus utilement et le plus efficacement celles et ceux qui seront en capacité de générer des emplois sur notre territoire-, quand on sait que 95% des entreprises de notre territoire comptent moins de 10 salariés et donc qu'elles ont peu de temps pour aller chercher ces aides publiques, alors, quand nous sommes une grande Région de la taille de l'Occitanie, nous savons à quel point le maillage est important.

Donc partenariat et maillage sont finalement les deux vecteurs majeurs qui tissent ce partenariat aujourd'hui et nous avons, en appui de ce maillage-là, les Maisons de la Région.

Les Maisons de la Région dans les territoires sont loin de ce que j'ai pu entendre ce matin, semble-t-il de la part de collègues qui ont dû mal lire les dossiers, c'est-à-dire des lieux qui seraient des endroits vides, avec seulement des pancartes qui marqueraient une présence institutionnelle dénuée de sens ou d'utilité ... Bien souvent, ces Maisons de la Région sont des lieux co-localisés avec les Chambres de Commerce et d'Industrie et elles ont une vertu majeure, c'est-à-dire que quand ces lieux ont déjà été repérés -parce que préexistants-, ils permettent à celles et ceux qui avaient l'habitude d'y aller, parce que des instructions sont données aux entreprises de se déclarer, auprès des Chambres notamment, de trouver là plusieurs interlocuteurs en capacité de les aider.

C'est donc pour cela que dans plusieurs territoires -je pense au Gers et au Lot notamment-, nous avons des plateaux installés à l'intérieur des Chambres consulaires déjà existantes.

C'est aussi pour cela qu'au sein des Maisons de la Région, nous avons proposé une gouvernance partagée et ouverte à ces développeurs économiques.

Dans la chaîne de confiance que nous voulons instaurer avec les développeurs économiques, il y a celle mise en place avec les acteurs des Chambres consulaires, mais il y a également celle mise en place avec des acteurs tels que ceux de Pôle Emploi, que l'on trouve d'ores et déjà dans les Maisons communes de l'emploi et de la formation.

Dans cette convention-là, nous fixons les attributions et le rôle de chacun, tels que décidés par la loi ; nous rappelons la volonté, que nous partageons avec la CCI d'Occitanie, de simplification des modalités à destination du tissu entrepreneurial et de démonstration de l'utilité des uns et des autres, dans une période où la raréfaction de l'argent public touche les consulaires, dont je rappelle que les crédits sont de nouveau en baisse de la part de l'État.

Je rappelle également que nous versons des loyers là où nous louons des plateaux et que c'est aussi une manière de soutenir l'action de celles et ceux qui participent au développement économique de la région.

Je ne serai pas plus longue, je rappellerai juste, pour celles et ceux qui n'auraient pas eu le temps de lire la Convention, les quatre principaux chapitres :

- → un 1er chapitre sur la formation et l'apprentissage, et le maillage territorial du Réseau des CCI constitue un partenaire essentiel en la matière,
- → un 2ème chapitre sur le développement économique,
- → un 3ème chapitre sur le partenariat territorial rénové, et c'est de celui-ci dont je vous ai un peu plus précisément parlé,
- → et un 4ème chapitre relatif à une dimension désormais incontournable sur les questions d'évaluation et de suivi, qui demande que nous fixions des indicateurs.

Voilà l'objet de la Convention qui sera conclue -je l'espère, après votre vote- entre la CCI Occitanie et la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Deux amendements ont été déposés sur ce rapport, mais avant la présentation des amendements par Monsieur REMISE, Monsieur DEVILLE vous aviez demandé à intervenir ...

M. DEVILLE

Oui et puisque je suis seul, je pourrai peut-être avoir 1 minute de plus … (*Rires*)

Très rapidement, je suis très attentif, j'ai lu les 37 pages … D'abord sur la forme, je trouve que c'est extraordinaire parce que nous allons examiner ce rapport mais en fait il n'y a pas d'engagement de part et d'autre, c'est une espèce de lettre d'intentions.

Par contre, Madame la Présidente, avec tout le respect que j'ai pour vous, j'ai pensé à cette idée du paradoxe, "*cette opinion qui vit de ses charmes mais aux dépens de la vérité*".

On s'appuie sur les CCI, je suis d'accord sur le premier point "formation et apprentissage", ce sont de vrais interlocuteurs, mais grâce à vous, Madame la Présidente, sur les deux autres points -la ruralité et le développement économique-, on peut dire qu'en 2014 et 2015, vous avez marqué de votre empreinte très forte, dans le cadre de l'économie des 50 milliards d'euros -si ma mémoire est bonne- : moins 170 M€ en 2014, moins 500 M€ aux CCI en 2015 et de mémoire, on va passer de 1,238 milliard à 768 M€ sur les taxes des CCI.

Tout cela fait, Madame la Présidente, que si nous avions voté en 2011, à deux bras, deux mains, nous les aurions votés. Mais en 2017, nos CCI sont quasiment au pain sec et à l'eau ... Donc je m'interroge et je me dis : mais qu'est-ce que l'on peut avoir comme interlocuteurs ? On essaie de dépasser nos clivages. On a des interlocuteurs : dans les territoires ruraux on a les ComCom, qui sont d'excellents outils sur lesquels on peut vraiment s'appuyer ; les Communauté d'agglomération : il y en a 20 dans la grande Région Occitanie, ce sont aussi des outils sur lesquels on peut s'appuyer.

Ce que je crains dans cette Convention, même si en fait c'est une lettre d'intentions et sur les intentions, on peut tous être d'accord, mais j'aurais préféré que l'on se limite au premier point sur lequel les CCI sont, à mon avis, toujours très fortes et très pertinentes, c'est-à-dire la formation et l'apprentissage. Sur les deux autres points : développement économique et ruralité, j'émets quelques doutes.

Et pour en terminer, j'ai apprécié parce que j'ai noté que l'évaluation faisait cinq lignes, ce qui était somme toute, sur 37 pages, assez bref, mais peut-être après tout que le subsidiaire tuant le principal, Madame la Présidente, les cinq dernières lignes étaient le principal, c'est-à-dire que cette Convention n'a somme toute que l'intention qu'on veut bien lui donner et en ce qui nous concerne, nous nous abstiendrons parce que nous aurions aimé qu'elle ne soit que sur le premier point.

LA PRÉSIDENTE

En effet Monsieur DEVILLE, quand j'étais aux responsabilités gouvernementales, il y a eu un prélèvement sur les réserves des Chambres consulaires et tout particulièrement sur les Chambres de Commerce et d'Industrie. Je me permettrai de vous rappeler le patrimoine immobilier très fort qui est détenu par les Chambres de Commerce et d'Industrie, bien sûr au niveau national, et le Gouvernement auquel j'appartenais avait demandé à CCI France qu'il y ait une péréquation. Nous connaissons des Chambres de Commerce et d'Industrie qui ont des patrimoines immobiliers d'un montant vraiment très, très élevé et je crois que la fonction d'une Chambre consulaire n'est certainement pas de faire de la réserve foncière sur des immeubles, en particulier parisiens, sur de très grandes avenues que, même sans être parisien, on connaît en jouant simplement au Monopoly !

Il avait donc été proposé de faire une péréquation mais malheureusement, CCI France ne l'avait pas souhaité. Nous avions réussi, par une procédure, à en faire une de force et c'est pourquoi, à cette époque-là, certaines CCI -dans des territoires ruraux, qui en effet n'avaient pas de réserves- ont pu être exemptées de cette contribution, je vous le rappelle.

Nous avions donc en effet -et je l'assume complètement- demandé des efforts importants à CCI Paris, à CCI Marseille, à CCI Grenoble, par exemple, mais nous avions pu avoir des éléments d'adaptation sur la CCI Charente ou sur la CCI Lozère, il y avait également eu des adaptations sur le Tarn-et-Garonne et je pourrais vous en citer d'autres, comme par exemple celle du Finistère.

Je ne reviens pas sur la question de la formation et de l'apprentissage, que vous partagez.

Concernant les missions d'accompagnement, il est effectivement nécessaire qu'il y ait un accompagnement des entreprises sur les outils mis à leur disposition et les CCI, comme les Chambres des Métiers pour les artisans, peuvent être aussi un vecteur de connaissance de l'ensemble des dispositifs, en particulier à travers les Contrats Pass que nous avons mis en œuvre, avec une subvention destinée aux petites entreprises. Pour des projets qui ne dépassent pas 40 000 € les demandes seront instruites en moins de 80 jours grâce à une simplification des formulaires administratifs, mais cela demande un accompagnement.

Je pense donc que le Réseau consulaire peut être un partenaire efficace, non seulement pour la formation et l'apprentissage, mais aussi sur l'accompagnement et le maillage tout particulièrement des petites entreprises.

Je vous tiendrai bien entendu informés de l'aspect concret de ce partenariat ; je n'ai pas beaucoup de goût pour les grandes déclarations qui ne contiennent rien, mais nous vous prouverons qu'avec les consulaires, sont bien menées des actions réelles et utiles à notre économie.

Je donne à présent la parole à Monsieur REMISE pour 3 minutes, pour la présentation de l'amendement n°14 et Madame PHILIPPE interviendra ensuite sur l'amendement n°15.

Monsieur REMISE …

<u>Amendement n°14 -au rapport 2017/AP-NOV/10- déposé par le groupe FN-RBM</u>

M. REMISE

Merci Madame la Présidente.

Cet amendement porte sur le chapitre 2 de cette Convention de partenariat entre la CCIR et la Région, et nous souhaitons ajouter en préambule les paragraphes suivants -j'expliciterai les motifs après- :

"*Les entreprises suivantes ne pourront pas bénéficier des dispositions et dispositifs mis en place grâce à ce partenariat :*

- Les entreprises ayant eu recours à la délocalisation ;

- Les filiales de grandes entreprises.

Les entreprises bénéficiant de dispositions et dispositifs mis en place grâce à ce partenariat qui auront recours à la délocalisation dans les dix ans suivant ce bénéfice devront rembourser un montant défini au préalable dans une convention passée entre la Région et le bénéficiaire".

Je présente les motifs :

La Région, constatant que la chasse aux subventions requiert des moyens humains et financiers que peu d'entreprises indépendantes peuvent se permettre, souhaite donner la priorité à l'accès aux aides et dispositifs régionaux aux TPE/PME qui ne sont pas des filiales d'un grand groupe.

Deuxièmement, la Région considère que les subventions régionales ont pour but de créer/maintenir l'emploi en région. Pour éviter de renouveler les tristes exemples d'entreprises vautours qui, après avoir récupéré l'argent du contribuable, ont plié bagages en laissant des centaines de salariés sur le carreau, la Région met en place une garantie contre ce genre de pratiques.

Considérant que les filiales de grand groupe ont un avantage sur le TPE/PME indépendantes,

Considérant que les entreprises qui délocalisent doivent être discriminées,

Considérant que les subventions régionales en faveur de l'économie doivent permettre la création et le maintien de l'emploi au niveau local,

Il convient de rajouter ce préambule au chapitre 2 de la convention de partenariat entre la CCIR et la Région.

Et j'ajouterai en conclusion que j'espère que sur cet amendement, nous dépasserons les 39 voix, car je suis tombé par hasard sur une déclaration de Monsieur ONESTA qui disait : "*Pour lutter contre les licenciements et les délocalisations, il y aura une clause en fluo dans chaque contrat d'aide aux entreprises*". C'était dans "*La Tribune*" du 30 novembre, donc je ne doute pas de son soutien et de celui de ses pairs.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je me permettrai de vous rappeler, sur cet amendement-là comme d'ailleurs sur le suivant, qu'un amendement doit avoir un rapport avec le texte qui est présenté et là, j'ai du mal à le voir. Dans un esprit d'ouverture, nous l'avons accepté, mais je demanderai au groupe Front National de respecter la règle élémentaire de déposer un amendement en rapport avec le texte qui va être voté.

M. REMISE

Ce qui est le cas !

LA PRÉSIDENTE

Madame Laure-Emmanuelle PHILIPPE sur l'amendement n°15, pour 3 minutes ...

<u>Amendement n°15 -au rapport 2017/AP-NOV/10- déposé par le groupe FN-RBM</u>

Mme PHILIPPE

Merci Madame la Présidente.

Cet amendement porte sur le chapitre 3 - Axe 2, c'est-à-dire "*le projet de développement de fermes pilotes, puis commerciales d'éolien offshore flottant*" à partir du port de Port-La-Nouvelle, dont nous demandons le retrait.

Je vous expose les motifs :

L'énergie éolienne est de plus en plus décriée et pour cause : c'est une énergie chère, instable et nécessitant des installations lourdes qui resteront après leur retrait. Promouvoir l'éolien, c'est promouvoir les prix de l'énergie prohibitifs pour les plus modestes (de l'ordre de 200 € le MW/H pour l'éolien flottant, contre 50 € pour le nucléaire), c'est encourager également les centrales thermiques à charbon très polluantes, comme en Allemagne.

Plus spécifiquement, le projet de fermes pilotes d'éolien offshore flottant au large de Port-La-Nouvelle est avant tout un projet utopiste et dangereux.

La Méditerranée n'est pas une mer sans risque de catastrophe naturelle. Outre les tempêtes violentes auxquelles nous assistons régulièrement, nous devons aussi redouter un tremblement de terre en Algérie ou en Turquie qui pourrait engendrer un tsunami sans précédent. C'est d'ailleurs pour cela que le Sénateur socialiste de l'Aude, Roland COURTEAU, a créé en 2012 le Centre d'alerte aux tsunamis pour l'Atlantique Nord-Est et la Méditerranée, le CENALT.

Or, lors des réunions publiques d'information sur ce projet, les citoyens ont malheureusement pu constater, suite à leurs interrogations, que le facteur catastrophe naturelle n'avait pas été pris en compte, ni dans le choix des matériaux, ni dans le mode d'ancrage des éoliennes ou même de leurs jonctions.

L'impact écologique n'a pas été non plus pris en compte, puisqu'il n'a été réalisé aucune étude sur les risques de pollution. Pour cause, les éoliennes ont des électrodes de déchargement

composées de métaux lourds et se dégradant rapidement en mer (entre 5 à 10 ans). Ce risque est donc bien réel et pose un grave problème de santé publique, les poissons absorbant ces derniers.
Enfin, le risque industriel est tout aussi important. Le rétrécissement des zones de pêches et la contamination des poissons par les métaux lourds auront de lourdes conséquences sur la filière pêche, déjà en grande difficulté à cause des quotas injustes imposés par l'Union Européenne, ainsi que la montée du prix du gasoil. L'installation de ces éoliennes compliquera la navigation en mer pour le fret maritime, mais aussi pour la navigation de plaisance, impactant alors le port industriel de Port-La-Nouvelle, ainsi que les ports de plaisance du bassin.
Considérant que la montée du prix de l'énergie est antisociale … (*Brouhaha - Rires*)
Considérant que le risque de tsunami n'a pas été pris en compte,
Considérant que le risque de pollution aux métaux lourds est important,
Considérant que l'état actuel des technologies de l'éolien offshore ne permet pas d'envisager une utilisation industrielle et commerciale,
Considérant que les conséquences négatives de l'installation de fermes d'éolien offshore seront supérieures aux éventuels gains,
Il convient de retirer le projet de développement de fermes d'éolien offshore flottant au large de Port-La-Nouvelle.
Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements - Apartés*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le Vice-président CODORNIOU, si vous voulez bien répondre et revenir dans la réalité … Merci. (*Rires*)

M. CODORNIOU

Oui, Madame la Présidente.
Je crois que Madame PHILIPPE fait erreur, ou du moins a une méconnaissance de ce projet.
Je rappelle que la maîtrise d'ouvrage n'est pas à la Chambre de Commerce, que c'est un projet expérimental, que la Commission nationale du débat public vient de rendre son rapport sur les trois derniers mois, que des études environnementales sont faites depuis des mois, voire des années sur les impacts et une expérience est menée sur une éolienne au Portugal, donc en Atlantique, où les conditions climatiques sont plus violentes que dans le Golfe du Lion … Bref, je suis assez surpris de la méconnaissance de ce dossier, d'autant plus que les pêcheurs y sont très favorables. Nous travaillons d'ailleurs avec eux dans le cadre de la concertation, de l'expérimentation, ainsi qu'avec l'aquaculture.
Je suis donc très, très surpris de votre amendement, qui démontre une méconnaissance totale. Quand je vois que "le risque écologique n'est pas pris en compte", je viens de vous dire qu'il y a

une étude d'impact environnemental ; qu'il n'y a "aucune étude sur les risques de pollution", même chose et les pêcheurs -j'y reviens- sont très intéressés par les structures qui vont devenir des récifs artificiels. Je vous rappelle qu'il s'agit de 4 éoliennes et donc demain, quand on parlera de la ferme industrielle, on parlera bien sûr de 40, 50 ou 60 éoliennes, avec un impact très, très intéressant, notamment sur l'énergie renouvelable et sur le milieu halieutique qui sera favorisé d'une manière remarquable.

(*Applaudissements - Apartés)*

LA PRÉSIDENTE

Merci Monsieur le Vice-président.

Je vous propose de passer au vote sur les deux amendements présentés par le Front National.

Sur l'amendement n°14 présenté par Monsieur REMISE, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 39 (FN : 39)
- Contre : 111 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 23, UEDC : 21, NI : 2)
- Abstention : 5 (UEDC : 5 -PUJOL L., MONESTIER-CHARRIÉ, AUDRIN, ANAHORY, COURTOIS-PÉRISSÉ-).

L'amendement n°14 est ***rejeté***.

Sur l'amendement n°15 présenté par Madame PHILIPPE, le scrutin est ouvert...(*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*154 votants*) :

- Pour : 39 (FN : 39)
- Contre : 113 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 23, UEDC : 23, NI : 2)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -MONESTIER-CHARRIÉ, ANAHORY-).

L'amendement n°15 est ***rejeté***.

Nous passons au vote sur le rapport n°10 relatif au partenariat avec la CCI Régionale

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 87 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 19, UEDC : 1 -TREMEGE-, NI : 2)
- Contre : 1 (NMeC : 1 -SERIEYS-)
- Abstention : 67 (NMeC : 3 : HOANG-NGOC, MARTIN, SELLIN-, FN : 39, UEDC : 25).

La ***Convention*** (*2017/AP-NOV/10*) est ***adoptée***, je vous remercie.

Nous passons au **3ème Module** consacré à **l'ingénierie des territoires ruraux**.

2017/AP-NOV/11 - Ingénierie de développement territorial - Dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux

2017/AP-NOV/12 - Politiques territoriales - Assistance technique - Assistance 2017

LA PRÉSIDENTE

Ce dispositif, que nous allons examiner et qui va être proposé à votre approbation, est un dispositif important parce que nous souhaitons soutenir les initiatives territoriales et nous faisons confiance à l'ensemble des territoires de projets.

Les territoires de projets que sont les Pays, les PETR, les Parcs Naturels Régionaux, demandent à être accompagnés sur l'ensemble des territoires ruraux afin de pouvoir amener une ingénierie complémentaire de celle des Communes ou des Intercommunalités.

Pour avoir un aménagement du territoire équilibré, il est nécessaire de soutenir les agents qui, à travers leurs réflexions, leurs compétences, peuvent accompagner les projets portés par les élus, mais aussi par les associations et les entreprises.

C'est pourquoi nous proposons ce dispositif de soutien à l'ingénierie, par lequel la Région participera au financement des équipes, des salariés des structures de projets et c'est un financement qui permettra d'avoir une part fixe, mais également une autre part qui sera liée au nombre de Communes des territoires de projets, qui sera liée également au revenu par habitant, c'est-à-dire que plus un territoire aura un faible revenu par habitant, plus l'aide régionale sera forte ; elle tiendra compte également de la densité, parce que nous savons que des territoires très étendus mais peu peuplés ont des charges lourdes et là aussi, nous aiderons plus les territoires à faible densité.

Ce dispositif est bien sûr un des piliers puissants de cette République des territoires qui permet la réalisation de projets, le développement économique, le développement culturel et social à partir des talents des territoires, que ce soit à partir des porteurs de projets, mais également des ressources naturelles.

Dans le cadre de ces politiques territoriales, nous avons bien sûr des aides sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, sur les questions d'accessibilité, sur les questions des Maisons de santé, également sur les commerces de proximité, pour ne citer que quelques exemples.

Il s'agit vraiment d'aider les territoires ruraux, tant en fonctionnement qu'en investissement, à pouvoir être des acteurs du développement, de la création d'emplois et à pouvoir aussi offrir des services à la population.

J'ouvre à présent la discussion et c'est Monsieur Stephan ROSSIGNOL pour le groupe UEDC qui débute, pour 4 minutes …

M. ROSSIGNOL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Mon intervention, si elle va être critique, est avant tout constructive parce que notre groupe votera cette délibération. En effet, comment pourrions-nous nous opposer à la mise en œuvre d'un tel dispositif contractuel, qui peut être pertinent dans ses intentions, mais dont le cadre légal est tellement strict qu'il laisse en définitive à la Région peu de marges de manœuvre.

Des marges de manœuvre que pourtant, le 30 juin dernier, dans les principes directeurs des nouvelles politiques contractuelles que vous nous présentiez, vous aviez semblé vouloir saisir.

Mais ces marges de manœuvre, dès cet "acte 1", on constate malheureusement qu'elles sont mises à mal :

- une décentralisation à la française qui aujourd'hui, on le voit bien, est devenue aussi complexe qu'elle est illisible,
- une complexité qui, malheureusement, n'a pas été atténuée par la loi NOTRe,
- un cadre législatif qui ne l'est pas moins aujourd'hui,
- tout cela, bien évidemment, au détriment d'un pragmatisme qui devrait pourtant accompagner une moralisation budgétaire.

Alors pourquoi, dans ce maquis territorial déjà très dense, trop dense, vouloir ajouter à cette complexité une dimension technocratique ? On sait qu'aujourd'hui le monde de Kafka est partout et nous finirons bientôt, nous les élus locaux, par ne pouvoir agir ambitieusement nulle part.

Alors, pourquoi ce cortège de procédures, dont la complexité le dispute à l'illisibilité ? Et je cite des mots qui sont employés dans ce rapport : *principes directeurs d'équité, de co-construction, d'incitativité, répartition de l'aide Régionale entre une part égalitaire et une part péréquation* … Et j'en passe !

Pourquoi tant de dépenses une fois de plus improductives, avec des dépenses de personnel, des Agences de développement, des études dites spécifiques ?

Enfin, pourquoi nous être interdit et s'être interdit dans ce rapport de repenser le maillage territorial de notre Région en essayant de le rendre plus lisible, plus pertinent, plus juste, plutôt que de se conformer aux "objets juridiques non identifiés" que sont les PETR, les fameux Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ?

Cette dernière question, Madame la Présidente, est à mon avis cruciale au regard du choc de simplification institutionnel dont notre pays a tant besoin, sur lequel nos gouvernants seraient inspirés de se pencher sérieusement et ce qu'ils ne font malheureusement pas.

La décentralisation en France, ainsi que les politiques mises en œuvre ces dernières années par les Collectivités locales doivent impérativement devenir plus lisibles, plus durables et dans cette perspective, dans ce débat, notre Collectivité, par son rôle moteur, doit à mon avis prendre toute sa part par sa réflexion, par son action ; ce que vous vous employez certainement à faire et qui, pourtant, reste ténu dans cette délibération.

Alors, ces principes à l'esprit, tâchons ensemble de faire de ces Contrats des outils qui soient véritablement ambitieux, de vrais leviers productifs, utiles pour nos territoires et non pas des usines à gaz.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Madame BRUTUS pour 4 minutes.

Mme BRUTUS

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les conseillers régionaux, chers collègues,

Le 30 juin dernier, notre Assemblée adoptait les principes directeurs de la nouvelle génération de nos politiques contractuelles entre les territoires.

En effet, ces nouveaux contrats territoriaux qui seront signés pour quatre ans auront pour objectif l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi.

Nous souhaitons donner corps à de véritables projets de territoires.

Ces projets de territoires seront le fondement même de cette nouvelle politique régionale ; ils traduiront la vision souhaitée par l'ensemble des acteurs concernés sur la vocation économique, sociale et culturelle majeure de leur territoire.

C'est ainsi que chaque contrat se traduira par l'adoption d'une feuille de route "sur mesure" et co-construite en fonction des spécificités de chacun de ces territoires.

Notre groupe partage bien naturellement cette priorité qui permet à chaque territoire de porter et de développer des projets qui concourent à un aménagement harmonieux et équilibré de notre région. Nous sommes en effet très attachés à la proximité de l'action publique et la politique contractuelle, fondée sur le partenariat et la prévisibilité, permet, dans le cadre des négociations, de définir les besoins des territoires et de leurs habitants et les manières d'y apporter des réponses concrètes et adaptées aux spécificités et à la diversité du territoire régional.

Mais, nous le savons tous, si nous voulons être en capacité de décliner les politiques que nous avons mises en œuvre en matière d'aménagement du territoire, de très haut débit, le besoin en ingénierie territoriale est plus qu'indispensable. Ce volet est souvent le grand absent des politiques publiques et pourtant, les élus locaux le demandent et se sentent souvent démunis dans le montage de leurs dossiers, contrairement à ce que pense Monsieur ROSSIGNOL.

En effet, pour lutter contre les déserts médicaux, pour revitaliser les bourgs-centres, pour encourager certaines mobilités pour favoriser l'accès à la culture et au sport, nos territoires doivent pouvoir les anticiper, les planifier, rechercher des financements pour les mener à bien.

Discuter les investissements, identifier les priorités, co-construire les projets sont des préalables qui reposent sur notre ingénierie territoriale.

Pour assumer notre politique volontariste, fondée sur la cohérence et la solidarité, il était de notre point de vue utile de compléter, par ce volet relatif à l'ingénierie territoriale, nos mesures d'aide et de soutien aux Collectivités que nous avons déjà adoptées, que ce soit sur la politique des centres-bourgs, les dispositifs harmonisés d'aide aux Communes, le très haut débit, nos dispositifs en faveur du maintien des services publics ou l'installation des Maisons pluridisciplinaires de santé, pour ne citer que quelques exemples. Car c'est ainsi que nous renforcerons l'attractivité de tous nos territoires et que nous serons en capacité de financer des projets structurants et indispensables à la qualité de vie et à la préservation de notre cadre de vie.

Notre politique d'aménagement du territoire doit être ambitieuse, innovante et adaptée aux situations et aux besoins de nos habitants.

Bien sûr, il sera essentiel d'être sur le terrain pour accompagner la mise en œuvre de nos nouvelles politiques territoriales, qui nécessitent d'être mieux connues par les élus locaux et les Radicaux y prendront toute leur part.

Pour toutes ces raisons, les Radicaux voteront avec enthousiasme ce rapport.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci Madame BRUTUS. La parole est à Monsieur LEONARDELLI pour 5 minutes.

M. LEONARDELLI

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues,

Vous nous proposez d'approuver aujourd'hui votre dispositif d'accompagnement à l'ingénierie en faveur des territoires ruraux de notre région. Bien noble cause me diriez-vous, un bien bel objectif qui peut sembler louable présenté ainsi.

Mais, Madame la Présidente, nous ne sommes pas dupes. Il ne suffit pas de belles déclarations pour masquer vos réelles intentions et dissimuler les vraies ambitions de vos démarches.

Comme on dit, Madame la Présidente, il n'existe pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ...

Je tiens donc à rappeler que la défense de la ruralité est depuis toujours au cœur du projet politique du Front National.

Or, pour vous, elle n'est qu'un enjeu électoral, une vulgaire part de marché qu'il convient d'arracher des mains du Front National, car la France des oubliés, celle des agriculteurs, des ouvriers, des commerçants, des artisans de proximité, cette France profonde vote massivement pour le Front National, car il est le seul à ne pas l'avoir abandonnée, comme le Parti Socialiste au profit des migrants, comme l'UMP au profit des banlieues ou comme les Marcheurs pour qui seuls les "bobos qui réussissent" des centres villes comptent.

La réalité, c'est que le Front National est le seul à défendre l'unité de la Nation française quand vous tous, main dans la main, préférez œuvrer à sa déconstruction.
Le dispositif que vous nous proposez vise en fait cet objectif : défaire tout ce qui a pourtant fait ses preuves par le passé. Ainsi, il en est terminé du triptyque Communes/Départements/Nation, place à celui des Intercommunalités, des méga Régions et de l'Union Européenne ; place aussi à la complexification du millefeuille territorial, à l'alourdissement administratif, à la dilution des liens de proximité, à l'effacement de nos identités territoriales, mais aussi -et c'est ce que nous reprochons au modèle que vous défendez- à la multiplication des gabegies financières.
Décidément, l'explosion des dépenses générées par la fusion de Midi-Pyrénées et du Languedoc-Roussillon n'aura pas suffi à vous ouvrir les yeux.
En choisissant d'axer l'accompagnement régional à la direction des Pays et des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, issus de la loi MAPTAM de 2014, vous allez contribuer à créer une énième strate complètement inutile.
De plus, et c'est peut-être ce qu'il y a de plus malhonnête dans votre dispositif, les conditions évoquées pour l'attribution des aides à l'ingénierie territoriale relèvent d'un véritable chantage régional, puisque les aides ne seront versées qu'à condition que la Région puisse obtenir un quasi contrôle des politiques publiques menées par les territoires ; à condition aussi, pour les PETR, de devenir des relais de la mise en œuvre des politiques répondant aux priorités régionales.
Tout cela, Madame la Présidente, ne manque d'ailleurs pas de poser un problème juridique, puisque la Constitution affirme le principe d'absence de tutelle d'un niveau de Collectivité sur les autres. Je ne vous parle même pas des spécificités locales, lesquelles sont purement et simplement balayées.
En matière d'ingénierie territoriale, jusqu'ici les Départements avaient la main, notamment par l'intermédiaire des Agences techniques départementales et de leurs équipes qui donnaient aux élus locaux de précieux conseils en matière financière, technique ou d'aménagement ; ces conseils fournis par le Conseils départementaux constituaient un service de proximité, que votre dispositif va contribuer à détruire, tout comme il vise à l'effacement de l'échelon départemental. Voilà l'un de vos points communs avec le Président MACRON et les technocrates de Bruxelles.
Il serait temps de revenir au bon sens de nos anciens qui savaient se limiter à l'essentiel : la Commune pour le quotidien et la proximité, le Département pour le moyen terme et l'État pour les grands projets structurants.
Vous l'aurez compris, nous pensons que ce sont les Départements qui doivent prendre en charge le soutien à la ruralité et ce avec l'appui de l'État. L'Union Européenne, les Régions et les PETR n'ont pas vocation à s'occuper de cela.
Madame la Présidente, comme beaucoup de français nous pensons que ce n'est ni de Bruxelles, ni de Toulouse, ni de Montpellier que les financements et les décisions doivent venir.

Une vraie politique de décentralisation donnerait aux Départements la compétence de l'innovation et du développement rural, mais ce n'est malheureusement pas le chemin que vous nous proposez d'emprunter.

Une fois encore, au nom d'une idéologie européiste qui n'a pourtant jusqu'ici apporté aucun résultat probant, votre dispositif s'inscrit dans la continuité d'une politique qui déconstruit la France. A force de vouloir copier le découpage administratif allemand, vous allez faire de la France une province sans âme, où les EPCI auront remplacé les Communes, où les méga Régions auront pris la place des Départements et où l'Union Européenne décidera à la place de l'État-nation.

Tout cela, Madame la Présidente, nous ne l'acceptons pas et les français ne l'accepteront jamais. Voyez ce que cette pseudo-décentralisation donne actuellement en Espagne.

Continuez à agir ainsi et la Catalogne indépendante deviendra un modèle pour de nombreux territoires. Est-ce cela que vous voulez ?... (*Marteau*)

Pour toutes ces raisons, Madame la Présidente, nous voterons contre l'approbation de ce dispositif qui s'appuie sur les Pays et les PETR, au lieu des Départements et des Communes.

En revanche, soucieux … (*Marteau*) de ne pas pénaliser la ruralité et de permettre le versement de fonds européens, qui sont en réalité des fonds français puisque nous sommes contributeurs nets …

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. LEONARDELLI

… De plus de 8,5 milliards d'euros par an au budget de l'Union Européenne, nous ne nous opposerons pas aux 16 individualisations présentées dans le rapport 12.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Madame BULTEL HERMENT pour 5 minutes, merci ...

Mme BULTEL HERMENT

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Nous sommes amenés aujourd'hui à nous prononcer sur deux rapports portant sur le dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux.

Ce dispositif poursuit le travail effectué depuis un an déjà en faveur de tous les territoires et dont je crois nous pouvons être particulièrement fiers.

Le 30 juin dernier, vous l'avez rappelé, le Conseil régional adoptait les principes directeurs de la nouvelle génération des politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Bien sûr, ces politiques concernent l'ensemble du territoire : Métropoles, Communautés d'agglomération et urbaines, mais aussi -et c'est le sens de mon propos- les Territoires de projets organisés en milieu rural.

Avec ce Projet de territoire, nous avons précisé notre ambition pour l'avenir de notre Région :

- une Région forte et dynamique, à l'écoute de l'ensemble des acteurs,
- une Région pleinement impliquée dans la réussite du projet régional, sur l'ensemble du territoire,
- enfin, une Région garante des solidarités territoriales.

Chefs de file en matière de politique territoriale, nous avons déjà été amenés à nous prononcer et à agir :

- d'abord en nous prononçant pour la mise en place de l'Assemblée des Territoires,
- en agissant avec le lancement du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires "Occitanie 2040",
- en nous prononçant pour l'adoption des critères d'intervention à destination des bourgs-centres,
- en nous prononçant également pour les dispositifs opérationnels à destination des Communes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces nouvelles politiques contractuelles et en complément des moyens déjà déployés, la Région s'engage aujourd'hui en faveur du soutien à l'ingénierie pour les territoires porteurs d'un Contrat territorial en milieu rural et ce, sur l'ensemble du territoire régional.

C'est dans ce contexte que la délibération qu'il vous est proposé d'adopter réaffirme notre détermination à entreprendre la nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales sur la période 2018-2021. Il n'a jamais été autant question d'ingénierie publique et aujourd'hui, c'est une acception plus large qui s'impose et qui recouvre la question, pour chaque acteur et chaque Collectivité, d'avoir les moyens humains, les moyens financiers, les moyens techniques pour assurer l'exercice de ses compétences légales ; marquant implicitement le fait que tous ne les ont pas et que beaucoup peineront à les optimiser dans un contexte de contraintes budgétaires durables.

Alors, si la loi NOTRe a pour ambition de réorganiser les compétences, elle n'a pas traité toutes les dimensions territoriales, composées notamment d'une multitude d'organismes qui se retrouvent maintenant au cœur des chantiers de recomposition de l'ingénierie publique locale.

C'est pourquoi la construction d'un système d'ingénierie publique locale s'appuyant sur la complémentarité, la coopération, la mobilisation et l'optimisation des ressources existantes est aujourd'hui la seule voie possible. Nous le savons, compte tenu de la diversité des territoires, aucun échelon ne peut revendiquer d'être le seul pivot pertinent de l'ingénierie ; personne ne peut

revendiquer le fait d'avoir suffisamment de moyens et en particulier les territoires ruraux qui n'ont, de fait, pas les mêmes moyens que d'autres territoires.

Il faut donc travailler sur la subsidiarité des ingénieries. A chaque espace territorial de trouver son ou ses pivots, de construire son modèle et surtout de savoir le faire évoluer en anticipant les besoins des nouvelles ingénieries.

C'est bien cet esprit qui pousse la Région aujourd'hui, dans le cadre des nouvelles politiques contractuelles territoriales 2018-2021, à renouveler et étendre son dispositif de soutien à l'ingénierie territoriale à destination des territoires ruraux.

C'est aussi un souci d'équité territoriale qui préside au choix politique de contribuer à la structuration des territoires de projets et la Région s'engage aujourd'hui à soutenir les dépenses de personnel des PETR, Pays et Associations de développement territorial.

L'une des difficultés rencontrées pour la reconnaissance des métiers de l'ingénierie réside en effet dans le fait qu'ils relèvent souvent de l'accompagnement ou de la coordination et qu'ils sont de fait difficiles à appréhender par le grand public, car ce qui est produit c'est essentiellement du lien, de l'analyse de données permettant la prise de décisions, parfois loin des considérations concrètes légitimement attendues. Un travail de conviction sur ce point doit donc être mené par les élus et les responsables des structures concernées. En effet, il y aura du travail de conviction.

La Région s'engage car, nous en sommes convaincus, ceux qui utilisent l'ingénierie mise à leur disposition en sont satisfaits, deviennent des partenaires à part entière et améliorent largement l'efficience de leurs actions.

Le nouveau dispositif d'accompagnement à l'ingénierie dans les territoires ruraux cherche donc à favoriser l'équité d'une part, mais aussi la co-construction d'autre part.

Notre objectif est clair : proposer un dispositif où la Région sera facilitatrice, garante de l'égalité des territoires et de la mise en œuvre des priorités locales.

Nous voulons une Région qui rende possible les projets et qui énonce clairement, en amont, les conditions de leur faisabilité. Il importe donc de clarifier, de définir notre action auprès des différentes parties prenantes ... (*Marteau*) en termes de soutien à l'ingénierie territoriale et à ses déclinaisons pour le développement de nos territoires. Ce n'est pas de la confusion, c'est de la concrétisation et de l'éclairage pour les Collectivités territoriales.

Nous souhaitons, avec cette nouvelle génération, en fixer les objectifs ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme BULTEL HERMENT

Pardon, Madame la Présidente, on m'avait annoncé 8 minutes.

LA PRÉSIDENTE

Oui excusez-moi, c'est moi qui me suis trompée, vous avez 8 minutes, pardon !

Mme BULTEL HERMENT

Ce n'est pas grave.

Nous souhaitons donc, avec cette nouvelle génération, en fixer les objectifs :

- tout d'abord, agir résolument pour l'attractivité et la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi dans chacun des territoires, en mobilisant l'ensemble des politiques publiques de la Région et de ses partenaires qui souhaitent s'y associer,
- favoriser, avec les Collectivités ou leurs groupements, la structuration de territoires de projets en prise avec les territoires vécus par les habitants et à une échelle pertinente en termes de population, d'offre de services supérieurs et intermédiaires, d'arguments économiques et culturels,
- enfin, mobiliser dans le cadre d'un Contrat régional unique avec chaque territoire l'ensemble des dispositifs et moyens financiers de la Région et de ses partenaires qui souhaitent s'y associer.

C'est donc bien le Projet de territoire qui est le fondement de cette politique, un projet qui doit traduire la vision à moyen et long termes des acteurs concernés sur la vocation économique et sociale qui caractérisera le territoire dans les années à venir, son positionnement et sa complémentarité avec les autres territoires.

C'est pourquoi ce Projet de territoire se traduira par un programme d'actions spatialisées, phasées dans le temps et qui devront s'inscrire en cohérence avec l'existant.

Enfin, Mesdames et messieurs, nous devons assumer notre compétence majeure en matière d'aménagement durable du territoire et cela passe par une connaissance accrue des potentialités de création de la valeur ajoutée et d'emplois dans notre région.

Notre capacité à répondre au besoin d'une grande technicité est la condition préalable et nécessaire à une prise de décision politique et publique éclairée. Elle est donc la condition pour traduire notre vision politique portée sur l'ensemble de notre territoire régional.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame ADDA pour 3 minutes.

Mme ADDA

Merci Madame la Présidente.

Madame la Présidente,

Mesdames et messieurs les élus régionaux,

Toute politique d'aménagement du territoire digne de ce nom demande des moyens pour la concevoir et la mettre en œuvre. C'est pourquoi il est proposé à notre approbation deux rapports d'importance qui s'inscrivent dans le cadre des nouvelles politiques contractuelles territoriales, dont nous avons voté les principes le 27 juin dernier.

Le premier rapport concerne l'assistance technique et le second l'ingénierie de développement territorial, deux missions essentielles de solidarité que les Services déconcentrés de l'État n'assurent plus. L'État n'apporte plus d'aides directes, privant de nombreuses Collectivités de l'expertise nécessaire pour créer des projets territoriaux cohérents. Ce choix de ne plus intervenir a aussi été fait par certaines Régions, celles de Rhône-Alpes, des Pays de la Loire et de la Normandie qui, à la suite des élections régionales de 2015, ont supprimé leurs politiques de contractualisation et de financement d'ingénierie, alors même que le développement de l'ingénierie publique territoriale est plus que jamais une condition nécessaire de la capacité des Collectivités à concevoir et à mettre en œuvre des projets d'aménagement du territoire.

Il est plus aisé de mobiliser des ressources pour construire des équipements, que pour mettre en place des programmes de développement.

Forte de ce constat, la Région Occitanie a décidé, elle, de soutenir l'ingénierie et l'assistance technique en faveur des structures porteuses d'un contrat territorial ; sont donc concernés les Pays, les Pôles d'équilibre territoriaux ruraux, les Parcs naturels régionaux et les Associations de développement territorial avec lesquels notre Région poursuit sa nouvelle formule de contractualisation qui se veut concertée et sur mesure. Autant d'outils en relais de la Région qui doivent favoriser la co-élaboration des politiques publiques avec les acteurs et les citoyens.

Ainsi, notre Majorité pense toujours l'action publique régionale :

- dans la proximité, pour viser une action publique au plus proche de ceux qui sont directement concernés, avec la volonté de rapprocher au maximum le pouvoir du citoyen,
- dans la solidarité, garantie par une péréquation : la Région doit soutenir, comme elle le fait déjà, les territoires les plus fragiles pour garantir un haut niveau de service public,
- dans l'égalité, pour un service pour tous et adapté à la nature des besoins exprimés et du projet qui sera nécessairement évalué avec les territoires,
- mais aussi dans une vision éco-régionale, avec la transition écologique comme facteur de développement territorial misant sur la valorisation des ressources culturelles, naturelles, pour développer les économies locales.

Enfin, un autre outil peu commun -parce qu'il n'existe nulle par ailleurs-, l'Assemblée des territoires doit être mobilisée pour aider les territoires à appréhender les mécanismes à l'œuvre pour réussir leur aménagement. Une de ses missions étant de favoriser l'expérimentation interterritoriale, elle peut contribuer à développer des démarches de coopération.

Nous voterons donc avec enthousiasme, Madame la Présidente, pour ces dispositifs qui participent au maintien de l'équilibre des territoires, pour un service rendu toujours plus efficace et ce, dans un contexte de raréfaction des ressources, comme vous l'avez rappelé, Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur RIVENQ pour 4 minutes.

M. RIVENQ

Merci Madame la Présidente.

J'interviens en lieu et place d'Aurélien PRADIÉ qui devait intervenir sur ce module important, tel que Stephan ROSSIGNOL le décrivait il y a quelques minutes ; ce module qui, de prime abord et suite aux précédentes interventions, pourrait nous laisser penser qu'il va dans le bon sens : aider les petits territoires ruraux et les PETR afin qu'ils puissent développer une ingénierie territoriale nous semble tout à fait favorable. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, tel que Stephan ROSSIGNOL l'a dit tout à l'heure, nous voterons ces rapports.

Toutefois, à y regarder de plus près, ces rapports sont la conséquence d'un démantèlement des Collectivités, initié il y a maintenant quelques années à travers les diverses lois et notamment la dernière loi NOTRe qui, on le voit bien aujourd'hui, mettent à mal les petits territoires et les territoires ruraux.

C'est vrai que la loi NOTRe prévoit le regroupement des Intercommunalités, la création des Métropoles, la création des grosses Communautés d'agglomération, mais je rappelle que dans notre Région Occitanie, plus de la moitié des habitants ne vivent pas en métropole et donc il faut quand même s'occuper d'eux, il n'y a pas que Toulouse, Montpellier, Perpignan, Nîmes et Alès, pour ne citer qu'elles, mas il y a aussi des territoires ruraux auxquels il faut nous atteler.

Pour autant, c'est vrai que cela me faisait sourire d'écouter la présentation de ces rapports et cela me rappelait le débat que certains groupes ont eu ce matin, dans cette Assemblée, autour du jacobinisme et en l'occurrence, ce type de délibération nous semble être un retour au jacobinisme et surtout nous semble porter un caractère tutélaire de la Région sur ces petits territoires, ce qui nous inquiète un petit peu. Puisqu'à lire de plus près cette délibération, il s'avère que la Région va effectivement décider là où elle souhaite, à quel niveau elle souhaite intervenir en fonction des territoires, avec des critères suffisamment vagues pour être justement assez souples.

Et pour autant, c'est vrai qu'en regardant les 16 territoires qui vont en bénéficier dans un premier temps, on va quand même y dépenser 800 000 euros de fonctionnement, puisque ce sont des frais de personnels qui vont être mis dans ces territoires, dont on sait la difficulté aujourd'hui de mobiliser un certain nombre de crédits pour apporter de la technicité.

Alors, oui sur le principe d'aider les territoires, c'est la mission première des Collectivités et notamment de la Région, nous le défendons, mais effectivement mettre 200 000 euros d'ingénierie territoriale sur les territoires de 5 à 6 000 habitants, avec une participation de la Région de 77 000 euros et surtout une obligation de participation d'autofinancement pour ces territoires de 50 à 60 000 euros, est-ce qu'à terme cela ne va pas créer une disparité entre nos Régions ?

Alors, vous le savez, nous nous sommes un peu opposés à toutes ces Assemblées -vous créez l'Assemblée des Territoires- et autres PETR, ces Pays qui traitent en direct avec la Région.
Il nous paraîtrait beaucoup plus sain de mettre des modalités d'intervention beaucoup plus simples et surtout qui permettent aux petites Communes de pouvoir assez facilement avoir accès à ces financements, parce qu'aujourd'hui la difficulté de l'ingénierie territoriale réside aussi dans le montage des dossiers et l'on s'aperçoit de cette difficulté lorsque, en tant que conseillers régionaux, nous sommes saisis par les petites Collectivités pour les aider à monter ces dossiers, même si les Services de la Région sont assez disponibles pour cela.
Je pense donc que ce genre de dispositif, pour être encore plus prégnant, devrait être beaucoup plus simplifié pour les Collectivités.
C'est pour cela que nous voterons favorablement, mais c'est vrai que nous sommes un peu inquiets aujourd'hui de cette disparité territoriale qui sévit dans notre pays et dans notre région.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur ESCLOPÉ pour 4 minutes ...

M. ESCLOPÉ

Merci Madame la Présidente.
Ce point important que nous sommes en train d'aborder suscite un certain nombre de polémiques, mais je pense qu'il faut, les uns et les autres, vivre avec le découpage qui est aujourd'hui en place et qui, je crois, est un découpage pertinent. Parce que s'il est vrai que l'on peut regretter un certain nombre d'évolutions liées au regroupement autour de notre grande Région, on a aussi vu néanmoins les limites que pouvaient présenter des investissements faits à un échelon beaucoup trop petit, où un certain nombre de budgets publics, aujourd'hui en restriction, ne permettaient pas de couvrir de manière très cohérente le territoire et ne permettaient pas aux citoyens d'avoir une égalité de chances, alors que la pertinence de la Région -et je crois que ce qui nous est proposé ici l'est- permet d'offrir une égalité de chance pour tous.
Lors de l'Assemblée du 30 juin, notre 1ère Vice-présidente Sylvia PINEL nous avait présenté les principes de ces politiques et des nouveaux contrats territoriaux qui succèdent aux anciens engagements triennaux de 2015 et 2017, qui étaient conclus à l'époque entre les Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.
Il est bon de rappeler le contexte, contexte qui fait qu'aujourd'hui notre Région un peu atypique comporte 77% de Communes de moins de 1 000 habitants et 61% de Communes qui ont une population inférieure à 500 habitants. Cette diversité pose un problème et représente un enjeu réel en termes d'intervention publique et d'accompagnement de tous.

Il est essentiel -et c'est votre volonté, Madame la Présidente- que tous les citoyens de ce territoire bénéficient des retombées de ces contrats, qu'ils habitent dans de grandes métropoles ou dans les villages les plus petits de cette région.

Les compétences nouvelles données aux Régions, en particulier en matière d'aménagement du territoire et de développement économique, feront de ces contrats les piliers incontournables de la réussite des territoires.

Ainsi, cette nouvelle génération de politiques contractuelles permet d'élaborer une feuille de route adaptée aux spécificités de chaque territoire. Cette feuille de route est le résultat d'une véritable rencontre entre le projet du territoire voulu par les acteurs locaux et les orientations stratégiques de la Région.

Ces nouvelles politiques territoriales, que nous sommes déterminés à impulser, se déclinent selon des objectifs qui ont déjà été cités, mais il est bon de les rappeler : attractivité, cohésion sociale, croissance durable et emploi, pour lesquels nous mobiliserons les moyens des politiques publiques et de nos partenaires.

Nous souhaitons aussi, dans ces objectifs, favoriser la restructuration des territoires de projets à une échelle pertinente et c'est là un des soucis que d'être sur la bonne échelle.

Mobiliser enfin, dans le cadre d'un Contrat régional unique, l'ensemble des dispositifs et des moyens financiers, ce qui contribuera à la simplification.

Sur la forme, ces contrats utilisent des savoir-faire déjà éprouvés, à savoir l'existence de contrats-cadres précisant :

- le projet,
- les modalités d'intervention des différents partenaires,
- la désignation des gouvernances,
- une programmation appelée "programme annuel opérationnel",
- et enfin un suivi opérationnel qui s'appuie, d'une part sur les Comités locaux de pilotage qui devront être organisés dans les territoires pour sélectionner entre autres les projets et les prioriser, d'autre part sur les Comités départementaux d'orientations, dits Comité des financeurs qui seront réunis annuellement, et enfin sur des rencontres annuelles organisées par les élus régionaux, qui seront autant de temps de bilans et de perspectives pour les élus locaux et acteurs socio-économiques.

Je crois qu'à ce niveau-là, il est aussi important de rendre plus visible et lisible l'action de notre Région. Je crois qu'aujourd'hui, les élus ne savent pas encore complètement ce que nous faisons et ce que nous apportons dans l'ensemble de ces territoires.

Comme vous pouvez le constater, ces politiques "nouvelle formule" sont essentielles à l'accompagnement du territoire et le législateur ne s'est pas trompé en confiant aux Régions la fonction de chef de file en matière d'aménagement.

Aussi, il nous est apparu évident -c'est le choix que vous avez fait Madame la Présidente et que nous allons voter- que la Région aide ces territoires dans l'élaboration de leurs projets.

En effet ... (*Marteau*), avant d'engager une somme conséquente pour ce territoire, il est important que l'ingénierie que l'on propose soit réussie et corresponde aux réalités et aux besoins, surtout depuis le désengagement de l'État.

Elaborer, animer, suivre, évaluer un contrat, aider les Pays ou les PETR à se positionner en relais de la mise en œuvre de nos politiques, mettre enfin les territoires en capacité d'expérimenter ou d'innover … (*Marteau*) sont autant d'éléments qui contribueront à l'élaboration d'un vrai projet qui réponde aux besoins des citoyens, en s'inscrivant dans les orientations stratégiques.

C'est pourquoi, Madame la Présidente, le groupe des Radicaux se prononce favorablement sur votre proposition.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Pour répondre aux interventions de Messieurs ROSSIGNOL et RIVENQ, il faudrait que vous m'indiquiez si vous trouvez les critères trop souples ou pas assez parce que, dans vos interventions, il n'y a pas eu tout à fait la même approche du sujet.

Nous avons décidé qu'il y aurait des règles très simples, connues en toute transparence par tous les Pays PETR, pour l'attribution de subventions pour le personnel de ces Associations ou de ces Syndicats mixtes.

Comme vous l'indiquiez Monsieur RIVENQ, l'intérêt pour les petites Communes est en effet de pouvoir bénéficier d'une ingénierie mutualisée à une échelle autre que l'Intercommunalité, sur des compétences autres que l'Intercommunalité et c'est bien là tout l'intérêt des territoires de projets que sont les PNR, les Pays, les PETR, et c'est bien dans cet objectif de disposer d'une ressource à proximité des petites Communes, en particulier dans les territoires ruraux, que nous aidons à ce fonctionnement. Alors vous m'indiquez : "c'est une dépense de fonctionnement", mais il faut savoir ce que l'on privilégie : soit c'est "haro" sur toutes les dépenses de fonctionnement et à ce moment-là on n'aide pas l'ingénierie, soit on privilégie l'accompagnement des petites Communes et en effet, on vient sur le fonctionnement parce que, comme vous le savez, l'État n'assume plus ces missions qui, à une époque, étaient exercées par les Directions Départementales de l'Équipement.

Je tiens aussi à dire qu'il n'y a pas de tutelle, parce que s'il y avait tutelle de la Région sur ces Pays PETR, je peux vous assurer que lors de l'Assemblée des Territoires, il n'y aurait pas une telle mobilisation. Les Pays, PETR et PNR sont demandeurs de ces contrats territoriaux, demandent également de façon très forte que la Région les accompagne sur l'ingénierie territoriale et demandent aussi à bénéficier d'une contractualisation, que nous allons porter sur 4 ans.

Comme je l'ai indiqué, je ne vais pas dénoncer d'un côté un centralisme excessif au niveau de l'État et en même temps reproduire un jacobinisme régional … Non ! Ce que nous voulons, c'est

accompagner les initiatives territoriales et les Pays, PETR et PNR en sont une très bonne illustration.

Concernant l'intervention de Monsieur LEONARDELLI, il y a un risque de tomber dans la caricature et de ne pas être pris au sérieux avec de tels arguments.

Tout d'abord, Monsieur LEONARDELLI, je tiens à vous préciser que les Pays PETR n'ont pas été créés en 2014 comme vous l'indiquez, mais par les lois Voynet de 1999, cela fait donc juste 18 ans que cela existe.

Ensuite, vous indiquez que les Départements sont niés, mais pas du tout !

De nombreux Départements vont signer ces Contrats territoriaux avec les Pays PETR, ce sont des politiques qui sont élaborées en concertation avec les Départements et nous sommes complémentaires dans nos interventions.

Vous avez ensuite voulu comparer la France et ses Régions avec l'Espagne.

Je me permets de vous rappeler que l'Espagne n'est pas un État unitaire décentralisé, mais un État de Communautés autonomes.

Donc quand on parle d'un sujet, il vaut mieux le travailler au préalable, cela donne un peu de crédibilité et permet d'avoir une certaine hauteur de vue dans cette Assemblée.

Nous allons passer au vote sur les rapports.

Sur le rapport n°11 relatif au Dispositif régional d'accompagnement de l'ingénierie à destination des territoires ruraux, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*157 votants*) :

- Pour : 118 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, UEDC : 26, NI : 1)
- Contre : 39 (FFN : 39).

Le rapport (***2017/AP-NOV/11***) est ***adopté***.

Je mets aux voix le rapport n°12. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 117 (SRC : 49, PRG : 16, NMeC : 24, UEDC : 26, NI : 2)
- Contre : 1 (FN : 1 -CARETTE-)
- Abstention : 38 (FN : 38).

Le rapport (***2017/AP-NOV/12***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons au **4ème Module** consacré à la **Mission d'information et d'évaluation sur l'union de nos Régions** et je demande à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée de présenter le rapport et d'animer les discussions.

Monsieur ONESTA ...

2017/AP-NOV/13 - Rapport pour information : Rapport de la Mission Information, Évaluation Suivi et évaluation des modalités et conséquences de la fusion

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente pour votre confiance.

La présentation du rapport sera faite par le Président de la Mission, mon ami Christophe DELAHAYE, je me contenterai simplement, comme décidé en Conférence des Présidents de groupes, de rappeler aux différents orateurs qu'il leur appartient, pendant la discussion et dans leurs interventions, de préciser les axes de travail futurs qu'ils souhaitent pour cette Mission que, sur proposition de la Présidente Carole DELGA, nous avons décidé de poursuivre tout au long de la mandature, avec rapport annuel.

Donc n'oubliez pas, au moment de conclure, de bien souligner quels sont les deux ou trois axes de travail qui vous paraissent importants pour l'année à venir, pour cette Mission.

Ceci étant posé, je passe tout de suite la parole à notre Président de Mission, Monsieur DELAHAYE …

M. DELAHAYE

Merci.

Mes chers collègues, ce Groupe de travail a été constitué sous la forme d'une Mission d'information et d'évaluation, conformément à la loi du 26 février 2002 relative à la démocratie de proximité et au Règlement intérieur du Conseil régional.

En lançant cette démarche d'évaluation, la seule engagée à ce jour parmi les Régions -je tiens à le préciser-, la Région Occitanie a souhaité mesurer l'impact de la fusion des Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées pour les citoyens et les acteurs du territoire.

Quelques mots, pour rappel, sur les objectifs fixés par la réforme qui s'articule autour de trois lois : la loi MAPTAM de 2014, la loi de délimitation des Régions de janvier 2015 et bien sûr la loi NOTRe d'août 2015, largement évoquée à l'occasion du précédent rapport. Les objectifs fixés par cette réforme autour de ces trois lois étaient donc :

- renforcer l'efficacité et rationaliser l'action publique en France "*pour améliorer la compétitivité de ses entreprises, renforcer les solidarités entre ses territoires, ses générations*",
- clarifier les compétences pour gagner en efficacité : spécialisation accrue avec l'abandon de la clause de compétence générale, la mise en avant de la notion de chef de filât,
- donner aux Régions une "taille critique" en termes géographique, démographique et économique dans le cadre européen.

Vous retrouvez, dans le rapport, le détail de la situation de la Région Occitanie par rapport à l'ensemble des Régions du continent européen.

Cependant, lors de la Mission -et je tiens à remercier tous les conseillers régionaux qui y ont participé activement-, nous avons soulevé plusieurs problèmes pour éviter que cette Mission ne

soit là que pour faire l'évaluation des futures politiques régionales lancées par la Majorité actuelle, nous concentrer sur les périmètres anciens de la Région et savoir si l'on peut répondre aux objectifs de ces trois lois. Alors, ces objectifs ont-ils été atteints ?

Au-delà de quelles sont les conséquences de la fusion des Régions et plus globalement de la réforme territoriale, quelle échéance retenir pour l'évaluation, selon les sujets à évaluer ?

Donc on le voit, cette Mission, même si cela dépendra de la forme que nous voudrons lui donner, sera une Mission à long terme puisque les réponses à ces questions ne pourront pas être apportées immédiatement.

Quatre réunions ont été programmées :

- le 16 mai : installation du Groupe de travail et audition du Sénateur chargé de la Mission de suivi et de contrôle des dernières lois réformant les Collectivités territoriales au Sénat,
- le 13 juin : présentation des premiers éléments du rapport, audition du DGS et des Responsables de Services ; reste encore aujourd'hui, suite à des questions qui nous sont arrivées au cours de l'été, à auditionner des Responsables de Services et des Directeurs de Secteurs,
- le 4 juillet : examen du rapport intermédiaire,
- et le 27 septembre : validation du rapport intermédiaire final présenté ce jour en Assemblée plénière.

Le rapport qui vous est présenté aujourd'hui -et Marie-Thérèse MERCIER complétera mes propos- est donc le fruit des travaux de la Mission Information Évaluation mise en œuvre au 1er semestre 2017. Pendant ses travaux, la Mission a abordé de nombreux points relatifs à l'organisation, au budget, à l'harmonisation des politiques régionales.

La Mission a aussi répondu aux demandes formulées par le groupe politique FN-RBM ; l'ensemble des questions n'ayant pu être traitées, les réponses restant à apporter le seront, comme je l'ai dit tout à l'heure, lors de prochaines réunions. De même, les demandes formulées par le groupe UEDC étant parvenues en fin de Mission seront traitées dans le cadre des prochaines réunions du Groupe de travail, comme nous l'avons tous souhaité lors de notre dernière réunion.

En effet, la réflexion initiée par la Mission Information Évaluation se prolongera autour des priorités identifiées, ainsi que Monsieur ONESTA l'a précisé tout à l'heure. Il s'agira notamment d'observer et d'analyser l'impact de la fusion des deux ex-Régions sur :

- l'action régionale :
    - l'efficacité des services rendus aux administrés,
    - la pertinence : projets structurants dans le domaine de la recherche, de l'aménagement du territoire et du développement économique,
    - le ressenti des agents régionaux -y compris les ARL- au service de l'action régionale,
- la cohésion des territoires :
    - le développement équilibré des territoires (apaisement des concurrences, complémentarités entre les métropoles, …),
- le ressenti des citoyen·ne·s et de la société civile d'Occitanie :

- le sentiment d'appartenance,
- la vision des politiques régionales,
- la qualité, le niveau de vie, de bien-être : chômage, revenus, santé, formation, …

- le poids de la Région par rapport aux autres Régions françaises et européennes :
  - l'accès aux financements et aux outils financiers nationaux et européens,

- la visibilité et le rayonnement de la Région Occitanie :
  - l'appréciation du rayonnement de la région,
  - l'évolution de l'image de la Région dans ses filières d'excellence ou d'avenir.

Le fruit de ces nouvelles réflexions fera l'objet d'un rapport intermédiaire annuel présenté en Assemblée plénière.

Enfin, avant de laisser la parole à Marie-Thérèse MERCIER qui va vous présenter plus précisément le contenu du rapport, je souhaiterais exprimer ma satisfaction quant au travail réalisé par la Mission ; les échanges avec les Services ont été riches d'enseignements.

S'il est encore un peu tôt pour mesurer l'impact réel de la fusion des deux ex-Régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées sur les forces et les faiblesses de la nouvelle Région, l'exercice mis en œuvre témoigne de la volonté de transparence de l'Exécutif vis-à-vis de nos concitoyens et de nos responsabilités politiques.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci beaucoup Monsieur le Président.

La parole est maintenant à Marie-Thérèse MERCIER pour 5 minutes, en sa qualité de Rapporteur.

Mme MERCIER

Je n'avais pas de temps indiqué, mais normalement j'ai 8 minutes ...

M. ONESTA

8 minutes donc … Mon papier disait 10 et 5, mais si vous êtes passionnante on vous écoutera jusqu'au bout !

Mme MERCIER

En tant que Rapporteur de cette Mission, je vais maintenant vous en résumer les principales conclusions. Nous avons choisi de structurer ce rapport en trois parties :

- La première partie, intitulée "*Un nouvel espace régional*", est une partie nécessaire car elle montre réellement ce qu'est l'Occitanie, sa taille, son poids démographique, économique, sa place dans l'Europe et, de fait, son attractivité renforcée. Je voudrais rappeler à ce stade que nous apparaissons pour la première fois dans le Top 25 des Régions européennes.

Et donc, autre donnée en parallèle de cette place prépondérante, nous analysons dans ce rapport comment la Région a repensé une nouvelle organisation pour répondre à ces défis et garantir une équité territoriale.

- La seconde partie concerne *l'égalité des citoyens dans l'action publique* : le Groupe de travail a fait le choix de se focaliser sur l'harmonisation des dispositifs, harmonisation garante de l'égalité de traitement entre citoyens, et de prendre des exemples concrets permettant de mesurer de façon très pragmatique l'avancement de cette harmonisation.

- La troisième partie enfin concerne *la maîtrise des dépenses et l'adaptation budgétaire dans un contexte de fusion* ; dernière partie certes plus comptable, néanmoins nécessaire à la mesure des incidences budgétaires de la fusion et des questions permanentes que vous nous posez sur les économies engendrées, mais aussi -très important à nos yeux- des impacts sur la politique de gestion des personnels et le dialogue social nécessaire pour accompagner ces changements.

Les principales conclusions du rapport de la Mission sont :

- Tout d'abord, ***l'absence de rupture*** du service public suite à la fusion : la continuité du service public a été assurée, malgré les contraintes et la difficulté de l'exercice de fusion. Il est à noter notamment que malgré le vote tardif du Budget primitif, le taux d'exécution des dépenses a atteint un niveau de 95,5% en 2016, proche des standards habituels ; c'est un indicateur positif de la réalisation de l'objectif de continuité du service public régional, dans le contexte perturbé de la réforme territoriale.

- Ensuite, ***le souci d'équité territoriale*** : la Collectivité s'est donnée pour objectif de garantir, à travers son mode de fonctionnement, la cohésion du nouvel ensemble, qui passe par un traitement équitable de tous les territoires et en particulier des deux anciennes capitales régionales.

Les deux sites de Toulouse et de Montpellier ont été conservés et bénéficient d'une répartition équilibrée quant aux réunions d'instances, à la présence de la Présidente et de la Direction Générale des Services. Ce fonctionnement institutionnel en "bi-site" a été prolongé par une organisation de l'Administration régionale fondée sur les mêmes principes. L'organisation de l'encadrement supérieur a été marquée par le passage dès juillet 2016 de 44 Directions à 30, 15 Directeurs ou Directrices ayant leur résidence administrative à Toulouse et 15 autres à Montpellier et je vous renvoie, pour le détail, page 15 de ce rapport.

- Concernant ***le souci de proximité avec les citoyens***, la taille de la région -aussi étendue que l'Autriche ou l'Irlande- et le nombre d'habitants -proche des 6 millions- imposent d'en tirer les conséquences et d'impulser une territorialisation accrue.

Plusieurs décisions ont été prises en ce sens, j'insisterai sur deux d'entre elles :

- d'une part la création des nouvelles Maisons de la Région, outil en faveur des citoyens,
- et d'autre part les actions de concertation menées avec les partenaires et acteurs institutionnels.

Concernant les Maisons de la Région, afin d'assurer aux usagers une plus grande proximité dans l'accès au Service public régional et produire une ingénierie à l'échelle territoriale, un nouveau modèle de "Maisons de la Région" est en cours de généralisation à chacun des 13 départements,

regroupant les services des deux anciennes Régions qui existent déjà dans les territoires, mais aussi les services départementaux qui vont être transférés à la Région.

Le nouveau fonctionnement de ces Maisons est élaboré en concertation avec les agents concernés. Ces Maisons traiteront de manière déconcentrée des missions prioritaires de la Région (économie, emploi, formation-orientation et transports), en liaison avec les Agences régionales et les CCI.

Concernant la concertation, dès 2016 plusieurs démarches de concertation ont été menées à différents niveaux : mise en place de la Conférence Territoriale de l'Action Publique, élaboration des Schémas régionaux prévus par la loi, nouvelles politiques (Région à énergie positive, EGRIM) et partenariats entre la Collectivité régionale et les Intercommunalités dans le cadre de Contrats territoriaux.

Concernant l'harmonisation des dispositifs je vous renvoie, pour le détail, à la page 20 du rapport sur le détail par Commission de l'harmonisation des programmes.

En deux mots et un chiffre, ce sont 93% des programmes budgétaires qui sont communs au BP 2017, contre 48% au BP 2016. On peut citer très rapidement comme exemples :

- la Carte Jeune,
- la gratuité des manuels scolaires et du 1er équipement,
- l'éco-chèque logement,
- l'aide aux clubs sportifs,
- les Maisons et les Centres de santé,
- le Pass Tourisme,
- ou le Contrat d'innovation touristique.

Concernant ***la maîtrise des dépenses de fonctionnement***, comme l'a souligné la Cour des Comptes dans son rapport sur les finances locales, les dépenses de fonctionnement ont diminué en 2016. Pour 2017, les dépenses de fonctionnement votées au BP s'élèvent à 1,472 milliard contre 1,450 milliard au BP 2016, soit une hausse limitée à 1,5%.

Cette évolution de + 1,5% des dépense de fonctionnement à périmètre constant recouvre notamment une hausse globale limitée à + 1,5% des interventions régionales imputées en fonctionnement, grâce à un effort de maîtrise de gestion demandé aux Agences régionales et à la recherche systématique d'efficience dans la mise en place des nouveaux dispositifs.

Elle résulte aussi d'une évolution limitée à + 1,6% des dépenses de personnel, de dette et d'administration générale, rendue possible par une attention particulière portée à la maîtrise des dépenses de l'Administration générale (-1,7%) et une quasi-stabilité des intérêts de la dette.

Enfin, vous trouverez page 35 du rapport quelques exemples d'économies directement liées à la fusion -puisque ces questions nous sont souvent posées-, économies par exemple liées aux assurances -2 à 3 M€ d'économies attendues-, sur la téléphonie avec une baisse de 5% du budget des opérateurs régionaux -ce que nous appelons les "satellites"- ou encore une optimisation du parc ferroviaire qui devrait générer une économie d'environ 10 M€ sur la mandature.

Concernant la ***maîtrise des effectifs***, outre la réduction du nombre de Directions régionales, la réorganisation des Services s'est faite sur la base de la maîtrise des effectifs, malgré la création ou le développement de sites déconcentrés. Leur très faible évolution -inférieure à 1%- correspond, soit à des compétences et des politiques nouvelles, soit à l'accompagnement temporaire de la réorganisation -vous en trouverez un détail page 41 du rapport-, en rappelant que la majorité des postes créés, à savoir 46, sont dus à la mise en service de 2 nouveaux lycées et en rappelant aussi que cette vaste réorganisation concerne également les Agences et autres satellites qui vont passer de 14 à 4 ; je vous renvoie là à la page 42 du rapport.

Enfin et sans rentrer dans le détail, le rapport souligne le niveau élevé d'investissement qui positionne la Région au 1er rang national.

Comme vous pouvez le constater, chers collègues, beaucoup de champs ont été analysés par la Mission et je suis satisfaite du travail réalisé et des échanges qui ont eu lieu avec les Services.

Ce rapport a été validé par l'ensemble des représentants des groupes lors de la séance du 27 septembre.

Des réponses aux demandes de précisions des représentants des groupes ont pu être apportées au cours des réunions ; certaines précisions figurent en annexe de ce rapport et d'autres seront apportées lors de la prochaine séance de travail.

Il reste néanmoins, comme vous l'a précisé Christophe DELAHAYE, de nombreux sujets à explorer dans le cadre du Groupe de travail qui se réunira trimestriellement dès janvier prochain et il faudra bien sûr encore quelques années de recul avant de pouvoir observer l'impact véritable de la fusion sur les forces et faiblesses de l'Occitanie.

Merci Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci beaucoup.

Nous allons en venir à l'expression des groupes politiques mais je rappelle, chers collègues, pour ceux qui seraient arrivés un petit peu en retard cet après-midi et qui n'auraient donc pas entendu l'annonce faite par Carole DELGA, que vous êtes censés signer, auprès du Secrétariat de l'Assemblée, la feuille d'émargement pour attester de votre présence. Faites-le avant de quitter la salle ce soir, sinon ... Voilà, pensez-y !

Le premier orateur intervenant pour les groupes politiques est Monsieur Vincent GAREL pour 5 minutes, pour le groupe ERG.

M. GAREL

Merci.

Madame la Présidente,

Chers collègues,

Je remercie le Président de la Mission Christophe DELAHAYE et Marie-Thérèse MERCIER pour cette présentation complète. Je ne vais donc pas être très long et sans doute, au bonheur de tous, je ne consommerai pas mes 5 minutes ... (*Apartés*) "Pour une fois" … Merci à l'Opposition de m'encourager !

Je veux souligner tout de même que nous sommes la seule Région -cela a été dit tout à l'heure par Christophe DELAHAYE- à avoir mis en œuvre ce travail sur l'évaluation de la fusion.

Bien sûr, nous approuvons également l'idée que ce travail puisse se poursuivre sur plusieurs années. Difficile en effet de réellement appréhender toutes les conséquences de l'union de nos deux Régions, autrement que sur le temps long et notamment sur l'aspect du ressenti de nos concitoyens et de la société civile, qui est pour nous un élément important, dans une demande voulue par la Présidente de proximité de l'action régionale, que les Radicaux appuient bien entendu.

Par ailleurs, ce rapport nous permet de mieux appréhender le contexte particulier dans lequel a eu lieu la fusion :

- Tout d'abord, un délai très court pour mettre en œuvre les grands principes de la fusion, détaillés dans le rapport, dans un objectif évident de continuité, mais aussi d'efficacité du service public.
- Ensuite, des évolutions législatives qui impliquent de nouvelles relations entre les Collectivités, qu'il s'agisse des transferts de compétence, notamment des Départements vers la Région, ou des multiples modifications des cartes intercommunales ; autant d'éléments qui ont amené la Région à s'adapter très vite et à faire évoluer ses méthodes pour établir des relations de confiance avec des Collectivités qui sont par ailleurs nos partenaires.

Je ne reviens pas sur l'harmonisation des dispositifs, sur notre choix d'investir plus que les autres Régions, ou encore notre excellente note financière ; ces éléments ont été abordés par Marie-Thérèse MERCIER.

Juste un mot pour conclure, pour insister sur le travail, la disponibilité et le grand sens de l'intérêt commun des agents et des collaborateurs de la Région. L'organisation de l'Administration a été rapidement mise en place, les coordinations fonctionnent bien dans tous les domaines et l'investissement de chacun permet la réussite de notre Institution.

La méthode proposée de poursuite de cette évaluation, avec la rédaction d'un rapport d'étape, satisfait le groupe des Radicaux de Gauche et nous resterons, notamment grâce à l'implication de Christophe DELAHAYE, attentifs à son évolution.

Enfin, puisque Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée nous demandait sur quels axes nous souhaiterions une attention plus particulière, pour les Radicaux de Gauche, je l'évoquais tout à l'heure, le ressenti de nos concitoyens semble être quelque chose de particulièrement

intéressant à travailler dans l'esprit du développement de politiques de proximité et bien entendu, cela ne vous surprendra pas, tout ce qui peut toucher à l'aménagement du territoire et à la cohésion des territoires.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci beaucoup.

Monsieur SANCHEZ, pour le même exercice vous avez 6 minutes pour votre groupe …

M. SANCHEZ

Merci. Je vais vous paraître un petit peu dur, mais je n'étais pas membre de cette Mission, j'ai donc lu ce rapport avec un regard critique.

D'abord, si la Mission n'est pas encore finie, je ne comprends pas tout à fait la pertinence de ce rapport maintenant.

Ensuite, sur le rapport en lui-même et en premier lieu, comme l'Académie française qui considère cela comme un péril mortel pour notre langue, vous redire notre opposition ferme à l'écriture inclusive qui entache le texte de ce rapport. Le niveau actuel de nos écoliers en maîtrise de notre langue, dû à des méthodes d'enseignement dangereuses, notamment la méthode globale, est-il si merveilleux pour rajouter de nouvelles imbécillités, sorties de cerveaux "bobos soixante-huitards" devenus séniles ? Nous ne le croyons pas !

Concernant ce rapport en lui-même maintenant, vous avez permis aux élus -et c'est plutôt sain- de susciter des Missions d'information et d'évaluation afin, disiez-vous, de "*prendre du recul sur les politiques publiques*".

Cette première Mission sur le suivi et l'évaluation des modalités et conséquences de la fusion était pour vous et pour nous un test. Ce test devait en fait nous permettre de voir quelle considération vous accordez aux élus de votre Assemblée car vous êtes, je le rappelle, notre Présidente à tous, Madame la Présidente. Alors premièrement, qu'avons-nous dans ce rapport ? Deuxièmement, qu'aurions-nous dû y trouver ? Troisièmement, les questions posées par les élus d'Opposition, qui sont aussi des élus du peuple, ont-elles obtenu des réponses claires et précises ?

Alors, que trouve-t-on dans ce rapport ?

D'abord, sur 18 pages -donc plus d'un tiers du rapport-, vous nous expliquez ce qu'a été la réforme des Régions selon vous et ce qu'est le périmètre du territoire géré par le Conseil régional d'Occitanie : nombre d'habitants, surface, etc. … Merci, c'est ce que l'on appelle "faire du remplissage". Rappelons que nous étions opposés à cette réforme irraisonnée des Régions, qui a gommé plusieurs Régions auxquelles les français étaient attachés.

Puis, vous nous parlez des dispositifs que vous avez soi-disant instaurés ou soi-disant harmonisés sur 10 pages, en vous délivrant un auto-satisfecit, ce qui m'amène à vous faire la remarque suivante : lorsque l'on évalue, a minima on adopte un ton neutre et on observe, on ne fait pas de l'autosatisfaction. Mais peut-être en êtes-vous incapables, même dans le cadre d'une mission d'information et d'évaluation.

Sur l'harmonisation, vous auriez pu indiquer le manque à gagner des acteurs du territoire dû au manque d'anticipation et aux harmonisations tardives ou pas encore faites au moment de la fusion des Régions.

Puis, vous nous expliquez que l'objectif de 5% d'économie d'échelle avancé par le Gouvernement lors de la réforme territoriale ne serait pas pertinent.

Puis, pendant 10 pages, re-autosatisfaction.

Puis, sans doute la seule page intéressante, la page 37 où vous reconnaissez que vous avez augmenté les prix des cartes grises sur l'ex Midi-Pyrénées.

Puis, re-autocongratulation …

Alors, maintenant, qu'aurions-nous dû trouver dans ce rapport ?

Ce que l'on attendait dans ce rapport, en fait, c'est ce qui figure en annexe, à savoir les réponses aux questions des élus d'Opposition qui auraient permis d'avoir un rapport neutre, mélangeant votre autosatisfaction avec les faits réels.

Par exemple, nous avions demandé que l'on nous dise, en termes de coût de la fusion des Régions, combien coûtaient les locations, les aménagements de salles, combien cela coûte aujourd'hui d'être réunis ici, à la fois en coût de location -c'est très facile à trouver, il suffit de sortir la facture-, mais aussi en coûts annexes : sécurité, matériel supplémentaire, le coût des navettes entre les deux sièges de la Région -cela, nous ne l'avons pas dans ce rapport-, le parc automobile régional : là aussi, on nous dit "réponse lors d'une prochaine réunion".

Maisons de la Région : "une audition spécifique aura lieu" … Donc beaucoup de choses auront lieu mais n'ont pas encore été faites. Donc pourquoi faire un rapport aujourd'hui ?

En fait, vous êtes tous tellement obsédés par votre image que vous voulez à tout prix dire que tout est merveilleux et que tout va bien. Mais en faisant cela aussi pour cette MIE, vous êtes passés totalement à côté du sujet, si je puis me permettre.

Il ne s'agissait pas de vous taper sur la figure, ni de vous juger, vous étiez il y a deux ans un nouvel Exécutif. Non, il s'agissait de savoir simplement quels avaient été les points positifs et négatifs de cette fusion en termes d'organisation, de finances, à quels problèmes, à quels surcoûts vous vous étiez heurtés. C'était aussi pour vous l'occasion de montrer l'impréparation de la réforme de la fusion de la part du Gouvernement, à laquelle les élus Front National, je le rappelle, étaient totalement opposés.

Voilà, c'est tout cela que l'on attendait.

Dire que tout est mauvais ne serait pas raisonnable, mais dire que tout va bien est aussi excessif et pas crédible, et il est de notre point de vue regrettable que cette première MIE ait gâché le principe des MIE, puisque nous n'avons pas de réponses aux vraies questions que l'on se pose.
La quasi-totalité du rapport consiste à nous dire "qu'est-ce que c'est la Région Occitanie ?", à nous dire également que tout est merveilleux, que tout ce qui est fait par la Présidente est formidable, que tout va bien et que c'est génial tout ce qu'on a fait depuis deux ans … Franchement, on attendait autre chose que cela et c'est vrai que je suis un petit peu déçu par le contenu de ce rapport. Peut-être qu'il aurait fallu attendre un petit peu plus de temps avant de le faire et en tous cas, il aurait fallu apporter des réponses aux questions figurant en annexe et posées par les élus du groupe Front National Rassemblement Bleu Marine.
Nous attendons toujours de savoir -il suffit, je le redis, de sortir les factures qui existent- combien cela coûte de louer cette salle, combien cela a coûté de louer le Corum, combien cela coûte en frais annexes, combien coûtent également tous les déplacements des élus et des services à travers la région, ainsi que les navettes parce que cela, ce sont des frais nouveaux puisque nous sommes sur de nouveaux périmètres. Il aurait été intéressant d'avoir beaucoup plus d'éléments sur ce sujet et nous ne les avons pas réellement à ce jour. De même que les devis de travaux dans les hémicycles parce que, là aussi, il est aberrant que le Président de la République ait fusionné deux Régions, ait prévu 158 élus et que ces 158 élus ne puissent pas rentrer dans les deux hémicycles existants.
Voilà des choses que l'on aurait pu soulever, souligner ; cela ne vous engageait pas, ni vous, ni votre crédibilité, cela engageait l'action du Gouvernement et c'est un peu dommage que cela n'y soit pas.
Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. L'oratrice suivante est Madame VINET pour 3 minutes, au nom du groupe Nouveau Monde en Commun.

Mme VINET

Merci.
Au démarrage de la Mission, nous ne pensions pas obtenir cette quantité d'informations, qui plus est informations de qualité. Alors, j'entends bien qu'il est très intéressant de compter les gommes et les crayons, de compter les voitures, d'aller chercher les factures … Mais à la difficulté de tirer un premier bilan sur la fusion de nos deux ex-Régions, après si peu de temps -même pas deux ans-, s'ajoutait la complexité de prendre en compte les nouvelles compétences, pas toujours accompagnées des moyens qui vont avec.

Il ne s'agissait pas pour nous de ne pointer que les éléments polémiques -même si c'est rigolo de créer des polémiques, bien évidemment !-, mais de faire une photo à l'instant T de la situation de la Région Occitanie et des politiques publiques. Mais je pense que certains ici ne sont pas forcément intéressés par les politiques publiques et préfèrent la polémique.

Il est à souligner qu'en moins de deux ans, alors que rien n'avait préparé en amont la fusion des Régions, ont été menées à bien en Occitanie la réorganisation administrative, l'organisation interne des Services sur deux sites et près de 90% de l'harmonisation des politiques publiques.

Je pense qu'il faut remercier à ce stade le Directeur Général des Services et ses Services eux-mêmes pour la qualité du travail conduit dans cette Mission.

Au-delà des chiffres flatteurs sur la Région -et ne boudons pas notre plaisir-, que nous importe-t-il pour le suivi de la Mission à l'échelle du mandat ?

- En interne, s'assurer que les personnels ont bien vécu la fusion, tant au niveau des changements induits par les contenus des missions, que des conditions de travail et de la rémunération.
- Sur le volet financier, que la situation soit maîtrisée, malgré des perspectives financières difficiles, que nous puissions mesurer à terme les économies d'échelle et notre capacité à maintenir un haut niveau d'investissement.
- Sur les politiques publiques, que les services rendus aux citoyens soient encore plus pertinents, performants et orientés vers les usagers.

Par le biais de l'Assemblée des Territoires, les élus des territoires vécus d'Occitanie devraient trouver un relais pour faire part de leurs besoins et pouvoir éclairer nos travaux.

D'autre part, au travers des diverses concertations, de nombreux acteurs du tourisme, culturels et économiques ont contribué à co-construire nos dispositifs. Tout cet apport, il faudra l'évaluer.

Nous sommes au service de près de 6 millions de concitoyens, tout ce qui a été réalisé en près de deux ans l'a été pour améliorer leur quotidien de lycéens, d'artistes, de sportifs, de chefs d'entreprises, de salariés et tous les autres.

L'analyse de la perception de la Région et de sa politique pour chacune de ces catégories d'habitants nous aidera pour conforter, voire réorienter notre politique vers plus de solidarité et non de concurrence. Nous pensons qu'un travail autour d'indicateurs régionaux pour suivre l'évolution de notre Région et l'impact de nos politiques ... (*Marteau*) serait une démarche éclairante pour éviter de s'en remettre toujours à l'indicateur du PIB trop réducteur. Une sorte d'indice de "bonheur occitan" en quelque sorte …

Plus sérieusement -et notre Règlement intérieur le prévoit-, la mise en place d'une batterie d'indicateurs généraux -socioculturels, économiques, environnementaux, sanitaires- est prévue.

L'avenir de tous nos territoires est un challenge … (*Marteau*) que nous devons prendre à bras le corps et nous souhaitons que la Mission s'empare pleinement de cette thématique.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur Thierry DEVILLE pour le groupe UEDC, 6 minutes …

M. DEVILLE

Merci Monsieur le Chef de la déontologie … (*Rires*) Notre déontologue, Monsieur ONESTA, j'aime cet arbitrage !

Madame la Présidente, quel bonheur … Quel bonheur ! Je crois que c'est Yasmina REZA qui avait écrit quelque chose d'extraordinaire sur le bonheur : que la route du bonheur était peut-être la route de l'oubli … C'est extraordinaire ! Je pensais lire ce rapport intéressant, l'idée étant : il y a des plus et des moins, il y a des aspects positifs et des aspects négatifs … Non, je me suis mépris ! Dans la Région Occitanie, Madame la Présidente, grâce à vous, il n'y a que des aspects positifs … (*Exclamations - Applaudissements*) Il n'y a rien à dire …

LA PRÉSIDENTE

C'est vous qui le dites … C'est bien !

M. DEVILLE

Oui, j'ai lu un catalogue fantastique, en quelque sorte une accumulation de nos comptes administratifs et de l'ensemble des éléments pour aboutir à cela. Je trouve donc que c'est une performance, mais par contre elle est quand même sujette à critiques parce que je reste convaincu que la mission qui était assignée à cette Mission d'information et d'évaluation a été dévoyée.

En réalité, sur 47 pages, on fait une synthèse d'un rapport d'activité, d'un compte administratif, par contre on oublie juste de mettre en lumière les aspects qui peuvent peut-être poser des problèmes, les différents points de blocage, les freins, les faiblesses ; un ensemble de problèmes qui naturellement se soulèvent dans toutes les fusions.

Mais pire que cela, on oublie quand même de prendre en compte toute l'histoire de ce qui s'est passé.

Je me souviens notamment qu'à l'époque, l'ancien Président de la Région Languedoc-Roussillon, feu Monsieur le Président BOURQUIN, n'avait de cesse de s'acharner à expliquer à tout le monde que "ça ne tenait pas la route".

Il me semble qu'il y avait toute une série d'interlocuteurs, y compris en Midi-Pyrénées et notamment Monsieur DI CRESCENZO, aujourd'hui devenu Président de la CRCI, qui émettait quelques doutes.

Je me souviens de notre position en Région Midi-Pyrénées où nous avons, Madame la Présidente, travaillé exclusivement pendant six ans avec la Région Aquitaine, puisque nous avions même des comptoirs de vins ensemble au fin fond de la Chine !

Aujourd'hui, on nous a pondu une réforme rapide et on nous la vend comme si tout s'était parfaitement bien passé … J'ai envie de dire : est-ce que l'on n'a pas de mémoire ou est-ce que l'on fait fi de tout cela ?

Sans être désagréable, on peut quand même rappeler ce fameux "Acte III" de la décentralisation ; on cite la loi MAPTAM, on cite la loi NOTRe, mais on oublie de dire et de rappeler que cette loi a été absolument terrible pour les opérateurs politiques que nous sommes.

On ne s'est pas contenté de supprimer et de passer de 22 à 14 Régions. Je me souviens d'ailleurs que ce soir-là, entre 20h30 et 21h00, on ne savait pas exactement combien de Régions nous aurions ! Après avoir fait cela, ce n'était pas assez simple, il fallait que l'on s'attaque naturellement aux Départements … C'était encore trop simple, donc on a transféré les compétences et comme tout cela était encore trop simple, on a surajouté des réglementations sur nos fameuses ComCom, Communautés d'agglomération et autres, puisque l'on a fait des réaménagements. Tout cela sans forcément réduire les nombres d'élus, mais surtout en compliquant les choses.

On aurait peut-être pu rappeler tout cela et nous permettre, sous ce prisme, de mieux comprendre les difficultés.

Lorsqu'on regarde la première partie du rapport intitulée "*Un nouvel espace régional*", c'est effectivement une Région qui compte, mais on pourrait peut-être rappeler aussi combien il est difficile de mettre en lumière l'ensemble des éléments purement matériels.

Et lorsque, dans la seconde partie sur l'égalité des citoyens dans l'action publique, on démontre que 90% des programmes d'intervention des deux ex-Régions étaient harmonisés après février 2017, curieusement la démonstration de ce bilan spectaculaire n'est pas forcément convaincante parce que l'on utilise un stratagème un peu particulier, puisque l'on fait quelques focus dans des domaines mineurs ou très sectorisés de l'action régionale, par exemple : l'aide au pouvoir d'achat des familles, l'éco-chèque logement, l'aide aux clubs sportifs, les Maisons et Centres de santé, l'aide aux entreprises touristiques ; et quand ce n'est pas le cas, l'harmonisation va relever d'une obligation légale, par exemple dans le cas de la commande publique.

Mais on oublie de dire et on aurait pu s'interroger, c'était un bon sujet Madame la Présidente et une piste de travail : nous avons deux CPER qui continuent de vivre leur vie en toute autonomie et des Programmes régionaux de formation -qui sont des politiques stratégiques- qui ne sont toujours pas harmonisés.

Quant aux dotations sur l'économie, on a certes un délai légal, mais on peut se dire par exemple qu'un vétérinaire de Montpellier, qui a besoin d'une aide, doit être aidé de la même façon qu'un vétérinaire de Midi-Pyrénées ...

LA PRÉSIDENTE

Mais les aides pour les vétérinaires ne sont pas dans le CPER !

M. DEVILLE

Madame la Présidente, j'avais cru comprendre que vous réserviez pour la fin vos observations, mais c'est un privilège, j'en suis heureux ! On peut avoir un débat, mais ils vont tous s'ennuyer ou peut-être me jalouser … (*Rires*) Mais laissez-moi terminer, je n'en ai pas pour très longtemps …

LA PRÉSIDENTE

Je ne vais pas vous témoigner trop d'attention, Monsieur DEVILLE !

M. DEVILLE

Mais j'y suis sensible, croyez-moi … (*Rires - Apartés*)

La troisième partie concerne les dépenses et l'adaptation budgétaire dans un contexte de fusion. Pour des raisons que l'on ignore, vous considérez comme non-pertinent l'objectif de 5% d'économie d'échelle et de suppression des doublons évoqué par le Gouvernement en 2015.

Vous évacuez d'un trait de plume cette référence qui fâche et ensuite on continue naturellement dans ce bilan d'autosatisfaction, mais je comprends qu'il soit agréable à lire ... Rien ne vient perturber votre sentiment du devoir accompli, rien !

Alors maintenant, Madame la Présidente, j'aimerais quand même que nous évoquions un point sur lequel tout le monde "surfe" depuis longtemps et sur lequel, Madame la Présidente, j'ai le sentiment que vous n'êtes pas totalement transparente ...

Madame la Présidente, quand pourrons-nous avoir le rapport Technisphère, ce rapport commandé dans le cadre de l'aménagement de l'hémicycle de l'Hôtel de Région de Toulouse par votre prédécesseur Martin MALVY ?... Comme l'on dit, il y a des services tellement grands qu'on ne peut les payer que par l'ingratitude et sur ce dossier, vous êtes ingrate !

Parce que nous n'avons toujours pas nous, humbles conseillers régionaux, ce rapport Technisphère, de telle façon que nous ne pouvons pas aborder le problème.

Alors, on l'aborde toujours par le mauvais prisme … (*Marteau*) Je ne sais pas combien j'ai de minutes, mais peu importe ! On va partager, on est solidaires ... (*Rires*) En tout état de cause, je n'en ai pas terminé.

Sur ce point-là fondamental, Madame la Présidente, ce n'est pas un problème Toulouse/Montpellier, c'est un problème de nous tous. Nous n'avons pu avoir pour 2017 … (*Marteau*) que celles issues de la Commande publique et de la Commission permanente.

Le 30 juin 2017, notre petite réunion sympathique a coûté 136 509 € TTC, il y en a quatre dans l'année, on peut donc imaginer que cela va coûter 400 à 450 000 € ... (*Marteau*)

M. ONESTA

Je vous invite à conclure.

M. DEVILLE

Monsieur ONESTA, c'est important ! On n'est pas sur la forme, on est sur le fond.

M. ONESTA

Mais vous avez fait beaucoup d'effets de manche, Maître, et perdu du temps pour cela …

M. DEVILLE

Madame la Présidente, 4 à 500 000 € … Le groupe UEDC a 10 minutes, je peux très bien parler à la place de mon Président, il ne va pas me faire un procès ! Donc il me reste encore 3 minutes … (*Applaudissements - Apartés*)

M. ONESTA

Ce n'est pas comme ça que cela marche !

M. DEVILLE

Madame la Présidente, sur ce dossier-là il est important, pour nos concitoyens, d'arrêter de leur dire que l'on dépense 110, 120, 130 000 ou je-ne-sais-combien d'euros. Quand je vois que pour déménager on met 4 ou 5 jours, alors que les Rolling Stones mettent 1 jour et demi ... (*Rires*)
Je crois réellement, Madame la Présidente, que l'on peut aller plus vite ...

M. ONESTA

Je suis obligé de vous couper la parole cher collègue, vous avez largement dépassé !

M. DEVILLE

J'en termine, Madame la Présidente, en vous disant : "*le têtu s'obstine, l'opiniâtre persévère*", la différence va se mesurer aux résultats que nous, collectivement allons donner à nos administrés.
Monsieur ONESTA, les points sur lesquels nous voulons travailler, c'est la partie "locations immobilières", mais surtout ce sujet de Technisphère et ce sujet d'emplacement pour que l'on arrête d'être agressés en nous disant : "vous faites n'importe quoi", parce que collectivement nous sommes tous des conseillers régionaux ...

M. ONESTA

Merci, je crois que nous avons compris votre message.

M. DEVILLE

Je vois que vous avez été sensible à mes arguments, Monsieur ONESTA, je vous en remercie ! (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Très bien. Nous auditionnerons donc les Rolling Stones !

La parole est maintenant à Madame LUMEAU pour 5 minutes ...

Mme LUMEAU-PRECEPTIS

Je vous remercie.

Madame la Présidente de Région,

Chers collègues,

Mesdames et messieurs,

Nous faisons ce jour le constat, dans le fonctionnement que vous avez voulu mettre en œuvre, que l'organisation des Services est stabilisée. En effet, ce qui aurait pu paraître incantatoire pour nos détracteurs s'avère aujourd'hui être une réussite concrète et solide de votre volonté de ne pas produire "d'année blanche" qui se serait répercutée de manière néfaste dans le rythme de travail à exercer lors de votre mandature.

Le respect du travail collectif, l'écoute, l'attention et le dialogue ainsi privilégiés ont soutenu la démarche de fusion dans son entier.

Ainsi, le CTP, le CHSCT et les CAP installés il y a presque 13 mois ont pu être des instances incontournables de mise en commun des travaux et des échanges qui se sont déroulés et s'exercent encore à ce jour pour harmoniser le travail dans notre nouvelle grande Région d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Aujourd'hui, chaque agent se repère dans l'organisation générale et peut appréhender l'environnement de l'ensemble des agents dans l'intégralité des Services qui sont clairement identifiés.

Comme vous l'aviez déterminé, Madame la Présidente, nous avons veillé à l'équilibre entre les sites de Toulouse et de Montpellier, à ne pas imposer de mobilité géographique, à respecter le maintien des situations individuelles acquises pour ne pas pénaliser les agents.

Enfin, nous avons veillé à accompagner de manière soutenue l'ensemble des agents et en particulier ceux dont le positionnement dans l'organigramme était voué à évoluer ; les accompagner par des entretiens individuels et la mobilisation des DRH.

C'est le respect de cette feuille de route qui contribue à faire de l'Occitanie une Région qui porte avec force les politiques que nous mettons en œuvre pour la développer et faire d'elle une Région de référence, équilibrée et capable de répondre à des compétences diverses telles que les enjeux économiques, ceux du développement durable, ou encore ceux de la formation ; une Région stable et constante tournée vers demain.

Une fusion réussie faisait partie intégrante de la volonté du groupe majoritaire d'aboutir à la mise en place de ce Service public, dont nous décidons les politiques.

Très vite, dans ce mandat, l'agencement au niveau de la Direction Générale des Services d'une transition simplifiant et améliorant la chaîne décisionnelle a été validé par le CTP.
La nouvelle organisation des Directions régionales, qui stabilise et clarifie les modalités de gestion des missions de l'Administration régionale, a elle aussi été validée en CTP.
Puis, l'organisation détaillée de chaque Direction avec le rattachement des agents a également été examinée lors d'un CTP.
Dans notre déroulé, les DGA ont été nommés, les répartitions de leurs champs d'intervention ayant été modifiés en CT, puis les Directeurs et les Chefs de services l'ont été au fur et à mesure des jurys de sélection et de recrutement. Nous sommes donc passés de 42 Directions à 30 Directions.
Les négociations sur les salaires et les temps de travail ou les régimes indemnitaires ont démarré très rapidement et sur toute l'année 2017, le calendrier de travail présenté aux Organisations syndicales sera respecté et nous pourrons procéder aux délibérations prévues par la loi NOTRe lors des Plénières de fin d'année.
Cette année, ce ne sont pas moins de 30 réunions qui se sont tenues afin de mener à bien la fusion entre les Services et les Représentants syndicaux, pour avancer et conclure un fonctionnement qui n'est pas asséné, mais qui respecte le cadre de la loi et qui est le résultat d'une concertation réelle, juste et efficiente. Aujourd'hui, le temps des conclusions est venu.
Le travail porté par les Services a été intense et soutenu et je souhaite, pour finir mon intervention, remercier tous les acteurs, Services et Représentants syndicaux, pour le travail fourni.
Madame la Présidente, vous avez choisi la concertation et l'effort.
La force de travail considérable dégagée par les acteurs de cette fusion dont je viens de parler est une immense richesse pour notre Région. Nous avons toujours défendu le Service public et savons que nous assurons à chaque habitant de notre Région un accès pérenne à des services qui relèvent de nos compétences ; un Service public de qualité, investi et capable d'être vecteur d'une politique juste, ambitieuse et efficace pour tous et qui se déploie partout.
Cette organisation relève d'un choix politique courageux et audacieux.
Je vous remercie Madame la Présidente.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur RIVENQ, une fois déduite la brillance chronophage de Monsieur DEVILLE, il vous reste 2 minutes …

M. RIVENQ

Merci. Je vais aller très vite, effectivement, mais en 2 minutes il me sera difficile d'aborder tous les points que je souhaitais aborder puisque, en tant que membre de cette Mission d'évaluation, je voulais en faire un compte rendu.

J'aurai l'occasion d'y revenir puisque j'ai cru comprendre, Madame la Présidente, que nous reverrions régulièrement la Mission devant l'Assemblée, je prendrai donc un peu plus de temps la prochaine fois.

Toutefois, je regrette également un peu ce rapport qui, comme cela a été dit, ressemble plus à un bilan de "pré mi-mandat" qu'à un rapport sur la fusion. Or nous étions d'accord lors de la première réunion, au cours de laquelle nous avions beaucoup débattu, sur un certain nombre de choses et notamment ma participation à cette Mission n'avait pour seul objectif que de tenter de mesurer dès à présent -et de le remesurer d'ici quelques temps- l'impact de cette fusion sur les usagers, les contribuables, ainsi que sur les territoires.

Or aujourd'hui, c'est vrai qu'il s'agit d'un travail remarquable fait par les Services et je félicite le Directeur Général des Services qui a quasi animé toutes ces réunions et qui a répondu à nos questions de façon fort technique, mais qui en aucun cas ne répond aux attentes initiales.

Alors, pour l'instant j'ai décidé de continuer à participer à cette Mission, en essayant d'en voir un peu plus, je m'en suis ouvert auprès du Président de cette Mission.

Je regrette juste que de "mission" elle n'ait que le nom et que ce soit plus un bilan de mi-mandat, comme je l'ai déjà dit.

À cet égard, j'aurais aimé qu'un compte rendu soit fait de nos débats, parce que j'y prends beaucoup la parole et j'aimerais que ce que j'y dis, au moins pour ma part, soit retranscrit autrement que par un rapport qui ne tient pas compte des interventions que nous faisons ; je pense notamment au débat très intéressant que nous avons eu avec le Sénateur du Nord sur la loi NOTRe. Je pense que ce serait intéressant, que cela pourrait éclairer l'Assemblée et nous pousser à être un peu plus efficaces dorénavant. D'autant que, moi comme d'autres, nous étions venus dans cette Mission avec un objectif : essayer d'évaluer de façon totalement neutre et totalement bienveillante, en l'occurrence cette fusion dont vous n'êtes pas responsables en tant que tels puisque c'est une décision gouvernementale mais qui s'impose à nous et qui n'est pas sans entraîner un certain nombre de soucis sur le personnel, sur les locaux, sur les déplacements, sur le nombre d'élus beaucoup trop important.

J'attends donc que cette Mission reprenne sa thématique de mission et dans ce cas je continuerai à y participer sinon, bien sûr, vous le ferez sans moi et je ne validerai pas un rapport qui continuera à être un satisfecit de la Majorité ; même si des choses qui ont été faites -j'ai déjà eu l'occasion de le dire- vont dans le bon sens à mon avis, il y a plein de questions qui se posent, à nous d'essayer d'y répondre et c'est en ce sens que, pour l'instant, je continue à participer à cette Mission.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci Monsieur RIVENQ. Je propose au Président de la Mission d'apporter quelques éléments de réponse, puis, si vous le voulez bien chers collègues, j'essaierai de résumer les axes de travail que vous avez pointés au niveau de vos groupes, en espérant ne pas trahir vos propos.
Christophe …

M. DELAHAYE

Merci de me redonner la parole.
Une précision pour Monsieur SANCHEZ : "pourquoi présenter ce rapport aujourd'hui ?" -puisque c'est la question principale que vous posiez-, uniquement parce que nous sommes contraints par un délai légal et c'est pour cela que l'ensemble des questions que vous avez posées, notamment vous, mais aussi le représentant de la Droite qui me tourne le dos … Ce serait bien qu'il m'écoute aussi !

M. ONESTA

Monsieur RIVENQ, le Président s'adresse à vous ...

M. DELAHAYE

Effectivement, ces questions n'ont pas pu être traitées immédiatement, mais toutes les questions posées par votre groupe et par l'ensemble des groupes ont été retenues et nous allons y apporter des réponses.
Nous allons, comme nous l'avons dit lors de ces réunions, poursuivre cette Mission en faisant des auditions. Rien de mieux que d'avoir des auditions de Responsables de services pour avoir leur ressenti et apporter des précisions claires aux questions posées.
Ce que je peux regretter, par rapport à l'intervention de Monsieur RIVENQ notamment, c'est que les questions posées par le groupe UEDC soient arrivées bien tard, à savoir fin août et malheureusement, le rapport devant être présenté maintenant, nous n'avons pas pu y apporter des réponses. Mais, Monsieur RIVENQ, Monsieur DEVILLE je vous le dis, nous vous apporterons toutes les précisions nécessaires.
Sur le "satisfecit", lors de larges conversations avec les membres de la Commission, nous avons justement essayé d'éviter cet écueil parce qu'effectivement, la critique la plus facile était celle-ci. Nous avons donc travaillé l'ensemble des titres et des paragraphes pour éviter de dire à un moment donné : "c'est uniquement un satisfecit de la Région".
Après, globalement, quel était l'objet de la Mission ? La Mission avait pour objet de dire comment nous avons pu fusionner en si peu de temps puisque, je le rappelle, nous avons été élus en janvier 2016 et il a fallu mettre en œuvre l'organisation des Services -comme nous venons de le préciser-, avec une élection du CT et du CHSCT il y a à peine 13 mois et donc valider l'organigramme des

Services. Sans la validation de cet organigramme des Services, il était difficile de mettre en œuvre des choix politiques importants de notre Collectivité.

Après, il ne faut pas être surpris non plus du contenu du rapport sur deux axes : les politiques menées par l'ex Midi-Pyrénées et l'ex Languedoc-Roussillon se ressemblaient sur certains points, sur d'autres points étaient complémentaires, il a donc été aisé, pour la Majorité régionale, d'en faire une synthèse et de proposer de nouveaux dispositifs.

Enfin, nous n'étions pas là non plus pour critiquer une loi qui a été votée. Comme vous l'avez dit, Monsieur RIVENQ, nous l'avons subie comme tout le monde l'a subie et nous avons fait tout le nécessaire pour que ce soit réalisé. Et lors des conversations que nous avons eues, nous avions dit que nous irions au-delà de cela puisque dans le cadre de cette Mission, je le redis, nous allons auditionner des Responsables de Services, mais aussi des acteurs régionaux et notamment la CRCI qui a également fusionné. Nous avons également prévu d'auditionner certains Satellites qui ont fusionné aussi parce que -cela a été bien mentionné dans le rapport- on est passé de 14 à 4 et cela a fait l'objet d'un travail important.

Nous avons dit aussi qu'il fallait des éléments extérieurs comme des Universitaires, nous avions même pensé à un Organisme public bien connu, mais des problèmes juridiques ne nous permettaient peut-être pas de l'auditionner.

Voilà pour répondre globalement à tout cela, mais après il ne faut pas être surpris non plus, il y avait deux ex-Majorités dans ces Régions, ces Majorités se sont rassemblées et nous avons essayé, sur le fond, d'éviter un satisfecit général.

M. ONESTA

Merci. Il me revient d'essayer de lister très rapidement, de manière schématique, les axes de travail que j'ai notés à la volée :

- en ce qui concerne le groupe SRC, si j'ai bien compris, il faut prolonger le travail accompli de façon assez omnidirectionnelle, il n'y a pas de focus particulier qui ait été demandé,
- pour ce qui est du PRG, une vraie demande pour que l'on s'intéresse de plus près au ressenti des citoyens, notamment sur tout ce qui tourne autour des services de proximité et tout ce qui a trait à l'aménagement du territoire,
- pour le groupe FN, il a été demandé des précisions sur les économies d'échelle possibles et sur les surcoûts dus au changement de périmètre,
- en ce qui concerne le Nouveau Monde en Commun, également le même souci que pour le PRG, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour des services de proximité, avec la précision qu'il faut impliquer l'Assemblée des Territoires ; également avancer sur la batterie d'indicateurs régionaux et sur le ressenti des agents, il est en effet très important que nos agents soient également fiers et heureux de travailler pour notre projet commun,

- pour ce qui est de l'UEDC, j'ai bien noté qu'il faut peut-être davantage travailler l'articulation avec les grandes Régions voisines, qui n'est pas forcément l'articulation qu'avaient séparément Midi-Pyrénées d'un côté et Languedoc-Roussillon de l'autre ; finir l'harmonisation de tout ce qui n'a pas encore été harmonisé, certains Schémas non-fusionnés et les Contrats de Plan État-Région, et un focus est demandé de manière assez pressante -si j'ai bien compris Monsieur DEVILLE- sur la politique immobilière, notamment savoir ce qu'il y a lieu de faire ou pas en ce qui concerne nos hémicycles.

Je crois n'avoir oublié aucun groupe et j'espère avoir retranscrit à peu près ce qui a été dit.

Voilà la feuille de mission pour la Mission qui va donc prolonger ses travaux pour une année encore et revenir devant vous, chers collègues, l'an prochain pour une nouvelle étape.

Je m'associe aux remerciements généraux à Simon MUNSCH et à tous ses Services, parce que derrière ces quelques dizaines de pages, ce sont des milliers d'heures de milliers d'agents, il faut donc vraiment saluer la qualité de l'aide qu'ils nous ont apportée.

Le module 4 est terminé, Madame la Présidente, car c'est un ***donné acte*** (***2017/AP-NOV/13***), il n'y a pas de vote.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Juste quelques mots pour répondre aux interpellations directes qui m'ont été adressées.

Quand vous évoquez, comme sujet de non-harmonisation, les Contrats de Plan État-Région, comme indiqué dans le titre ce sont des Contrats de Plan avec l'État, c'est donc l'État qui décide de la périodicité de la révision et de la fusion, ce ne sont pas les Régions.

Donc en effet, vous pouvez contester les aspects que nous avons menés d'union, d'harmonisation ou de nouvelles politiques, mais sur ce sujet-là, c'est un faux procès que de nous reprocher de ne pas avoir un Contrat de Plan unique, parce que c'est tout simplement la décision de l'État et dans le cadre de la révision, nous avions déjà harmonisé un certain nombre de dispositifs.

Et puis, de grâce Monsieur DEVILLE, les aides aux entreprises et aux professions libérales ne figurent pas dans les Contrats de projets.

Concernant la localisation des Assemblées, certains disent que j'ai de la constance, d'autres de l'opiniâtreté, d'autres encore de l'obstination. Dans le cadre de la campagne électorale, nous avons présenté un programme, dans lequel il était clairement dit que par équité, l'ensemble des Assemblées délibérantes se tiendraient à Montpellier. Cette remarque vient d'ailleurs de conseillers régionaux qui sont plutôt sur la partie Ouest du territoire … Parce que nous avons, sur cette région, deux métropoles : une métropole qui avait le statut de capitale régionale, qui ne l'a plus et j'avais proposé de façon très claire dans mon programme -je l'ai réaffirmé de façon constante et les électeurs ont tranché, ils ont approuvé notre programme- que les Assemblées se déroulent à Montpellier.

Cela avait donc été proposé dans un esprit d'équité, mais aussi parce que les deux hémicycles ne permettent pas de réunir, dans leur forme actuelle, l'Assemblée plénière.
Et puis enfin, est-ce bien raisonnable de vouloir agrandir un hémicycle ou construire un hémicycle sachant que le Président de la République a annoncé la réduction du nombre des élus locaux ?
Je pense qu'il faut donc arrêter ce fétichisme, arrêter d'agiter ce chiffon rouge, parce que l'on peut tout simplement expliquer à des citoyens, lorsque vous êtes interpellés, comme je le suis sur différents sujets et sur celui-là, objectivement, assez rarement, mais si vous êtes harcelés sur ce sujet, vous pouvez dire que quand ils ont élu la liste de Carole DELGA, cela était écrit et qu'en plus, avec la nécessité de faire des travaux ou d'acheter un terrain pour construire un hémicycle, ce n'est pas la première dépense prioritaire dans un contexte de réduction des dépenses et, comme l'a envisagé le Président de la République, de réduction des élus locaux et donc des élus régionaux.

M. DEVILLE

Vous n'avez pas répondu à une question, excusez-moi …

LA PRÉSIDENTE

Si, j'ai répondu.

M. DEVILLE

Non, sur le rapport Technisphère : nous avons demandé ce rapport et il ne nous a pas été communiqué. C'est un oubli des Services ? Il va nous être communiqué ?... Juste pour notre culture, que l'on comprenne, parce que vous avez répondu que cet aménagement coûterait entre 8 et 10 M€ et que l'on aurait 3, 4 ou 5 ans de travaux, c'est vous qui l'avez écrit ...

LA PRÉSIDENTE

Non, je ne l'ai pas écrit, c'est ce que je vous ai répondu, mais c'est pareil, je suis une femme de parole. Clairement, ces chiffres sont basés sur le fait que l'on agrandirait l'hémicycle de Toulouse sur la salle Gascogne, c'est ce qui avait été envisagé et voilà tout, mais nous vous donnerons ce chiffrage. Cela étant, je suis une femme de parole, je me suis engagée auprès de la population et j'avais clairement dit, notamment aux toulousains, que pour une question d'équité, les Assemblées se dérouleraient à Montpellier, puisqu'il n'y a pas la place suffisante à Toulouse.
Nous sommes donc ici, à Montpellier, nous respectons notre parole et je pense aussi qu'en matière d'équité territoriale c'est comme en amour -vous le disiez tout à l'heure-, il faut donner des preuves … Je pense donc aussi que vis-à-vis des habitants de l'ancien territoire de Languedoc-Roussillon, avoir de la considération pour eux en respectant nos engagements, c'est cela aussi faire de la politique. (*Applaudissements*)
Nous passons à présent au rapport n°14 sur la Commission permanente du Conseil régional.

2017/AP-NOV/14 - <u>Commission permanente du Conseil régional - Composition - Modification</u>

Je rappelle que Madame PINEL a démissionné de ses fonctions de Vice-présidente de la Commission permanente en juillet dernier, suite à son élection en qualité de Députée et à la loi sur le non-cumul des mandats. Sachant qu'en application d'une nouvelle directive de la DGCL en date de mai 2017, elle ne fait plus partie de la Commission permanente, nous avons donc maintenant 2 postes de Vice-présidents vacants.

Je vous propose donc de voter sur le principe d'une Commission permanente de 51 membres et 15 Vice-présidents, conformément à l'article L.4133-4 du Code général des Collectivités territoriales et à notre délibération n°1 du 4 janvier 2016.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 114 (SRC : 48, PRG : 16, NMeC : 24, UEDC : 24, NI : 2)
- Contre : 38 (FN : 38)

Le rapport (***2017/AP-NOV/14***) est ***adopté***, je vous remercie.

Concernant le poste de 1er Vice-président, qui était donc occupé par Madame Sylvia PINEL, j'ai reçu la candidature unique de Monsieur Didier CODORNIOU.

En l'absence d'autres candidatures reçues, Monsieur Didier CODORNIOU est donc nommé 1er Vice-président.

Le poste de 4ème Vice-président est par conséquent vacant.

Concernant le poste de 8ème Vice-président, lui aussi vacant, j'ai reçu la candidature unique de Madame Emmanuelle GAZEL.

En l'absence d'autres candidatures reçues, Madame GAZEL est nommée 8ème Vice-présidente.

Nous avons donc le poste de 4ème Vice-président à pourvoir. J'ai reçu la candidature unique de Madame Dominique SALOMON. En l'absence d'autres candidatures, Madame Dominique SALOMON est donc nommée 4ème Vice-présidente.

Le poste de 13ème Vice-président est désormais vacant.

Madame Florence BRUTUS a candidaté et en l'absence d'autres candidatures reçues, Madame Florence BRUTUS est nommée 13ème Vice-présidente.

(*Applaudissements*)

J'invite donc les nouveaux Vice-présidents à me rejoindre à la tribune et pour certains à changer de place ...

Je vous informe des délégations que je vais donner aux nouvelles Vice-présidentes :

- Madame BRUTUS sera déléguée à l'aménagement du territoire, technologies de l'information et de la communication, et politiques contractuelles,
- et Madame GAZEL sera déléguée à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

(*Exclamations - Applaudissements*)

Je vous rappelle les 15 Vice-présidents et leurs délégations :

- Didier CODORNIOU, 1er Vice-président : Aéroports - Économie maritime - Littoral,
- Damien ALARY, 2ème Vice-président : Attractivité régionale - Relations internationales,
- Agnès LANGEVINE, 3ème Vice-présidente : Transition écologique et énergétique - Biodiversité - Économie circulaire - Déchets,
- Dominique SALOMON, 4ème Vice-présidente : Culture - Patrimoine - Langues régionales,
- Nadia PELLEFIGUE, 5ème Vice-présidente : Développement économique - Recherche - Innovation - Enseignement supérieur,
- Jean-Luc GIBELIN, 6ème Vice-président : Mobilités - Infrastructures de transports,
- Kamel CHBILI, 7ème Vice-président : Éducation - Jeunesse - Sports,
- Emmanuelle GAZEL, 8ème Vice-présidente : Emploi - Formation professionnelle - Apprentissage,
- Vincent LABARTHE, 9ème Vice-président : Agriculture - Enseignement agricole,
- Guillaume CROS, 10ème Vice-président : Affaires européennes - Fonds structurels - Coopération au développement - Évaluation et prospective,
- Jean-Louis CAZAUBON, 11ème Vice-président : Agroalimentaire - Viticulture,
- Jean-Louis GUILHAUMON, 12ème Vice-président : Tourisme - Thermalisme,
- Florence BRUTUS, 13ème Vice-présidente : Aménagement du territoire - Technologies de l'information et de la communication - Politiques contractuelles,
- Aurélie MAILLOLS, 14ème Vice-présidente : Montagne - Ruralité,
- Marie PIQUÉ, 15ème Vice-présidente : Solidarités - Services publics - Vie associative - Logement.

Nous passons au rapport n°15 relatif à la modification de la composition des Commissions sectorielles.

2017/AP-NOV/15 - <u>Composition des Commissions sectorielles - Modification</u>

Considérant :

- la démission de Madame RESSIGUIER et son remplacement par Monsieur BADENAS,
- les modifications apportées à la composition de certains groupes,
- les demandes de changement de certains élus,

Il convient de procéder à des ajustements au sein des Commissions sectorielles.

Commission 1 :

- Démission de Monsieur FONS,
- Entrée de Monsieur SANCHEZ.

Commission 2 :

- Démission de Madame PINEL,
- Entrée de Monsieur BADENAS,
- Démission de Madame GUINLE, remplacée par Madame PIQUÉ,
- Démission de Madame POUCHELON.

Commission 3 :

- Démission de Madame FLOUTTARD, remplacée par Monsieur PLA.

Commission 6 :

- Démission de Madame MERCIER, remplacée par Monsieur BADENAS.

Commission 7 :

- Démission de Madame PINEL.

Commission 8 :

- Démission de Monsieur FONS.

Commission 9 :

- Démission de Monsieur COSSANGE, remplacé par Madame MERCIER,
- Démission de Monsieur GILLET, remplacé par Monsieur LAMOTTE.

Commission 10 :

- Entrée de Monsieur BADENAS.

Commission 11 :

- Démission de Monsieur ESCLOPÉ, remplacé par Madame PINEL.

Commission 13 :

- Démission de Madame BRUTUS, remplacée par Madame PINEL,
- Démission de Monsieur LAMOTTE, remplacé par Monsieur GILLET.

Commission 14 :

- Démission de Monsieur SANCHEZ, remplacé par Madame PLANE.

Commission 15 :

- Madame RESSIGUIER remplacée par Madame GUINLE
- Entrée de Monsieur FONS.

Commission 16 :

- Démission de Monsieur PLA, remplacé par Madame FLOUTTARD.

Commission 19 :

- Démission de Madame PIQUÉ, remplacée par Monsieur COSSANGE.

Je pense que nous n'avons rien oublié, l'ensemble des groupes nous ont fait passer leurs demandes. Monsieur SERIEYS ?...

M. SERIEYS

Excusez-moi, Madame la Présidente, je prends connaissance en séance de ces modifications et je suis un peu surpris parce qu'habituellement les modifications de composition des Commissions se font par la discussion et au consensus pour respecter un certain nombre d'équilibres politiques.

En l'occurrence, Muriel RESSIGUIER faisait partie de ma sensibilité politique et je suis très surpris de découvrir toutes ces modifications sans que l'on ait pris en compte les propositions que nous avons-nous-mêmes formulées. Je me permets donc de demander une suspension de séance pour discuter de ce point-là ... (*Protestations*)

LA PRÉSIDENTE

Non, Monsieur SERIEYS, votre groupe nous a transmis ses demandes de changements ...

M. SELLIN

Non !

LA PRÉSIDENTE

… Ce n'est donc pas à l'Assemblée plénière d'être sur les compositions.

M. SERIEYS

Non, en l'occurrence je ne pense pas que le groupe Nouveau Monde en Commun ait fait ces propositions-là.

LA PRÉSIDENTE

Si, je m'excuse. Ce n'est pas la Présidente de la Région qui modifie de façon unilatérale, j'ai quand même d'autres sujets à traiter !

Donc comme le groupe Front National, le groupe UEDC, le groupe SRC et le groupe PRG, le groupe Nouveau Monde en Commun nous a présenté ses demandes.

M. SERIEYS

En l'occurrence, Madame la Présidente, je me permets de demander une suspension de séance parce que, pour le coup, s'agissant des propositions que l'on vous a faites, si ce que vous dites est véridique et je ne peux pas remettre en cause votre parole, il y a un vrai problème !

Il n'est pas compliqué de comprendre que dans le peu de discussion sur le respect des équilibres politiques internes à notre Majorité électorale, cette question-là peut être sensible pour nous.

LA PRÉSIDENTE

Non, Monsieur SERIEYS, tout a été fait dans les règles, je peux vous l'assurer.

M. SELLIN

Non !

LA PRÉSIDENTE

Cela a bien été présenté …

M. SERIEYS

Le simple fait que l'on découvre cela en séance montre qu'il y a un problème concernant la discussion qu'il y a eue.

LA PRÉSIDENTE

Mais nous avons une procédure qui a été respectée par l'ensemble des groupes, donc ...

M. SERIEYS

Mais je demande une suspension de séance.

LA PRÉSIDENTE

Non, c'est le Président de groupe qui demande des suspensions de séance.
L'ensemble des Présidents de groupes ont présenté les modifications, je mets donc aux voix la composition des Commissions sectorielles ... (*Intervention hors micro de Monsieur SELLIN qui s'est placé au pied de la tribune, devant Madame la Présidente*) Non, ce n'est pas le cas, ce sont les Présidents de groupes qui demandent des suspensions de séance. (*Apartés*)
Réglez cela à l'intérieur de votre groupe, je ne suis pas arbitre au sein des groupes politiques !
Monsieur SANCHEZ …

M. SANCHEZ

Je demande une suspension de séance, Madame la Présidente ... (*Exclamations*)

LA PRÉSIDENTE

Voilà, pour l'obstruction systématique ... Eh bien, 2 minutes de suspension de séance.
(*Applaudissements*)

(*La séance est suspendue à 18h49 - Reprise à 18h53*)

LA PRÉSIDENTE

Merci de bien vouloir reprendre place, la séance est reprise et je mets donc aux voix le rapport n°15. Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*)

M. SERIEYS

Je peux donner une explication de vote Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Après, je viens d'ouvrir le scrutin. Je vous donne la parole après, Monsieur SERIEYS.
Le scrutin est clos. Résultat (*144 votants*) :
- Pour : 139 (SRC : 49, PRG : 14, NMeC : 15, FN : 38, UEDC : 21, NI : 2)
- Contre : 3 (NMeC : 3 -SELLIN, HOANG-NGOC, MARTIN)
- Abstention : 2 (UEDC : 2 -PUJOL L., COURTOIS-PÉRISSÉ-).

Le rapport (***2017/AP-NOV/15***) est ***adopté***, je vous remercie.
Nous passons au rapport n°16 relatif au renouvellement de la Commission d'Appel d'offres n°1.

2017/AP-NOV/16 - Renouvellement de la Commission d'Appel d'offres n°1

Suite à plusieurs démissions, il n'y avait plus d'équilibre politique au sein de la Commission d'Appel d'offres n°1, nous vous proposons donc son renouvellement intégral :

- En qualité de titulaires : M. Palacin, M. Gilabert, Mme Piqué, M. Gondran, Mme Pujol.
- En qualité de suppléants : Mme Lucazeau, Mme Mader, Mme Barthet, M. Lamotte, Mme Garonzi.

Je mets au vote le rapport n°16.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*153 votants*) :

- Pour : 152 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 22, FN : 38, UEDC : 25, NI : 2)
- Abstention : 1 (NMeC : 1 -SERIEYS-).

Je vous remercie, le rapport (***2017/AP-NOV/16***) est ***adopté***.

2017/AP-NOV/17 - Avancement de grade - Détermination des taux de promotion (ratios) des agents de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Nous passons au rapport n°17 relatif à la détermination des taux de promotion des agents de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée. Je mets aux voix ce rapport …

Mme MARTIN

Excusez-moi Madame la Présidente, il me semble que j'étais prévue sur ces rapports 17, 18, 19, pour 2,5 minutes.

LA PRÉSIDENTE

Oui, tout à fait, votre intervention est prévue au rapport 19 ; j'avais aussi souvenir que c'était sur le rapport 17 et là je vois 19 ... Mais si c'était sur le 17, Madame MARTIN, allez-y maintenant !

Mme MARTIN

Effectivement, sur cette question-là, qui n'est pas une question technique, je voudrais aborder les avancements de grade des agents de la Région et le tableau des emplois ; je vais donc intervenir sur le rapport 17, mais je me permettrai d'élargir mon propos, à la fin de mon intervention, sur l'emploi au sein de la Région Occitanie.

Concernant la détermination des taux de promotion et des ratios qui sont présentés, force est de constater qu'il y a des différences assez conséquentes, qui m'amènent à m'interroger, ce que j'ai déjà fait dans un autre cadre.

Pour certains cadres d'emplois de la catégorie B, je les cite rapidement : Rédacteur principal 2ème classe, Technicien principal 2ème classe, Assistant socio-éducatif, le ratio d'avancement est de 30%, alors que pour les autres cadres d'emplois il est de 50% par voie d'inscription sur le tableau annuel d'avancement, ou de 100% par voie d'examen professionnel.

On peut quand même être un peu surpris car à on n'est là même pas dans l'égalité de traitement, dans un traitement équitable.

Cette question, je le disais, n'est donc pas technique, elle est bien sûr politique, parce que traiter de manière identique les agents de la Région, surtout maintenant que l'on va vers l'harmonisation, quels que soient le cadre d'emplois et la catégorie, me paraît tout simplement juste.

Si on met cela en parallèle avec une autre donnée du rapport 17, les 100% d'avancement pour l'accès à l'échelon spécial qui ne concerne que les plus hauts gradés de la Fonction publique territoriale en fin de carrière, on peut quand même s'étonner davantage encore.

Sur l'emploi, je ne partage pas les interventions faites ce matin, notamment par l'Opposition qui, fidèle à sa ligne libérale, pense qu'il y aura un emballement des dépenses. C'est une plaisanterie et je crois l'avoir dit encore ce matin en évoquant le Compte administratif 2016 et la baisse des dépenses de fonctionnement. D'ailleurs Madame FITA, à juste titre, a rappelé la maîtrise des dépenses sur ces deux derniers budgets.

Or, si on parle plus généralement de l'emploi, est posée la question du recrutement des agents, pour que la Région soit en capacité d'assurer ses missions, notamment de service public dans les lycées et comme je l'ai dit à maintes reprises, quand il n'y a pas de professeur devant une classe, il n'y a pas de cours, quand il n'y a pas assez d'agents ou qu'il manque des agents, les tâches confiées à ces agents ne sont pas effectuées.

Il faut aujourd'hui une politique volontariste pour un recrutement conséquent d'ARL -sinon, cette question va devenir le véritable serpent de mer de la mandature- et affecter un certain nombre d'agents qui sont aujourd'hui en demande.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Pour vous répondre, je dirai tout d'abord que lorsque les agents ont un examen professionnel, quand ils ont fait l'effort de passer ces examens, ils sont bien entendu prioritaires et je trouve cela tout à fait logique.

Concernant les ratios, ils ont fait l'objet d'une harmonisation par le haut, c'est-à-dire que nous avons pris le ratio le plus élevé qui était, soit du côté Languedoc-Roussillon, soit du côté Midi-Pyrénées, pour les tableaux d'avancement 2016.

De plus, à titre exceptionnel et uniquement pour cette année, afin d'effectuer un rééquilibrage et avoir un ratio plus important à 75% pour le grade des ARL -AT1e exactement-, ce ratio de 75% est donc proposé de façon exceptionnelle.

Ce qui veut dire, en termes de nombre maximal d'avancements de grades possibles cette année, ce sera pour la filière administrative : 213 agents, pour la filière technique : 61 agents, pour la filière des ARL : 727 agents, pour la filière culturelle : 4 agents et pour la filière socio-éducative qui

est vraiment très peu pourvue : 1 agent. Ce qui veut dire, pour l'avancement de grades 2017, que près de 1 000 agents sont susceptibles d'être promus.

Je pense donc que c'est bien une politique sociale qui est menée, aussi bien sur la revalorisation du régime indemnitaire que sur la question des avancements de grades.

Je mets donc aux voix le rapport n°17 sur la détermination des taux de promotion.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*151 votants*) :

- Pour : 151 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 21, FN : 38, UEDC : 24, NI : 2)

Le rapport (***2017/AP-NOV/17***) est ***adopté***.

2017/AP-NOV/18 - Tableau des Emplois

Sur le rapport n°18 qui concerne le tableau des emplois, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*152 votants*) :

- Pour : 90 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 22, NI : 2)
- Contre : 62 (FN : 38, UEDC : 24).

Le rapport (***2017/AP-NOV/18***) est ***adopté***.

2017/AP-NOV/19 - Modification de la délibération du 2 février 2017 portant adoption du Plan pluriannuel d'intégration

Sur le rapport n°19 relatif à la modification de la délibération du 2 février 2017 portant adoption du Plan pluriannuel d'intégration, le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*149 votants*) :

- Pour : 149 (SRC : 50, PRG : 14, NMeC : 22, FN : 38, UEDC : 23, NI : 2).

Le rapport (***2017/AP-NOV/19***) est ***adopté***.

2017/AP-NOV/20 - Compte rendu de la délégation consentie à la Présidente du Conseil régional au titre des actions en justice

Sur le rapport n°20, qui est un compte rendu de la délégation qui m'a été consentie au titre des actions en justice, l'Assemblée plénière ***prend acte***.

Nous passons aux rapports n°21, 22 et 23 qui concernent les rapports de la Chambre Régionale des Comptes.

Je demande à Monsieur GUILHAUMON d'en faire une présentation rapide.

Monsieur le Vice-président …

2017/AP-NOV/21 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur la gestion du Syndicat mixte du "Grand Site de Rocamadour"

2017/AP-NOV/22 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur la gestion du Comité Régional du Tourisme de Languedoc-Roussillon (CRT-L-R)

2017/AP-NOV/23 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Région Occitanie portant sur les "politiques en faveur du tourisme"

M. GUILHAUMON

Merci Madame la Présidente.

Mes chers collègues, ce rapport est le premier des trois rapports de la Chambre Régionale des Comptes présentés dans le cadre de cette Assemblée plénière qui doit en prendre acte ; il concerne le Grand Site de Rocamadour.

Les remarques formulées par la Chambre Régionale des Comptes dans le cadre de son rapport d'observations définitives concernant la gestion du Syndicat mixte du "Grand Site de Rocamadour" portant, pour l'essentiel, sur la faiblesse des données existantes relatives à l'activité touristique et notamment au flux de visiteurs sur ce site, je voudrais tout d'abord vous rappeler ce qui a été fait jusqu'en 2015.

Comme vous l'avez indiqué dans votre réponse à la Chambre Régionale des Comptes, la Région a depuis 2010, en lien avec le Comité Régional du Tourisme, mené trois actions visant à évaluer l'activité touristique sur ce site :

- la réalisation de l'étude sur le dispositif de suivi de la qualité et de la satisfaction des visiteurs des Grands Sites de Midi-Pyrénées, dont le site de Rocamadour : ce travail a notamment permis d'avoir une approche qualitative de la fréquentation du site, de mesurer le niveau de satisfaction des visiteurs,
- la mise en place d'un "Modèle d'observation économique et touristique" (MOET), portant sur des aspects plus quantitatifs, j'y reviendrai tout à l'heure,
- la mise en œuvre d'un partenariat avec l'Agence départementale du tourisme du Lot et l'opérateur Orange pour une analyse des flux touristiques à partir des données de localisation des téléphones mobiles des visiteurs, à travers le dispositif "Flux vision" Orange.

Depuis 2016, Madame la Présidente, vous avez souhaité que l'enquête sur les clientèles touristiques réalisée sur le territoire de Languedoc-Roussillon soit conduite sur le territoire de l'ex-Région Midi-Pyrénées, ce qui sera fait dès la fin de cette année.

Par ailleurs, vous avez demandé que soit mise en place une observation de la performance des destinations touristiques régionales sur les sites d'avis clients en ligne, qui aujourd'hui sont déterminants dans le choix des touristes, nous le savons tous.

Les observations concernant Rocamadour sont d'ailleurs excellentes : la cité religieuse enregistre 1 770 avis et une note de 4,5 points sur le site TripAdvisor, la basilique Saint-Sauveur recueille également une note de 4,5 points. De janvier à octobre 2017, l'Office de tourisme du Grand Site de Rocamadour a accueilli 191 000 visiteurs, ce qui le place en très bonne position au sein de notre région. Par ailleurs, il est bon de rappeler que des boucles de comptage des véhicules seront installées dans le cadre de l'aménagement des parkings et permettront de disposer, dans l'avenir, de données beaucoup plus précises concernant la fréquentation du Grand Site de Rocamadour qui, en l'absence de toute billetterie, ne peut pas faire l'objet actuellement d'une bonne évaluation.

Sur le plan des remarques formulées par la Chambre Régionale concernant la cohérence des partenariats mis en œuvre avec les différents acteurs, la Chambre recommande la signature d'une convention entre le Syndicat mixte du Grand Site de Rocamadour et le Syndicat mixte du Pays des Vallées de la Dordogne.

Il est bon de rappeler à la Chambre Régionale des Comptes que la mise en œuvre de la loi NOTRe et la fusion récente des Communautés de communes de ce territoire ont passablement bouleversé l'organisation touristique qui a prévalu jusqu'en 2016 et que le Syndicat mixte du Pays des Vallées de la Dordogne est désormais dissous.

Une nouvelle Intercommunalité est née, il s'agit de la Communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne, intitulée CAUVALDOR, qui a inscrit parmi ses premières priorités la structuration d'un nouvel Office de tourisme intercommunal.

Une stratégie de territoire en matière de promotion s'est mise en place, en cohérence avec le Contrat de destination "Vallée de la Dordogne" et nous sommes heureux de porter à votre connaissance qu'une convention entre l'opérateur Syndicat mixte de Rocamadour et la Communauté de communes pourra être envisagée dès lors que le nouveau territoire sera organisé, c'est-à-dire dans un délai très rapide.

Il apparaît donc que les remarques formulées par la Chambre Régionale des Comptes, dans le cadre de ce rapport, ont déjà été prises en compte par la Région dans le cadre des politiques qu'elle initie ou qu'elle soutient.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Une intervention du groupe Nouveau Monde en Commun est prévue pour 3 minutes. Quel est l'intervenant ? Madame BOURGUET, je vous en prie ...

Mme BOURGUET

Je rejoins les réponses de Carole DELGA dans la mesure où ce rapport ne tient pas compte du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs que nous avons voté.

Néanmoins, ce rapport nous éclaire sur certains points sur lesquels il est de notre intérêt d'arriver à apporter des réponses et plus spécifiquement le développement d'un tourisme dit "quatre saisons" qui permettrait de répondre à de nombreuses questions.

Réussir un tourisme "quatre saisons" permettrait de pallier la difficulté de recrutement des employés saisonniers et motiverait plus facilement du personnel à se former.

Réussir un tourisme "quatre saisons" serait aussi un moyen de pallier la vacance d'un nombre très important de logements, alors que les équipements publics sont calibrés pour leur remplissage.

Nous avons tous les atouts pour développer ce tourisme, avec un climat tempéré, un ensoleillement toute l'année, un patrimoine environnemental et culturel exceptionnel, une large variété de paysages, de la haute-montagne à la mer. Mais bon nombre de sites, de lieux d'accueil, d'hébergements, d'infrastructures, d'équipements publics sont fermés … "*On doit être hors saison*" comme le chante Francis Cabrel !

En dehors des deux bassins métropolitains, l'offre culturelle, vecteur important du tourisme, est largement concentrée sur une courte période. Il faudrait alors engager un véritable partenariat avec l'ensemble des Offices de tourisme pour qu'une promotion de la région "toutes saisons" soit suivie d'une garantie d'accueil. Si l'on constate un manque de concertation dans le millefeuille de la compétence tourisme, il est à noter que la loi NOTRe a fait une exception pour les communes dites "communes touristiques". Il est regrettable que dans de nombreux cas, les Communes aient choisi de s'inscrire dans l'exception que permet la loi NOTRe, ce qui prive les Intercommunalités d'une politique cohérente et globale qui s'inscrirait dans notre Schéma régional.

Le tourisme "quatre saisons" devra aussi passer par le développement du tourisme autour du patrimoine industriel, de l'agritourisme et œnotourisme, du tourisme environnemental et écologique et du tourisme sportif.

Il a aussi été évoqué, à propos de l'offre d'hébergement, le phénomène de type Airbnb ; ce sujet a été évoqué de manière trop minimaliste et mériterait un état des lieux précis. Une étude récente a révélé que rien pour que pour la ville de Montpellier, l'offre de lits via Airbnb était supérieure à l'offre de l'ensemble de l'hôtellerie. Ce phénomène a pris une ampleur considérable, même dans le périurbain et les zones résidentielles.

La Région ne pourra pas faire l'économie d'une étude précise afin d'en mesurer l'ampleur.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. La parole est à Monsieur ROSSIGNOL ...

M. ROSSIGNOL

Madame la Présidente,

Mes chers collègues,

Que ne l'avions-nous dit … En effet, sous l'ancienne Majorité régionale -qui était la vôtre- dans l'Assemblée de l'ex Languedoc-Roussillon, les élus de mon groupe n'ont cessé de dénoncer la "coquille vide" que représentait le Comité Régional du Tourisme depuis les années FRÊCHE, BOURQUIN, ALARY où malheureusement, cet outil, qui est pourtant imposé par la loi pour porter les politiques touristiques des Régions, était devenu totalement vidé de sa substance, remplacé par "Sud de France Développement", remplacé par les Services de la Région qui ont fait un travail intéressant.

Mais lorsque l'on voit le rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur le tourisme des années 2010-2015, et ce n'est pas nous qui le disons ce matin, c'est la presse du groupe Baylet qui le dénonce même : "*les loupés du tourisme régional*" ... En effet, tout cela pour des résultats qui ne sont pas à la hauteur des enjeux de notre Région ; par rapport aux atouts qu'elle représente, par rapport aux richesses que représentaient le Languedoc-Roussillon, on voit bien que la politique suivie n'a malheureusement pas eu les effets escomptés.

Ainsi, quand on voit aussi les moyens déployés sur la marque "Sud de France", une étude de la Sopexa montre que la notoriété de la marque "Sud de France" n'est malheureusement, à l'échelle nationale, que de 2% Alors, on n'imagine même pas ce qu'elle doit être à l'échelle internationale !

C'est vrai que nous avons soutenu cette marque, nous pensons effectivement que c'est quelque chose de porteur, mais il est clair qu'aujourd'hui, au vu des retombées par rapport aux moyens engagés, ce n'est pas réjouissant.

Alors aujourd'hui, Madame la Présidente, c'est vrai nous sommes passés dans une nouvelle ère, un nouveau CRT vient enfin d'être mis en place, avec la fusion des deux CRT : un CRT qui était très fort, celui de Midi-Pyrénées, plus d'6 M€ y étaient consacrés et un CRT qui n'en avait plus que le nom puisque moins de 500 000 € lui étaient consacrés, avec quasiment plus d'effectif en personnel.

Aujourd'hui, la dimension que vous donnez au tourisme de cette Région Occitanie -et vous savez, car j'avais eu l'occasion de le souligner, l'approbation que nous portons au Plan Littoral 21- suscite des espoirs ; nous espérons effectivement que les engagements qui ont été pris à la fois par vous-même, par nous-mêmes, par notre Assemblée, mais aussi par l'ancien Gouvernement et qui, je l'espère, seront poursuivis par celui-ci aujourd'hui, pourront porter les espoirs d'un tourisme renouvelé en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées, dans cette Région Occitanie où, aujourd'hui, on a reformé et recréé un Comité Régional du Tourisme qui reprend les prérogatives attachées aux Comités Régionaux du Tourisme.

Donc ce que nous avions dénoncé à l'époque -et à l'époque nous étions raillés une fois de plus, on ne nous écoutait pas-, si le CRT avait été maintenu, si l'on avait déployé les moyens qui étaient à l'époque utilisés par le CRT qu'avait mis en place Jacques BLANC dans les années 1986-2004,

peut-être qu'aujourd'hui on n'aurait pas eu ce rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui est tout de même un rapport dévastateur pour le bilan du tourisme en Languedoc-Roussillon.

(*Applaudissements*).

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame JAMET pour 5 minutes.

Mme JAMET

Sûr que le tourisme est une activité vitale pour notre économie régionale, nous en avons tous conscience ici et c'est évidemment un vecteur pour baisser le chômage.

On peut donc s'étonner que la Région n'ait pas su tirer profit de ses atouts pour exceller dans ce domaine : une grande façade maritime sur le Méditerranée, des massifs montagneux, des villes, des villages de caractère, des stations thermales renommées, un patrimoine culturel et historique riche, et j'en passe ... Alors, au regard de ces éléments, on peut effectivement considérer que vos résultats sont ca-tas-tro-phiques !

Le Front National le dénonce depuis 1986 et aujourd'hui, effectivement, le constat de la Chambre Régionale des Comptes, qui vient de rendre deux rapports d'observations salées sur la politique touristique de la Région, appelle toute notre attention.

Le premier, truffé de doux euphémismes, concerne le Comité Régional de Tourisme où les Socialistes, au mépris de la loi -je le rappelle-, mais aussi des schémas directeurs, l'ont vidé de ses missions pour les donner à la SEM "Sud de France Développement".

Ce n'était pas normal, c'était en décalage avec le cadre légal et les orientations stratégiques qui avaient été définies et surtout dans l'opacité la plus totale, on y reviendra.

C'est quand même du jamais vu, c'est unique en France ! La politique socialiste a permis ainsi de passer du CRT, indépendant de la Région, à une SEM détenue très majoritairement par la Région, qui n'a pas porté ses fruits.

Depuis le début de la mandature, Madame DELGA, on peut dire que les efforts de l'Exécutif en matière de tourisme se sont résumés à une succession d'opérations de "comm" avec l'argent du contribuable.

Entre 2 LGV en rade et une hausse de 2% des chômeurs, je crois quand même qu'on touche le fond … Et c'est l'objet du deuxième rapport de la Chambre Régionale des Comptes qui fait le bilan de la politique touristique entre 2010 et 2016. Il est catastrophique ! L'Occitanie est la 10ème région de France pour l'accueil des touristes étrangers, derrière la PACA, derrière la Bourgogne-Franche-Comté, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes … C'est dire !

L'Occitanie est oubliée par les touristes étrangers, malgré les sites exceptionnels que sont Lourdes, Carcassonne, le littoral méditerranéen. C'est anormal, c'est scandaleux et c'est incroyable ! Mais c'est vrai, je me souviens qu'en son temps on avait eu aussi jusqu'à une note du

Préfet de Région MAILHOS qui tweetait pour vanter le tourisme en Espagne, avec le passeport "pour un tourisme sérieux et serein en Espagne" … Donc on aura tout vu ici !

Alors, la Chambre relève des carences à tous les niveaux du côté de l'ex Languedoc-Roussillon : aucun bilan n'a été réalisé sur les politiques touristiques de la Région depuis 2010, le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs n'a jamais fait l'objet d'un bilan, ni la SEM "Sud de France" qui, malgré les 16 M€ de subventions, n'a jamais eu un seul audit … Voilà les éléments importants que je souhaite soulever.

Et on arrive à la marque "Sud de France", effectivement, qui était un montage -comme on l'a rappelé tout à l'heure- des Socialistes et de leurs héritiers. Un échec retentissant et, ce qui est pire d'ailleurs, c'est que d'après un sondage Sopexa, seulement 2% des sondés connaissent la marque et pire encore : 60% des sondés pensent qu'il s'agit de la PACA !

Malgré le constat de la Chambre Régionale des Comptes, malgré ces montages douteux -que seul le Front National dénonçait, Monsieur ROSSIGNOL- vous, vous continuez la politique de l'autruche. Je lis le journal et je vois : "*jugement excessif et injustifié*" ...

Alors, vous avez bien voulu nous donner des leçons tout l'heure, je vais vous en donner quelques-unes aussi et je vais rafraîchir la mémoire de certains parce qu'en son temps, le 22 septembre 2011, il avait été question de la création de ce Comité Régional du Tourisme, dont nous avons été écartés et nous l'avions dénoncé. Nous avions dénoncé cette attitude anti-démocratique, nous avions dénoncé le fait que les élus de l'Opposition soient, à notre corps défendant et en contradiction avec les textes, écartés, mais tout le monde n'avait pas tout perdu : Comité Régional du Tourisme du Languedoc-Roussillon, il y avait Madame DOMBRE-COSTE, Madame VERGNES, Madame FRONTANAU, Monsieur CODORNIOU, Madame BRUTUS, Madame NEGRIER, Monsieur VERDIER et Monsieur Stephan ROSSIGNOL … Donc il ne faut quand même pas prendre les gens que pour des imbéciles !

Alors, je vais vous dire, là où vous n'avez pas fait votre travail, c'est qu'il n'y a pas eu d'audit, que le Front National a été le seul à lancer des alertes ; le seul, comme on l'a fait pour MACRON, pour le CRT, pour la SEM Sud de France ; à chaque fois dénoncer l'illégalité et les méthodes socialistes.

Je remets en question la sincérité de la démarche de certains qui, par exemple, défendent les lanceurs d'alerte et je me demande si vous défendez ici le souci de la vérité, de la transparence et de l'intérêt général, ou si vous défendez juste vos intérêts particuliers.

Alors, les mensonges, les leçons, la démagogie, les impostures, les règles démocratiques bafouées, les contrevérités et l'irrespect des règles et des lois ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme JAMET

… Ne sont pas dans notre camp. Nous, au Front National, nous avons assumé notre rôle et nous l'avons dénoncé !

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Pour répondre à l'ensemble des questions, Monsieur le Vice-président ...

M. GUILHAUMON

Je voudrais, suite à l'intervention de Madame JAMET, dire quelques mots.

Je ne reviendrai ni sur le propos délibérément excessif, voire outrancier de Madame JAMET, elle nous a accoutumés de longue date à ce type de démarche, ni sur le ton inutilement provocateur, car je pense que vous avez assez largement, Madame la Présidente, répondu point par point à chacune des remarques de ces rapports de la Chambre Régionale des Comptes.

Je préfère et de loin, comme je l'ai fait précédemment, mettre en exergue l'ensemble des dispositions prises par notre Assemblée dans le cadre du nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs. Toutes les mesures correctives et notamment celles ayant pour objet de mieux définir le périmètre d'intervention, le rôle précis de chacune des structures, de chacun des acteurs au sein de notre Région, avec la volonté affichée de mieux évaluer les effets des politiques mises en œuvre par notre Collectivité et de donner les moyens à l'économie touristique pour qu'elle continue à être, dans l'avenir, un vecteur majeur de développement de notre région.

Je ne peux pas accepter non plus le constat qui est fait aujourd'hui, ni dans la presse, ni dans la bouche de Madame JAMET concernant le panorama du tourisme : "*un réel potentiel insuffisamment exploité*" ; je considère ce raccourci comme quelque peu saisissant et comme peu adapté à la réalité de notre région qui figure, je le rappelle, parmi les régions leaders au niveau national, avec 14 milliards de consommation touristique, 10% du PIB régional, 4ème rang national, avec 1,42 milliard investi au total par an dans le secteur touristique, 108 000 emplois directs, 1ère région pour la fréquentation touristique française, 154 millions de nuitées, 3ème région pour la fréquentation touristique étrangère.

Il y a certes des marges de progrès, Madame JAMET, nous en avons tous conscience et nous travaillons à cela. Le nombre de nuitées, vous le savez, constitue l'un des indicateurs les plus pertinents retenus par l'OCDE pour évaluer la compétitivité du tourisme et le positionnement de notre région, au 11ème rang sur 274 régions européennes, constitue un élément incontestable de la vitalité de notre territoire dans le domaine du tourisme.

J'ajoute que tous ces chiffres placent notre région dans le haut des classements européens, ce qui constitue pour nous tous un sujet de satisfaction même si, je le répète, nous avons une conscience aiguë des marges de progrès possibles.
C'est en tous cas tout le sens de l'engagement pris dans le cadre du nouveau Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs que vous avez récemment approuvé, en réaffirmant avec force notre volonté de placer la région Occitanie dans le Top 10 des grandes destinations européennes à l'horizon 2022 ; ce qui nécessitera, je vous le concède volontiers, de faire progresser le nombre de nuitées de plus de 4 millions, objectif particulièrement ambitieux, mais que nous pensons pouvoir tenir.

(*Applaudissements*)

M. ASSAF

Bien dit !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Il n'y a pas de vote sur ces rapports, l'Assemblée plénière ***prend acte***.
Nous passons au rapport n°24 présenté par Monsieur CHIBLI, s'il vous plaît … Il arrive au pas de course ! Vice-président aux Sports, c'est très bien … Bravo ! (*Applaudissements*)
Monsieur CHIBLI, vous avez la parole …

2017/AP-NOV/24 - Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie sur le contrôle des comptes et de la gestion du Centre Régional d'Information Jeunesse "Toulouse Midi-Pyrénées"

M. CHIBLI

Merci Madame la Présidente.
Sur ce rapport relatif au contrôle des comptes et de la gestion du CRIJ, le Centre Régional d'Information Jeunesse, quelques éléments de contexte : vous le savez, la Chambre Régionale des Comptes a mené des investigations concernant le CRIJ, a adressé à la Région ses observations définitives en date du 19 juillet 2017 et le CRIJ de Midi-Pyrénées est actuellement en discussion avec celui de Languedoc-Roussillon pour créer un CRIJ Occitanie, conformément à l'instruction ministérielle de juillet 2016.
Je précise que nous entretenons de très bonnes relations et discutons avec les deux CRIJ, et le nouveau CRIJ Occitanie devrait voir le jour le 1er janvier 2018.
La Chambre Régionale des Comptes a donné comme unique recommandation de s'interroger sur la pertinence des missions actuelles -c'est donc ce que l'on fait avec eux-, la question posée aujourd'hui étant celle des missions du CRIJ à travers la grande Région et pour cela, nous

travaillons avec eux en étroite collaboration pour essayer, notamment sur certains secteurs liés à la citoyenneté et à la jeunesse, de mieux travailler ensemble.

Voilà ce que je peux dire sur le sujet, Madame la Présidente, il n'y a pas d'observations spécifiques, si ce n'est sur la question des missions réalisées par le CRIJ de Midi-Pyrénées, puisqu'il s'agit d'un focus sur le CRIJ Midi-Pyrénées.

LA PRÉSIDENTE

Madame DOUNOT-SOBRAQUES, pour 3 minutes …

Mme DOUNOT-SOBRAQUES

Madame le Président,

Chers collègues,

L'ouverture du contrôle du CRIJ Midi-Pyrénées fait suite à la demande du Préfet de Région du 20 mai 2015, qui souhaitait une évaluation des actions menées par un certain nombre d'associations fortement subventionnées par les fonds publics.

Dans l'ancienne Région Midi-Pyrénées, le Réseau comprend le CRIJ à Toulouse -dont vous avez parlé- et des structures de proximité constituées de 6 Bureaux d'Information Jeunesse et de 55 Points d'Information Jeunesse.

Le CRIJ emploie 19 personnes, ce qui correspond à 14,51 temps pleins, et bénéficie de fonds publics à hauteur de 76% de son budget en 2015 et ce, sans objectifs quantitatifs.

La fréquentation du public jeune au CRIJ a chuté de 183 660 visiteurs en 2007 à 49 321 en 2015, soit une baisse de 73% en 9 ans.

On sait que les pratiques des jeunes ont beaucoup changé puisqu'ils se servent plus d'Internet dans leurs recherches d'informations, mais là encore les visites du site Web du CRIJ ont baissé de 15% entre 2012 et 2015 et, dans le même temps, le nombre de pages consultées à lui aussi baissé de près d'un tiers sur la même période, ce qui pose quand même des problèmes.

Le CRIJ délivre une information de premier niveau sur les métiers, les formations, les perspectives économiques locales. C'est un lieu de ressources mais, au fil du temps, il est devenu une structure d'accompagnement vers l'insertion professionnelle -ce qui n'était pas prévu dans ses fonctions- et ce, sans aucune convention d'échange d'informations avec Pôle Emploi ou la Mission Locale pour qui l'insertion professionnelle est une priorité, avec le risque de doublon.

La Chambre observe que la valeur ajoutée de cette association devrait être d'accompagner dans la durée des jeunes dans leur prise d'autonomie, plutôt que de délivrer une information de premier niveau que ce public peut aisément trouver sur Internet.

Le CRIJ, au fil des ans, s'est en partie transformé en agence de voyage et fait commerce, puisque sur les 4 316 personnes reçues dans l'espace "voyages" en 2015, 60% sont venus pour l'achat de forfaits de ski, 27% pour des prestations UCPA, 9% pour l'achat de titres de transport aérien ou de

train et 3% pour la carte d'étudiant internationale. C'est une autre conception de la mobilité des jeunes.

La Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports a fixé comme objectifs au CRIJ, dans la convention de 2015, de développer la qualité des relais du Réseau d'Information Jeunesse par le renforcement de la qualification professionnelle des personnels et la mise en place d'un plan de formation adapté, la mutualisation des ressources et l'homogénéisation des pratiques.

Malgré l'élaboration de ce plan, le CRIJ est confronté à une multitude de structures, tant associatives que municipales, sur lesquelles il n'a pas d'autorité hiérarchique ; on touche ainsi aux limites de sa mission d'animation de réseau régional.

C'est là que la Région devrait être plus exigeante dans son cahier des charges, pour améliorer et harmoniser les compétences des informateurs. Il faut donc s'interroger sur la pertinence des missions actuelles du CRIJ.

Malgré ce constat de baisse d'activité, on a maintenu le personnel, la masse salariale a même augmenté de 28% entre 2010 et 2015, pour un coût moyen chargé du personnel de 39 142 € et les effectifs temps pleins sur la même période ont augmenté de 29%.

Même si le fonctionnement financier de l'association ne semble pas poser de problème, c'est près d'1 M€ de fonds publics qui sont injectés chaque année et l'absence de comptabilité analytique ne permet pas de contrôler la véritable adéquation avec les objectifs définis.

Il serait donc intéressant de connaître le bilan du CRIJ Languedoc-Roussillon, puisqu'une fusion des deux CRIJ Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon est prévue au 1er janvier 2018, comme vient de le rappeler Monsieur CHIBLI. Mais malgré notre demande, nous ne l'avons pas eu, comme d'habitude !

Voici nos observations sur ce rapport.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Monsieur CHIBLI, si vous voulez amener des éléments d'information complémentaires ...

M. CHIBLI

Merci.

Quelques éléments, en rappelant tout d'abord les missions du CRIJ qui, vous l'avez indiqué, est territorialisé, avec les Bureaux d'Information Jeunesse (BIJ) au niveau départemental et les Points d'Information Jeunesse (PIJ) au niveau des Collectivités locales ou des Intercommunalités.

Les missions des PIJ et des BIJ ont toujours été importantes puisqu'effectivement il y avait des relais d'informations sur les jobs d'été, de l'information sur les activités éducatives sur les territoires, mais au-delà aussi en accompagnement d'une jeunesse et y compris, je le rappelle, en

étroite concertation avec les différents acteurs de l'insertion professionnelle que vous évoquiez tout à l'heure. En effet, dans les départements, les BIJ ont une relation étroite avec les Collectivités locales et les Départements -puisqu'ils sont aussi accompagnés financièrement par les Départements-, mais aussi avec les Missions locales sur tout ce qui est travail d'insertion dans chaque bassin de vie.

Effectivement, vous l'avez d'ailleurs vous-même indiqué dans votre propos, la jeunesse a totalement évolué et ses besoins sont différents, d'où la question qui est posée -et d'ailleurs, dans ce rapport-là, on parle clairement des missions- et aujourd'hui nous profitons de cette fusion des deux CRIJ pour poser les attentes des financeurs que nous sommes -autant nous que l'État-, attentes que nous avons par rapport à une période donnée. Et effectivement, là-dessus, il faut aussi rappeler que les Collectivités locales ont-elles-mêmes pris pas mal de responsabilités en la matière et donc, de ce fait, certains PIJ ont disparu de certains territoires, ce qui n'est pas forcément une bonne chose puisque nous avons besoin d'avoir des réseaux d'Information Jeunesse à travers tout le territoire.

En tous cas, concernant la concertation jeunesse, nous travaillons en étroite collaboration avec les CRIJ qui ont, aujourd'hui encore, un impact important sur notre territoire et nous les accompagnons dans l'évolution de leurs missions, puisqu'eux-mêmes se posent cette question-là, l'harmonisation de ces deux CRIJ permettant de tout poser et d'essayer d'attaquer l'année 2018 sur de nouvelles bases.

C'est aussi la réflexion que nous menons, notamment sur la politique Jeunesse, avec eux comme avec d'autres Mouvements d'éducation populaires avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

En tous cas, sur la question des missions, ils sont très conscients de cette évolution.

Quant à la partie salariale, je ne suis pas sûr que cela ait énormément augmenté, mais en ce qui nous concerne nous allons être vigilants sur cette fusion et sur les attentes que nous aurons vis-à-vis de ces CRIJ.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

2017/AP-NOV/25 - <u>Procès-verbal de l'Assemblée plénière du 30 juin 2017</u>

Nous passons au rapport n°25 relatif au procès-verbal de l'Assemblée plénière du 30 juin 2017.

Je vous propose de le mettre au vote.

Le scrutin est ouvert ... (*Vote électronique*) Le scrutin est clos. Résultat (*156 votants*) :

- Pour : 118 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, UEDC : 25, NI : 2)
- Abstention : 38 (FN : 38).

Le rapport (***2017/AP-NOV/25***) est ***adopté***, je vous remercie.

Nous passons à **l'examen des vœux** et je propose à Monsieur le Président du Bureau de l'Assemblée d'animer la présentation des vœux inscrits à l'ordre du jour.

M. ONESTA

Merci Madame la Présidente.

Le 1er vœu est déposé par le Groupe UEDC : "*Pour une gestion de l'aéroport Toulouse Blagnac au service de ses habitants et de notre Région*". C'est Monsieur RIVENQ qui s'exprime pour le Groupe UEDC …

M. RIVENQ

Je cède la parole à Monsieur Vincent TERRAIL-NOVES qui va présenter ce vœu.

1er vœu déposé par le Groupe UEDC : Pour une gestion de l'aéroport Toulouse Blagnac au service de ses habitants et de notre Région

M. TERRAIL-NOVES

Merci.

Madame la Présidente, effectivement, ce vœu tient place aujourd'hui dans notre Assemblée parce que, pour rappel, en avril 2015 l'Etat s'est engagé dans un processus de privatisation de l'aéroport Toulouse Blagnac et a donc décidé de vendre ses parts à un partenaire, qu'il a choisi lui-même, en l'occurrence le chinois Casil Europe.

Suite à cette vente et à cette privatisation, les Collectivités territoriales se sont retrouvées avec une part de capital et je me souviens, à l'époque, que l'on avait beaucoup débattu dans notre Assemblée régionale, avec le Président MALVY, au sujet du pacte d'actionnaires.

Les Collectivités territoriales, je le rappelle, détiennent 5% chacune du capital : Conseil Départemental, Région, Toulouse Métropole, et 25% sont détenus par la CCI d'Occitanie.

49,9% sont donc détenus par Casil Europe et l'Etat a conservé 10,1% des parts, ce qui fait qu'aujourd'hui il y a, je dirai un pacte entre l'Etat, les Collectivités locales et la CCI qui détiennent 50,1% des parts.

Entre avril 2018 et avril 2019, c'est-à-dire durant deux phases de six mois, l'Etat aura la possibilité de céder ses parts et donc il y aura une option de vente, pour un coût approximatif de 60 M€, donc une somme relativement importante pour renflouer les caisses de l'Etat, et lorsque l'on fait le parallèle avec les économies qui sont demandées aux Collectivités territoriales pour que l'Etat se retrouve avec des recettes supplémentaires, on peut craindre que l'État souhaite se séparer de ses 10,1% de parts.

D'autant que j'ai fait quelques recherches et j'ai regardé ce que disait le Président MACRON, en tant que candidat et une fois élu, au sujet de la privatisation de l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Il faut d'abord rappeler que si ce n'est pas le Président MARCRON qui a initié la démarche de privatisation -c'était à cette époque-là Arnaud MONTEBOURG-, c'est tout de même lui qui l'a menée à son terme et le Président MACRON, en octobre 2016, disait : "l'État n'a rien à faire de disposer des magasins qu'il y a dans un aéroport, c'est un très mauvais actionnaire".
Et en février 2017, donc une fois élu Président de la République, il disait : "On ne peut pas avoir les chinois qui achètent des avions et en être satisfait, et d'un autre côté on ne peut pas être contre ceux qui veulent investir dans un aéroport".
Donc les déclarations du Président MACRON et le fait que lui-même ait achevé le processus de privatisation de l'aéroport nous font craindre effectivement que les 10,1% de parts qui appartiennent à l'Etat soient vendus. Vendus à qui ? Comment ? On ne sait pas, on ne sait pas exactement le pacte qu'il y a eu entre l'Etat et le chinois qui a été retenu et qui aujourd'hui possède donc 49,9% des parts. Le risque est donc, si l'État vend ses 10,1% de parts, que le consortium soit majoritaire et qu'il y ait des risques de redistribution de dividendes, notamment en impactant les réserves financières, au lieu d'investir et d'agrandir l'aéroport, de programmer des projets et des programmes importants. On rappelle qu'il y a eu 15 M€ de dividendes répartis en 2016, 7,8 M€ en 2017 et que déjà en 2017, les Collectivités ont dû monter aux créneaux pour que cette somme soit relativement contenue. Donc effectivement, nous estimons qu'il n'y a pas de nécessité de toucher aux réserves financières pour investir, que les dividendes doivent être maintenus pour investir, pour le développement de l'aéroport ...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. TERRAIL-NOVES

Et il est important de faire le lien notamment avec le calendrier de la LGV qui n'est pas connu, ce qui veut dire que l'aéroport est vraiment très important pour le dynamisme régional.
Nous proposons donc le vœu qui vous a été présenté et en accord avec les groupes qui soutenaient le vœu n°8, présenté par les Groupes SRC, PRG et Nouveau Monde en Commun …

M. ONESTA

Il faut vraiment conclure, cher collègue, vous aviez 3 minutes !

M. TERRAIL-NOVES

Je conclus. Nous proposons donc de compléter le vœu qui vous est présenté par une phrase supplémentaire, qui est la suivante : "*La Région réaffirme son attachement absolu à ce que l'actionnariat de l'aéroport demeure majoritairement public*".

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je vous rappelle, chers collègues, que les temps de présentation des vœux sont de 3 minutes et pas de 4,18 minutes !

J'ai été saisi, Madame la Présidente, d'une demande du Président du Groupe Socialiste qui a déposé un vœu sur un sujet connexe et qui suggère que nous changions l'ordre des vœux, c'est-à-dire que le vœu n°8, qui est sur le même sujet, soit exposé immédiatement afin qu'il puisse y avoir un échange global sur ce thème-là.

Monsieur ASSAF ...

M. ASSAF

Merci, Monsieur le Président.

Je vais immédiatement céder la parole à Thierry COTELLE qui, au nom du Groupe, présentera le vœu et je vous remercie d'accepter une discussion commune sur ces deux vœux qui portent sur le même sujet.

8ème vœu déposé par le Groupe SRC : Pour une gestion de l'aéroport de Toulouse Blagnac au service de notre territoire

M. COTELLE

Mes chers collègues, Madame la Présidente,

Effectivement, le vœu n°8 est un vœu sur le même sujet. Je ne reprendrai pas un certain nombre de points qui ont déjà été évoqués précédemment, mais nous souhaitons évidemment par rapport à cet outil, qui est pour nous un outil important de développement territorial, de développement économique, qui est aussi un outil important en termes d'infrastructures, pas simplement au service des habitants, mais également au service de notre industrie, ne serait-ce que par la présence de deux grandes sociétés leaders mondiaux dans leur secteur, que ce soit Airbus ou ATR, par leurs halls d'assemblage, mais également aussi par les pistes qu'ils utilisent régulièrement, il nous semble évidemment important que cet aéroport puisse rester sous contrôle public, de façon à pouvoir continuer le développement harmonieux de sa propre existence, non seulement évidemment pour l'industrie, mais également aussi pour le développement en termes d'environnement. Je pense notamment aux riverains, vis-à-vis desquels il faut évidemment avoir une logique de construction positive, plutôt qu'une logique financière comme malheureusement, depuis deux ans, nous en avons le triste exemple par la récupération des dividendes, mais également des réserves financières qui servaient justement à l'investissement et au développement de cet aéroport.

Nous souscrivons donc à ce qui a été dit précédemment, en rajoutant effectivement que nous réaffirmons notre attachement au fait que l'aéroport puisse rester à actionnariat public.

Cela nous semble être un élément important et nul doute que dans l'avenir nous saurons également, comme il est dit dans le vœu, mobiliser nos moyens et nos ressources pour parvenir à cet objectif, de façon à éviter une privatisation si l'Etat cède ses parts, notamment à l'actionnaire qui n'est pas majoritaire mais qui détient déjà 49,9% des actions.

M. ONESTA

Merci. Les groupes qui n'ont pas présenté ces deux vœux, qui sont donc sur un sujet connexe, peuvent maintenant intervenir à raison de 2 minutes par groupe.
Monsieur SANCHEZ pour le groupe FN …

M. SANCHEZ

Simplement pour un rappel au Règlement, article 20 : c'est 2 minutes par vœu et par groupe, donc Madame JAMET a droit à 2 minutes pour le 1er vœu …

M. ONESTA

Vous avez raison. Comme ce sont deux vœux différents, c'est bien 2 minutes par vœu.

M. SANCHEZ

Madame JAMET …

Mme JAMET

Merci Monsieur SANCHEZ.
Sur le premier vœu déposé par Monsieur RIVENQ, je voudrais quand même rappeler que l'Etat, par la voix de son Ministre de l'Economie de l'époque, Bruno LEMAIRE …

M. ONESTA

Il nous faudrait le compteur à l'écran s'il vous plaît, merci la régie.

Mme JAMET

Oui, ce n'est pas grave !
… A déclaré à l'Assemblée nationale, je cite : "*Ce qui compte au final n'est pas de savoir si l'aéroport est public ou privé, mais qu'il puisse y avoir de l'activité et des investissements afin de rester moderne et innovant*".
L'inquiétude est donc grandissante au sujet, effectivement, du devenir de l'aéroport Toulouse-Blagnac qui est un véritable pôle stratégique, contribuant au rayonnement international de la ville de Toulouse et de la région. Et cela fait plusieurs mois que nous avons alerté sur ce projet de privatisation qui était mené par le groupe d'actionnaires chinois, avec la complicité de l'Etat ; nous

avions même demandé de prendre position lors de la dernière Plénière du 30 juin, mais à gauche comme à droite, personne ne s'est élevé contre le bradage de la plateforme aéroportuaire.
Alors, votre collègue -je tiens à vous le rappeler-, le Maire de Toulouse Jean-Luc MOUDENC a fait confiance au consortium chinois Casil Europe lorsque l'Etat l'avait désigné pour acheter 49,9% des parts de la société ATB. Et encore aujourd'hui, je crois qu'il fait preuve d'un jeu trouble à l'égard des actionnaires mandarins qui l'ont nommé à la présidence du Comité stratégique des investissements de l'aéroport et ont promis d'engager des millions pour aider à la construction du nouveau Parc des expositions ... Trop tard !
Je vous rappelle également que la nouvelle Présidente du Conseil de surveillance de l'aéroport Toulouse-Blagnac, représentant les intérêts des actionnaires chinois, n'est autre qu'Anne-Marie IDRAC, ancienne Secrétaire d'État au Commerce sous le quinquennat de Monsieur SARKOZY.
Alors au moins, chers collègues Républicains, que vous soyez opposés à cette cession parce qu'elle ne bénéficie pas à votre ami le Qatar qui s'est constitué, entre 2003 et 2013, un parc immobilier de plus de 6 milliards d'euros, notamment grâce à un régime fiscal dérogatoire accordé par votre ancienne majorité, sans parler de leur infiltration dans le capital de plusieurs fleurons français (EADS, Lagardère, Véolia-Vivendi), Gauche et Droite confondues, vous participez activement au démantèlement de notre souveraineté.
Mais refusant que les ressources de l'économie régionale et des infrastructures stratégiques servent à enrichir des prédateurs financiers étrangers sur le dos des contribuables d'Occitanie, eh bien nous, nous voterons malgré tout ce vœu parce que nous sommes cohérents et sincères dans notre démarche.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

C'est bon pour le groupe ?

Mme JAMET

Sur le deuxième …

M. ONESTA

Le deuxième, mais il vous reste 1,5 minute.

Mme JAMET

Pourquoi ?

M. ONESTA

Parce que vous avez utilisé 2,5 minutes sur le premier.

Mme JAMET

C'est dommage …

M. ONESTA

Je sais !

Mme JAMET

Je n'aurai pas le temps de m'acharner sur Monsieur ASSAF … Mais je voudrais quand même rappeler aux socialistes aussi leur totale contradiction, parce que c'est François HOLLANDE, dont Madame la Présidente a été Ministre, qui a engagé la cession des parts de l'État dans l'aéroport Toulouse-Blagnac, au profit d'investisseurs privés étrangers.

Et qu'avez-vous dit à ce moment-là Monsieur ASSAF ?... Rien ! Le consortium chinois s'est comporté comme un véritable rapace, mais c'est votre Gouvernement socialiste qui l'a autorisé en 2015 dans la loi pour la croissance et l'activité, portée alors par un certain Emmanuel MACRON.

Enfin, s'agissant de la privatisation des aéroports de Nice et de Lyon, c'est ce même État socialiste qui a vendu les parts détenues dans ces aéroports en 2016.

Alors chers collègues socialistes, Monsieur ASSAF, vous êtes comptables de ce pillage minutieusement organisé par Casil Europe, avec la bienveillance de l'État socialo-macroniste. Vous êtes comptables de l'emprise de ces fonds vautours qui ont réussi à accaparer quand même, rappelons-le, plus de 22 M€ en quelques mois, entre les dividendes, la ponction sur les réserves et les bénéfices. Vous êtes comptables de la fragilisation du 4ème aéroport de France.

Alors, votre Gouvernement a choisi de sacrifier nos infrastructures stratégiques en récupérant 1 milliard par-ci, 1 milliard par-là, pour satisfaire la règle d'or budgétaire de Bruxelles.

Monsieur ASSAF, chers collègues socialistes, vos politiques n'ont de cesse que de démembrer la France de ses pans de souveraineté territoriaux, législatifs, juridiques et budgétaires.

Et votre social-libéralisme, puisque l'on parlait tout à l'heure d'ultra-libéralisme, n'a de cesse que de voir en la Nation un concept obsolète à qui l'on doit retirer tous ses oripeaux de puissance.

Alors, votre vœu ne rachètera pas ces trahisons, ni l'hypocrisie et la duplicité qui ont animé certains d'entre vous, mais nous voterons quand même pour.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Pour le groupe Radical de Gauche, Monsieur KELLER. Précisez sur quel vœu vous vous exprimez : le 1 de l'UEDC ou le 8 du groupe Socialiste, mais vous avez droit à 2 minutes sur l'un et 2 minutes sur l'autre.

M. KELLER

Alors, simplement 2 minutes pour les deux parce je pense que c'est exactement le même vœu. Je voudrais simplement, en tant que Maire de Blagnac pendant plus de 20 ans, dire ici que je me suis évidemment toujours particulièrement intéressé au devenir de cet aéroport.

Je voudrais simplement rappeler un petit peu l'histoire pour dire que la décision de privatisation des aéroports importants remonte à 2010, sous le Gouvernement de Monsieur SARKOZY ; certes, le suivant n'était pas forcément obligé de la mettre en œuvre, mais donc "la balle est au centre" en

la circonstance pour considérer qu'aujourd'hui, ce qui est important, c'est de préserver cette majorité publique. Je suis donc heureux de constater que cette conclusion forte, qui va rappeler à l'Etat ses devoirs de conserver ses 10% pour que la majorité des participations reste publique, avec les trois des Collectivités locales, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous puissions ici continuer, avec Monsieur CODORNIOU qui y représente la Région, à faire en sorte que le prélèvement des dividendes n'obère pas les exigences du développement de cet aéroport, dont je rappelle qu'il est la première porte d'entrée internationale sur notre Région d'Occitanie ; qu'il est aussi, comme cela a été rappelé par Thierry COTELLE, une plate-forme extrêmement performante en matière d'industrie et de développement économique en la circonstance, avec notamment les champions aéronautiques mondiaux que sont Airbus et ATR.

Il est donc extrêmement important que nous préservions cet atout et aussi cet outil de développement touristique. On en a pas mal parlé lors de cette séance, mais je vous rappelle que si c'est une porte sur l'Europe, c'est aussi une porte pour l'ensemble de la France et parmi les outils de développement de notre tourisme, il y a aussi ce que l'on appelle le tourisme d'affaires et en la circonstance, la Métropole toulousaine peut faire valoir tous ses arguments en termes d'hôtellerie et de restauration, avec évidemment des touristes qui arrivent par l'aéroport de Toulouse-Blagnac.

Je suis heureux que nous arrivions à un même vœu qui devrait recueillir l'assentiment de tous. C'est plus une affaire économique que toute autre chose.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci.

Monsieur ASSAF, vous avez droit à 2 minutes pour répondre au vœu n°1 du groupe UEDC ...

M. ASSAF

Quel toupet, quel estomac Madame JAMET !

Madame JAMET, vous êtes issue d'un parti qui a le patriotisme économique à géométrie variable : ici, à Montpellier, vous nous expliquez qu'il n'y a point de salut en dehors du capital franco-français, et quand il s'agit de financer vos campagnes électorales, vous allez ramper devant POUTINE et la Russie … (*Applaudissements*) Alors, s'il vous plaît, épargnez-moi vos leçons de patriotisme économique ! (*Brouhaha*)

S'agissant de nos débats qui méritent bien mieux que cela, il nous paraît, après en avoir discuté avec l'auteur du vœu, Thierry COTELLE, utile de fusionner nos deux vœux sur la base de l'amendement pré-accepté par l'UEDC et à la condition, bien sûr, qu'il soit fait état que ce vœu est donc un vœu de l'UEDC et du SRC pour le moins.

Mme JAMET

Voté par le FN !

M. ONESTA

Madame VINET, précisez sur quel vœu vous vous exprimez …

Mme VINET

Sur les deux.

M. ONESTA

En sachant que nous allons vers une fusion possible des deux, vous avez bien suivi ?

Mme VINET

Absolument, j'ai bien suivi cela !

Je voudrais préciser que nous nous étions positionnés pour faire un vœu commun avec le groupe SRC et le groupe des Radicaux sur cette question-là, donc bien évidemment s'il y a fusion avec l'autre vœu, nous nous y associons.

Simplement dire que la facilité pour l'État de vendre les "bijoux de famille" est toujours une tentation et je pense que cet exemple de l'aéroport de Blagnac est quand même un cas d'école, puisque nous vendons une infrastructure très juteuse en termes de dividendes à un groupe chinois qui, ensuite, s'empresse de piller les réserves pour les remettre aux actionnaires.

Je pense donc que tout un chacun devrait méditer sur cette question et que nous devons mettre tout en œuvre pour conserver la part qui revient au public.

Et dans ce cas, bien évidemment, tout le groupe Nouveau Monde en Commun votera ce vœu. Merci.

M. ONESTA

Merci. Madame PINEL, je vous en prie, il vous reste une grosse minute ...

Mme PINEL

Je n'en aurai même pas besoin, Monsieur le Président !

Juste pour dire que le groupe des Radicaux de Gauche s'associe au vœu présenté par l'UEDC, avec la mention faite oralement par Vincent TERRAIL-NOVES tout à l'heure et qui a justement l'assentiment de l'ensemble des groupes de la Majorité, d'après ce que j'ai compris.

Donc c'était juste pour donner aussi notre accord sur ce vœu.

M. ONESTA

C'est bien noté. Je vous résume les épisodes précédents : nous avons donc un vœu n°1 présenté par le groupe UEDC, qui a été amendé oralement par Monsieur TERRAIL-NOVES ; ainsi

amendé, il semble convenir à tout le monde et si j'ai bien compris, Monsieur ASSAF, si ce vœu passe, vous retirez le vôtre ?... J'ai bien compris !
Avant de mettre au vote, je donne bien évidemment la parole à Madame la Présidente si elle veut intervenir sur ce point ...

LA PRÉSIDENTE

Je salue qu'il puisse y avoir la fusion des deux vœux et que l'on ait une position très large sur la nécessité d'avoir un actionnariat public majoritaire, à travers le fait que l'Etat garde les parts qui sont les siennes.

M. ONESTA

Merci. J'ouvre le vote sur le vœu n°1 du groupe UEDC, amendé oralement tel que précisé tout à l'heure. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Tout le monde a-t-il voté ?... Le vote est clos. Résultat (*156 votants*) :
- Pour : 156 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, FN : 38, UEDC : 25, NI : 2).

(*Applaudissements*)

Si avec cela les avions ne décollent pas à l'heure, c'est à désespérer !
Le ***vœu n°1 amendé*** est ***adopté à l'unanimité***.
Félicitations à tous les collègues qui ont permis cette convergence.
Nous passons au vœu n°2 présenté par le groupe Nouveau Monde en Commun et qui porte sur le maintien des budgets des Agences de l'Eau.
L'orateur prévu est une oratrice, Madame LANGEVINE. Je vous en prie, vous avez 3 minutes ...

2ème vœu déposé par le Groupe NMeC : Pour le maintien des budgets des Agences de l'Eau

Mme LANGEVINE

Merci.
Alors que le changement climatique se fait rudement sentir sur nos territoires et que la qualité de l'eau ne cesse de se dégrader, les Députés ont entériné une coupe budgétaire sans précédent de 200 M€ pour les Agences de l'Eau, coupe assortie d'une suppression de 200 postes d'ici 2022.
Les Collectivités locales sont les premières bénéficiaires des Agences de l'Eau et verront ainsi leur capacité à mettre en œuvre la transition écologique des activités industrielles et agricoles amputée. Dans notre région, en 2016, les deux Agences ont injecté 215 M€ dans l'économie locale, générant un investissement total de 557 M€, sachant que l'on estime qu'1 M€ d'aide d'une Agence de l'Eau, c'est en moyenne 24 emplois induits dans le BTP.
Avec cette ponction, c'est le respect des engagements contractuels déjà pris dans le cadre du 10ème Programme d'intervention qui est en jeu.

C'est pourquoi nous vous invitons à dénoncer ce sabordage, par le Gouvernement, de la politique française de l'eau, son financement spécifique par des redevances et taxes affectées selon les deux principes que vous connaissez : "l'eau paie l'eau" et "pollueur-payeur".
Par ce vœu, nous apportons notre soutien aux Présidents des Comités de bassin, ainsi qu'aux agents qui œuvrent tous les jours au sein de ces Agences de l'Eau.
Merci.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il des groupes qui veulent s'exprimer ? Ce n'est pas obligatoire, mais Monsieur RIVENQ, vous y avez droit ! 2 minutes ...

M. RIVENQ

Je crois que c'est une soirée qui sera peut-être à marquer d'une pierre blanche puisqu'effectivement le groupe UEDC apportera son soutien à ce vœu, même si … Je ne vais pas demander la réécriture de deux ou trois phrases, ou des amendements à ce vœu, mais je crois que vous l'avez dit, Madame la Vice-présidente, nous sommes là dans un domaine très important pour notre région, cela a été dit à d'autres occasions aujourd'hui et il est vrai que sur les territoires, nous sommes inquiets des positions prises par l'État, notamment en ce qui concerne les Agences de l'Eau, qui viennent d'ailleurs de remettre en cause il y a quelques jours -à travers des courriers envoyés aux divers Syndicats et EPCI-, à partir de 2019, les aides accordées à l'assainissement non collectif dans un premier temps ; avec des aides à l'assainissement collectif qui vont diminuer dans un second temps. Et avec la loi NOTRe qui prévoit au plus tard au 1er janvier 2020 -et malgré les espoirs de certains, l'Assemblée Nationale n'y reviendra pas semble-t-il- cette nouvelle compétence obligatoire des EPCI, nous allons avoir des territoires où il va falloir investir beaucoup, à la fois dans le cadre de la protection de la ressource nécessaire et obligatoire, mais aussi sur la gestion de nos eaux usées et sur le pluvial également puisque c'est une compétence qui sera communautaire sur les territoires.
C'est un sujet que je connais bien et qui m'inquiète beaucoup.
Nous avons d'ailleurs l'occasion d'en débattre de façon tout à fait pacifique et pacifiée au sein de la Commission n°20, la Commission qui traite de l'eau -n°20, ça ne s'invente pas !-, je me rends compte que l'on partage une certaine sensibilité et je crois justement que l'on se grandirait dans cette Région à être tous unis pour préserver à la fois notre ressource, mais aussi les territoires par rapport aux grands défis qui nous attendent en matière d'assainissement d'eau et surtout de potabilité, puisque l'on se rend compte aujourd'hui qu'entre 30 et 40% des territoires ne distribuent pas d'eau potable à leurs usagers ; eau potable au sens des normes édictées par l'État, je crois qu'il y a 64 critères pour la potabilité. C'est donc extrêmement grave, il y en a pour des millions et

des millions d'investissement et j'espère que la Région, comme cela a été dit par la Présidente à diverses reprises, viendra aider les territoires à ce moment-là pour mettre nos réseaux en état.
Nous voterons donc ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Monsieur ASSAF ...

M. ASSAF

Nous n'avons aucun mot à enlever, ni à ajouter à ce vœu et, l'auteur nous le pardonnera, nous le faisons nôtre. Donc évidemment, nous voterons ce vœu des deux mains.

M. ONESTA

Et dès ce soir plutôt ! (*Rires - Apartés*) Monsieur SANCHEZ …

M. SANCHEZ

Nous voterons également pour ce vœu.
L'Agence de l'Eau, c'est très important et je rejoins l'analyse de Monsieur RIVENQ à l'instant sur le sujet parce que nous sommes aussi très sensibles à ces problématiques, qui sont des problématiques concrètes du quotidien des français et en tous cas des Collectivités locales qui gèrent aussi ces problématiques-là.
Pour ce qui est de la loi NOTRe dont on a parlé tout à l'heure, il y a quand même bien des gens qui l'ont soutenue ici, c'est donc assez étonnant que ces mêmes personnes, ensuite, se positionnent contre cela. Mais bon, on aura bien compris qu'ici chacun n'en était pas à une contradiction près !

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Madame PINEL …

Mme PINEL

Merci. Uniquement pour donner une explication de vote : nous soutenons ce vœu, nous rejoignons les explications données par Agnès LANGEVINE, mais aussi par les autres orateurs, pour dire combien il est important de préserver les budgets des Agences de l'Eau.
C'est donc la raison pour laquelle nous nous associons à ce vœu et nous le voterons avec conviction.

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas d'autre orateur inscrit. Donc Madame la Présidente, voulez-vous ajouter un mot sur ce sujet ?

LA PRÉSIDENTE

Passons au vote !

M. ONESTA

Nous procédons donc au vote. Le vote est ouvert sur le vœu n°2 ... (*Vote électronique*)
Le vote est clos. Résultat (*151 votants*) :
- Pour : 150 (SRC : 47, PRG : 15, NMeC : 24, FN : 37, UEDC : 25, NI : 2)
- Contre : 1 (FN : 1 -TEZENAS DU MONTCEL-).

Le ***2ème vœu*** est ***adopté***. Félicitations aux auteurs !
Nous en venons au 3ème vœu qui porte sur les emplois aidés. L'orateur inscrit pour présenter ce vœu est Monsieur Guilhem SERIEYS en sa qualité d'auteur. Vous avez 3 minutes ...

3ème vœu déposé par le Groupe NMeC : Sur les emplois aidés

M. SERIEYS

Merci.
Le Gouvernement d'Édouard PHILIPPE a décidé la réduction drastique des contrats aidés.
Il s'agit ici du plus grand plan social en France annoncé du jour au lendemain.
Le principe de sécurité juridique du contrat de travail est totalement bafoué, mais également celui de la continuité du service public et du droit à l'emploi, puisque MJC, écoles, collèges, lycées, associations, collectivités locales, seront concernés par la suppression de plus de 150 000 emplois. En ce qui concerne notre région, ce sont environ 12 000 personnes qui seront touchées.
Ces 150 000 postes, ce sont 150 000 personnes qui n'auront plus d'emploi, ni même droit à des indemnités chômage. Financés en grande partie par l'État, ces contrats permettent à des associations, collectivités territoriales, d'embaucher des personnes éloignées de l'emploi pour des missions d'intérêt général, qui bénéficient ainsi d'un accompagnement vers une insertion durable.
Certes, ces contrats ne sont pas la panacée, mais ils ont le mérite de remettre des personnes sur le chemin de l'emploi, de les former et constituent une source de revenu.
Le Gouvernement évoque le coût de ces emplois pour la Puissance publique.
Pourtant, c'est l'inverse : le coût d'un emploi aidé est beaucoup moins important pour la Puissance publique que le coût d'un emploi généré par exemple par le CICE ou le coût d'un emploi espéré par la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune, selon la théorie du ruissellement puisque, même selon les perspectives les plus optimistes, la suppression de l'ISF créera des emplois qui seront, au bout du compte, 4 fois plus chers pour la Puissance publique que les contrats aidés.

Cette décision met aussi en difficulté les associations. Ces dernières n'auront pas les moyens d'embaucher sans cette aide. Les associations devront faire moins, alors que les demandes sont croissantes. Par conséquent, ce sont des repas servis en moins aux plus démunis, c'est un café associatif qui ferme dans un quartier populaire, ce sont des EHPAD avec moins de personnels pour accompagner les personnes âgées, ce sont des accueils périscolaires qui perdent en qualité de service.

Au vu des faits exposés, parce que ces contrats aidés sont essentiels pour des personnes éloignées de l'emploi, pour les structures associatives, pour nos collectivités :

- La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée demande au Gouvernement de revenir sur sa décision de suppression des contrats aidés
- La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée s'engage à mobiliser les moyens du Service public régional de la formation afin que les contrats aidés débouchent sur une formation qualifiante ou certifiante.

Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Des orateurs d'autres groupes veulent-ils s'exprimer ? Monsieur SANCHEZ …

M. SANCHEZ

Merci.

Nous espérons que le Service public régional de formation n'a pas attendu ce vœu pour faire en sorte de faire déboucher les contrats aidés sur une formation qualifiante ou certifiante.

Mais pour le reste, pour ce qui est de ce vœu, effectivement nous rejoignons le constat sur la brutalité de la suppression des emplois aidés. Dans ma Commune, nous avions par exemple voté le renouvellement de 7 contrats aidés au mois de juin et en juillet et en août, personne n'a su nous répondre ; on nous a dit : "attendez la rentrée, des annonces seront faites" et donc, nous n'avons pas pu renouveler ces emplois aidés, cela fait 7 personnes sur le carreau. Effectivement, comme vous le disiez, c'est une sorte de plan social déguisé.

Pour autant, on ne peut pas se satisfaire de ces emplois qui restent des emplois précaires, on le redit, puisque ce sont des emplois d'un an, qui sont renouvelables mais assez peu et bien souvent de 20 heures par semaine. On ne peut donc pas se satisfaire de la qualité du contrat et du temps de travail concerné, mais cela peut satisfaire certains qui ne veulent pas travailler à temps complet.

En revanche, ce que nous dénonçons surtout, c'est la brutalité de la suppression de ces contrats aidés ; ce n'est pas la suppression en elle-même, c'est la brutalité de la suppression et le fait que les Maires, les responsables associatifs aient appris cela en temps réel : alors qu'ils allaient renouveler les contrats, on le leur a dit au dernier moment, ce qui a suscité de gros problèmes d'organisation, notamment dans les Communes rurales où l'on comptait sur ces emplois aidés

pour le périscolaire et beaucoup d'autres choses, mais aussi dans les associations sportives et autres qui se sont retrouvées sans ces emplois.

Donc nous partageons une partie de votre vœu, la partie qui concerne la brutalité de cette suppression et ce plan social déguisé. Sur le reste, nous nous abstiendrons sur ce vœu, tout simplement parce que les contrats aidés ne sont pas une solution en soi.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur ASSAF, puis Monsieur RIVENQ ...

M. ASSAF

Juste pour vous informer que le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen votera ce vœu.

M. RIVENQ

Pour vous dire que le groupe de l'UEDC s'abstiendra sur ce vœu au motif que s'il est indéniable que les emplois aidés apportent un grand service à beaucoup d'associations et à beaucoup de petites structures afin de pouvoir maintenir une activité associative, il va de soi également que l'histoire récente montre que ce type d'emplois aidés est très dangereux puisque, on le voit, quand cela cesse, il faut généralement compenser le service public qui a été créé autour de cela.

Cela va donc, c'est vrai, coûter à un certain nombre de collectivités et d'associations des sommes non-négligeables. Ce que je regrette particulièrement, c'est qu'il y a quelques années les Services de l'État avaient, au nom du Gouvernement, fait signer des Contrats d'objectifs aux Collectivités afin d'embaucher un certain nombre d'emplois aidés et permettre ainsi à certains, notamment des jeunes en difficulté, de pouvoir accéder à l'emploi et avoir des formations.

Aujourd'hui, ce même État nous dit du jour au lendemain qu'il va falloir cesser.

Cela, rajouté à tout ce que l'on a vu dans le cadre du projet de loi de finances 2018, est quand même difficile et je connais des Collectivités et des petites Communes qui vont être en grandes difficultés.

Donc d'une part la mesure est effectivement très brutale, d'autre part il restera encore quelques emplois aidés, avec des critères très précis et un peu trop précis à mon sens.

Nous nous abstiendrons donc sur ce vœu, pensant que cette mesure a été prise beaucoup trop brutalement, mais qu'effectivement ce n'est pas une situation pérenne ; nous préférons que l'État donne un peu d'argent supplémentaire aux Collectivités et que nous embauchions des personnes puisqu'à l'arrivée, pour le contribuable national que nous sommes également, cela a le même coût, qu'on les paye dans nos impôts nationaux ou dans nos impôts locaux.

Donc autant qu'on nous laisse gérer dans le cadre de la libre administration des Collectivités locales, ce sera beaucoup plus efficace.

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas d'autre intervention. Madame la Présidente, souhaitez-vous vous exprimer sur ce vœu ?...

LA PRÉSIDENTE

Non, mettons-le au vote.

M. ONESTA

Très bien, nous mettons donc au vote le vœu n°3. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Le numéro du vœu est écrit en tout petit à côté du logo, en haut de l'écran ; en termes d'ergonomie, on aurait pu prévoir de l'écrire plus gros, c'est donc quelque chose que je suggère pour les prochaines fois.
Tout le monde a-t-il voté ?... Le vote est clos. Résultat (*152 votants*) :
- Pour : 89 (SRC : 50, PRG : 12, NMeC : 24, UEDC : 1 -TERRAIL-NOVES-, NI : 2)
- Abstention : 63 (PRG : 2 -DAUBET, ESCLOPÉ-, FN : 38, UEDC : 23).
Le **3ème vœu** est ***adopté***.
Avant de passer au 4ème vœu, en accord avec Madame la Présidente Carole DELGA -c'est à vous, Mesdames et messieurs du groupe FN que je m'adresse-, il se trouve que votre 4ème vœu sur les transports gratuits pose deux problèmes de recevabilité, je vous explique pourquoi :
- comme vous demandez que des choses soient inscrites dans la future Convention Région-SNCF, c'est quelque part, pour partie, un vœu que la Région se voterait à elle-même, ce qui n'est pas la fonction d'un vœu,
- et deuxième problème : dans l'article 20 a) du Règlement intérieur, il est dit qu'un vœu ne peut pas subordonner une décision du Conseil régional à la réponse du vœu ; or si ce soir notre Plénière votait le vœu, quelque part cela contraindrait notre future négociation avec la SNCF.
Mais comme nous approchons de Noël, Madame la Présidente, voulant respecter les droits de l'Opposition, a dit que d'une manière assez exceptionnelle, nous acceptions ce vœu, ce que vous ne devez pas comprendre comme un encouragement à déposer des vœux aussi limites … Donc nous vous appelons à vous ressaisir sur ce point-là !
Mais du coup, avec ces précautions oratoires qui seront inscrites au compte rendu, pour éviter que cela ne crée je-ne-sais-quelle jurisprudence, nous vous donnons la parole pour 3 minutes.

4ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour le transport gratuit des forces de l'ordre

M. BAUDRY

Madame la Présidente, mes chers collègues,
Depuis 2015, les forces de l'ordre doivent faire face à une charge de travail de plus en plus importante. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et des opérations "Vigipirate" et

"Sentinelle", nos policiers, nos gendarmes, nos militaires, qu'ils soient sur notre région ou d'autres, sont mobilisés comme jamais, tous les jours et sur tous les fronts. Ils sont même, de plus en plus souvent, directement pris pour cibles de la barbarie islamiste.

Il y a quelques semaines, les policiers ont d'ailleurs manifesté dans tout le pays pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail. De nombreuses unités de CRS se sont même mises en arrêt maladie pour exprimer leur désarroi. Au-delà de leur devoir de réserve, il faut savoir que les militaires n'en pensent pas moins. Face à leurs revendications, le Gouvernement continue à garder les yeux fermés. Mais pas nous !

La menace terroriste s'accentue de jour en jour en France et notamment en Occitanie, comme l'a récemment signalé le Préfet de Région, en déclarant qu'il plaçait "la région Occitanie au premier rang au sein de la zone de défense Sud, devant la région PACA" !

Cette menace terroriste vient malheureusement s'ajouter à une insécurité structurelle tout aussi prégnante, que nous avons maintes fois dénoncée : l'insécurité quotidienne qui règne déjà depuis de nombreuses années sur certaines lignes TER de notre région.

Déjà en 2012, nous vous avions demandé, par la voix de France JAMET en Languedoc-Roussillon, de vous inspirer de la Région Ile-de-France en créant une police régionale des transports pour assurer la sécurité de nos compatriotes dans les TER.

Encore l'an dernier, lors de l'Assemblée plénière du 28 novembre 2016, nous vous avions proposé d'adopter un vœu de soutien aux forces de l'ordre et à l'ensemble des forces garantissant la sécurité publique afin d'exiger des mesures gouvernementales.

Autant vous dire qu'au regard de votre inexplicable refus, les témoignages d'incompréhension de la part des policiers, des gendarmes et même des agents de sécurité se sont multipliés auprès de notre groupe.

Aujourd'hui, nous espérons que vous avez enfin pris conscience de la situation et de la nécessité d'agir pour la sécurité et le bien-être de ceux qui l'assurent. Nous vous proposons donc de répondre aux demandes répétées des syndicats de police, restées jusqu'ici sans réponse concluante, en adoptant ce vœu pour l'instauration d'un régime de gratuité totale et sans condition pour le transport des forces de l'ordre.

Cette gratuité existe déjà en Régions PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Hauts-de-France et Ile-de-France. Il n'y a pas de raison que notre Région traite moins bien les forces de l'ordre que les autres Collectivités.

Ainsi, Madame la Présidente, nous déclarons :

Considérant que la sécurité de nos compatriotes doit être une priorité,

Considérant les risques multiples engendrés par l'augmentation de la menace terroriste,

Considérant l'appel des forces de l'ordre pour plus de reconnaissance, plus de moyens et plus de soutien,

Considérant également la demande des syndicats des forces de l'ordre pour l'instauration d'un régime de gratuité dans les transports régionaux,

Considérant que le transport ferroviaire et sa tarification relèvent de la compétence régionale,
Considérant le climat d'insécurité qui règne sur plusieurs lignes TER d'Occitanie … (*Marteau*)
Les conseillers régionaux d'Occitanie, réunis ce jour en Plénière, demandent que soit instauré, dans la prochaine convention avec la SNCF, un régime de gratuité totale et sans condition pour le transport des policiers, gendarmes et militaires dans les trains régionaux.
Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Des groupes veulent-ils réagir à ce vœu ? Je ne pousse personne à le faire …
Ce n'est pas le cas, donc Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Je vais répondre, en vous indiquant tout simplement qu'il ne sera pas demandé à la SNCF de mettre en place ce type de gratuité ; pour les transports à titre personnel, nous n'avons pas à demander à nos forces de l'ordre d'être justement en mission professionnelle.
Nous respectons pleinement le dévouement et les risques que prennent, dans le cadre professionnel, l'ensemble des forces militaires et civiles de sécurité, mais nous n'aurons pas ce genre de dispositif démagogique.

M. ONESTA

Merci. Monsieur RIVENQ, rapidement …

M. RIVENQ

Pour expliquer pourquoi le groupe UEDC s'abstiendra sur ce vote, pas tant parce que nous n'apportons pas un soutien fort à nos forces de l'ordre qui le méritent amplement, tant les temps qu'ils vivent sont difficiles, que ce soient les forces "Sentinelle" comme les forces de police, mais parce que quelque chose nous gêne et me gêne, à savoir qu'une fois de plus, je rappelle que la question des transports doit être traitée par l'employeur. Or, que ce soit pour les forces de police, de gendarmerie ou de CRS, l'employeur est l'État et je prends comme un nouveau désengagement de l'État le fait de renvoyer aux Régions la nécessité de transporter ces personnels.
Je demande donc que l'État prenne en compte les difficultés et éventuellement paye à la Région des abonnements afin que l'on puisse transporter, sur les réseaux régionaux, les personnels des forces de l'ordre qui le méritent bien, notamment effectivement s'ils peuvent avoir une mission de service public pendant ces transports, nous sommes tout à fait d'accord.

Mais notre abstention est due aussi à la complication de ce vœu qui en plus, effectivement, n'a pas trop de sens en tant que vœu. Nous en discuterons dans le cadre de la Convention régionale avec la SNCF parce que là, en l'occurrence, si la Région prend la décision d'offrir la gratuité, comme à d'autres, ce n'est plus un vœu, mais un amendement ou ce que vous voulez.
Mais en tout état de cause je demande à l'État d'assurer son rôle d'employeur et je donne tout le soutien du groupe UEDC à nos forces de l'ordre qui le méritent bien, surtout en période de fin d'année où elles souffrent beaucoup.

M. ONESTA

Merci. Je vous propose de passer au vote sur le vœu n°4 du groupe FN.
Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*) Le vote est clos. Résultat (*149 votants*) :
- Pour : 38 (FN : 38)
- Contre : 88 (SRC : 47, PRG : 15, NMeC : 24, NI : 2)
- Abstention : 23 (NMeC : 1 -SERIEYS-, UEDC : 22).

Le ***4ème vœu*** est ***rejeté***.

(*En l'absence de Madame la Présidente, Monsieur CODORNIOU préside la séance*)

Nous en venons maintenant au 5ème vœu du groupe FN qui, décidément était en petit forme en lisant le Règlement parce que, là aussi, la recevabilité de ce vœu -toujours en accord avec la Présidente Carole DELGA- est extrêmement limite, je vous explique pourquoi :
L'article 20 a), qui porte donc sur les conditions de dépôt des vœux , indique très clairement que pour être juridiquement recevable un vœu "*ne doit pas concerner un point inscrit à l'ordre du jour de la Plénière durant laquelle le vœu est examiné*".
Or, vous déposez un vœu sur la viticulture, alors que notre ordre du jour, au point n°9, appelait aujourd'hui un rapport sur le secteur agro-viticole.
Vous auriez donc dû déposer des amendements au rapport n°9, mais certainement pas un vœu, parce que l'on pourrait considérer que vous augmentez de manière artificielle votre temps de parole sur le rapport n°9 en déposant un vœu connexe.
Mais une fois de plus, Madame DELGA a décidé d'être "Père Noël" avant l'heure, donc pour qu'à aucun moment vous ne puissiez dire que les droits de l'Opposition sont bafoués et sans que cela porte préjudice à la suite -ne croyez pas que nous introduisons un quelconque laxisme dans la recevabilité, c'est vraiment pour solde de tous comptes, entendez-le bien-, ce vœu est recevable exceptionnellement et vous avez la parole pour 3 minutes.

5ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour un soutien aux viticulteurs d'Occitanie

M. BARTHES

Merci Monsieur ONESTA.

Madame la Présidente, mes chers collègues,

Voici plusieurs mois que les vignerons de notre région sont mobilisés pour faire entendre leur désarroi face à une situation qui ne cesse de se dégrader. Ils ont tenté une nouvelle fois de porter leurs revendications le 18 octobre dernier à Carcassonne et nous étions présents à leurs côtés pour leur témoigner notre soutien.

Plus particulièrement touchés, les viticulteurs de l'Aude et du Gard sont au bord du gouffre.

Les gels subis au printemps dernier ont ravagé les vignes, avec un impact non-négligeable puisque la récolte audoise sera la plus faible de l'histoire, soit une perte de près d'un million d'hectolitres par rapport à 2013 et 20% de moins par rapport à l'an passé avec la sécheresse.

A ces aléas climatiques, pour lesquels ils n'ont obtenu aucune compensation de l'État, s'ajoute la concurrence totalement déloyale des vins espagnols.

Produits sans contraintes sanitaires ni environnementales, avec des pratiques plus que limites, consistant à ajouter de l'eau et du sucre, les vins espagnols inondent le marché français, avec la bienveillance de la grande distribution et de négociants. En effet, certaines enseignes achètent à bas prix ce vin médiocre pour le revendre dans les rayons dédiés aux produits locaux, avec une étiquette similaire aux vins languedociens de qualité. La présentation, ainsi que l'étiquetage dans les linéaires peuvent être volontairement "confusants" et ce, au détriment des vins locaux.

Les consommateurs sont ainsi privés de leur libre choix, voire trompés par des marques francisées, quand cela ne relève pas de la fraude caractérisée.

Les contrôles manquent indéniablement de rigueur. Pour preuve, le Président du Syndicat des vignerons soulignait une forte variabilité dans les écarts de non-conformité selon les procédures de contrôle. Certains metteurs en marché, groupements de producteurs et négociants peu scrupuleux, participent de cette importation massive de vins étrangers qui a atteint 12,5 millions d'hectolitres l'an passé.

Le cadre européen actuel expose les viticulteurs d'Occitanie à une concurrence totalement faussée, où règne le principe du moins-disant, au mépris de nos produits de qualité, dont le savoir-faire et la renommée font le plaisir des amateurs de bons vins à travers le monde.

La PAC, qui n'a eu de cesse de se libéraliser de réformes en réformes, est incapable d'anticiper les crises, d'élaborer un système assurantiel souple et aisément "déclenchable" et les livre à la spéculation. Ainsi, les vignerons d'Occitanie ont dû revoir leurs prix à la baisse malgré une faible récolte. Rappelons que notre pays est contributeur net au budget de l'Union Européenne et perd 9 milliards d'euros par an en abondant cette politique fédéraliste qui a prouvé son inefficacité. Bruxelles ne défend pas nos viticulteurs, pire, elle les asphyxie avec notre propre argent.

Dès lors,

Considérant que les vins d'Occitanie sont la vitrine de l'excellence régionale,
Considérant que l'importation massive de vins à bas coûts, notamment espagnols, entraîne une concurrence contre laquelle les vignerons français ne peuvent pas lutter,
Considérant que notre Collectivité a le devoir de protéger les intérêts des viticulteurs de la région,
Les conseillers régionaux d'Occitanie, réunis ce jour en Assemblée plénière :

- Demandent au Gouvernement d'insérer dans le projet de loi de finances une aide compensant les pertes subies suite au gel des vignes,
- Demandent au Gouvernement de ne pas augmenter les cotisations sociales des viticulteurs dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale … (*Marteau*)
- Demandent au Gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale un projet de loi visant à mieux réprimer et sanctionner l'étiquetage trompeur des vins espagnols (comme l'ont déjà demandé il y a plusieurs mois les Députés Gilbert Collard, Louis Aliot, Bruno Bilde et José Evrard dans une proposition de loi) …

M. ONESTA

Cher collègue, il faut vraiment conclure.

M. BARTHES

- Demandent au Gouvernement de renégocier la PAC en faveur d'une politique agricole ambitieuse, dont l'objectif est la protection des filières de qualité grâce notamment à l'instauration de cadres régulateurs qui limiteront l'invasion de produits de moindre qualité, à des primes au stockage, … (*Marteau*)

M. ONESTA

Vous savez, c'est inutile de nous lire le vœu, nous l'avons sous les yeux !

M. BARTHES

… à la recherche de débouchés pour nos productions, à la fin de l'inflation normative.

Je vous remercie.

(*Applaudissements - Exclamations*)

M. ONESTA

Merci.

Une oratrice est inscrite pour le groupe Nouveau Monde en Commun, Madame GENOLHER pour 2 minutes …

Mme GENOLHER

Une explication de vote sur ce vœu.

Le groupe Nouveau Monde en Commun aurait pu voter ce vœu, si nous n'avions pas compris que derrière le soutien du FN aux viticulteurs d'Occitanie se cache simplement la volonté de mettre des barrières autour de notre pays, l'objectif étant de sortir de l'Europe.

C'est pour cela que nous voterons contre ce vœu.

Et pour ma part, je vais continuer de me battre au côté de mes collègues viticulteurs gardois et des autres départements, auprès de mes amis syndicalistes agricoles qui eux, contrairement aux élus Front National, défendent une Europe ouverte et souhaitent repenser la PAC afin d'en faire une politique juste, durable et solidaire, comme l'a exprimé notre Vice-président Guillaume CROS devant le Comité Européen des Régions.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres prises de parole d'autres groupes ?... Ce n'est pas le cas.

Madame la Présidente, sur ce vœu ?...

M. CODORNIOU

Monsieur le Président de l'Assemblée, vous pouvez faire voter.

M. ONESTA

Très bien. Le vote est donc ouvert sur le vœu n°5 du groupe FN ... (*Vote électronique*)

(*Retour en séance de Madame la Présidente*)

Le vote est clos. Résultat (*155 votants*) :

- Pour : 51 (NMec : 1 -VESENTINI-, FN : 38, UEDC : 12 -DAHINE, DEVILLE, D'ETTORE, COURTOIS-PÉRISSÉ, SAINT-PIERRE, PUJOL L., TERRAIL-NOVES, GARONZI, DUBRAC, FRANCIS, POUCHELON, DUPONT)
- Contre : 91 (SRC : 50, PRG : 16, MNeC : 23, NI : 2)
- Abstention : 13 (UEDC : 13).

Le ***5ème vœu*** est ***rejeté***. (*Applaudissements*)

L'ordre du jour appelle maintenant le vœu n°6 et vous allez rire, c'est un vœu du Front National parfaitement recevable ! (*Exclamations*)

Monsieur VIALLON, vous avez 3 minutes ...

6ème vœu déposé par le Groupe FN-RBM : Pour une politique ambitieuse à l'égard des Communes rurales

M. VIALLON

Madame le Président, chers collègues,

Les récentes coupes budgétaires, auxquelles s'est ajoutée la diminution brutale de contrats aidés, constituent un fort préjudice pour le dynamisme de notre région.

En effet, l'Occitanie abrite des départements parmi les plus paupérisés et ruraux de Métropole : 58% des habitants de la région vivent en milieu rural. C'est donc une majorité de nos concitoyens qui subissent plus durement encore les orientations financières iniques de ce Gouvernement.

216 M€ ont en effet été pris sur la mission "Relations avec les Collectivités territoriales", amputant ainsi les dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) et le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL). La baisse de 300 M€ de crédits pour les contrats de ruralité rend hypothétique leur réalisation. La réduction de l'autonomie fiscale des Communes les plonge dans un avenir incertain et pourrait accélérer leur disparition, au bénéfice des nouvelles Communes et Intercommunalités.

Les récentes réformes des Collectivités n'ont fait que marginaliser les Communes rurales via le transfert de compétences, bafouant ainsi le principe de subsidiarité basé sur la proximité entre l'action publique et le citoyen. Or, les élus locaux, pour la plupart bénévoles, ont des compétences et un savoir-faire appréciés de leurs administrés qu'il convient de préserver et de soutenir.

La baisse des dotations, conjuguée à l'éloignement des centres de décision, consécutifs de la loi NOTRe, affectent le développement de la ruralité au risque d'aggraver une fracture territoriale déjà aigüe. Pour preuve, c'est en zone rurale que la carence en médecins est la plus forte, que l'on trouve le plus de zones blanches. Dans nos départements, les services publics de proximité ferment progressivement leurs portes, de la gare à l'école, en passant par les services postaux.

Bien que ne concourant pas financièrement aux contrats de ruralité, la Région a des compétences qui lui permettent d'agir comme source complémentaire de financement, notamment dans la santé, la mobilité, la revitalisation des centres-bourgs ou encore la transition énergétique.

L'Assemblée du Conseil régional a donc son rôle à jouer pour soutenir nos collègues élus de la ruralité qui officient avec toujours moins de moyens pour garantir au quotidien le bien-être de centaines de milliers de nos compatriotes.

Dès lors,

Considérant que les élus de la République ont le devoir de préserver les principes d'unité et de cohésion du territoire en refusant l'austérité imposée aux communes rurales,

Considérant que nos compatriotes vivant en zone rurale ont autant le droit d'accéder à la santé, à l'éducation, au numérique que ceux des quartiers prioritaires de la politique de la Ville,

Considérant que la ruralité et ses habitants contribuent au dynamisme économique de notre région, à sa renommée, ainsi qu'à son rayonnement,

Considérant que les communes rurales sont la vitrine de notre identité régionale et nationale,
Considérant que la revalorisation de la strate communale est gage d'efficacité, de proximité et d'économies d'échelle,
Les élus réunis en Assemblée,

- Demandent que la Région défende prioritairement auprès de l'État le maintien des services publics dans la ruralité, la lutte contre la désertification rurale et la résorption de la fracture numérique,
- Demandent que le Gouvernement concrétise la requête des Maires ruraux de France en inscrivant à l'agenda du Parlement le vote d'une loi de financement et de programmation en faveur des Communes de la ruralité,
- Demandent au Gouvernement d'entamer une réforme pour revaloriser le rôle et le statut des Maires des Communes rurales,
- Demandent au Gouvernement de revenir sur les transferts de compétences qui privent les Communes de marges d'action et d'entamer une simplification des normes administratives pour faciliter le travail des Maires.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Des groupes veulent-ils s'exprimer sur ce vœu ?... Ce n'est pas le cas, donc Madame la Présidente ...

LA PRÉSIDENTE

Mise au vote, merci.

M. ONESTA

Le vote est donc ouvert sur le vœu n°6 ... (*Vote électronique*)

LA PRÉSIDENTE

Il y a eu des erreurs de vote, les personnes sont en train de le signaler au Service des Assemblées.

M. ONESTA

Voulez-vous que je réinitialise le vote, Madame la Présidente ?

LA PRÉSIDENTE

Non, je ne pense pas. Enfin, nous allons voir le résultat, mais je pense que cela ne va pas porter sur des scores trop importants.

M. ONESTA

Je vous rappelle que si l'on doit annuler le vote, il faut le faire avant qu'il soit annoncé ; s'il est affiché, tant qu'il n'est pas annoncé, il n'est pas encore public, je vous rappelle la règle qui figure dans le Règlement. 148 votants, une fois, deux fois … Le vote est clos ! Résultat :

- Pour : 38 (FN : 38)
- Contre : 96 (SRC : 50, PRG : 16, NMeC : 25, UEDC : 3 -MONESTIER-CHARRIÉ, AUDRIN, ANAHORY, NI : 2)
- Abstention : 14 (UEDC : 14).

Le ***6ème vœu*** est ***rejeté***.

Nous en venons maintenant au vœu n°7 du PRG présenté par Sylvia PINEL.

7ème vœu déposé par le Groupe RG : Révision de la loi des finances - Budget Logement

Mme PINEL

Merci beaucoup.

Il s'agit d'un vœu qui concerne le projet de loi de finances et notamment le budget du logement qui a connu une coupe sans précédent, qui va impacter les ménages les plus modestes, les territoires les plus fragiles, mais aussi les Collectivités locales.

Je reviendrai un instant sur le logement social et notamment sur la question des APL.

Cette décision est incompréhensible lorsque l'on sait que dans le parc social, les loyers sont déjà réglementés et que l'APL n'a donc pas d'effet inflationniste.

Cet effort qui est demandé aux bailleurs, de l'ordre de 1,7 milliard, est donc très important et aura à la fois des conséquences en termes de production, c'est-à-dire de construction de logements sociaux et très sociaux, de rénovation du parc existant, mais aussi pourra avoir des conséquences pour les Collectivités territoriales qui, pour les Offices les plus fragiles, garantissent l'emprunt des bailleurs sociaux et qu'elles pourraient être amenées à garantir. Cela correspond à des sommes importantes.

Deuxième angle : le prêt à taux zéro dans le neuf est considérablement réduit, c'est un outil en termes d'aménagement du territoire et d'attractivité du territoire pour faire en sorte que de jeunes accédants à la propriété puissent venir dans des territoires plus ou moins tendus et là, on voit bien qu'il y a une incohérence : on nous dit qu'il faut fluidifier les parcours résidentiels dans le logement et on ne permet pas aux accédants à la propriété de le devenir, et donc on les laisse finalement dans le logement social.

Enfin, une troisième observation concernant l'APL accession qui, finalement, représente un coût assez faible pour les finances publiques et qui est très utile pour solvabiliser de nombreux ménages, or les dispositions du PTZ et de l'APL accession cumulées auront un impact négatif sur nos territoires et notamment sur les communes rurales et péri-urbaines.

C'est la raison pour laquelle nous avons, avec mon groupe, déposé ce vœu pour demander au Gouvernement :

- de revoir le budget du logement, en lançant une véritable concertation avec l'ensemble des acteurs et notamment avec l'Union Sociale pour l'Habitat qui, vous l'avez vu, est extrêmement mobilisée dans notre région et a exprimé des craintes tout à fait légitimes,
- et de revenir sur la réforme des APL, sur l'APL accession et sur le PTZ.

Voilà, en essayant d'avoir été la plus concise possible, Monsieur le Président.

M. ONESTA

Merci beaucoup. J'ai oublié de préciser que le groupe SRC s'associe à ce vœu, mais Monsieur ASSAF va nous l'annoncer lui-même …

M. ASSAF

Oui, quelques mots pour vous dire que bien sûr nous partageons en tous points les éléments de votre vœu, Madame PINEL et pour aussi, au nom de mon groupe, saluer le travail qui a été le vôtre comme 1ère Vice-présidente dans cette Assemblée. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Pour le Nouveau Monde en Commun, Marie PIQUÉ …

Mme PIQUÉ

Dire que le Nouveau Monde en Commun s'associe également à ce vœu et rappeler deux ou trois mesures qui sont extrêmement néfastes, comme Madame PINEL vient de le souligner. Ces mesures entraînent aussi une iniquité flagrante entre le parc privé et le parc public.

Le Gouvernement a demandé au parc HLM plus de 1,7 milliard d'effort pour 2018, mais rien au parc privé. Quand on sait qu'en moyenne 54% des locataires HLM perçoivent l'APL, ce sont donc les populations les plus fragiles socialement qui seront touchées en premier.

Comme il m'a été confirmé lors du Congrès sur le logement social qui s'est tenu à Strasbourg le mois dernier, le pronostic vital de nombre d'organismes HLM est engagé. C'est une menace brutale qui pèse désormais sur le logement social, mais également -et contrairement à ce que certains pourraient penser- sur les locataires.

C'est pour cela que je pense qu'effectivement, Madame PINEL a raison, le Gouvernement et les Parlementaires devraient reprendre raison et revoir cette décision. Quand un Gouvernement supprime l'impôt sur la fortune, il n'est pas entendable que ce soient les familles les plus modestes qui soient forcées de se "serrer la ceinture".

La solidarité, c'est quand les plus riches aident les plus pauvres et pas le contraire !

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur GILLET pour le groupe FN ...

M. GILLET

Madame la Présidente,

Madame PINEL,

Le Front National s'est opposé à maintes reprises à la réforme des APL, dont les impacts auront pour conséquence la dégradation des conditions de vie des étudiants, des familles, mais également d'imposer une charge financière supplémentaire aux bailleurs sociaux.

Quant à la concentration du prêt à taux zéro sur les métropoles, elle démontre une fois de plus que la ruralité n'est pas une priorité pour Emmanuel MACRON.

Néanmoins, Madame PINEL, votre vœu prête à sourire et ce, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, vous dénoncez une "*politique injuste, imaginée sans discernement*".

Je vous rappelle que Monsieur BAYLET et vous-même avez fait des pieds et des mains auprès de Monsieur MACRON afin d'avoir son soutien pour faciliter votre réélection, loin d'être acquise, à l'Assemblée Nationale.

Ensuite, vous avez été Ministre du Logement plusieurs années et le moins que l'on puisse dire, c'est que vous avez directement contribué à alimenter ce puits sans fond qu'est la politique du logement :

- relèvement du seuil des logements sociaux dans les villes de plus de 3 500 habitants de 10 à 25%,
- aucune transparence dans l'attribution des logements sociaux,
- refus d'instaurer la priorité nationale pour enfin mettre un terme à la pression migratoire toujours plus forte.

Vos lubies idéologiques ont aggravé la facture, tout en augmentant le nombre de mal logés, soit près de 3,8 millions sous votre Ministère.

Si vous aviez consenti aux bonnes mesures et à la fin de cette gabegie organisée, alors Emmanuel MACRON aurait moins d'arguments pour justifier ces coupes budgétaires.

Voter contre votre vœu, c'est donner raison à Emmanuel MACRON.

Voter pour votre vœu, c'est valider vos délires et ceux de vos amis socialistes qui nous ont conduits là où nous en sommes aujourd'hui, à savoir la saturation du parc de logement social par les étrangers … (*Exclamations*) et la quasi impossibilité pour les ménages modestes d'accéder à la propriété.

C'est la raison pour laquelle le groupe Front National va s'abstenir sur ce vœu.

Merci.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Monsieur RIVENQ, 2 minutes maximum …

M. RIVENQ

Ce sera beaucoup plus court, pour vous dire que le groupe UEDC votera favorablement sur ce vœu, car même si l'on ne retient pas la totalité de ce qui y est exprimé, on en retient l'essentiel et il est vrai que notamment les annonces faites sur la réforme des APL vont conduire inéluctablement à la disparition de certains organismes HLM et notamment les moins bien gérés.

Il y a je crois plus de 4,5 millions de logements HLM dans notre pays, pour malheureusement plus d'ayant-droits potentiels et donc dans le même temps on va ponctionner aux organismes HLM bien gérés -parce qu'il y en a un certain nombre dans notre pays et heureusement- un certain nombre de leurs fonds propres, ce qui va immanquablement empêcher non seulement la rénovation, mais aussi la construction de nouveaux logements.

Les conséquences seront donc négatives à la fois pour les ayant-droits de ces appartements sociaux éventuellement, mais également pour les entreprises du bâtiment, puisque moins d'investissements, moins de rénovations, moins de constructions, c'est aussi moins d'emplois pour demain. C'est donc une très mauvaise équation, c'est ce que j'appellerai un cercle vicieux de l'économie et pas un cercle vertueux, parce que penser qu'en baissant les loyers de 50 euros pour compenser la baisse des APL, on va solutionner le problème du logement social, pour ceux qui connaissent le problème des bailleurs sociaux, c'est une hérésie.

Même s'il y a des marges de progrès partout, y compris chez certains bailleurs sociaux, je crois qu'il faut que tout le monde fasse des efforts parce que l'argent public manque.

Pour autant, ce n'est à mon avis pas la bonne méthode, c'est pour cela que nous voterons ce vœu, Madame PINEL, et notamment aussi par rapport au prêt à taux zéro qui a été quelque chose d'intéressant. Merci.

M. ONESTA

Merci. S'il n'y a pas d'autres prises de parole, Madame la Présidente ...

LA PRÉSIDENTE

C'est un vœu que je trouve important et indispensable pour rappeler la nécessité d'offrir le logement pour toutes et pour tous, et également affirmer le soutien à la filière du bâtiment.

M. ONESTA

Merci. Je mets donc aux voix le vœu n°7 du groupe Radicaux de Gauche, avec le soutien du groupe SRC. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Tout le monde a-t-il voté ?... Le vote est clos. Résultat (*142 votants*) :

- Pour : 103 (SRC : 50, PRG : 15, NMeC : 25, UEDC : 11, NI : 2)
- Abstention : 39 (PRG : 1 -DAUBET-, FN : 38).

Le ***7ème vœu*** est ***adopté***. Félicitations aux auteurs !

Le vœu n°8, je vous le rappelle, a été retiré dans le cadre de l'unanimisme trouvé sur le vœu n°1.

Le vœu n°9, déposé par le groupe SRC, a trait à la baisse des dotations aux Régions dans le projet de loi de finances 2018. Je précise que le groupe Radical de Gauche s'associe à ce vœu.

Madame FITA, vous avez la parole pour 3 minutes …

9ème vœu déposé par le Groupe SRC : Baisse des dotations aux Régions dans le projet de loi de finances 2018

Mme FITA

Merci beaucoup.

Madame la Présidente, Mesdames et messieurs, chers collègues,

Au-delà des revendications concrètes proposées dans ce vœu, je pense que c'est véritablement l'occasion de réaffirmer notre attachement à la décentralisation.

La décentralisation est un progrès démocratique et nous sommes convaincus que ce dont la France a besoin aujourd'hui, c'est de plus de proximité, donc plus de décentralisation.

Et que signifie cette décentralisation ? Tout d'abord la libre administration des Collectivités, mais aussi la capacité de ces Collectivités à librement s'administrer, donc l'autonomie financière.

Nous l'avons déjà évoqué à l'occasion du débat d'orientations budgétaires, j'y reviendrai donc très rapidement, mais ce que nous voulons mettre en exergue, ce sont ces propositions du Gouvernement :

- la suppression du fonds de soutien au développement économique : pour notre Région, c'est une perte de 41 M€,
- la baisse de la DCRTP : pour notre Région, c'est 7,5 M€ en moins,
- le remplacement de la DGF par un transfert insuffisant d'une partie du produit de la TVA,
- la remise en cause du principe de libre administration des Collectivités, avec cette proposition de contrats financiers,
- et enfin, ce dont vous n'avez peut-être pas encore entendu parler mais qui va venir, la volonté du Gouvernement de réformer la CVAE et je vous rappelle qu'avec le transfert de la compétence des transports, nous avons gagné 25% de CVAE, nous sommes passés à 50% et donc cela pourrait avoir des conséquences très négatives sur l'autonomie financière des Régions.

Nous vous proposons donc de demander au Gouvernement :

- de revenir sur ces baisses et suppressions de dotations,
- de respecter la parole de l'État en attribuant aux Régions une fraction du produit de TVA suffisant,

- et surtout de respecter la démocratie locale et cette décentralisation en laquelle nous croyons.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Sur ce vœu, Monsieur RIVENQ ...

M. RIVENQ

Quelques mots. S'il n'était pas 20h45, on pourrait prendre un peu de temps, voire en sourire, car voir le Parti Socialiste nous proposer aujourd'hui un vœu pour remettre en cause un certain nombre de décisions qui tendent à mettre sous le joug les Collectivités territoriales, alors que Monsieur ASSAF, Monsieur VERDIER, Madame PINEL, Madame DELGA ont, sous la précédente mandature, asséché les Collectivités locales en leur prélevant plus de 12,5 milliards d'euros, ce dont la Région Occitanie a quand même fait les frais, cela me fait sourire !

Je ne vois pas dans quelle mesure nous pourrions nous associer à un tel vœu, nous aurions pu en faire un quasi similaire parce que, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire -et nous n'allons pas refaire ici le débat d'orientations budgétaires- les décisions prises aujourd'hui sont extrêmement graves, notamment les atteintes à la liberté d'administration des Collectivités locales, qui sont faites quasiment dans la torpeur générale de l'Assemblée Nationale -est-ce dû à ces nouveaux Parlementaires qui, pour beaucoup, ne connaissent pas le monde territorial ?-, tout comme le fait de limiter la hausse des dépenses de fonctionnement pour les Collectivités qui, en France -je pense que peu me contrediront- sont mieux gérées que beaucoup d'entreprises privées -et ne parlons même pas de l'État !-, puisque l'on ne peut pas faire de déficit de fonctionnement.

Et donc, venir donner des leçons de gestion aux Communes, aux EPCI, aux Départements et aux Régions en nous limitant, alors que l'État -cela a été dit ce matin mais je le redis, même s'il est tard !- prévoit une augmentation de 1,9 milliard d'euros, c'est-à-dire que quand ils vont nous reprendre 15 ou 16 milliards d'euros dans nos proches, eux vont augmenter le trou global de l'État de 8 ou 9 milliards d'euros, ce qui est scandaleux ! C'est donc bien sûr quelque chose que nous dénonçons, même si -je le redis- il faut aussi que les Collectivités -et certaines l'ont montré- soient en capacité de pouvoir faire des économies drastiques en mutualisant, en prenant un certain nombre de décisions, puisque l'argent public ne se trouve pas sous les sabots d'un cheval, on le sait bien. Nous nous abstiendrons donc sur ce vœu, pas tant sur le fond, mais surtout sur la forme et sur ce qu'il a de "croquignolet" ! Voilà la position du groupe UEDC. Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci.

Pour le groupe Nouveau Monde en Commun, Monsieur COSSANGE, vous avez 2 minutes …

M. COSSANGE

Merci.

Les élus du groupe Nouveau Monde en Commun s'associent également au vœu présenté par le groupe SRC et nous en profitons pour rappeler que la baisse des dotations et des moyens s'inscrit dans une attaque en règle contre les politiques de solidarité dans leur ensemble, dont la décentralisation territoriale ; des attaques qui sont menées par Emmanuel MACRON et sa majorité : ISF, APL, loi Travail XXL, Sécurité sociale, j'en passe et pas forcément des meilleurs !

Cette logique de casse sociale des solidarités est la même que celle qui prévaut à la baisse des moyens alloués aux Collectivités parce qu'au fond, qu'est-ce qui se cache derrière cette baisse ? C'est une austérité imposée, contrainte et forcée aux Collectivités comme la nôtre, comme la Région Occitanie qui a fait le choix du service public, le choix de la solidarité, le choix de l'égalité des territoires et le choix -pour ne citer que ceux-là- du développement économique respectueux de l'homme et de la planète.

Nous en profitons pour saluer le fait que ce vœu soit présenté aujourd'hui, où nous avons débattu du DOB, c'est un acte politique fort et nous vous faisons d'ores et déjà la proposition de porter ce combat dans une délibération du Conseil régional quand nous voterons le Budget, lors de la prochaine Assemblée plénière.

Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. Monsieur LAMOTTE pour le groupe FN …

M. LAMOTTE

Madame la Présidente,

Madame FITA,

Comment voulez-vous que nous votions pour votre vœu, alors que vous venez de rejeter notre proposition sur le soutien aux Communes rurales ?

Votre vœu se concentre essentiellement sur la situation des Régions. Vous considérez donc que dans la baisse des dotations voulues par Monsieur MACRON, ce sont les Régions qui sont les plus pénalisées ? Ce sont les petites Communes et leurs Maires dévoués qui sont les plus touchés par ces baisses de dotations.

Les Régions n'ont pas spécialement besoin de soutien supplémentaire, elles brassent déjà d'énormes sommes d'argent public et sont sans doute parmi les Collectivités les plus dispendieuses. On pense notamment au coût injustifié de la location de cette salle aujourd'hui.

D'ailleurs, si le Gouvernement souhaite mettre en place des contrats financiers pour imposer une hausse limitée des dépenses de fonctionnement, c'est sans doute parce que, comme nous, il s'est rendu compte que votre gestion socialiste, ici comme ailleurs, était désastreuse.

Je vous rappelle que les seules dépenses de personnel de notre Région ont augmenté de plus de 6% entre de 2014 et 2016.
Vous gaspillez l'argent public depuis des années. La volonté du Gouvernement de limiter les frais n'est donc pas scandaleuse.
Comme pour la question de l'aéroport de Toulouse que nous venons d'évoquer, vous vous plaignez des effets dont vous avez chéri et continuez à chérir les causes.
Comme pour l'aéroport de Toulouse, vous venez réclamer à Monsieur MACRON de revenir sur une politique d'austérité engagée par votre Président, François HOLLANDE.
Comme pour l'aéroport de Toulouse, vous essayez de vous refaire une santé publique en critiquant des mesures dont vous êtes co-responsables.
Seul notre groupe Front National Rassemblement Bleu Marine est légitime à agir sur ces sujets.
En effet, contrairement à vous, nous ne sommes pas responsables de la situation et nous n'avons bien évidemment pas appelé à voter pour Monsieur MACRON.
Arrêtez de vous plaindre des conséquences de vos actes et commencez enfin à faire des économies dans le budget de la Région, avant de vouloir ponctionner l'argent des français.
Enfin, si vous aviez vraiment voulu défendre les territoires contre la menace d'une recentralisation du pouvoir, vous auriez soutenu notre vœu "Pour une politique ambitieuse à l'égard des Communes rurales". Vous ne l'avez évidemment pas fait … (*Marteau*)
Comme quoi, la cohérence et le socialisme sont deux choses bien distinctes.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci. Je ne vois pas d'autres inscrits sur ce vœu. Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Je rappellerai juste que l'augmentation de la masse salariale est liée pour une très, très large part à la revalorisation des régimes indemnitaires et nos 7 000 agents apprécieront la position du Front National sur le fait que c'est du "gaspillage" et que nos agents, qui font notre force et qui font la réussite de nos Régions, sont quantité négligeable pour le Front National.
Merci pour le respect que vous leur témoignez avec ces propos !

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Je vous propose de passer au vote du vœu n°9 déposé par le groupe SRC, avec le soutien des groupes Radicaux de Gauche et Nouveau Monde en Commun.
Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)
Tout le monde a-t-il voté ? Le vote est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 93 (SRC : 49, PRG : 16, NMeC : 23, UEDC : 3 -BOURGADE, BOLZAN, PY-, NI : 2)
- Contre : 39 (NMeC : 1 -SERIEYS-, FN : 38)
- Abstention : 12 (UEDC : 12).

Le ***9ème vœu*** est ***adopté***.

Nous en venons au 10ème et dernier vœu présenté par le groupe SRC sur la fermeture temporaire de l'usine SAIPOL du Port de Sète-Frontignan et je vous précise que le groupe des Radicaux de Gauche s'y associe.

Pour la présentation du vœu, Monsieur LUBRANO ...

10ème vœu déposé par le Groupe SRC : Fermeture temporaire de l'usine SAIPOL du port de Sète-Frontignan

M. LUBRANO

Merci.

Madame la Présidente, mes chers collègues,

Depuis quelques semaines, la filière française des huiles et protéines végétales est menacée dans sa survie par la récente décision de la Commission européenne de baisser les droits anti-dumping sur le biodiesel argentin.

Cette décision va avoir des conséquences sur les emplois et le développement du port décentralisé de Sète-Frontignan, propriété de la Région.

En effet, le groupe AVRIL, spécialisé dans les productions végétales, possède sur place l'usine d'estérification SAIPOL, qui compte 85 emplois directs et représente 30% du trafic et 20% du chiffre d'affaires de l'exploitant du port. Elle génère bien entendu de nombreux emplois indirects dans les services portuaires et au-delà.

Le groupe AVRIL a pris une série de décisions de fermeture temporaire de plusieurs usines en France, dont son site de production de Sète pour une durée de 6 mois à compter de février 2018 ; ce qui affecte donc l'emploi et l'activité économique du territoire.

Le devenir de ces activités contributrices à la transition énergétique de notre pays et génératrices d'activités dans un bassin d'emploi autour de Montpellier peu industrialisé est donc en jeu.

La Commission Européenne, en exécutant sans discernement la demande de mise en conformité de l'OMC, n'a pas protégé ses producteurs, ses entreprises et ses territoires, dont la France est la principale impactée.

Elle n'a pas non plus veillé à la compatibilité de cette décision, qui va favoriser l'arrivée massive de biocarburants non durables sur son sol, avec l'engagement environnemental de ses États Membres au sein de la COP 21.

En conséquence :

La Région soutient les actions entreprises par la filière proposant des mesures suspensives, dont le dépôt d'une plainte anti-subvention auprès de la Commission Européenne, afin de dénoncer la distorsion de concurrence des biocarburants importés notamment d'Argentine ;
La Région agit auprès des parlementaires pour l'adoption d'un amendement à la loi hydrocarbures en cours d'examen, visant à renforcer les critères de durabilité appliqués aux importations.
La Région demande que l'État :

- soutienne la plainte anti-subvention auprès de la Commission Européenne et encourage un traitement accéléré de cette plainte afin que les importations ne perturbent pas durablement le marché ;
- apporte une attention bienveillante au projet d'amendement à la loi hydrocarbures visant à renforcer les critères de durabilité applicables aux biocarburants d'importation.
  Cet amendement permettrait d'attendre de connaître les suites données par la Commission Européenne à la plainte anti-subvention ;
- amorce dès à présent … (*Marteau*) avec la filière une réflexion sur l'avenir des biocarburants français et leur évolution, dans la perspective de la future Directive Énergies Renouvelables, RED II, en cours de débat au niveau européen.

Merci de m'avoir écouté.

(*Applaudissements*)

M. ONESTA

Merci beaucoup. Parmi les orateurs inscrits, pour le groupe Nouveau Monde en Commun, Judith CARMONA pour 2 minutes ...

Mme CARMONA

L'usine SAIPOL de Sète triture, entre autres activités, des graines de colza ; le colza est une culture alimentaire pour la fabrication de biocarburants.
Nous ne sommes pas favorables à la production de carburants à partir de cultures alimentaires et les Eurodéputés vont dans le même sens puisqu'ils ont adopté le 23 octobre leur rapport sur la révision de la Directive sur les énergies renouvelables prononcée lors de la réunion de la Commission Environnement du Parlement Européen, dans lequel ils et elles se prononcent pour une élimination complète des biocarburants à partir de cultures alimentaires d'ici 2030.
Pour autant, nous ne minimisons pas les problématiques des 85 emplois de l'usine SAIPOL.
Dans cette affaire, ces salariés sont otages de l'entreprise AVRIL, entreprise coutumière du fait de fermer et rouvrir ses usines.
Nous sommes évidemment aussi conscients que ce trafic concerne des flux non négligeables dans le port de Sète. Pour autant, la Délégation Écologie du groupe Nouveau Monde en Commun s'abstiendra sur ce vœu.

M. ONESTA

Merci. Y a-t-il d'autres groupes qui veulent s'exprimer ? Madame JAMET pour le groupe FN, 2 minutes maximum …

Mme JAMET

Je vous remercie de reprendre un problème que j'avais soulevé dans un communiqué de presse, le 11 octobre dernier précisément, puisqu'effectivement l'entreprise SAIPOL a consenti 28,5 M€ d'investissement en 2015 pour accroître sa production et la Région a aussi effectué des investissements au bénéfice du développement du port Sétois.

Le rôle du dirigeant politique au pouvoir, c'est d'élaborer des cadres protecteurs pour que les effets de ces opérations d'investissement se répercutent sur le temps long. Or, vos amis socialistes au pouvoir n'ont rien fait pour s'opposer à la politique commerciale européiste, nocive pour notre industrie. Résultat : la concurrence déloyale du biodiesel argentin pourrait effectivement mettre sur le carreau 120 salariés -il s'agit de 120 salariés- et affaiblir la croissance du port Sétois.

Jamais vos amis n'ont agi, car ils sont les complices de cette Commission Européenne, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure, qui sacrifie les intérêts des acteurs économiques et industriels des États Membres sur l'autel du libre-échange. Pas de patriotisme économique et effectivement, quand vous parlez d'élimination complète, Madame, il s'agit de l'élimination complète de notre tissu économique.

Alors malheureusement, ce n'est pas la plainte anti-subvention auprès de la Commission Européenne, ni un renforcement des critères de durabilité applicables aux biocarburants d'importation qui règleront le problème auquel est aujourd'hui confronté SAIPOL ; c'est un emplâtre sur une jambe de bois !

Mais c'est bel et bien d'un modèle nouveau, basé sur le protectionnisme intelligent -un mot qui ne sonne pas dans vos tympans-, qui instaurera des droits de douanes dissuasifs à l'encontre de produits de mauvaise qualité, conçus sans cadre sanitaire, ni environnemental.

Les États-Unis l'ont appliqué et je préconise, à l'égard du biodiesel argentin, autant de prévention.

Alors, je le dis avant tout aux salariés de SAIPOL, ils n'ont rien à attendre de ce vœu qui a été rédigé par ceux-là mêmes dont le parti a voté toutes les dérégulations de la Commission Européenne et se positionne en faveur des traités de libre-échange qui vont déverser sur notre pays des tonnes de produits similaires au biodiesel argentin, mais aussi fragiliser et détruire nos filières agricoles, ovines, bovines, etc.

Je peux vous assurer que je me bats contre cela au Parlement Européen.

Alors, vous ne servez pas les intérêts de l'industrie française … (*Marteau*) et vous n'arrivez pas à le faire croire aux principaux concernés.

Mais c'est aujourd'hui la journée de la gentillesse, je ne refuserai pas cela à Monsieur LUBRANO et nous voterons ce vœu. (*Applaudissements*)

M. ONESTA

Monsieur RIVENQ, pour 2 minutes maximum …

M. RIVENQ

Je ne reprendrai pas tout ce qui a été dit puisque c'est un sujet qui est bien sûr très complexe et qui dépasse largement le problème de ce groupe particulier, mais effectivement vu l'enjeu, le groupe UEDC s'associera à ce vœu et votera en sa faveur. Je vous remercie.

M. ONESTA

Merci. S'il n'y a pas d'autres prises de parole, Madame la Présidente …

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote.

M. ONESTA

Il s'agit donc du vœu n°10 présenté conjointement par le groupe SRC et le groupe Radical de Gauche. Le vote est ouvert ... (*Vote électronique*)

Tout le monde a-t-il voté ?... Le vote est clos. Résultat (*144 votants*) :

- Pour : 128 (SRC : 48, PRG : 16, NMeC : 9 -COSSANGE, REGOURD, VESENTINI, PIQUÉ, SERIEYS, SELLIN, GIBELIN, HOANG-NGOC, LANGEVINE-, FN : 38, UEDC : 15, NI : 2)
- Abstention : 16 (NMeC : 16).

Le ***10ème vœu*** est ***adopté***.

Nous en avons terminé avec les vœux.

Je vous rappelle qu'il nous reste encore les questions orales et les explications de vote.

Les collègues qui ne sont pas forcément intéressés peuvent partir sur la pointe des pieds, sans déranger les orateurs et oratrices par simple courtoisie et je rappelle -c'est la troisième et dernière sommation- que vous devez signer le registre avant de quitter cette salle, pour attester de votre présence cet après-midi … (*Apartés*) Vous devez signer le matin et l'après-midi, mais si vous avez signé une fois dans l'après-midi, tout va bien !

Madame la Présidente ...

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous passons donc aux **Questions orales** et la question orale n°1 est posée par Yolande GUINLE.

Question orale n°1 déposée par le groupe NMeC sur les gaz de schiste

Mme GUINLE

Madame la Présidente,

J'ai été récemment interpelée par le collectif "Non au gaz de schiste 65", dont notre groupe souhaite aujourd'hui vous faire part des préoccupations.

En effet, la société australienne Gas2Grid s'est vue attribuer par l'État, en 2008, un permis exclusif de recherche d'hydrocarbures sur Saint-Griède, zone couvrant trois départements : Gers, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.

Ce permis, accordé pour une durée de 5 ans, aurait dû être renouvelé en 2013.

Le collectif a alors multiplié les recours pour empêcher sa prolongation, car bien qu'orientée sur une recherche d'hydrocarbures dits conventionnels, tout en sachant pertinemment qu'ils ne sont pas ou peu présents sur ce territoire, cette demande était susceptible de déboucher sur la recherche de gaz ou de pétrole de schiste, hydrocarbures dits non-conventionnels.

Cause entendue en 2015 puisque Ségolène ROYAL, alors Ministre de l'Environnement, a rejeté ce renouvellement via un arrêté ministériel.

Cette décision a été annulée par le Conseil d'État en août 2016, à la suite de laquelle le Tribunal administratif de Pau a condamné l'État à modifier son arrêté dans les 30 jours sous peine d'une amende de 3 000 € par jour de retard, à compter du 1er janvier 2017. A notre connaissance, aucun arrêté n'a été reformulé à ce jour.

Il demeure néanmoins inadmissible qu'à aucun moment du processus, les habitants des territoires concernés n'aient été associés.

Malgré l'annonce du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Monsieur Nicolas HULOT, d'interdire la production d'hydrocarbures à l'horizon 2040, en proposant une loi votée en première lecture à l'Assemblée Nationale le 10 octobre dernier, interdisant tout nouveau permis d'exploration et confirmant l'interdiction par fracturation hydraulique, le collectif reste inquiet et alarmiste.

En effet, il est prévu une prolongation des permis exclusifs de recherche déjà attribués, donc un "droit de suite" prévu dans le Code minier.

Même si la législation française interdit aujourd'hui l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels par fracturation hydraulique, rien ne garantit sa non-remise en cause dans le cadre actuel de la mondialisation et des accords de libre-échange.

Alors que la Région Occitanie ambitionne de devenir la 1ère région à Énergie positive, le groupe Nouveau Monde en Commun souhaiterait, Madame la Présidente :

- que vous interveniez auprès du Ministre pour que :

- les permis déjà accordés, dont celui de Saint-Griède, soient abrogés et que les demandes de prolongation des permis existants soient rejetées,
- l'astreinte financière soit levée et les arriérés de paiement annulés,

- que vous lanciez également une démarche afin d'œuvrer à une réforme du Code minier incluant l'interdiction de toute expérimentation, exploration et exploitation des hydrocarbures non conventionnels et ce, quelle que soit la technique utilisée.

Je vous remercie.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Je suis déjà intervenue, Madame GUINLE, auprès du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, Monsieur Nicolas HULOT, au sujet de la réforme du Code minier et des permis d'exploitation. Au début de l'année, sous la précédente Majorité, il y avait eu une proposition de loi qui permettait, en effet, de réformer le Code minier et d'interdire l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, quelle que soit la technique employée.

J'ai donc rappelé au Ministre HULOT qu'il était nécessaire d'exiger des titulaires de permis d'exploration ou d'exploitation déjà accordés des garanties en termes de respect de l'environnement, dans l'attente d'une réforme du Code minier en ce sens.

La question n°2 est posée par Madame PLANE pour le groupe Front National Rassemblement Bleu Marine ...

<u>Question orale n°2 déposée par le groupe FN-RBM sur l'Écoparc du Pays de Lunel</u>

Mme PLANE

Madame la Présidente,

Voici près de 3 ans que la Commune de Lunel, où je suis conseillère municipale, a adopté une convention en faveur d'une nouvelle zone d'aménagement concerté dénommée "Écoparc départemental du Lunellois", au potentiel d'un millier d'emplois. Les Collectivités locales, à savoir la Commune de Lunel, la Communauté des communes du Pays de Lunel et le Conseil départemental ont réalisé plusieurs études de faisabilité pour concrétiser cet aménagement à fort potentiel économique.

Au regard de ses compétences, le Département assurait légalement la maîtrise d'ouvrage jusqu'au 31 décembre 2015. En effet, vous et vos Services savez que l'article 2 de la loi NOTRe du 7 août 2015 érige la Région en chef-de-filât en matière de développement économique et donne également plus de pouvoirs à l'Intercommunalité. Dans les faits, le Département, dépourvu de cette compétence, n'en est plus le maître d'œuvre et c'est à la Communauté de communes du Pays de Lunel qu'échoit la maîtrise.

Toutefois, la loi NOTRe permet une prorogation jusqu'au 31 décembre 2017 pour la finalisation des études. Dans ce cadre, le Président de la Communauté de communes du Pays de Lunel, Claude ARNAUD, vous a sollicité à plusieurs reprises depuis le début de cette année afin que la

Région récupère la maîtrise d'ouvrage au 1er janvier 2018 pour assurer le financement et la concrétisation de l'Écoparc.

Au vu du coût de ce projet ambitieux, mais nécessaire pour dynamiser un bassin Lunellois économiquement et socialement sinistré, la Communauté de communes du Pays de Lunel souhaite l'appui indispensable de la Région pour la maîtrise d'ouvrage.

Les études du Département, comme je vous l'ai dit, arrivant à leur terme au 31 décembre 2017, la Région aurait déjà dû se préparer à se substituer à l'Intercommunalité. Il n'en est rien.

Vous qui faites de l'emploi et du soutien aux entreprises l'une de vos priorités, il n'est pas exagéré d'affirmer que vous manquez singulièrement de célérité sur ce dossier.

Je dirai même que votre attentisme confine au dédain, voire à la condescendance à l'égard des habitants du Lunellois !

Pourtant, il y a urgence à aider Lunel, ses 21% de chômeurs et son bassin de vie qui manque cruellement de foncier pour accueillir de nouvelles entreprises.

La reprise de l'Écoparc actuellement à l'arrêt est un enjeu vital pour l'ensemble du Lunellois.

En soutenant ce projet concret et de bon sens, vous pourrez ainsi démontrer … (*Marteau*) que vous luttez réellement pour l'emploi local et le dynamisme de nos territoires. Sinon, en tant que chef-de-filât du développement économique, vous porterez la responsabilité de cet échec.

Alors, Madame la Présidente, vous qui ce matin en ouverture de la séance déclariez, je vous cite : "faire de la politique, c'est penser à tous", qu'attendez-vous pour passer de la communication à l'action, en reprenant enfin la maîtrise d'ouvrage du projet de l'Écoparc du Pays de Lunel ?

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Alors, Madame PLANE, qu'attendez-vous pour lire les lois qui concernent les transferts de compétences des Régions ou des Départements et des Intercommunalités ? Parce que franchement … Halte à cette supercherie !

Vous osez dire que ce sont les Régions qui ont la compétence de l'immobilier d'entreprises.

Donc lisez la loi, c'est écrit très simplement, c'est répété plusieurs fois : ce sont les Intercommunalités qui ont la compétence de l'immobilier d'entreprises.

Vous ne pouvez donc pas faire croire ici, dans cette Assemblée, que ce serait de la faute de la Région s'il y a un problème sur cet Écoparc, tout simplement parce que c'est de la compétence de l'Intercommunalité. Je tiens d'ailleurs à préciser à l'Assemblée que Monsieur Claude ARNAUD a été très, très étonné d'apprendre que vous revendiquiez votre intérêt sur ce sujet, que vous étiez son porte-parole, parce que Monsieur Claude ARNAUD a participé le 3 octobre, à la Région, à une réunion sur ce sujet et nous lui avons indiqué que la Région amènerait une subvention.

Donc arrêtez avec cette démagogie de transformation de la réalité, parlez du concret, de ce que donne la loi comme compétences aux Régions.
Nous travaillons avec Monsieur ARNAUD, nous travaillons également pour le Lunellois et nous ne sommes pas dans la "supercherie" ou le "mensonge", contrairement à ce qui vient d'être dit dans cette question orale qui est indécente !

(*Applaudissements*)

Mme PLANE

Merci pour la réponse, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

La question orale n°3 est posée par Yoann GILLET …

Question orale n°3 déposée par le groupe FN-RBM, relative aux logements de fonction

M. GILLET

Madame la Présidente,
C'est un fait objectif : vous vous plaignez régulièrement publiquement des baisses de dotations de l'État, alors même que vous avez été Ministre de François HOLLANDE et avez appelé à voter Emmanuel MACRON, tous deux responsables de ces baisses de dotations.
Dans ce contexte, le souci de cohérence qui doit être celui d'un Président d'Exécutif responsable voudrait que vous fassiez tout pour faire rentrer dans les caisses régionales les recettes permises par les textes.
Comme vous le savez, le Conseil régional met à disposition de certains de ses agents et d'agents de l'Éducation Nationale dans les lycées des logements de fonction. Ces logements sont attribués en fonction des nécessités de service.
Lors de la Commission sectorielle Éducation-Jeunesse de septembre, à laquelle j'appartiens, j'ai posé un certain nombre de questions afin de m'assurer que notre Collectivité respectait la loi en matière de charges locatives afférentes à ces dits logements.
En effet, l'article R21-24-71 du Code général de la propriété des personnes publiques, promulgué en 2012, est très clair : l'électricité, l'eau doivent être à la charge exclusive de l'occupant.
Lors de cette Commission, ma question sur le paiement de ces charges semblait gêner ; les élus de votre Majorité ne connaissaient visiblement pas le sujet, c'est d'ailleurs le cas à chaque question ! Ils se sont tournés vers les Services qui eux, heureusement, connaissent les dossiers ...
Il m'a été ainsi répondu que la Région, en ce qui concerne les logements de fonction au sein des lycées en tous cas, ne facturait les fluides qu'en cas de "dépassement" d'un certain seuil.
Madame la Présidente, quand comptez-vous faire appliquer la loi en vigueur depuis 2012 et pourriez-vous nous faire parvenir un état complet des logements de fonction au sein de la Collectivité ?

Madame la Présidente, loin de nous la volonté de vouloir montrer du doigt ceux qui bénéficient d'un logement de fonction. Et si ce n'est pas un Premier Ministre issu du Front National qui a fait promulguer cette loi, notre groupe souhaite simplement que le Conseil régional dont vous êtes la Présidente respecte la loi, comme le font toutes les autres Collectivités, moins laxistes et veillant, elles, sur les deniers publics.

Nous vous le disons à nouveau : quand vous vous plaignez des baisses de dotations de l'État, quand vous quittez de manière théâtrale et démagogique une Conférence des territoires d'un Président pour qui vous avez appelé à voter -alors qu'il affichait clairement sa volonté de baisser les dotations- et dont vous avez d'ailleurs été … (*Marteau*) la collègue sous le quinquennat de François HOLLANDE, il serait préférable et de bonne administration que vous gériez correctement votre budget et que vous veilliez à faire rentrer les recettes prévues par les textes.

Merci.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Monsieur GILLET, nous avons voté lors de la Commission permanente de novembre de l'année dernière la liste des logements de fonction occupés par nécessité absolue de service et bien entendu, la loi et la réglementation sont appliquées.

Je me permettrai quand même de rappeler l'image que, depuis ce matin, vous avez donnée au travers de l'ensemble de vos interventions, qui sont une succession d'approximations, sinon de mensonges ou tout simplement de grandes méconnaissances, qui ne vous permettent pas d'indiquer que les collègues des Commissions seraient incompétents, parce que je peux vous assurer qu'au niveau de la Majorité, il y a des élus qui sont impliqués et bien entendu, les Services appliquent la réglementation de façon stricte, tout simplement. (*Apartés*)

La question orale n°4 est posée par Monsieur LEONARDELLI ...

<u>Question orale n°4 déposée par le groupe FN-RBM, relative au Canal du Midi</u>

M. LEONARDELLI

Merci Madame la Présidente.

Pour terminer notre Assemblée plénière de ce 3 novembre, je souhaitais vous interpeller au sujet du Canal du Midi.

En effet, inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis plus de vingt ans et depuis peu classé par décret gouvernemental comme "Ensemble remarquable", le Canal du Midi est aujourd'hui menacé de déclassement à l'horizon 2019.

Madame la Présidente, le Canal du Midi représente bien plus qu'un axe structurant pour la région Occitanie et je tiens à réaffirmer ici l'attachement du groupe des élus régionaux du Front National à

sa préservation et sa valorisation. Pour sa sauvegarde, il convient de mettre en place dès maintenant une politique volontariste afin de résoudre les problématiques qui le touchent.

Il y a urgence à agir de façon collective pour permettre l'exploitation de l'ensemble des atouts économiques, touristiques et patrimoniaux de la plus vieille voie navigable d'Europe.

D'abord, il faut s'attaquer à la prolifération de la maladie du chancre coloré qui défigure les berges du Canal du Midi et qui, quoi qu'en disent les journaux de Jean-Michel BAYLET, n'a pas disparu par miracle depuis 2015. D'ailleurs, de nouveaux foyers viennent d'être détectés sur les communes de Castanet-Tolosan, Avignonet-Lauragais et Gardouch en Haute-Garonne.

Ensuite, il faut également prendre à bras le corps le problème de l'entretien des eaux et des pistes cyclables, notamment dans l'Aude.

Enfin, dans une volonté de valoriser les abords du Canal, il faut restaurer l'intégralité des maisons éclusières laissées à l'abandon suite aux coups de rabots portés aux budgets de VNF.

Madame la Présidente, depuis votre élection, vous n'avez eu de cesse de créer des structures supplémentaires (Assemblée des Territoires, Parlement de la Mer, Parlement de la Montagne, …) pour mieux repousser à plus tard l'action et privilégier avant tout votre communication ou autopromotion.

A côté de cela, un site classé à l'UNESCO est en train de tomber en ruine dans notre propre région !

Afin de tourner la page d'années d'immobilisme et pour ouvrir un véritable débat autour de la sauvegarde du Canal du Midi, notre Institution est la mieux placée pour orchestrer ou impulser sa réhabilitation.

Madame la Présidente, les acteurs économiques … (*Marteau*), associatifs et les institutions locales qui vivent et font vivre le Canal du Midi vous attendent.

Quelle est votre feuille de route ? Y a-t-il un calendrier prévisionnel des actions ? Un état des lieux financier et technique complet a-t-il été réalisé ?

Cela fait deux ans que vous êtes élue et, sur ce sujet majeur, nous ne voyons rien venir.

Madame la Présidente, une colère est en train de monter aux abords du Canal du Midi, les citoyens attendent des réponses à mes questions … (*Marteau*), ainsi que des actes concrets, bien loin des postures politiciennes. Notre patrimoine dépasse de loin toutes considérations partisanes.

Je vous remercie pour les réponses.

(*Applaudissements*)

LA PRÉSIDENTE

Alors, avant de sombrer définitivement dans les eaux troubles que vous êtes en train d'agiter, je tiens quand même à vous apporter comme réponse que le groupe Front National a voté contre les 80 M€ que nous avons proposés au mois de décembre 2016, dans le cadre du Canal du Midi … (*Exclamations - Applaudissements*) Voilà ! Vous êtes donc tout simplement responsables

de vos actes et à part vous qui n'avez vraiment eu aucune mémoire de ce débat que nous avons eu lors de la Commission permanente du 16 décembre, l'ensemble des acteurs s'en félicitent. Nous sommes donc à l'action et certainement pas, comme vous, dans la polémique perpétuelle et parfaitement inutile.

Nous avons en terminé avec les questions orales.

Y a-t-il des explications de vote ? Monsieur SANCHEZ ...

M. SANCHEZ

Très rapidement, concrètement pour le Canal du Midi, vous n'avez pas vraiment répondu ...

LA PRÉSIDENTE

Écoutez, vous reprendrez la délibération du 16 décembre, je vous l'enverrai et vous aurez comme cela les éléments.

Il n'y a pas de demande d'explication de vote, je lève donc la séance.

Je vous remercie. Bonne soirée et bon week-end !

(*Applaudissements*)

(*La séance est levée à 21 heures 15*)

INDEX

LA PRÉSIDENTE 4, 15, 17, 20, 22, 23, 24, 28, 29, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 44, 45, 49, 51, 53, 54, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 67, 68, 69, 70, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 82, 83, 85, 88, 89, 92, 93, 95, 105, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 115, 116, 117, 122, 123, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 133, 135, 136, 138, 139, 141, 154, 155, 156, 163, 164, 168, 169, 170, 171, 174, 175, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 185, 192, 195, 198, 200, 206, 210, 214, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225
M. ARDINAT 37, 39, 93, 95
M. ASSAF 49, 180, 186, 190, 194, 197, 208
M. BARTHES 202, 203
M. BAUDRY 198
M. BOURGI 25
M. CABROLIER 54, 56
M. CASES 41, 42, 99, 100
M. CAZAUBON 85
M. CHIBLI 88, 180, 182
M. CODORNIOU 20, 126, 204
M. COSSANGE 81, 213
M. COTELLE 186
M. CRENNE 22, 59, 74, 76
M. DAUBET 36
M. DELAHAYE 143, 161
M. DEVILLE 76, 122, 154, 156, 157, 164
M. DUBRAC 42
M. DUPRAZ 51, 53
M. ESCLOPÉ 139
M. GAREL 149
M. GILLET 209, 222
M. GUARDIA-MAZZOLENI 92
M. GUILHAUMON 173, 179
M. KELLER 53, 189
M. LABARTHE 90
M. LAMOTTE 213
M. LEONARDELLI 131, 133, 223
M. LUBRANO 215
M. MONTEIL 102
M. MORENO 103
M. ONESTA 4, 78, 80, 97, 143, 145, 148, 150, 152, 154, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 214, 216, 217, 218
M. PRATO 67, 68
M. REMISE 39, 110, 124, 125
M. RIVENQ 29, 34, 35, 75, 138, 159, 184, 193, 197, 200, 210, 212, 218
M. ROSSIGNOL 129, 176
M. ROUX 65
M. SANCHEZ 34, 35, 45, 57, 76, 82, 84, 150, 169, 187, 194, 196, 225
M. SELLIN 56, 57, 58, 168
M. SERIEYS 112, 167, 168, 169, 195
M. TERRAIL-NOVES 184, 185
M. TOUZELLIER 97
M. VERDIER 60
M. VIALLON 205
M. YELMA 82, 108, 110
Mme ADDA 136
Mme BAKIRI 17
Mme BLANC 23
Mme BOURGUET 175
Mme BRUTUS 130

Mme BULTEL HERMENT 133, 135, 136
Mme CARMONA.....116, 216
Mme DOUNOT-SOBRAQUES 181
Mme FITA.....13, 211
Mme FRONTANAU.....39
Mme GARRIGUES.....100
Mme GENOLHER 113, 204
Mme GUINLE.....109, 111, 219
Mme JAMET 63, 109, 177, 179, 187, 188, 189, 191, 217
Mme LANGEVINE.....15, 97, 99, 100, 102, 103, 192
Mme LUMEAU-PRECEPTIS.....158
Mme MARTIN.....62, 63, 170
Mme MERCIER.....145
Mme MONESTIER-CHARRIÉ 106
Mme PELLEFIGUE.....120
Mme PHILIPPE 125
Mme PINEL.....191, 194, 207
Mme PIQUÉ 208
Mme PLANE 220, 222
Mme ROQUÉ 95, 97
Mme SALOMON 44
Mme SATGÉ 35, 36
Mme VESENTINI.....68, 70, 115
Mme VINET.....28, 152, 191
Mme WERSINGER 107